







TRAITÉ

DES

MEDICAMENS.

TRAITÉ DES MEDICAMENS, ET LA MANIERE DE S'EN SERVIR

pour la guerison des Maladies,

Suivant les Experiences des Medecins modernes.

AVEC

LES FORMULES

pour la composition des Medicamens.

NOUVELLE EDITION

revûë, corrigée & augmentée.

Par M. D. TAUVRY, *de l'Academie Royale des Sciences, & Docteur en Medecine de la Faculté de Paris*

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez F. JOUENNE, rue saint Jacques, à saint Landry.

M. DCC. XXXVI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



A MONSIEUR

BOUDIN

DOYEN DE LA FACULTE' DE MEDECINE DE PARIS,

Et Medecin ordinaire de feuë Madame la Dauphine.



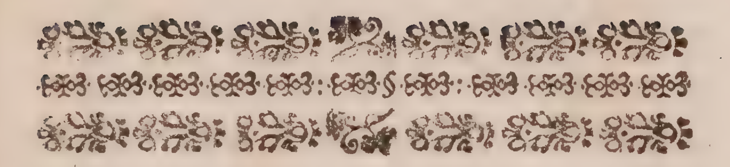
ONSIEUR,

Toute notre Faculté vous a tant d'obligation d'avoir bien

empêche point de l'examiner, & si vous voulez bien m'en marquer les défauts d'une maniere plus particuliere que vous n'avez fait ceux des Editions précédentes, je joindrai cette obligation à celles que je vous ai. Je suis avec respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéïssant serviteur,
TAUVRY.



PREFACE.

LEs premieres Editions de cet Ouvrage ont été regardées ſi favorablement du Public, que j'oſe le flatter d'un ſuccès pareil pour celle-ci : ceux qui la liront la trouveront plus ample & plus correcte. On y trouvera un très-grand nombre d'obſervations & d'analyſes ſur les Medicamens ſimples, qui manquoient dans les précédentes : l'on peut s'aſſurer des expériences que je rapporte. Les analyſes ont été la plûpart faites par Monſieur Bourdelin de l'Academie Royale des Sciences, dont on ſçait l'exactitude : Si je n'entre pas dans les préciſions où il eſt entré, c'eſt que j'ai crû qu'il ſuffiſoit à mon deſſein de mar-

quer les principes d'une maniere generale, & l'on ne doit attendre ce détail, que des Mémoires de l'Academie Royale des Sciences, qu'il auroit fallu tranſcrire. Les autres analyſes que je rapporte, ſont pareillement très-fideles, & je les ai faites moi-même, ou je les ai tirées des Chimiſtes qui travaillent continuellement, & dont je ne puis pas douter de la ſincerité.

Quant aux expériences qui j'ai données pour expliquer la nature des medicamens, je les ai faites moi-même, ou bien elles ſont tirées des Memoires de l'Academie des Sciences, ou enfin elles ſont rapportées par quelques Philoſophes illuſtres, tels que ſont Monſieur Boyle, &c.

Toutes les expériences qui ſont rapportées dans cet Ouvrage pour découvrir la vertu des medicamens, ſe peuvent rapporter à

trois chefs, à la composition; à l'analyse, & au mêlange des corps. Nous démontrons par la composition des principes, quels peuvent être ceux qui composent le sel, le nitre, l'alun, le vitriol, la pierre hematire, le souphre, les resines, les gommes, &c. parce qu'en mêlant & combinant les mêmes principes, nous imitons à tel point la nature, que nous formons ces mixtes. Il seroit à souhaiter qu'on eût beaucoup de ces formations artificielles; car elles semblent prouver plus incontestablement la nature des mixtes.

L'analyse est sans doute, après les compositions artificielles, ce qui peut mieux nous faire connoître les principes dont un corps est composé. Nous avons examiné les alterations que le feu y pouvoit causer; mais cette dissection du mixte a encore bien

des défauts, de ſorte qu'elle nous donne ſouvent des principes mêlés les uns aux autres, qu'il faut reconnoître par des mêlanges. Il y a même des mixtes dont le feu ne nous a ſéparé aucuns principes, tels ſont les pierres, les métaux, & même quelques végétaux, comme le camphre.

Il a donc fallu avoir recours eux mêlanges des corps pour ſuppléer l'analyſe. Je me ſuis ſervi des expériences qui ont été juſqu'à préſent les moins conteſtées; comme de la ſolution de tourneſol pour connoître les acides; de la ſolution de ſublimé pour les alkalis; des liqueurs acides pour voir les medicamens avec leſquels elles fermentoient; de l'huile de tartre pour examiner les ſouphres par l'augmentation de la couleur, & d'une infinité d'autres mêlanges, qu'il ſeroit trop ennuyeux de rapporter.

Nous avons auſſi donné des expériences generales, qui nous peuvent ſervir à expliquer les alterations principales que les medicamens peuvent cauſer dans nos humeurs, & dans toutes les parties de notre corps : cela nous a engagé à donner l'analyſe du ſang en general, & en particulier celle de ſa partie blanche & de ſa partie rouge. Nous avons auſſi expliqué comment chacun de ces differentes parties pouvoient être alterées d'une maniere differente par les acides, les alkalis fixes ou volatils ; & même comment elles pouvoient faire des effets tout differens, avec des principes qui paroiſſoient ſemblables, & pour ainſi parler, de même claſſe. Nous avons auſſi examiné quelques effets que les principes pouvoient cauſer ſur la bile, le chyle, le lait, l'urine, &c.

Nous avons ensuite entré dans un détail assez ample des saveurs & des odeurs. Comme j'avois passé sur ces matieres fort legerement dans les Editions précédentes, j'ai crû être obligé d'y ajoûter beaucoup de choses, & principalement plusieurs expériences pour prouver les propositions que j'y avance.

Enfin, je finis la premiere Partie de cet Ouvrage par l'examen des préparations & des mêlanges des medicamens. Ces deux matieres, qui n'avoient point été traitées dans les autres Editions, m'ont paru d'une fort grande conséquence pour les jeunes Medecins, qui seront sans doute bienaises de trouver ici la maniere d'ordonner des formules & des regles generales sur cette matiere, dont ils verront l'application dans les autres Parties de l'Ouvrage à la fin des Tables des differens medicamens.

Dans la ſeconde Partie, je tâche d'expliquer les remedes qui évacuent, la maniere dont ſe font les évacuations, comment les differens évacuans agiſſent ſur nos parties ou ſur nos humeurs pour cauſer ces fontes d'humeurs qui les ſuivent aſſez ſouvent. J'explique auſſi les maladies, & les tems des maladies où l'on doit ſe ſervir de ces ſortes de medicamens. Je rapporte les déſordres qu'ils peuvent cauſer lorſqu'on les prend en trop grande doze, ou mal-à-propos; & je décris le plus ſuccinctement qu'il m'eſt poſſible les medicamens dont on ſe doit ſervir dans ces rencontres. Si je blâme quelques opinions, c'eſt en paſſant & ſans m'arrêter; ainſi je tâche de prouver l'utilité des purgatifs contre Vanhelmont. Je montre qu'on ne doit pas donner les purgatifs dans les redoublemens des fiévres continuës, ni

les émetiques lorſqu'un malade eſt ſans force, qu'il a le pouls convulſif, en un mot qu'il eſt à l'extrêmité, contre l'opinion & la pratique de quelques autres. Si même je parle encore des ſignes de coction, c'eſt ſans m'arrêter, parce que j'ai traité cette matiere fort au long ailleurs; mais il y a des choſes qu'on ne peut trop dire & qui ſont d'une ſi grande conſéquence, ſoit par elles-mêmes, ou par la mauvaiſe application qu'on en a faite, qu'il faut faire ſon poſſible pour détromper le Public.

En parlant des ſudorifiques & des diurétiques, j'établis des diviſions, & je propoſe des explications qui me paroiſſent convenir à la nature des medicamens, & à celle des maladies pour leſquelles on s'en ſert. Après avoir examiné tous ces differens évacuans en general, j'examine quelques-uns

ques-uns des principaux en particulier, ſoit qu'on les tire des plantes, des animaux ou des minéraux; & après en avoir expliqué les principes & l'analyſe, ou en avoir fait pluſieurs expériences pour en découvrir la nature, j'explique les principales vertus que l'expérience nous a découvert dans ces medicamens: j'en montre quelquefois différentes préparations, &c. Je dis la doze & la maniere de s'en ſervir, ce que j'ai réduit en des Tables particulieres, pour la commodité des Lecteurs.

Si j'établis l'utilité des évacuans contre ceux qui ne veulent que des alterans, je n'établis pas moins la néceſſité de ces derniers, contre ceux qui ne reconnoiſſent pour tous remedes que la ſaignée & la purgation. Toute la troiſiéme Partie de cet Ouvrage contient ces ſortes de re-

medes, qui changent d'une façon insensible la disposition de nos humeurs. Je parle d'abord de ceux qui en changeant le tissu de notre sang sont assez souvent suivis de quelque évacuation, tels que sont ceux qui poussent les mois, les vuidanges, les expectorans, &c. ensuite nous expliquons les medicamens qui agissent sur toute la masse des humeurs, & qui ne soint poins suivis d'évacuations; & enfin nous la finissons par l'examen des spécifiques.

Dans la seconde & troisiéme Partie, j'ai été obligé de décrire un très-grand nombre d'operations de Chymie; ce que j'ai fait le plus clairement & le plus succinctement qu'il m'a été possible. En quelques endroits, je ne suis pas la méthode ordinaire; mais on peut voir aisément que ces sortes de changemens ne font que donner plus de commodité;

ou bien j'ai eu quelque raiſon particuliere. Par exemple, je fais faire le *crocus metallorum*, en faiſant des projections à différentes fois de la matiere, au lieu qu'on enflamme le tout avec un charbon, en tenant la matiere dans un mortier avec un couvercle, où il y a un trou, &c. La raiſon de cette différence, eſt que le crocus metallorum a, de la maniere dont je le décris, une couleur rougeâtre, & plus approchante de celle du ſafran. Secondement, l'operation eſt plus aiſée. Troiſiémement, l'antimoine eſt moins violent, & pouſſe un peu par les ſelles. Je finis, parce que je ſerois trop long ſi j'expliquois tout ce qu'on trouvera de particulier dans cet Ouvrage.

Je ne puis cependant m'empêcher d'avertir qu'on y trouvera l'explication de pluſieurs maladies chroniques, & la maniere

dont agiſſent les medicamens pour les guérir, ſuivant les différens ſymptômes quiles accompagnent.

Dans la quatriéme Partie de cet Ouvrage, je parle des remedes extérieurs & des principales maladies, qui nous obligent de les mettre en uſage : ce n'eſt pas qu'il n'y en ait pluſieurs qui ne puiſſent ſervir dans les maladies internes, & qu'on ne puiſſe même donner par la bouche ; mais leurs effets principaux les ont fait ranger dans cette Claſſe. Cette Partie eſt fort ſuccincte, parce qu'il n'eſt pas beſoin de grands raiſonnemens, & qu'on n'a qu'à appliquer les principes que j'ai donnés dans les autres Parties de l'Ouvrage.

ELOGE

DE MONSIEUR TAUVRY.

DANIEL TAUVRY né en 1669. étoit fils d'Ambroiſe Tauvry Medecin de la Ville de Laval. Son pere fut ſon Précepteur pour le Latin, & pour la Philoſophie: & il trouva dans ſon Diſciple de ſi heureuſes diſpoſitions, qu'il lui fit ſoutenir problematiquement une Theſe de Logique, à l'âge de neuf ans & demi. La Theſe generale de Philoſophie, problematique auſſi vint un an après. Enſuite M. Tauvry le pere, qui étoit Medecin de l'Hôpital de Laval, enſeigna en même tems à ſon fils la théorie de la Medecine, & la pratique ſur les malades de cet Hôpital. Mais pour l'inſtruire davantage dans cette profeſſion, il l'envoya à Paris, âgé de treize ans; & deux ans après, le jeune Medecin fut jugé digne par l'Univerſité d'Angers, d'y être reçû Docteur. Il revint à Paris, où il s'appliqua pendant trois ans à l'Anatomie; & ce fut alors qu'il donna au Pu-

blic son *Anatomie raisonnée*, âgé de dix-huit ans; car on ne peut s'empêcher de marquer toujours exactement des dates si singulieres. De l'étude de l'Anatomie, il passa à celle des Remedes, & composa son *Traité de Medicamens*, vers l'âge de vingt-un ans.

Quelque têms après, sur les défenses que le Roy fit aux Medecins Etrangers de pratiquer, il se presenta à la Faculté de Paris, & y fut reçû Docteur.

Il en redoubla son ardeur pour une Profession qu'il avoit embrassée presque dès le berceau; & comme il avoit l'esprit fertil en réflexions, & que ses lectures & ses expériences lui en fournissoient incessamment des sujets, il composa sa *Nouvelle Pratique des maladies aiguës, & de toutes celles qui dépendent de la fermentation des Liqueurs.* Cet Ouvrage parut en 1698.

Je le connûs en ce temps-là, & conçûs beaucoup d'estime pour lui. J'avois l'honneur d'être de l'Académie des Sciences, & j'étois en droit de nommer un Eleve.

Je crûs ne pouvoir faire un meilleur present à la Compagnie, que M. Tauvry; & quoique ma nomination ne fût pas assez honorable pour lui, l'envie

qu'il avoit d'entrer dans cet Illuſtre Corps, l'empêcha d'être ſi délicat ſur la maniere d'y entrer.

En 1699. le Roy honora l'Académie d'un nouveau Reglement, & nomma en même tems pluſieurs Académiciens nouveaux, on avança les Anciens. Ce fut alors que M. Tauvry paſſa de la place d'Eleve à celle d'Aſſocié.

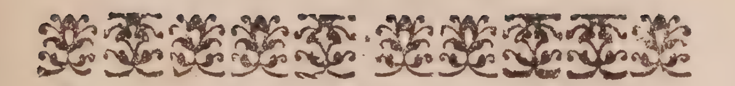
Auſſi-tôt apres il s'engagea contre M. Mery, dans la fameuſe diſpute de la Circulation du ſang dans le Fœtus, & à cette occaſion il fit ſon *Traité de la generation & de la nourriture du Fœtus*, qui fut publié en 1700.

Cette diſpute contribua peut-être à la maladie dont il eſt mort; car comme il avoit en tête un grand adverſaire, il fit de grands efforts de travail, & prit beaucoup ſur ſon ſommeil, pour étudier à fond la matiere dont il s'agiſſoit, & pour compoſer ſon Livre, ſans interrompre cependant la pratique de ſa Profeſſion.

Quoiqu'il en ſoit, une diſpoſition naturelle qu'il avoit à être Aſthmatique, augmenta vers le commencement de cette année, & il eſt mort d'une Phtiſie au mois de Février 1701. âgé de trente-un ans & demi.

Il paroît aſſez par tout ce qui vient d'être rapporté de lui, qu'il devoit avoir l'eſprit extrêmement vif & pénétrant. A la grande connoiſſance qu'il avoit de l'Anatomie; il joignoit le talent d'imaginer heureuſement les uſages des ſtructures; & en general, il avoit le don du Syſtême. Il y a beaucoup d'apparence qu'il auroit brillé dans l'exercice de la Medecine, quoiqu'il n'eût ni protection, ni cabale, ni art de ſe faire valoir; ſon merite commençoit déja à lui donner entrée dans pluſieurs Maiſons conſidérables, où je ſuis témoin qu'il a été fort regreté.

TABLE



TABLE

DES CHAPITRES CONTENUS dans ce premier Volume.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

SECONDE PARTIE.

Fin de la Table des Chapitres.

Approbation de Messieurs de l'Académie Royale des Sciences.

L'Académie Royale des Sciences, sur le rapport de Monsieur Tournefort, qui avoit été chargé d'examiner le Livre de Monsieur Tauvry, intitulé : *Traité des Medicamens*, a jugé à propos qu'on l'imprimât. Fait à Paris le 26 Novembre 1698.

FONTENLLE Secretaire de l'Académie Royale des Sciences.

Autre Approbation.

J'Ai soussigné Docteur Regent, & Ancien Professeur en Medecine de la Faculté de Paris, certifie avoir lû un Livre composé par Monsieur Tauvry, intitulé : *Traité des Medicamens, où l'on explique leur vertu & la maniere dont ils agissent* ; que cet Ouvrage est conforme aux bons principes de Physique & de Medecine, & qu'il merite l'approbatien du Public. Donné à Paris ce 27 Novembre 1698. AFFORTY.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amés & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : Salut. Notre bien amé Claude Robustel, Libraire à Paris, Nous ayant fait representer, qu'étant déja entré dans de grandes avances pour des Ouvrages considerables & très-utiles au Public, qu'il a donné & qu'il doit donner dans la suite ; comme aussi désirant réimprimer quelques Livres dont les Privileges sont expiréz ou près à expirer, il nous a très-humblement fait supplier de lui accorder nos Lettres de Privileges sur ce necessaires : A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, & lui donner moyen de continuer

à imprimer ou faire réimprimer les grands Ouvrges qu'il a,& qui ſont très-utiles au Public pour l'avancement des Sciences & belles Lettres ; Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Préſentes, de reimprimer ou faire reimprimer les Livres intitulez : *Caroli Molinæi Juriſconſulti Opera ; les Arrêts de Loüet ; le Journal du Palais & la ſuite dudit Journal; les Oeuvres des Sieurs le brun & ricard; le Praticien du Sieur Lange; le Traité des Droits honorifiques ; les Maximes du Droit Canonique de France ; l'Hiſtoire de France par Mezeray ; la Compilation des Commentateurs de la Coûtume de Paris, par le Sieur de Ferrieres ; les Oeuvres du Sieur de Vaumoriere & de l'Abbé de Bellegarde ; la nouvelle Hiſtoire de France, avec les Mœurs & Coûtumes, les Hiſtoriens, la Genealogie de la Maiſon de France, & les Grands Officiers de la Couronne, par le Sieur Loüis le Gendre, Chanoine de l'Egliſe de Paris ; l'Imitation de Jeſus-Chriſt, traduction nouvelle, avec une Pratique & une Priere à la fin de chaque Chapitre, avec l'Ordinaire de la Meſſe, par le Pere de Gonelieu; le Praité des Medicamens & la maniere de s'en ſervir, par le ſieur Tauvry; l'Hiſtoire de Henry II. dernier Duc de Montmorenci ; le Gloſſaire du Droit François, contenant l'explication des mots difficiles qui ſe trouvent dans les Ordonnances de nos Rois, dans les Coûtumes du Royaume, dans les anciens Arrêts & dans les anciens Titres ; le Parfait Negociant, ou Inſtruction generale du Commerce des Marchandiſes de France & des Païs Etrangers, &c. augmenté des nouvelles Ordonnances, Arrêts & Reglemens touchant toutes les affaires du Commerce, avec le Traité de l'Art des Lettres de*

Change du Sieur Dupuis de la Serre Avocat au Parlement, avec un Traité des Changes Etrangers, par Claude Naulot; & la suite dudit Parfait Negociant, contenant les Pareres ou Avis & Conseils sur le Commerce, ensemble ou séparément; la nouvelle Methode pour faire toutes sortes de calculs, &c. La nouvelle Biblioteque Historique & Chronologique des Auteurs du Droit Civil, Canonique & Particulier; le Parfait Notaire Apostolique & Procureur des Officialités & Cour Ecclesiastique; Conferences Ecclesiastiques sur les plus importantes matieres de la Morale Chétienne; Oeuvres de Grenade traduits par Monsieur Girard; les Oeuvres de Voiture; suite des réflexions sur le Ridicule, contenant la Morale-Pratique des Honnêtes Gens. Quint-Curce de la Vie & des Actions d'Alexandre le Grand, de la traduction de Vaugelas, avec les Supplemens de Freinshemius, traduits par du Ryer: En tels volumes, forme, marge, caractere, conjointement ou separément, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de vingt-cinq années consecutives, à compter du jour de la datte desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéïssance: comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Livres, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, même de traductio n étrangere ou autrement, sans la

permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts : A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impreſſion de ces Livres ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs; en bon papier& beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie; & qu'avant que de les expoſer en vente, les Manuſcrits ou imprimés qui auront ſervi de Copie à l'impreſſion deſdits Livres, ſeront remis dans le même état où les Approbations y auront été données, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur Dagueſſeau; & qu'il ne ſera enſuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Dagueſſeau, le tout à peine de nullité des Preſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Expoſant ou ſes ayans cauſes pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur oit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie deſdites Preſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Livres, ſoit tenuë pour dûëment ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés &

feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & necessaires; sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le vingt-sixiéme jour du mois de Juillet, l'An de Grace mil sept cent vingt, & de notre Regne le cinquiéme. *Signé*, par le Roy en son Conseil, FOUQUET.

Registré sur le Registre IV. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 627. *n.* 672, *conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du* 13 *Août* 1703. *A Paris le* 14 *Août* 1720.

Signé, DELAUNE, *Syndic.*

J'ai cedé à Monsieur FRANÇOIS JOUENNE le droit que j'ai au Privilege du *Traité des Medicamens* de Tauvry, suivant l'accord fait entre nous. A Paris ce 2. Mars 1736.

Signé, ROBUSTEL le jeune.

Registré sur le Registre IX. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 229. *conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du* 13 *Août* 1703. *A Paris, le* 2. *Mars* 1736.

Signé, G. MARTIN, *Syndic.*

TRAITE'



TRAITÉ DES MEDICAMENS OU L'ON EXPLIQUE leur vertu & la maniere dont ils agiſſent.

CHAPITRE PREMIER.

Des Medicamens.



LES medicamens ſont des compoſez, qui changent la mauvaiſe diſpoſition de notre corps en une meilleure. Définitions des Medicamens.

On voit en cette idée ſimple, qu'ils different des alimens & des venins. Des Diſtinction qui eſt entre

les medicamens, les alimens & les venins.

premiers, parce qu'ils ne conſervent pas ſeulement le bon état, mais le rétabliſſent quand il eſt perdu : Des derniers, en ce qu'ils ne détruiſent point la nature. Cependant quand les medicamens ſont doux, benins, & qu'ils donnent de la nourriture, en ôtant ce qui nous détruit, on les appelle medicamens alimenteux : quand au contraire ce ſont des medicamens rudes & violens, qui détruiſent un peu le tiſſu des parties avant de les remettre dans leur état naturel, on dit que ce ſont des medicamens veneneux.

Il ſemble que l'aliment n'eſt aliment que parce qu'il nous nourrit, c'eſt-à-dire, parce qu'il fournit des parties qui prennent la place de celles qui ſe ſont diſſipées, & que le medicament n'eſt medicament, que parce qu'il change la diſpoſition qu'il trouve dans notre corps, l'on doit donc rechercher une conformité de principes entre nos parties ſolides & liquides, & nos alimens.

Au contraire les medicamens ſont d'autant plus puiſſans qu'ils ſont éloignés de cette conformité, parce qu'il n'eſt pas beſoin qu'ils ſe changent en des parties ſemblables à celles qui ſe

trouvent dans notre corps, & même s'ils s'y changeoient ils pourroient aisément prendre les mauvaises dispositions qui y sont.

Mineraux sont medicamens.

Disons donc que le peu de conformité qui se trouve entre les mineraux & nos parties, n'est point une raison qui doive nous empêcher de les donner interieurement, qu'on ne les regarde donc plus comme quelque chose de pernicieux, parce qu'ils ne peuvent point être domptés par la nature, nos levains doivent changer la disposition des alimens que nous prenons, mais les medicamens doivent changer la disposition de nos levains lorsqu'ils sont hors de leur état naturel & souvent sans les changer, ils les doivent seulement emporter. Pour peu qu'on médite cette verité, l'on sera porté à croire que les medicamens qu'on tire des mineraux doivent être plus efficaces que les autres, principalement les évacuans ; c'est ce que l'experience confirme de quelques-uns. Le Mercure, le Fer, l'Antimoine, le Vitriol nous fournissent des remedes si salutaires, qu'on a peine à trouver dans les plantes, ou dans les animaux quelque chose pour leur substituer.

D'un autre côté, il ne faut pas être tellement prévenu pour les remedes metalliques qu'on néglige ceux que l'experience nous montre dans les plantes.

Les plantes ne donnent pas tant d'évacuans.

Si les évacuans qu'on tire des plantes sont d'ordinaire beaucoup au-dessous de ceux qu'on tire des mineraux, d'un autre côté, l'on peut assurer que plusieurs alterans qu'on tire des plantes, sont plus puissans que plusieurs autres qu'on tire des mineraux, parce que leurs principes s'unissent plus aisément avec ceux de notre sang ou de nos humeurs, c'est par ces raisons qu'on voit des effets admirables du Quinquina, de l'opium, de l'esquine, &c. sans aucune évacuation sensible.

Les préparations qu'on fait sur les animaux ne détruisant point la grande conformité qui se trouve entre nos principes & les leurs, nous donnent des remedes très-capables de s'unir & de se mêler intimement avec nos liquides, de sorte qu'ils peuvent nous fournir des alterans plus puissans que ceux qu'on tire des plantes, mais moins d'évacuans, les Sels volatils, le Crapaud, la Vipere, le Castor, sont des remedes qu'on ne peut trop loüer en beaucoup de maladies.

Les medicamens ſont diviſés en ſimples & compoſés. Diviſion des medicamés.

Les ſimples, ſont ceux qui viennent d'eux-mêmes ſans que l'art les ait préparez : ils devroient plûtôt être appellez naturels.

Les compoſés ou artificiels ſont differens ſuivant les préparations qu'ils reçoivent.

Il y a dans les Boutiques des Apoticaires des medicamens très-compoſez, qu'ils appellent ſimples par rapport à d'autres du même nom qui ſont plus compoſez. C'eſt ainſi qu'ils appellent le ſirop de chicorée ſimple pour le diſtinguer du compoſé ; le diaprun ſimple pour le diſtinguer du compoſé, &c.

Les medicamens ſimples ou naturels ont été fort eſtimés de quelques Medecins. Il s'en trouve même qui mépriſent tout-à-fait les compoſés, leurs principales raiſons ſont que la nature a trop aimé l'homme pour commettre à ſa foible raiſon le ſoin de le guérir : que la nature a donné à l'homme des ſpecifiques pour chacune de ſes indiſpoſitions : qu'il eſt plus facile de connoître ces ſpecifiques, que d'inventer des mélanges & des préparations. Objection contre les préparations.

Mais l'on peut leur répondre que l'ex- Reponſe

perience combat puiſſamment leurs raiſons : car pour montrer que la nature ne nous a pas donné tout ce qui nous eſt néceſſaire, & qu'elle a voulu que notre raiſon nous aidât à tirer d'elle ce dont nous avons beſoin pour vivre, & plus agréablement & plus long-tems ; nous n'avons qu'à obſerver toutes les differentes préparations qu'il faut pour le pain, pour le vin, & pour mille autres choſes que perſonne de bon ſens n'a encore crû être inutiles. Qu'eſt-ce qu'on peut trouver de meilleur que le pain & le vin, s'en peut-on paſſer à moins de revenir à ces tems groſſiers où nos premiers peres mangeoient du gland, & beuvoient de l'eau.

Comparaiſon entre la préparation des alimens & des medicamens.

Le pain & le vin ne ſont rendus ſi excellens que par les préparations qu'on leur donne. Le bled produit la farine : l'on en ſépare ce qui eſt capable de nous nourrir d'avec ce qui ne peut produire que des excremens ; l'on mêle ce qu'on a ſéparé avec de l'eau chaude & de la levûre : enfin l'on fait fermenter la pâte, & l'on la cuit. L'experience fait ſentir la difference extraordinaire qui ſe trouve entre du pain dont la pâte a ſuffiſamment fermenté, & celui dont la pâte n'a pas aſſez fer-

menté : le premier dont les parties ſont écartées eſt facilement diſſous par le levain de l'eſtomac ; & le ſecond n'eſt point digeré.

Si la préparation eſt ſi néceſſaire dans les alimens, elle ne l'eſt pas moins dans les medicamens. Il y en a qui ſans l'art ne pourroient paſſer ni par notre eſtomac, ni par nos boyaux, d'autres y paſſeroient ſans y être digerez, d'autres en y paſſant cauſeroient des douleurs & d'autres accidens fâcheux ; mais nous aurons peut-être dans la ſuite lieu de parler plus au long de cette matiere.

Il ſuffit préſentement de dire que les medicamens naturels ſont les mineraux, les vegetaux, les animaux, le feu, l'eau, l'air ou les choſes qui viennent naturellement d'eux. Diſtinction des differentes claſſes des medicamens.

Mineral eſt proprement une partie de la terre petrifiée par les liqueurs acides, couches ſur couches ; ce qu'on peut aiſément remarquer, ſi on les ſépare par leurs ſinus ou jointures. Mineral.

L'on doit cependant comprendre ici ſous le nom de mineral tous les foſſiles à cauſe de l'analogie qu'ils ont avec eux, & parce qu'ils peuvent tous ſervir à la matiere Medicinale : l'on en Foſſiles.

fait d'ordinaire de quatre ſortes, ſçavoir toutes les terres differentes pour le premier genre. Sous le ſecond, l'on comprend tous les ſucs huileux & ſulphureux coagulez ou liquides ; ſous le troiſiéme, tous les ſels qu'on trouve dans la mer ou dans les rochers, & ſous le quatriéme les mineraux proprement dits, ces derniers ſe diviſent encore en pierres, metaux & marcacites, ou metalliques.

Terres. Les terres ſont de differentes natures ſuivant les ſels qui y ſont apportés par l'air, ou par l'eau, elles peuvent être auſſi impregnées de quelques parties ſulphureuſes ; ainſi il y en a qui fermentent avec des acides comme la craye & la terre de lemnos, & d'autres n'y fermentent point, quelques-unes ſe diſſoudent dans leau, d'autres ne s'y diſſoudent point comme quelques eſpeces d'argile, il y a même des terres dont les ſels ſont, pour ainſi parler, vitrifiez, & celles-là ne ſont d'aucun uſage, parce que leurs principes ne ſe peuvent point développer, telles ſont les ſablonneuſes.

Sucs. L'on doit mettre au nombre des ſucs huileux liquides, l'huile de petrole, qui ſemble être la baze de tous les corps

ſulphureux ou bitumineux ſuivant qu'elle eſt coagulée par des ſels differens ou qu'elle eſt elle-même plus ou moins pure, l'on en voit une grande quantité qui ſort des rochers de quelques Iſles de l'Archipel, lorſqu'elle eſt fixée par quelques acides, & qu'elle ſe trouve mêlée avec quelques terres metalliques, il ſe fait un ſouphre qu'on tire des mines en ſon entier, proche des montagnes qui jettent du feu, ou bien qu'on ſépare des marcacites & veines metalliques, en ſe diſtilant *per deſcenſum*, ou en le ſublimant, l'on remarque que le ſouphre qui n'a point été préparé & fondu, qu'on appelle ſouphre vif, fermente avec l'eau forte, ce que ne fait pas le ſouphre commun, parce que dans la fuſion ſes parties terreſtres ou metalliques ont été intimement mêlées avec ſes parties acides. Les bitumes ſont differens ſuivant le petrole different qui leur a ſervi de baze, & les ſels qui y ſont mêlés, s'il eſt puant, noir, amer, l'on l'appelle ſimplement bitume, s'il eſt blanc, leger, naphte, s'il eſt de couleur de pourpre *Aſphaltus*; parce qu'il ſe trouve dans le lac du même nom, lorſqu'il eſt dur & poli *jays* ou *jayet*, le ſuccin ſemble même ſeulement com-

posé d'un petrole très-fin, qui est coagulé par quelques sels de la mer, l'on en tire par la distillation une huile claire ou puante, & un sel volatil qui ne fermente point avec les acides, parce qu'apparemment il a été fixé par l'acide du sel marin.

Huileux. Si l'on resout tous les corps huileux, sulphureux & inflammables, jusqu'à une derniere analise, on les trouve tous semblables, puisqu'ils sont tous composez d'une terre legere d'eau, & d'un sel nitreux volatil.

Sels mineraux. Le troisiéme genre de fossiles, comprend les sels mineraux qui sont d'ordinaire composés d'un acide mêlé à des parties terrestres ou metalliques, tels sont le sel commun, le sel gemme, le nitre, l'alun, le vitriol, le natrum d'Egypte, le sel ammoniac, &c.

Le sel commun participe de l'alkali, puisqu'il fermente avec l'esprit de vitriol, cependant il contient beaucoup d'acide, puisque ses derniers cristaux & ceux qui restent au fond, fermentent avec la solution de sel fixe de tartre.

Le sel gemme, semble contenir un peu davantage d'alkali, puisqu'il précipite la solution de sublimé, qu'il donne une

couleur jaune à la ſolution de vitriol, & qu'il forme avec celle des criſtaux.

Le nitre ou ſalpêtre ſe tourne par la calcination avec la poudre de charbon en alkali fixe & par la diſtillation en eſprit acide, l'un & l'autre remêlés enſemble refont un ſalpêtre. Il ſe tire par lexive des terres qui ont été long-tems expoſées à l'air; ainſi il s'engendre d'une portion alkali des pierres, & de l'acide volatil de l'air qui lui-même n'eſt pas tout-à-fait denué des proprietés de l'alkali, puiſqu'il ne fermente point avec le ſel ammoniac, & qu'il fermente avec l'eſprit de vitriol.

L'alun de roche eſt fait par l'union intime d'une pierre alkalie avec un acide très-fort, & ſemblable à celui du ſouphre & du vitriol, ce qu'on peut remarquer en l'analiſant, & même l'on en peut faire de ſemblable au naturel, en verſant deſſus la craye autant d'eſprit de ſouphre & de vitriol qu'il en faut pour la ſouler filtrant le tout en de l'eau, & l'évaporant en criſtaux, cependant l'acide domine.

Le vitriol eſt un compoſé d'une terre metallique, & d'un eſprit acide ſemblable à celui de ſouphre. Il eſt different ſuivant les differens métaux dont il eſt

chargé, d'ordinaire il participe du fer ou du cuivre ; il y en a de trois ſortes, de blanc, de verd & de bleu, le verd participe davantage du fer, & le bleu du cuivre ; l'on remarque auſſi que l'eſprit volatil de corne-de-cerf ne fermente preſque pas avec le vitriol verd, très-peu avec le blanc, mais beaucoup avec le romain.

Le natrum d'Egypte eſt un ſel alkali qui fermente avec toute ſorte d'acides, & qui a toutes les proprietés des alkalis fixes, il eſt composé de nitre & d'une terre legere, le nitre y a été, pour ainſi parler, calciné par le moyen du Soleil & de quelques ſouphres qui étoient dans cette terre.

Le ſel ammoniac naturel venoit de l'urine des animaux mêlée à quelques parties terreſtres ; l'on en forme préſentement un artificiel avec l'urine, la ſuie & le ſel commun, ce qui donne un composé très-volatil qui participe de l'acide & de l'alkali volatil ; c'eſt pourquoi en verſant un eſprit acide ſur des ſels volatils, il ſe fait toujours un ſel ammoniac, l'eſprit acide même qui ſe trouve dans l'air, produit aiſément un ſel ammoniac en trouvant quelque matrice propre ; l'on ne ſçait pas mê-

me ſi le principal ſel qui eſt répandu dans l'air n'approche point davantage de la nature du ſel ammoniac que de tout autre, & l'on a fait pluſieurs experiences qui ſemblent prouver ce ſyſtême.

La difference qui ſe trouve entre les ſels fixes & volatils, ne vient que de la difference de leurs parties, puiſque pluſieurs matieres volatiles mêlées enſemble donnent des compoſés très-fixes, & que des choſes très-fixes mêlées à d'autres donnent des compoſés volatils.

Nous avons dit que les mineraux proprement dits, qui ſont le quatriéme genre de foſſiles, contenoient les pierres, les métaux & les marcacites.

Les pierres ſont des corps durs qui ne s'étendent point ſous le marteau, qui ne ſe diſſoudent point dans l'eau, & qui ne peuvent point ſe fondre au feu par eux-mêmes, il eſt aſſez difficile d'en découvrir la nature : car comme il eſt impoſſible ou du moins très-difficile de les analiſer, on n'en peut preſque point découvrir les principes, la raiſon cependant nous fait voir qu'il ſont très-differens, les criſtaux & le diamant ſont apparemment compoſés de principes très-éloignés des pierres de couleur, & ces

Les pierres.

dernieres des pierres ordinaires, en effet il ſemble que le diamant, le criſtal & toutes les pierres tranſparantes ont été formées de quelque matiere liquide, tant parce que la tranſparence vient ordinairement dans les corps liquides, ou qui l'ont été auparavant d'être ſolides ; ſecondement, parce que ces ſortes de corps prennent des figures regulieres, comme il arrive aux corps liquides qui ſe trouvent preſſez de certains côtés ; enfin, parce qu'on voit très-ſouvent des défauts dans la tranſparence qui ne viennent que de corps étrangers qui ſe ſont mêlés pendant le tems de la liquidité, & parce que le diamant même ne laiſſe pas de faire appercevoir des feüilles differentes.

C'eſt peut-être par cette raiſon que les pierres colorées ne viennent pas loin des mines des métaux; qu'on trouve avec l'argent & le cuivre, les émeraudes, &c. même il arrive aſſez ſouvent que les diamans & les rubis prennent des couleurs étrangeres, c'eſt-à-dire, qu'on ne leur voit pas d'ordinaire ; cependant l'on ne peut pas dire avec quelque vrai-ſemblance que les criſtaux de roche ne ſont qu'une eau condenſée & glacée par des ſels nitreux, puiſque ces ſortes de criſ-

taux ſont beaucoup plus peſans que l'eau, & qu'ils viennent en des lieux très-chauds, & les pierres colorées ſont encore, pour l'ordinaire, plus peſantes que celles qui ne le ſont pas peut-être à cauſe des parties du mineral qui y ſont mêlées.

L'on ne peut pas douter qu'on ne puiſſe tirer & qu'on ne tire en effet beaucoup de bons medicamens des pierres: la chaux calcinée nous donne des remedes très-puiſſans, la pierre de l'azul eſt un excellent alkali, puiſqu'elle fermente avec l'eſprit de nitre & de vitriol; c'eſt peut-être pourquoi toute l'antiquité la recommande contre les maladies hypocondriaques, &c. Mais il faut avoüer qu'on a ſouvent attribué beaucoup d'effets ridicules à certaines pierres qui ne ſont fondés que ſur la crédulité ou la mauvaiſe foy de ceux qui les débitent; ainſi il n'y a perſonne inſtruit dans la Phiſique qui croye que la pierre d'aigle produit ou empêche l'avortement ſuivant qu'elle eſt penduë au col ou à la cuiſſe, que la pierre nephretique détruit la gravelle, &c. Si ces ſortes de vertus étoient bien certaines, elles ſeroient ſans comparaiſon plus admirables que celles de la pierre d'aimant.

Métal. Métal eſt une eſpece de mineral, qui peut être fondu au feu ſans changer de nature, puiſqu'il retourne auſſi-tôt à ſon premier état, & qu'il s'étend aiſément lorſqu'on le frappe avec un marteau, ce qui le diſtingue des autres mineraux, comme ſont l'antimoine, l'arſenic, &c. qui ne ſçauroient ſouffrir la fonte au feu ſans s'alterer, & qui ne ſçauroient s'étendre ſous le marteau, on en compte ſept; ſçavoir, l'or, l'argent, le cuivre, l'étain, le fer, le plomb & le mercure. Mais ce dernier eſt une liqueur qui ne ſouffre ni le feu, ni le marteau, & qui ne peut paſſer pour métal, ni pour mineral, ſinon quand il eſt réduit en cinabre naturel ou artificiel, ou quand il eſt fixé par quelques acides; & dans ces états, il ne peut être appellé que mineral.

Les marcaſites & les terres minerales ſont des compoſés qui participent du métal dont ils ſont impregnés & des pierres ou des terres qui y ſont mêlées, d'ordinaire leurs pores ſont plus ouverts & moins ſerrés que dans les métaux.

L'on ne doit pas toujours conclure des vertus fort differentes dans les métaux, de ce que quelques-uns fermentent plus

plus ou moins avec quelques acides : car ſouvent cela ne dépend que du plus ou du moins d'ouverture de leurs pores; ainſi je croi qu'on fait très-mal de conclure que le vif argent retient de l'acide, parce qu'il fermente avec l'eſprit de nitre qui contient de l'alkali, & qu'il ne fermente point avec l'eſprit de ſouphre ou de vitriol ; l'on feroit mieux, ce me ſemble, de conclure que l'eſprit de nitre & de ſouphre ſont deux acides differens, & ſi l'on voit que la veine de plomb qui ne fermente point avec l'eſprit de vitriol, fermente avec l'eſprit de nitre, & qu'au contraire l'eſprit de nitre ne faſſe aucune impreſſion ſur le plomb, & que l'eſprit de vitriol y en faſſe, cela marque ſeulement que les parties ſont plus ou moins expliquées dans la mine que dans le métal, ou par le mêlange des parties étrangeres, ou par une diſpoſition particuliere, ſans qu'il ſoit beſoin de faire l'un acide & l'autre alkali.

Les vegetaux qu'on appelle communément plantes, ſont des ſubſtances qui s'élevent de la ſurface de la terre où elles ſont attachées, qui croiſſent par une diſtribution de ſuc au-dedans de leurs fibres. Theophraſte, & preſque tous

les Medecins après lui en comptent quatre classes ; sçavoir l'herbe, qui dès sa racine produit des feüilles, comme l'oseille. La seconde classe, selon *Jules Scaliger*, produit d'abord un tronc & ensuite des feüilles, comme le clou. La troisiéme, qu'on peut nommer arbrisseau, produit dès la racine des branches très-dures, comme le buisson ; & la quatriéme, qu'on appelle arbre, produit dès la racine un tronc de bois, & ensuite des banches, comme le chêne ; mais dans ces quatre classes, l'on ne parle point des champignons & des plantes bulbeuses. Ainsi l'on pourroit bien ajoûter une cinquiéme classe.

Quoique les arbres & les herbes ayent des parties differentes très-connuës de tout le monde, nous ne pouvons pas nous empêcher d'en donner une legere teinture à cause des usages differens qu'elles ont.

Parties des plantes.

L'on compte dans les plantes, la racine, le tronc ou la tige ; les rameaux, qui s'appellent, lorsqu'ils viennent après qu'on les a coupez, des rejettons, & auparavant qu'ils soient ouverts, œil ou *gemma* ; outre ces sortes de parties, l'on compte les feüilles, les fleurs, les fruits & les semences, l'on doit même ajoû-

ter à toutes ces parties les écorces & les bois, & même les gommes, les resines, les sucs, les larmes, les fongus, les guy, les filamens capilaires & mousse.

Il faut encore remarquer qu'on peut se servir des fleurs, ou dépoüillées de leur calice, ou sans qu'elles en soient dépoüillées ; l'on peut dire la même chose de leur pistile, pedicule, &c. Mais comme la distinction de ces differentes parties ne peut en rien nous servir pour la connoissance des vertus, nous ne nous étendrons point dans la description de ces parties, ni dans celle des organes qui les composent & qui peuvent servir à les nourrir, &c. L'on peut lire les livres de Messieurs Malpighi, Tournefort, &c qui ont traité ces matieres d'une maniere fort sçavante.

Toutes les parties des plantes n'ont point des principes ni des vertus semblables ; l'on observe qu'en distilant par la cornuë des racines, des tiges, ou des troncs, l'on ne tire presque jamais de sel volatil concret, mais beaucoup d'acide, l'on en peut cependant tirer quelques huiles volatiles, mais en petite quantité, en comparaison de celle qu'on tire des écorces, les feüilles don-

nent des ſels volatils & des huiles aromatiques, & beaucoup moins d'acide que les troncs & racines ; l'on tire plus aiſément de leur ſuc, ou de leur partie moileuſe les ſels volatils, que de leurs parties ligneuſes, qui ſont des ſuites du pedicule, parce qu'aparemment les principes y ont été plus développés par la fermentation & n'y ſont pas ſi embarraſſés par l'acide.

Les ſemences abondent d'ordinaire en huiles & en ſels urineux & volatils qui viennent quelquefois avant & quelquefois après les eſprits acides.

Les fruits aqueux ne donnent quaſi que de l'acide & preſque point de liqueurs chargées de ſes volatiles ou alkalis, les fleurs abondent aſſez ordinairement en huiles volatiles & odorantes, en ſels volatils, & ne laiſſent pas de contenir quelques parties d'acides.

Les reſines contiennent des huiles & des acides, puiſque Monſieur Grew les a fort bien imité en verſant de l'huile de vitriol ſur de l'huile d'anis goutte à goutte, apparemment les gommes ſont produites par des ſucs huileux coagulés, par un ſel ou une terre alkali ; car il n'y a guere que les alkalis

qui rendent les huiles ſolubles dans l'eau.

Quelques Naturaliſtes prétendent qu'il y a quelques plantes qui tiennent de la nature des animaux, fondés ſur l'exemple de la ſenſitive, qui ſans doute ne prouve rien, & ſur l'hiſtoire de la plante Bara, dont parle Joſeph, dont la deſcription paroît fabuleuſe.

Les animaux ſont des ſubſtances qui ont du mouvement à l'occaſion des objets exterieurs, ou à l'occaſion d'un principe penſant qui eſt en eux; ils different particulierement des plantes, parce qu'ils ne ſont pas attachés immobilement en un endroit de la terre, ou tout au moins ils ont quelques-unes de leurs parties libres, & qu'ils agitent à leur gré, ou ſuivant leurs beſoins. On les diviſe en raiſonnables & irraiſonnables: ces derniers ſont diviſés en reptiles, aquatiques, quadrupedes & volatils. Animaux.

Les parties des animaux dont on ſe ſert ordinairement, ſont les os, la chair, les graiſſes, les moüelles & les principaux viſceres, à cela on doit ajoûter les differens excremens, entre leſquels on compte le poil, les cheveux, les

cornes, les ongles & l'usnée; l'on se sert aussi de quelques liqueurs alimentaires, comme de la bile, du sang, du lait, &c. Il seroit inutile de donner des exemples de ces sortes d'usages, tout le monde sçait qu'on recommande le poulmon de renard pour la pthisie, l'intestin de loup contre la colique, le crane humain contre l'épilesie, le sang de bouc contre la gravelle, les dents de sanglier & le membre de cerf contre la pleuresie, &c.

Comme les differentes parties des animaux ont differens goûts, & même qu'elles ne se digerent pas les unes comme les autres, nous devons conclure qu'il y a beaucoup de difference entre les principes qui les composent; car quoiqu'elles soient pour l'ordinaire remplies de sels volatils, de beaucoup d'huile & de très-peu de sels fixes ou acides, cependant il y a du plus & du moins, il peut même se faire que les sels volatils ou les souphres soient plus ou moins actifs & développés, ce qui doit faire des effets très-differens, outre que le phlegme peut plus ou moins écarter ces sortes de principes, & qu'on peut admettre differens degrés de volatilité dans les sels & dans les souphres.

Toutes les diviſions que nous avons apporté des medicamens, ſont plus curieuſes qu'elles ne ſont utiles ; car il faut ſeulement réduire les medicamens ſous certains genres, afin qu'on s'en puiſſe ſervir ; par exemple, il eſt très-utile de ſçavoir les medicamens qui peuvent produire tels ou tels effets, & de les diviſer ſuivant leurs qualités & leurs vertus.

Les ſectateurs de Galien les diviſent par rapport aux premieres qualités, en chauds, froids, ſecs & humides. Ils diſtinguent deux ſortes de ces qualités, les unes en acte, & les autres en puiſſance ; ainſi le feu eſt actuellement chaud, mais le poivre ne l'eſt qu'en puiſſance. Ils font remarquer quatre differens degrez dans chacune des premieres qualités. Opinion de Galien.

Le premier eſt quand elles agiſſent obſcurement ; ainſi, ſelon eux, les fleurs de violettes rafraîchiſſent au premier degré. 1 Degré.

Le ſecond eſt quand les medicamens agiſſent viſiblement : ainſi dans leur opinion la laituë eſt froide au ſecond degré. 2 Degré.

Le troiſiéme degré eſt, quand ils agiſſent avec violence, c'eſt pourquoi ils 3 Degré.

disent que le lis d'étang est froid au troisiéme degré.

✱Degré. Le quatriéme & le dernier, est quand il n'agissent pas seulement avec une violence legere, mais presque toujours avec lésion ; ainsi l'opium est froid, selon eux, au quatriéme degré.

Chacun de ces degrés a trois étages : le commencement, le milieu & la fin.

Ils font convenir chacun des degrés de ces medicamens avec ceux qu'ils remarquent dans notre temperament ; ainsi dans leur systême, un remede froid au premier degré, échauffera un homme froid au second ou au troisiéme degré ; tout cela est fort bien imaginé, & l'on peut dire qu'il ne manque à ces belles idées que l'execution, que personne n'a encore donné.

Pour examiner cette opinion, on doit premierement remarquer que le froid, le chaud, le sec & l'humide peuvent être considerés comme ils sont dans l'objet comme des dispositions mechaniques capables d'exciter dans notre ame les sentimens de chaleur, de froidure, de seicheresse, ou d'humidité ; sans doute comme ils ne peuvent occasionner ces sentimens dans notre ame sans exciter des modifications particulieres

ticulieres dans nos organes & dans nos liqueurs, ils doivent être de quelque grand ſecours dans la medecine ; ainſi il faut prendre certains remedes chauds, il faut que les autres ſoient froids : on n'en peut donner certains qu'en forme ſolide, d'autres doivent être liquides, &c. Mais ce n'eſt pas la queſtion ; car on parle de ceux qui ſont ſeulement doüés de ces qualités en puiſſance, c'eſt-à-dire, de ceux qui quoiqu'ils n'excitent pas les ſentimens dont ils portent les noms dans notre ame ; ne laiſſent pas d'exciter dans nos liqueurs des mouvemens qu'on croit ſemblables à ceux que pourroient exciter ceux qui s'appellent chauds ou froids, &c. Sans doute ce ſyſtême paroît fort embarraſſé ; mais pour ne point faire une queſtion de nom, je dis qu'en ſuivant cette doctrine, l'on peut ſouvent prendre le change, parce que ces ſortes d'expreſſions n'étant pas claires, l'on peut ſouvent ſe tromper ; mais pour mettre cette opinion dans ſon plus beau jour, je veux bien avoüer qu'il ſeroit fort utile de connoître des mixtes qui puſſent communiquer à nos humeurs des diſpoſitions chaudes, froides, ſeiches & humides, c'eſt-à-di-

re, qu'on recevroit beaucoup d'utilité de connoître des medicamens qui puſſent mettre le ſang en mouvement, ou retarder ſon cours, ou rapprocher ſes ſels, ou les écarter; mais je crois qu'on ne peut point les découvrir que par l'experience. Ainſi je ne puis ſçavoir que les violettes, les laituës & même l'opium rafrîchiſſent, ſinon en voyant qu'ils calment les ardeurs des fiévres : & je pourrai bien plus aiſément après cette expérience dire, dans les fiévres, il faut donner tels & tels remedes pour calmer leurs ardeurs, que de dire avec Galien, tels & tels remedes rafraîchiſſent : car enfin je ne ſçai pas ſi c'eſt par la fraîcheur qu'ils ont agi; & comme nous ne connoiſſons point qui ſont les medicamens froids, chauds, ſecs, humides, il eſt impoſſible de ranger les medicamens ſous ces claſſes. C'eſt pourquoi Hipocrate nous avertit dans ſon Livre de l'ancienne medecine, qu'il ne faut pas conſiderer ſeulement le chaud ou le froid dans les maladies. Car comme dit ce grand homme, ce n'eſt ni le froid tout ſeul, ni le chaud tout ſeul qui fait qu'un homme eſt malade; mais il y a dans l'homme de l'amer,

Sentimēt d'Hipocrate.

du ſalé, du doux, de l'aigre, de l'acerbe, du fluide & differentes autres choſes qu'il faut particulierement conſidérer. Ainſi la même choſe qui dans un ſens échauffe, dans un autre rafraîchit.

Il faut donc ranger les medicamens ſous des qualités ſenſibles & perceptibles, qu'on nomme ſecondes qualités. Par exemple, il y en a d'âpres, d'autres ſont doux au toucher; quelques-uns ont des odeurs fortes, d'autres en ont d'agréables, d'autres n'en ont point du tout; quelques-uns ſont amers, d'autres âcres, d'autres acides, &c. **Diviſion des medicamens.**

Nous pourrons encore les diviſer en ceux qui abondent en parties ſpiritueuſes, ſulphurées, ſalines, phlegmatiques, & terreſtres.

Mais les diviſions des medicamens qu'on doit particulierement conſiderer ſont celles qui nous font ranger les medicamens ſous leurs troiſiémes facultés, c'eſt-à-dire ſous leurs qualités ſpecifiques; & même nous ne conſiderons les ſecondes qualités qu'en ce qu'elles nous ſervent & à découvrir & à expliquer les troiſiémes, que les Anciens nommoient occultes, parce qu'ils les croyoient inexplicables, & qu'on ne

les pouvoit découvrir, que par experience ou plûtôt par hazard. Et qui auroit pû, dit Galien, sans le hazard ou l'experience, découvrir que le jaspe arrête le sang, que la cendre d'écrevisse guérit la rage, &c. Nous tâcherons cependant de faire voir que si cela se trouve en quelques medicamens, cela n'est pas universellement vrai, & que cela ne doit point faire négliger les raisons phisiques aux Medecins, parce que cela leur donne beaucoup de lumieres pour appliquer differemment les medicamens qu'ils connoissent.

CHAPITRE II.

Du choix des medicamens, & comment on peut connoître leurs vertus.

Ce qu'on doit considerer dans les medicamens.

L'On considere dans les medicamens le choix qu'on en doit faire, leurs préparations differentes & la maniere de les mêler les uns avec les autres.

Leur election.

Le choix qu'on fait d'un medicament dépend du tems auquel on le ramasse,

du païs dans lequel il vient & des qualités ſenſibles qu'il peut avoir.

L'on doit cueillir les medicamens dans le tems que leur vertu eſt plus forte ; mais il eſt aſſez difficile de déterminer le tems, car les racines ſemblent bonnes en tout tems, quoique Dioſcoride recommande l'Automne, la tige doit être ſerrée quand elle eſt parfaite auparavant que la plante ait produit ſes graines, les feüilles doivent être ramaſſées un peu auparavant qu'elles tombent, parce que leur ſuc a commencé de ſubir une eſpece de fermentation, les ſemences doivent être ſeiches, les fleurs dans leur vigueur, les fruits meurs ; les ſucs doivent être tirés dans le tems que la tige & les feüilles pouſſent, les reſines, les ſucs, &c. au Printems. L'on doit encore conſiderer le tems dans lequel on a cueilli un medicament, parce qu'il y en a quelques-uns que le tems altere & corromp. En general les fleurs & les feüilles ne peuvent point durer plus d'une année, quand même elles ſeroient déſeichées ; au contraire les racines, les bois & les écorces durent pour l'ordinaire pluſieurs années ſans ſe corrompre, à cauſe de leur ſubſtance dure & compacte, s'il arrivoit cependant que

les racines eussent des parties fort écartées & dissoutes dans beaucoup d'humidité, comme il arrive à celles de satirion, de cabaret, &c. elle ne passeroient pas l'année dans leur bonté, & il peut aussi arriver que les feüilles soient d'une nature assez compacte pour resister plusieurs années, comme sont celles de savinier, de ciprès, &c.

L'on ne sera point étonné de ce qu'on doit avoir égard au lieu d'où l'on tire les medicamens, si l'on fait reflexion qu'il y a des plantes qui sont veneneuses en certains païs & très-salutaires en d'autres; l'on dit que l'abricot, par exemple, est un poison dans la Perse, & même il n'est pas sain dans le Piémont. Tout le monde sçait que les plantes qui viennent dans les cloaques ou dans des lieux marécageux, ou qui ne sont pas exposées à un air libre, ne sont pas si salutaires que les autres; il seroit fort long & fort inutile d'expliquer & de dénombrer les differens païs où les medicamens ont plus ou moins de vertus. Pour ceux qui sont étrangers, l'on doit en partie s'en rapporter aux droguistes fidelles. Les qualités apparentes, qui sont la couleur, le goût, l'odeur, la pesanteur, la dureté, & même le son, peuvent nous

ſervir à faire un choix des medicamens ; mais comme il eſt impoſſible de donner là-deſſus des regles generales, il faut s'en rapporter à ceux qui ont écrit de cette matiere.

Il y a un autre choix qu'on peut faire entre pluſieurs medicamens pour découvrir leur vertu, en ſuppoſant, par exemple, un homme qui ne la connoît point & qui la veut découvrir par lui-même.

Pour cela il faut examiner tout ce qui nous peut conduire dans cette découverte.

Comment on peut connoître la vertu des medicamens.

La vertu des medicamens ne ſe peut connoître que par *la raiſon*, *l'experience*, & par un mêlange de la raiſon & de l'experience.

La raiſon n'eſt qu'un foible moyen, ſi elle n'eſt appuyée ſur l'experience. On peut même dire qu'on ne peut découvrir la vertu d'aucun medicament par elle ſeule : notre eſprit eſt trop borné pour connoître les choſes par leurs cauſes : mais nous jugeons quoique foiblement, des cauſes par leurs effets.

Il n'y a donc que l'experience, ou le mêlange de la raiſon avec l'experience, qui nous puiſſe faire découvrir les effets des medicamens. C'eſt par l'expe-

rience qu'on a découvert presque tous les purgatifs, les febrifuges, les narcotiques, & presque tous ceux qui ont eu quelque faculté specifique, & lorsqu'on a tenté d'en d'écouvrir quelques-uns par la raison, l'on s'est vû très-souvent frustré des effets qu'on en attendoit.

Quand on raisonne sur les experiences, on peut se tromper; car quoiqu'on puisse dire qu'un tel remede a quelques parties semblables à quelques autres d'un remede different, on ne peut pas dire qu'ils ayent un même effet, puisque le plus souvent ce n'est pas par les parties communes à l'un & à l'autre qu'ils agissent. Quelquefois même il n'y a aucune de leurs parties qui separément prise, ayent quelque vertu approchante de celle qu'on trouve dans le composé.

Mais comme un Medecin ne doit pas toujours attendre que l'experience l'enseigne, il doit quelquefois y mêler sa raison: Par exemple, j'ai reconnu que tous les medicamens amers étoient propres pour tuer les vers, tous ces remedes me manquent, & j'en ai un qui est amer: je dois probablement croire qu'il aura le même effet; ainsi je m'en servirai faute d'autres, particulierement

ſi je connois d'ailleurs que ce medicament ne peut cauſer aucun déſordre.

On peut diſtinguer trois ſortes d'experiences où la raiſon eſt mêlée ; ſçavoir, l'analyſe, les experiences qu'on peut faire en mêlant les remedes avec les liqueurs de notre corps ; & enfin les qualités que nos peres ont appellées ſecondes, comme ſont celles qu'on apperçoit par le goût, l'odorat, &c.

L'analyſe découvre les principes dont un mixte eſt compoſé : or on ſçait par raiſon & par experience que les parties ſubtiles peuvent mettre le ſang & les humeurs en mouvement, que les groſſieres empêchent leurs cours & leur rapidité, que les ſels lixivieux empêchent le ſang de ſe cailler, que les ſels acides & eſſentiels peuvent fixer le ſang, que les ſouphres peuvent adoucir les parties âcres ; ainſi connoiſſant par la diſſection des corps, qu'une telle plante eſt compoſée de telles & telles particules, on peut conclure quoique d'une maniere aſſez incertaine, qu'elle a telle ou telle vertu.

Objection.

On objecte premierement que le feu ruine la plûpart des principes qui compoſent un mixte ; que les ſels eſſentiels ſe peuvent tourner en lixivieux par la

violence du feu, que ces derniers ne ſont que les ouvrages de ce grand diſſolvant; car il faut faire calciner le tartre à un feu très-violent pour en tirer ſon ſel fixe alkali; & le nitre, que l'on ſçait contenir de l'acide, ſe change cependant en ſel fixe alkali, ſi on le tient long-tems au feu, en y jettant de la poudre de charbon.

Réponſe. Je répons qu'à la verité il eſt difficile de prouver que les ſels fixes alkalis ne ſont point les ouvrages du feu, parce que nous n'en avons point de naturels excepté le *natrum*, & que les artificiels ſont faits avec un feu violent: cependant l'on peut croire que le ſel marin, le nitre, &c. ont véritablement des ſels alkalis mêlés aux ſels acides, puiſqu'en jettant de l'eſprit de ſel ſur le ſel de tartre, il ſe fait un véritable ſel marin, ainſi l'on peut dire que les alkalis ne ſont qu'un dévelopement des parties des mixtes, puiſqu'il y a des plantes comme les racines de *Kieri*, qui étant miſes au feu de reverbere pendant cinq ou ſix heures, donnent un ſel auſſi ſalin que le premier. On peut encore dire que ſoit que les ſels alkalis ſoient les ouvrages du feu ou de la nature, puiſqu'ils nous ſont donnés par l'ana-

lyse, elle nous donne beaucoup de remedes, non-seulement en les faisant, comme on prétend, des sels alkalis, mais aussi en les développant comme elle fait aux sels acides : car ces derniers ne peuvent point être les ouvrages du feu.

Mais si l'on peut douter que les sels fixes alkalis existent dans les plantes dont on les tire, l'on ne peut pas dire la même chose des autres principes. Personne, par exemple, ne peut nier qu'il n'y ait des sels essentiels dans les plantes, puisqu'en laissant reposer leur suc en un lieu frais, l'on voit un sel qu'on nomme essentiel qui s'arrête aux bords du vaisseau en petits cristaux. L'on ne peut pas nier que les amandes, les noix, &c. ne contiennent de l'huile : & l'on ne croira jamais qu'elle soit une production du feu, puisqu'on la peut tirer sans feu.

Ceux qui ne croyent pas qu'on puisse tirer quelque fruit de l'analyse, font observer qu'en tirant les principes du *quinquina*, de l'*opium*, du *sené* &c. aucun d'eux n'a les proprietés qu'on remarquoit dans le composé ; ainsi aucun de ceux du *quinquina* n'est febrifuge, il n'y en a aucun dans l'*opium* qui soit somnifere, & nous ne rencontrons en Objection.

aucun de ceux qu'on tire du ſené la vertu purgative qui eſt dans cette plante.

Réponſe. J'avouë qu'il y a quelques remedes dont la vertu dépend du mélange des principes ; mais il y en a auſſi d'autres où elle peut conſiſter dans un ſeul. C'eſt pourquoi en voyant les ſouphres qu'on tire des plantes odoriferentes, & les ſels volatils de certaines parties du corps de quelques animaux ; je conclurai qu'elles pouſſent par l'inſenſible tranſpiration, & dans ceux dont la vertu principale dépend du mêlange des principes, la raiſon doit venir au ſecours de nos ſens, c'eſt pourquoi en raiſonnant ſur l'*opium*, je dirai qu'il eſt compoſé d'une partie reſineuſe & ſpiritueuſe, & d'une autre terreſtre & gommeuſe : que la premiere faiſant monter la ſeconde, cette derniere lie & arrête les eſprits, en interrompt le mouvement, & peut-être bouche quelques filets de nerf du cerveau. Or ſi l'on donne ſeulement la partie gommeuſe, elle ne montera pas ; ſi l'on donne la ſpiritueuſe, elle n'arrêtera point les eſprits : par conſéquent les parties ne peuvent point avoir la vertu du compoſé. A la verité, la raiſon ne nous fait pas voir avec la même facilité comment les purgatifs & les

febrifuges agiſſent ; mais quoiqu'il y ait quelques défauts dans la recherche qu'on fait par l'analyſe, elle ne laiſſe pas d'être fort utile.

Objection.

Troiſiémement ils diſent, qu'afin qu'on pût retirer quelque utilité de la diſſolution des corps, il faudroit que le vaiſſeau ne mêlât aucune de ſes parties à celles du medicament, ce qui eſt impoſſible.

Réponſe.

On répond que le peu de parties qui ſe détachent d'un pot de grez ou de verre, &c. ne peut point alterer la vertu du medicament. Il eſt vrai que quand le vaiſſeau eſt de cuivre, & que ce qu'il contient eſt acide, il ſe peut faire ſur un petit feu un verdet capable de nuire ; mais on doit prendre ſes précautions.



CHAPITRE III.

Examen des autres moyens de découvrir la vertu des medicamens.

NOus avons parlé de l'analyſe ; qui eſt la premiere façon où l'on mêle agréablement la raiſon & l'experience. Mais comme cette analyſe laiſſe beaucoup de principes cachés & qu'on ne peut découvrir, ni par leur concretion, ni par le goût, ni par l'odeur ; l'on a inventé differens moyens de les rendre plus ſenſibles & plus apparens, & dont Meſſieurs de l'Academie Royale des Sciences ont coûtume de ſe ſervir.

Le premier eſt que les acides font rougir la ſolution de tourneſol, cette obſervation s'eſt toujours trouvée conſtante & invariable, & ſi quelque liqueur la rougit d'une maniere legere dans le tems que la ſaveur n'étoit pas apparente, l'on a remarqué dans la ſuite, qu'à meſure que la ſaveur ſe manifeſtoit, elle rougiſſoit plus fortement.

Le deuxiéme moyen, eſt que les ſels volatils blanchiſſent la ſolution de ſublimé corroſif, & que les ſels alkalis fixes la rendent tirant ſur le jaune ou ſur le rouge, en détruiſant une partie des aigres qui avoient diſſous le mercure, & produiſant par conſéquent des précipités differens ſuivant les matieres differentes qu'on a employées pour amortir les acides du ſublimé. Dans les uns & dans les autres, on obſerve des degrés differens de précipitation, & même quelquefois de coagulation, ſuivant la force des ſels alkalis fixes ou volatils.

Le troiſiéme, eſt que les ſels ſalins, c'eſt-à-dire, qui approchent en nature du ſel marin, blanchiſſent la ſolution du ſucre de ſaturne. Il y a pluſieurs eaux diſtilées ou inſipides qui ne blanchiſſent point la ſolution du ſucre de ſaturne, quoiqu'elles ſoient auſſi capables d'affoiblir la force du vinaigre que l'eau commune, & ſi cette derniere la blanchit, c'eſt apparemment parce qu'elle contient un peu de ſel marin, c'eſt pour cette même raiſon que l'eau des puits la blanchit davantage que l'eau de la Seine.

Le quatriéme, eſt que les ſels mixtes

donnent une couleur rougeâtre à la solution du vitriol d'Allemagne.

Il nous faut présentement parler des expériences qu'on peut faire en mêlant les remedes ou leurs principes, au sang, à la lymphe, au fiel & au lait de quelques animaux.

Regles generales.

On peut tirer quelques conclusions generales, comme par exemple, que tous les sels alkalis fixes tiennent toutes les liqueurs de notre corps en dissolution & en mouvement, & que tous les sels acides les fixent & en empêchent la mobilité, parce que comme presque toutes nos humeurs contiennent beauconp de souphre, les sels alkalis les tiennent écartés & liquides en divisant leurs parties, peut-être par les particules du feu qui leur restent; au contraire les acides amortissant leur mouvement dans les molecules embarrassantes des souphres, les lient & les approchent les uns des autres: ce qui empêche le mouvement de la liqueur.

Action des medicamens sur les humeurs.

Les sels volatils & les parties spiritueuses des mixtes, donnent du mouvement aux liqueurs, tant par la facilité qu'ils ont de se mouvoir, que par les fermentations qu'ils causent dans les parties grossieres de ces sucs; les souphres

phres grossiers embarrassent les humeurs de notre corps, mais les subtils donnent du mouvement, parce qu'ils sont aisément agités par les parties spiritueuses.

On pourra m'objecter premiérement, qu'en faisant le mêlange de quelques liqueurs qu'on a tirées de notre corps avec quelques remedes, elles n'auront plus le même arrangement qu'elles avoient pendant qu'elles y étoient. Ainsi l'esprit de vin qui étant un souphre subtil, ne peut que donner du mouvement au sang & à nos humeurs pendant la vie, étant mêlé au sang, à la lymphe & à la bile après la mort, les coagule : par conséquent l'esprit de vin & quelques autres medicamens, font des esprits differens, & même contraires sur les mêmes liqueurs, puisqu'ils leur donnent du mouvement quand elles sont dans notre corps, & qu'ils les fixent quand elles en sont dehors. Objection.

J'avoue qu'il y a de la difference entre l'action des medicamens sur les humeurs dans un animal vivant, & dans un qui ne l'est plus, cela n'empêche pourtant pas absolument qu'on ne puisse tirer de grands fruits des expériences qu'on fait sur nos humeurs. Ainsi l'huile Réponse.

du vitriol fixe auſſi-bien le ſang & les liqueurs d'un animal vivant, que d'un mort; & ſi l'eſprit de vin fixe le ſang & la bile, c'eſt parce qu'il leur donne trop de mouvement, qu'il fait diſſiper les parties ſubtiles, & qu'il donne entrée dans ces liqueurs aux acides de l'air.

Il eſt même très-probable que l'eſprit de vin contient de l'acide; & Monſieur Tournefort m'a fait voir qu'il rougiſſoit le papier bleu lorſqu'il ſe ſeichoit; c'eſt-à-dire, dans le tems que ſon huile volatile ſe diſſipoit.

Objection. On peut encore objecter que les mêmes ſucs font des impreſſions tout-à-fait differentes ſur le ſang venal, & ſur le ſang arteriel.

Réponſe. Je répond qu'on ne doit pas faire les expériences ſur les liqueurs de notre corps, pour en conclure que les mêmes remedes feront exactement les mêmes effets, parce qu'ils ſont alterés dans la bouche & dans l'eſtomac. Au reſte, comme le chile ſe mêle premiérement au ſang venal, on ne doit guére ſe mettre en peine de faire des mêlanges ſur l'arteriel.

Après avoir répondu aux raiſons qu'on pourroit apporter contre les expérien-

ces qu'on peut faire ſur les liqueurs des animaux, il eſt bien raiſonnable d'en montrer quelque eſſai. Nous avons d'abord dit ce que les principes des mixtes peuvent faire quand ils ſont mêlés au ſang, à la bile, à la limphe, &c. Préſentement il faut parler des mixtes.

Ceux qui abondent en parties volatiles comme la ſauge, la menthe, la meliſſe, la beugle, &c. donnent des ſucs, qui étant mêlés au ſang, ne l'alterent en aucune façon; mais qui au contraire l'entretiennent dans la liquidité: ſi on mêle les mêmes ſucs au lait, ils font à peu près les mêmes effets.

Tiré du projet de l'Hiſtoires des plantes de Monſieur Dodart.

Les plantes qui abondent en ſels acides & eſſentiels, comme l'oſeille, l'*alleluia*, le ſuc de citron, fixent le ſang & le lait, en ſéparant leur partie ſereuſe de la fibruſe, ils fixent la bile & la lymphe.

Les plantes qui ont des ſels fixes & acides embarraſſés dans des ſouphres groſſiers, comme l'aconit, le nappellus & les renoncules, fourniſſent des ſucs qui font perdre au ſang ſa conſiſtance & ſa couleur, & qui lui en donnent d'étrangeres.

Les compoſés qui contiennent des acides embarraſſés dans des ſels alkalis,

ne causent aucune fixation dans le sang ; ni dans le lait, ni dans la bile : ainsi le nitre & le sel marin ne servent qu'à entretenir leur liquidité, & à empêcher la séparation de leurs principes : car toutes ces liqueurs sont composées de phlegmes & d'huiles, qui ne se mêlent que par le moyen des sels ; ainsi l'eau ne peut se mêler à l'huile, si on n'y fond un peu de sel. On ne doit donc point s'étonner si ces sels conservent ces liqueurs, en empêchant la désunion de leurs parties. On me niera peut-être que le nitre, le sel marin, le sel ammoniac, &c. soient des composés d'acides avec des sels alkalis, parce que ces derniers ne sont que les ouvrages du feu. Mais il me sera aisé de détruire cette objection, en faisant remarquer qu'en mêlant l'esprit de nitre, qui est un acide avec le sel de tartre qui est alkali, on en fait un véritable salpêtre ; l'esprit de sel étant mêlé avec ce même sel alkali, fait un sel marin, &c. Ces sels sont donc véritablement des composés d'acides & d'alkali.

Nous avons dit que les secondes qualités pourroient nous faire découvrir en quelque façon la vertu des medicamens ; la connoissance de leur pesanteur, de leur dureté, de leur molesse, ou de leur

legereté, ne nous sert cependant pas de beaucoup. Quoiqu'on puisse dire que le mercure est pesant & fluide, qu'il peut servir dans le *miserere* : mais ces exemples sont rares.

Les qualités qui nous servent beaucoup dans cette recherche, sont le goût & l'odeur.

Qualités qui servent à découvrir les vertus.

Les saveurs differentes, soit ameres soit acides salées, âcres, urineuses, sulphureuses, onctueuses, &c. peuvent beaucoup servir pour réduire les medicamens sous certains genres. La raison me fait d'abord voir que les insipides & les onctueux ne peuvent que temperer & adoucir l'acrimonie & le grand mouvement de quelqu'une de nos humeurs. Ainsi l'huile sera très-propre en toutes les dispositions où il faudra adoucir, les semences froides par tout où il faudra adoucir & incrasser, &c. Toutes les autres saveurs sont produites par des sels : l'acide retient des proprietés du sel essentiel, l'âcre du sel alkali, l'amere retient un peu davantage de ce dernier, le salé participe de l'un & de l'autre, &c. Delà on peut raisonnablement déduire plusieurs proprietés.

Saveur des medicamēs.

L'odeur nous fournit aussi beaucoup de moyens pour découvrir les vertus des

L'odeur à quoi elle sert.

plantes, car elle nous fait diſtinguer s'il y a beaucoup de ſouphres dans un mixte, s'ils ſont volatils ou terreſtres, &c. C'eſt pourquoi on peut juger que tous les odoriferens ſont excellens pour le cerveau & pour les nerfs, parce qu'ils contiennent des ſouphres volatils capables d'arrêter les ſels volatils qui pourroient détruire la tiſſure de ces parties.

La ſuperficie des plantes ne nous peut ſervir à rien, puiſque celles dont la couleur eſt ſemblable, n'ont pas cependant les mêmes proprietés. On ne peut auſſi rien dire de la couleur de leur ſuc, la ſcamonée & le pavot ont toutes deux un ſuc blanc ; le premier eſt cependant purgatif, le ſecond empêche l'effet des purgatifs.

Ceux qui entendent un peu la phyſique, verront d'abord qu'on ne peut rien juger de la vertu des plantes en les regardant ſimplement ; & quand on objecte que l'*épatique*, la *pulmonaire* & l'*alleluia*, ſont propres aux parties qu'elles repréſentent, on n'a qu'à répondre qu'il y a beaucoup de plantes qui ne repréſentent point ces parties, & qui y ſont encore plus propres.

CHAPITRE IV.

De l'analyse.

LOrsqu'on veut analyser une plante ; c'est-à-dire, lorsqu'on en veut séparer les principes qui la composent, il la faut mettre dans une cornuë de terre ou de verre, à laquelle on adapte un recipient ; l'on donne d'abord un feu si leger que la cornuë ne semble pas s'échauffer ; l'on continuë le même feu jusqu'à ce qu'il ne sorte plus rien, & l'on met cette liqueur à part, l'on augmente ensuite le degré du feu, & à chaque augmentation du feu, l'on ôte du recipient la matiere qui a été distilée, & cela pendant plusieurs jours, quand le feu a été poussé à la derniere violence & qu'il ne passe plus rien de la cornuë dans le recipient, l'on tire le charbon de la cornuë, l'on le réduit par la calcination en cendres, & l'on en tire par la lexive & la filtration un sel.

On tire d'ordinaire cinq principes de tous les corps dont il y en a quelques-uns actifs & d'autres passifs. Principes des corps.

Actifs. Les actifs sont trois, le mercure ou l'esprit, le souphre ou l'huile, & le sel.

Passifs. Les passifs sont deux, la terre morte & le phlegme : l'esprit monte le premier dans la distilation s'il est extrêmement volatil ; mais s'il est fixe, il suit le phlegme. A proprement parler les esprits volatils sont des dissolutions de sels volatils dans un peu de phlegme, & les esprits acides des dissolutions de sels acides dans cette même liqueur : les esprits ardens sont des mêlanges de souphres & d'acides très-volatils, dans un peu de phlegme.

Souphres: Les souphres volatils s'élevent après les esprits, & les souphres grossiers après les sels volatils. On appelle souphre toutes les parties embarrassantes & rameuses d'un mixte, lors principalement qu'elles peuvent s'enflammer au feu, ils sont fixés & approchés par les acides, & écartés & dissous par les sels lixivieux.

Outre les souphres grossiers & volatils, il y en a qui sont tellement mêlés avec des sels & du phlegme qu'ils se mêlent intimement avec les liqueurs aqueuses ; l'on les appelle esprits ardens, ils sont produits des souphres grossiers exaltés par la fermentation que les

les ſucs des plantes ont ſouffert.

Tous les ſouphres groſſiers & volatils ſe réduiſent par l'analiſe en terre legere, phlegme, & ſel ; de ſorte qu'il n'y a que le different arrangement de ces principes qui en faſſe la diverſité, ſi même l'on diſtile pluſieurs fois de l'eau commune ſur des huiles fœtides, elle ſe charge d'un ſel alkali volatil, puiſqu'elle blanchit la ſolution de ſublimé corroſif, & l'huile perd beaucoup de ſa mauvaiſe odeur & quelque choſe de ſon poids.

Il y a beaucoup d'apparence que les huiles aromatiques, ou qu'on tire par expreſſion retiennent beaucoup des ſels acides, puiſque ſi on les laiſſe en digeſtion avec des ſels volatils, & qu'on ſublime enſuite les ſels volatils, ils ſont dépoüillés de leur mauvaiſe odeur : même ils ne ſe fondent pas ſi aiſément à l'air à peu près de la même maniere qu'il arriveroit ſi on y avoit mêlé un eſprit acide.

On diſtingue trois ſortes de ſels, d'eſſentiels, de lixivieux & de volatils. Sels.

Les eſſentiels ſe tirent du ſuc de la plante qu'on exprime, qu'on purifie & qu'on laiſſe repoſer à la cave pour le criſtaliſer. Eſſentiels.

Le lixivieux ſe fait en brûlant un mix- Lixivieux.

te & faiſant une lexive de ſa cendre, en la filtrant, l'évaporant doucement au feu, &c.

Difference entre les ſalins & les lixivieux.

L'on en obſerve de deux ſortes, les uns ſont ſemblables au ſel tartre en goût, ils ſe fondent à l'air, précipitent en jaune ou rouge la ſolution de ſublimé corroſif, l'on appelle ces premiers ſimplement lixivieux.

Les autres qu'on appelle ſalins laiſſent dans les lexives dont on les tire des mucilages pendant l'évaporation, ils ſe fondent difficilement à l'air, ne précipitent point la ſolution de ſublimé corroſif, & ſont aſſez ſemblables par le goût au ſel marin; il y en a cependant quelques-uns qui ſont un peu acides, comme le ſel d'*aſclepias*.

L'on obſerve aſſez ſouvent que les premiers criſtaux des ſels ſalins retiennent un peu de la nature des alkalis, mais que les derniers ſont tout-à-fait acides & ſe coagulent avec l'huile de tartre.

Au contraire dans les ſels ſimplement lixivieux, l'on obſerve que les premiers criſtaux tiennent moins d'alkali, & ne troublent preſque point la ſolution de ſublimé, mais les derniers le ſont conſiderablement.

Les ſels volatils montent dans les diſtilations, ils s'attachent au cou du vaiſſeau, particulierement s'il eſt long : on en retire en grande quantité de quelques parties des animaux. Volatils.

En general, on peut faire de deux ſortes de ſels volatils, les uns ſont des volatils ſulphureux qui troublent la ſolution de ſublimé, qui fermentent avec les acides, en un mot ce ſont des alkalis dont nous avons parlé juſqu'icy,& qu'on nomme ſeulement ſels volatils.

Il y en a d'autres qu'on peut appeller ſels volatils ſalins, parce qu'ils participent un peu de l'acide, ils ne fermentent point avec les acides, ne ſe fondent pas à l'air, ils n'ont point cette odeur dégoutante qui eſt dans les ſulphureux ; l'on peut mettre ſous ce genre le ſel volatil de ſuccin.

Le phlegme n'a preſque aucune vertu, auſſi le jette-t-on comme inutile, parce que l'eau ſimple fait le même effet ; il ne ſert qu'à diſſoudre quelques-uns des autres principes : cependant quand il eſt chargé de ſels, il rend leur action plus vigoureuſe : ce qui a fait dire que les ſels n'agiſſoient point s'ils n'étoient diſſous : *Salia non agunt niſi diſſoluta*. Les ſels ſont des parties tranchantes, Phlegme

qui ne peuvent agir que par le mouvement que le phlegme leur imprime. Cependant si les sels sont écartés dans un trop grand volume d'eau ou de phlegme, leur action est très- foible, parce que leurs pointes sont trop écartées les unes des autres pour faire un effet bien sensible.

Terre morte. La terre morte n'a aucune action; c'est proprement une matiere poreuse où les autres principes étoient logés.

L'on ne peut tirer aucun de ces principes des métaux, ni même de quelques minéraux, & les sels qu'on dit être de Saturne, de Mars, de perles, de coraux, ne sont que des sels acides étrangers qui ont coagulé quelques parties des matieres dont ils portent les noms, & il est très-facile de réduire ces matieres en leur premier état en enlevant les acides étrangers qui les transformoient.

L'on ne sçauroit même tirer de bien des graines, des sucs, des sels volatils & des esprits ardens si l'on ne les a fait fermenter; c'est ce qui montre que les sels volatils des plantes ne sont pas les ouvrages du feu, puisque quelque feu que vous employez, vous ne sçauriez tirer de leur fruit ni de leur graine de sel

volatil, mais ſeulement après les avoir pilés & fait fermenter, le feu même ne ſçauroit ni volatiliſer ni fixer un ſel eſſentiel, à moins qu'on n'entende par le mot de feu, la fermentation qui a été appellée de pluſieurs *ignis mollis*, & qui eſt la maniere ordinaire dont la nature ſe ſert pour volatiliſer les ſels & les ſouphres de nos humeurs.

A tout cela l'on peut ajoûter qu'il y a quelques plantes qui, ſans l'aide du feu, par la ſeule fermentation, donnent des ſels volatils, tel eſt le paſtel.

On peut encore ſe convaincre que le feu n'eſt point l'ouvrier qui fait les alkalis, par une experience que Monſieur Vieuſſens Docteur en Medecine de la Faculté de Montpellier, a communiqué depuis peu à la Faculté de Paris.

Que le feu ne fait pas toujours des alkalis.

L'on prend environ cinquante livres de ſang humain, qu'on fait ſeicher & calciner dans un fourneau à Potier pendant 24 heures, de ſorte qu'il reſte environ trois onces, ſept dragmes de poudre alkalie qui teint la teinture de mauve & les autres liqueurs ſulphureuſes en vert, fermentent avec les acides, &c. L'on en tire par la lexive une once de ſel fixe fort blanc qui fermente avec tous les acides, précipite le ſublimé cor-

rosif, & teint le sirop violat en vert ; l'Auteur dit qu'il en prit sept gros & quarante-deux grains qu'il mêla avec trois onces de bol très-sec ; de ce mêlange il retira par la cornuë au feu de reverbere une demie-once & dix-huit grains d'un esprit semblable en couleur à l'esprit de souphre & qui paroissoit plus acide que l'esprit de vinaigre à la langue ; cet esprit, dit l'Auteur, fermentoit avec l'huile & le sel fixe de tartre, même avec le sel fixe & volatil, & même avec l'esprit roux qu'on tire du sang, il teint en rouge le sirop violat, le tournesol & la teinture de mauve, d'où l'Auteur conclud que le sel qui est dans le sang est un veritable salé qui participe de l'âcre & de l'acide, l'Auteur ajoûte que de ce qui restoit dans la cornuë, il en tira par la lexive deux dragmes & demie d'un sel fixe grisâtre, tirant sur le blanc, qui ne fermentoit cependant point avec les acides, excepté avec l'huile de vitriole, & qui au reste précipitoit le sublimé corrosif, & changeoit en vert les teintures sulphureuses.

L'on voit par ces expériences que le feu bien loin de convertir toûjours les sels acides ou salins en alkalis, développe souvent les acides des alkalis, il y

auroit même ici quelque doute, si le feu n'auroit point produit les acides, puisqu'on voit qu'il produit des effets semblables aux acides les plus violens ; ainsi en calcinant par differentes sublimations le mercure par lui-même dans un œuf philosophique, ou dans un enfer, il se fait une poudre rouge très-semblable en couleur, en goût, & dans les effets au précipité rouge ordinaire, de sorte que ces longues calcinations ne sont point sans être un peu suspectes d'alteration ; c'est-à-dire, qu'on peut croire que le feu fournit quelques acides à la matiere calcinée ; ainsi M. Vieussens ne me paroît pas avoir tiré de son expérience une preuve démonstrative de l'existence de l'acide dans le sang. Ce qui pourroit encore nuire aux conséquences qu'il tire de son operation, est qu'en une aussi grande quantité de sang que celle qu'il a fait calciner, il est impossible qu'il n'y eût pas beaucoup de sel marin mêlé, que tout le monde a avoüé ne se changer point du tout dans notre corps : or comme ce sel est très-fixe, il pourroit bien être arrivé qu'il seroit resté le dernier, & c'est peut-être de ce sel fixé que M. Vieussens a tiré son acide avec le bol à

peu près de la même maniere qu'on tire de l'esprit de sel du sel commun, en le mêlant avec le bol dans la cornuë.

Enfin l'on pourroit encore dire à M. Vieussens, que dans sac alcination l'acide de l'air se seroit corporifié avec l'alkali âcre du sang pour en faire un salin; parce qu'il a calciné à feu ouvert à peu près de la même maniere que nous voyons que plusieurs plantes qui donnent beaucoup de sels salins par la calcination, n'en donnent presque point lorsqu'on les distile par la cornuë. Cette expérience de Monsieur Vieussens ne laisse pas de montrer que le feu ne produit pas plûtôt des alkalis que des acides; ce qui est très-considerable.

CHAPITRE V.

Des saveurs, & premierement des corps insipides, onctueux, nitreux & amers.

APrès avoir montré comment on peut découvrir la vertu des medicamens par l'analyse, les expériences

qu'on peut faire, & leurs ſecondes qualitès, il faut voir ſi nous pourrons réduire en pratique les idées que nous avons; & je commence par les ſaveurs.

Les ſaveurs ſont ſans doute des ſentimens de notre ame, occaſionnés par des objets qui frappent des fibres de notre langue.

Mais comme ces objets frappent diverſement notre langue, ils occaſionnent des ſentimens très-différens dans notre ame. Et il n'eſt pas facile de ſçavoir la configuration particuliere qui rend chaque objet diſpoſé à frapper la langue d'une maniere particuliere, les ſentimens même de notre ame ſont ſi différens, qu'on eſt obligé de comprendre des ſaveurs très-différentes ſous un même nom; par exemple, la douceur du moût de vin, du lait, du ſucre, du miel, d'une orange, ou d'un autre fruit mûr, d'un vin muſcat, &c. ſont ſans doute très-différentes; comme auſſi l'amertume de la bierre, de la coloquinte, de l'aloë, de l'abſinthe, du noyau d'abricot, &c. Cependant l'on eſt obligé de comprendre toutes ces ſenſations différentes ſous un terme general, afin de ne pas changer les noms

qu'on a donnés aux choſes, & de ne pas cauſer des confuſions & des équivoques continuelles.

D'un autre côté s'il eſt bien difficile de diſtinguer les ſentimens de notre ame les uns des autres, il eſt encore beaucoup plus difficile d'expliquer la configuration ou le mouvement des parties des objets qui cauſent ces ſentimens, l'eſprit de nitre qui eſt un acide très-corroſif, produit après avoir diſſous l'argent, des criſtaux très-amers ; & le même eſprit, après avoir diſſous la chaux du plomb, donne un ſel très-doux, cependant le plomb & l'argent ſont inſipides, & il eſt difficile de dire comment la différence qui ſe trouve entre leurs parties ou leurs principes, peut produire deux effets ſi différens. Si l'on prend les criſtaux d'argent, qu'on y verſe de l'eau ſalée, qu'on appelle ſaumure, qu'on ſeiche le tout & qu'on donne un feu de fuſion quand le mêlange eſt refoidi, il eſt tout-à-fait inſipide, ainſi d'un corps très-ſalé & preſque âcre & d'un très-amer, il ſe fait un corps inſipide ; le nitre, qui eſt preſque ſans ſaveur, donne par la diſtilation un eſprit très-acide, & par la calcination avec la poudre de charbon, un ſa-

lé âcre ſemblable au ſel de tartre, le ſucre & le miel donne par la diſtilation un eſprit très-acide, l'eſprit de nitre digeré & diſtilé avec l'eſprit de vin qui ſont deux corps, l'un très-acide, l'autre très-brûlant, donnent une liqueur douce, vineuſe & aromatique, qu'on appelle eſprit de nitre dulcifié; l'or diſſous dans l'eau regale donne une ſaveur âpre tout-à-fait ſemblable à celle d'une prunelle qui n'eſt pas meure; les yeux d'écrevice font perdre l'acidité du vinaigre, & produiſent un ſalé. Il faut cependant tâcher de pénétrer auſſi avant que nous le pourrons dans la ſtructure interieure des parties des corps ſavoureux, pour voir ſi nous ne la découvrirons point, & pour cela nous devons parler des corps qui ſont ſans goût, de la ſaveur nitreuſe, amere, aromatique, urineuſe, ſalée, âcre, lixiviale, vineuſe, douce, âpre, pontique, ſulphureuſe, huileuſe & fade, comme des principales qui ſe trouvent dans les corps, & des mêlanges qui ſe trouvent entre toutes ces ſaveurs principales.

Inſipides

Un corps eſt inſipide lorſque ſes parties ne ſont pas aſſez déliées pour frapper d'une maniere particuliere les fibres de la langue, ou lorſqu'elles ſont

trop flexibles pour y causer quelque ébranlement : ainsi l'on peut dire que le marbre, les pierres, le verre, & tous les autres corps dont les parties sont si bien jointes les unes avec les autres, qu'elles ne peuvent point être séparées par la salive, ne sçauroient occasionner aucun sentiment de saveur, en touchant la langue ; & l'eau simple dont les parties sont fort mobiles & fort séparées les unes des autres, n'excite aucune sensation, parce qu'elle n'a pas des parties assez roides pour frapper les fibres de la langue de la maniere qu'elles le doivent être pour occasionner quelque saveur. Quand les sels volatils sont fort fins & sans mêlange, ils ne donnent aucune saveur à l'eau, pourvû qu'ils soient en petite quantité ; c'est ce qu'on peut prouver par beaucoup d'eaux distilées, qui sont sans goût & qui ne laissent pas de blanchir la solution de sublimé corrosif : Monsieur du Clos de l'Académie Royale des Sciences, a tiré des fleurs de terre, à une lente distilation, une eau insipide qui blanchissoit la solution du sublimé, & précipitoit l'argent dissous dans l'eau forte ; l'on appelle fleurs de terre, des mucilages verdâtres qui sortent de la

terre entre les herbes dans des lieux incultes après les pluyes des équinoxes.

Quoique les corps onctueux ne semblent pas propres à exciter sur la langue des sensations fort vives, parce que leurs parties roides & tranchantes sont embarrassées dans des parties molles & ployantes, cependant ils ne laissent pas d'occasionner une sensation assez distincte lorsqu'on les tient quelque tems sur la langue, parce que leurs principes se dégagent par le moyen de la chaleur & de la salive, quoique leurs sels soient embarrassez, ils ne laissent pas d'avoir quelque action; cependant comme ils sont d'ordinaire assez fixes, à moins qu'ils ne soient joints à une saveur aromatique ils font peu d'effet, l'on s'en doit servir pour adoucir les douleurs, relâcher les fibres, émousser les parties âcres ou acides, parce que leur principale action dépend de l'huile dans laquelle ils abondent; les amandes douces, les noix & les noisettes, lorsqu'elles sont vieilles, aussi-bien que les huiles qu'on en tire, nous font sentir cette saveur. Onctueux.

La saveur nitreuse est un certain milieu entre l'insipide & une legere amertume qui laisse une sensation de froid Nitreuse.

& de pénétration ſur la langue, il ſemble qu'on remarque particulierement cette ſaveur dans le nitre, la neige, l'eau de puits, & même un peu dans la feüille de chou, quoique d'une maniere aſſez obſcure. Le nitre qui ſemble donner cette ſaveur à tous les corps dans leſquels il eſt répandu, produit en ſe criſtaliſant de longues aiguilles très-fines produites par un mêlange preſque égal de ſels acides & alkalis; ce qui fait croire que les acides étant émouſſés par leurs pointes, produiſent des cylindres aſſez mouſſes qui ne peuvent pas s'enfoncer d'une maniere fort profonde entre les inégalités des fibres de la langue. Les corps dans leſquels on apperçoit cette ſaveur, doivent avoir à peu près les proprietés du nitre & des autres ſels mixtes pénétrans, ils ſemblent cependant tenir davantage de l'acide volatil que de l'alkali fixe, puiſqu'ils pouſſent par les urines, qu'ils aident les digeſtions, éteignent la ſoif, calment les fermentations du ſang, ce qu'ils ne pourroient ſans doute faire ſans rapprocher les parties ſulphureuſes du ſang lorſqu'elles ſont trop exaltées; c'eſt par cette raiſon qu'on s'en peut ſervir avec ſuccès

dans les fiévres continuës & dans les inflammations des parties internes.

Quant aux medicamens qui ont de l'amertume, l'on a fait une infinité de questions inutiles pour découvrir leur nature. Amers.

Je n'examine point s'ils sont chauds ou froids, il suffit de dire que la petite centaurée, la coloquinte, &c. mettent le sang & les esprits en un mouvement extraordinaire : au contraire la chicorée & l'opium semblent en calmer les fermentations & en diminuer les mouvemens.

En considerant l'amertume en Physicien, je dirai que l'objet amer est un composé de parties subtiles, inégales, & extrémement propres à être agitées, qui frappant avec violence les papiles de la langue, causent dans notre ame une sensation triste, par un ébranlement des nerfs. Mais comme cette connoissance ne me développe pas assez sa nature pour en pouvoir déduire les conséquences dont j'ai besoin pour le mettre en pratique, je le considere en Chymiste comme un composé de sels alkalis volatils & d'un peu de souphre. Les sels volatils remuans les sucs de notre corps, ôtent les obstructions qui s'y peu-

vent recontrer, & font tranſpirer par les pores de la peau une bonne partie des fermens qu'ils rencontrent ; s'ils ſont groſſiers ils les ſubtiliſent, ſi ce ſont des acides, ils les détruiſent, tant en faiſant des effets contraires, qu'en les émouſſant par le mouvement qu'ils leur impriment.

Ces principes ne ſe trouvent cependant pas dans tous les corps amers : les criſtaux d'argent n'ont point apparemment de ſels alkalis volatils ; mais l'on peu cependant dire que ces ſortes de principes ſe trouvent aſſez ordinairement dans les corps amers plus ou moins détrempés par le phlegme ; comme on peut voir dans la chicorée, l'opium, l'abſinthe & le houblon ; à la verité les eſprits qu'on en tire retiennent quelquefois l'amertume qui étoit dans le mixte ; il ſemble cependant que dans le miel brûlé l'on ne ſçauroit attribuer l'amertume qu'à la diſſipation des eſprits & ſels volatils, & à la fuſion des ſouphres & des ſels groſſiers.

Les amers tuent les vers, ou par la rapidité de leur mouvement, ce qui fait qu'ils s'enfoncent dans le corps de ces inſectes, ou parce qu'ils ſubtiliſent trop la matiere qui les nourrit, ou parce

ce que par leurs parties ils bouchent les orifices de leurs petites bronches, & qu'ainſi les empêchant de reſpirer, ils les étouffent.

De tout cela on peut fort bien conclure que quelques Auteurs ſe ſont trompés, en diſant que tous amers etoient groſſiers & terreſtres, puiſque nous trouvons dans leur analyſe des parties vola tiles.

On demande ſi tous les amers ſont alkalis. Si les amers ſont alkalis.

Je réponds qu'ils retiennent quelque choſe des alkalis volatils, mais que ces ſels y ſont toujours un peu embarraſſés; c'eſt pourquoi tous les amers ne donnent pas la teinture verte au ſirop violat, ne précipitent pas la ſolution de ſublimé, & ne fermentent pas avec les acides, comme font les alkalis.

Outre leur vertu aperitive, & celle de tuer les vers, ils en ont encore pluſieurs autres, comme d'ouvrir l'orifice des vaiſſeaux, de faire percer les abſcez, de purifier & déterger les ulceres, & enfin, d'emporter les matieres épaiſſes & tenaces. Toutes ces vertus ne peuvent être produites que par des parties extrêmement ſubtiles, agitées, & dont la ſuperficie eſt inégale. Pour faire per-

cer les abſcez, il faut faire aller les eſprits à la partie, & faire fermenter la matiere : tout cela ne peut être produit que par des parties ſubtiles, ou qui retiennent les eſprits dans la partie ; il faut avoir des molecules agitées & inégales pour ouvrir l'orifice des vaiſſeaux, ou faire rarefier les liqueurs qui y ſont contenuës.

Opinion de Galien touchant l'antiquité.

Pour déterger les ulceres, il faut ouvrir les pores & ſubtiliſer les matieres, ce qui ne peut être produit que par des parties extrêmement mobiles. Concluons donc, qu'il ne faut pas toujours ſuivre les Anciens, & diſons de Galien, ce qu'il diſoit des Anciens de ſon tems, *qu'il ne faut pas tant s'attacher aux opinions des Anciens, qu'il ne faille auparavant examiner par raiſon & par expérience, ſi elles ſont véritables.*

Les amers ſont donc des medicamens capables de rarefier nos humeurs, d'amortir les levains aigres qui ſont dans le ventricule, les inteſtins, & tout ce que les Medecins appellent premieres voyes, & d'émouſſer ceux qui ſont dans le ſang. L'on ne doit donc pas s'étonner de voir que preſque tous les febrifuges ſont amers, & que la plûpart des ſtomachiques le ſont auſſi.

Mais ces amers étant très - différens les uns des autres, font aussi différemment rarefier nos humeurs, & absorbent des levains tout-à-fait différens. Ainsi l'*opium* qui contient beaucoup plus de souphres que de sels volatils, ne causent d'abord qu'une fermentation, & une rarefaction très - médiocre dans le sang, mais qui s'augmente peu à peu par l'interception du cours des esprits, & qui enfin se termine en sueur. Au contraire, l'*aloë* a très-peu de souphre, mais il est chargé de sels qui en se fondant d'abord, causent de très-grandes rarefactions dans le sang, font ouvrir les vaisseaux, excitent les mois aux femmes, & font souvent venir des hemoroïdes aux hommes. Le *quinquina* aïant très-peu de sels volatils purs, mais corrigés par quelques sels acides volatils, qui font une espece de sel ammoniac, ne fait point fermenter le sang comme l'aloë : & n'ayant pas de resines à beaucoup près comme l'*opium*, il ne doit ni faire dormir, ni être sudorifique : mais ayant beaucoup de sels, qui quoique corrigés retiennent de l'alkali, & des matieres absorbantes, l'on conçoit aisément qu'il est fort propre à absorber le levain des fiévres intermit-

tentes, & ſa vertu eſt bien augmentée par quelques parties volatiles & reſineuſes qu'il contient.

Avant de finir, il eſt bon de remarquer que les amers font beaucoup moins rarefier nos humeurs que les âcres, & qu'ils déchirent moins la ſubſtance de nos parties : & encore beaucoup moins, ſi avec l'amertume ils ont quelque choſe de ſtiptique, comme la rhubarbe & l'abſinthe.

L'on pourroit diſtinguer pluſieurs ſortes d'amers, ſuivant que l'amertume ſeroit mêlée avec les autres ſaveurs ; ainſi l'on diroit que les écorces d'orange & de citron ſont d'un amer aromatique, la rhubarbe & l'abſinthe d'un amer ſtiptique, les amandes des noyaux de pêche ou d'abricots d'un amer huileux, la coloquinte d'un amer auſtere, l'aloë d'un amer âcre, l'opium d'un amer gommeux, la bonne bierre d'un amer doux, le quinquina d'un amer terreſtre, &c. mais outre que cela nous meneroit trop loin, je ne vois pas qu'on en pût tirer de grandes utilités, à moins que d'avoir un grand nombre d'expériences ſur ces matieres.

CHAPITRE VI.

Des Acides, des Acres & des Aromatiques.

LA premiere proprieté des acides eſt de piquer la langue, la ſeconde de fermenter avec les alkalis, ils n'y fermentent pourtant pas toujours, il faut que les pores des alkalis ſoient tellement proportionnés aux pointes des acides, que ceux-ci puiſſent s'introduire dans ceux-là avec quelque difficulté; ainſi les trous par où la matiere ſubtile avoit un cours libre étant bouchés, elle écarte avec violence les parties qui lui reſiſtent, elle leur fait occuper plus de volume, & les rend quelquefois capables par la rapidité de ſon mouvement, de faire ſentir de la chaleur. **Fermentation cauſée par les acides.**

Les acides n'écartent pas ſeulement les parties des ſels lixivieux & des matieres alkalies, comme des perles & des coraux, ils écartent auſſi toutes les matieres terreſtres & metalliques; le plomb eſt diſſous par le vinaigre diſtilé, l'argent par l'eſprit de nitre: ce même eſprit diſſout encore le fer & le cuivre, **Diſſolution des parties terreſtres & métalliques.**

mais il ne peut diſſoudre l'or, à moins qu'on n'y ait mêlé l'eſprit de ſel marin, ou l'eſprit acide de ſel ammoniac : pour lors il ſe fait une eau regale qui diſſout ce métal.

Coagulation des parties ſulphurées.

Si les acides diſſoudent quelques matieres, on peut dire qu'ils en coagulent d'autres ; tous les ſouphres perdent leur mouvement quand on y mêle des acides, car leurs pointes rapprochant leurs parties rameuſes & embarraſſantes, leur font perdre le peu de liquidité qu'elles pouvoient avoir. L'huile d'olive eſt fixée par l'eſprit de nitre, l'acide de la preſſure rapproche les parties ſulphurées du lait, & en fait un caillé. Les ſels alkalis au contraire, tiennent les ſouphres en diſſolution, ſoit par les parties du feu qu'ils tiennent en leurs pores, ſoit en émouſſant les acides qui les pourroient coaguler.

Outre ces proprietés, ils en ont quelques autres qui ne ſont pas moins generales, comme de rougir toutes les teintures ſulphurées, comme la teinture de roſes, de violettes, d'eliotrope qu'on appelle ordinairement tourneſol, celle de mauve, &c.

L'on peut diſtinguer en general deux ſortes d'acides, le volatil & le fixe ;

mais par rapport aux ſaveurs, leur diviſion eſt beaucoup plus étenduë, il y en a qui ſont corroſifs, comme l'eſprit de ſel & de vitriol, d'autres ſont aigres ſtiptiques comme l'alun, d'autres d'un aigre ſec comme le citron, d'autres d'un aigre de crudité comme le verjus, d'autres d'un aigre rance comme le vinaigre; tous ces acides ont des proprietés différentes. Les corroſifs dépendent de ſels des mineraux qui ſont rendus fluides, c'eſt pourquoi ils diſſoudent les métaux; les ſtiptiques ſont des terres où les aigres mineraux dominent, les aigres ſecs & de crudité, conſiſtent en des eſprits acides qui n'ont pas été adoucis par la fermentation, & ne conſiſtent point en des ſels réduits en liqueur, c'eſt peut-être pourquoi n'ayant pas des parties ſi maſſives, ils n'empêchent point la pourriture des corps auſquels on les mêle; au contraire les aigres rances qui ſont produits par l'évaporation des parties ſpiritueuſes, & l'exaltation des parties ſalines ayant des parties fort groſſieres, conſervent les viandes & en empêchent la pourriture.

Les Anciens diſoient que les acides étoient froids & ſecs, qu'ils ſubtili- Opinion des Anciens.

ſoient, ils les mettoient entre les aperitifs & les mondificatifs ; mais ils prétendoient qu'ils avoient des qualités contraires aux nerfs, qu'ils retreſſiſſoient les inteſtins, & qu'ils étoient les ennemis des femmes, à cauſe d'une antipathie qui étoit entre-eux & la matrice. Ces mêmes Auteurs veulent qu'ils ſoient repercuſſifs, qu'il arrêtent l'hemoragie, particulierement de la matrice & des hemoroïdes, qu'ils ôtent les douleurs cauſées par la chaleur, & toutes les inflammations.

Leur erreur.

Les anciens Medecins nous ont ſouvent donné des faits faux ; mais il leur eſt bien plus ordinaire de ſe tromper dans leurs raiſonnemens, & particulierement lorſqu'ils veulent établir des premieres qualités dans des mixtes, dont ils veulent enſuite déduire la plûpart des effets : ils diſent, par exemple, que les acides ſubtiliſent, mais puiſque toutes nos humeurs ſont remplies de ſouphres, & que les acides condenſent & coagulent les ſouphres, ils doivent épaiſſir nos humeurs, & non pas ſubtiliſer & ouvrir, comme ils diſoient.

Ils ne ſe ſont pas trompés en diſant que les acides ſont contraires au cerveau & aux nerfs ; premierement, par-

ce

ce qu'en les picotant, ils peuvent exciter des convulſions ; ſecondement, parce qu'en fixant les humeurs, ils empêchent les filtrations des eſprits animaux ; ils ſont pareillement contraires à la matrice, ou en picotant les membranes, ou en excitant quelques fermens qui y ſont. Ils peuvent arrêter les hemoragies en deux façons : premierement en coagulant les liqueurs qui ſont prêtes de ſortir ; ſecondement, en picotant les fibres charnuës voiſines de l'endroit par où le ſang ſort : car en ſe contractant, elles ferment le paſſage qui étoit ouvert. Ils peuvent, étant pris interieurement, arrêter le ſang en l'épaiſſiſſant. Ils repouſſent les fluxions, parce qu'en picotant les fibres nerveuſes de la peau & des nerfs, les fibres charnuës voiſines ſe contractent, & repouſſent une partie des humeurs que leur foible reſſort avoit laiſſé ſéjourner.

Ils tuent les vers en entrant par leurs pointes dans le corps mol de ces animaux ; ils arrêtent les fermentations violentes du ſang, en fixant les ſouphres trop exaltés, parce qu'ils n'ont pas une figure propre au mouvement.

On ſe ſert avec ſuccès des acides au commencement des inflammations pour

repousser; 1°. Parce que la matiere qui étend les vaisseaux, & qui y fermente, perd beaucoup de son mouvement par le mêlange qui s'y fait de ces petits corps pointus. 2°. Parce que les souphres qui étoient fort exaltés, sont un peu condensés. 3°. Parce que les sels âcres sont amortis. 4°. Parce que les aigres déterminant les esprits à couler dans les fibres, leur donnent un ressort qui les rend capables de resister à l'impulsion des humeurs : mais quand la matiere a déja un peu séjourné, qu'elle a mis les fibres hors de ressort, qu'elle s'est extravasée hors des vaisseaux, les aigres ne peuvent faire que du mal. 1°. En fixant & épaississant la matiere extravasée. 2°. En empêchant la transpiration, parce qu'ils font resserrer les pores. 3°. Si les acides en dissoudant cette matiere, la pouvoient rendre capable de retourner dans les vaisseaux, comme pendant son séjour, elle auroit acquis par cette fermentation étrangere une malignité, elle pourroit être la cause de plusieurs grands accidens.

Comparaison des acides & des

Il n'est pas hors de propos de dire ici deux mots de ce qu'on entend par acides & par alkalis occultes, qu'on dis-

tingue des manifeſtes, en ce que leur ſaveur n'eſt pas perceptible au goût; ils ont ſeulement quelques effets communs entr'eux, c'eſt pourquoi on a crû qu'ils étoient compoſés des mêmes parties; mais que dans les manifeſtes elles n'étoient pas embarraſſées avec les auautres principes, comme elles le ſont en ceux qu'on nomme occultes. Âcres ou alkalis tant manifeſtes qu'occultes.

Outre que les acides occultes font fermenter les alkalis, ils font rougir preſque toutes les teintures ſulphurées, comme celles de tourneſol, de violettes, de roſes, &c.

Les alkalis occultes fermentent avec les acides, diſſoudent les ſouphres; c'eſt pourquoi ils donnent une couleur preſque verdâtre à toutes les teintures ſulphurées. S'ils ſont volatils, ils font blanchir la ſolution du ſublimé corroſif; & s'ils ſont fixes, ils les précipitent en couleur jaune ou rouge, comme nous avons dit pluſieurs fois.

Tachenius prétend que toutes les plantes froides contiennent un alkali occulte. *Sicut & occultiora, & volatiliora alkalia, in herbis quas refrigerantes nominamus, ut in lactuca, portulaca:* il devroit ajoûter *acceptoſa*: mais l'acidité y étoit un peu trop manifeſte, pour

la mettre entre les alkalis occultes. La raiſon qui fait avancer cette propoſition à cet Auteur, c'eſt qu'il croit que les acides cauſent de la douleur, & que les alkalis l'ôtent ; mais on voit tous les jours des alkalis cauſer de la douleur, puiſque les cauſtiques ne ſont que des ſels lixivieux : au contraire les acides temperent ſouvent les ardeurs & les douleurs. J'avoüe qu'il y a pluſieurs plantes qu'on appelle rafraîchiſſantes, comme la laituë, la chicorée, le pourpied qui donnent une grande quantité d'alkalis volatils, dont même les eſprits blanchiſſent la ſolution de ſublimé, &c. mais l'on n'en doit pas faire une regle generale ; & quand l'oſeille, par exemple, contiendroit quelques ſels volatils, elle n'agiroit jamais par eux, parce qu'ils ſeroient trop embarraſſés dans les aigres fixes, dans leſquels elle abonde.

Autres effets des acides.

Tous les acides émouſſent l'action des alkalis, des amers & des âcres, ou en arrêtant le mouvement de leurs ſels, ou en excitant dans nos humeurs des diſpoſitions contraires à celles que ces choſes y pourroient cauſer. Ils arrêtent les vomiſſemens, ou en empêchant l'action des ſels âcres qui les pourroient cauſer, ou en excitant d'autres mouve-

mens dans l'eſtomac, ou en fixant des ſouphres, dont l'exaltation en eſt ſouvent la cauſe. Par toutes ces raiſons, ils diminuent ſouvent l'action des vomitifs & des purgatifs. Ils font très-ſouvent uriner, & quelquefois ils augmentent l'action des diaphoretiques, appaiſent des douleurs de coliques, pour des raiſons que nous dirons dans la ſuite. Enfin l'action des acides eſt differente ſuivant qu'ils ſont differens les uns des autres.

L'âcre fait une impreſſion aſſez déſagréable à la bouche : d'ordinaire il abonde en alkalis fixes ou volatils ; c'eſt pourquoi il fermente ſouvent avec les aigres, précipite la ſolution de ſublimé, verdit les teintures ſulphurées.

Cette ſaveur ſe remarque d'ordinaire dans les lexives des cendres des bois & des plantes, dans les tithymales, les cantharides, &c. ils nettoyent & mondifient en donnant de la liquidité aux liqueurs, & abſorbant les aigres; pluſieurs purgatifs ſont ſouvent très-âcres, c'eſt ce qui cauſe les tranchées & l'irritation qui ſuit leur operation, & c'eſt peut être par cette raiſon que les acides qui peuvent un peu fixer leurs parties

volatiles, en diminuent considérablement l'action.

L'âcre qui s'observe dans les lexives est proprement un âcre lixivial, très-different de l'âcre de l'élaterium, de l'euphorbe ou des cantarides, qui est un âcre brûlant ; le premier ne peut servir qu'à émousser les acides & dissoudre les souphres, & ainsi à ouvrir doucement & donner de la liquidité à nos liqueurs, s'il est dissous sans beaucoup de phlegme ; mais l'autre âcre fermente puissamment avec nos serosités, souvent les purge ou les pousse par les urines, & il n'est pas rare qu'il déchire, qu'il picote & qu'il enflamme les parties membraneuses qu'il touche, même lorsqu'il est beaucoup dissous dans de l'eau ou dans du phlegme.

Exterieurement les âcres lixivieux detergent seulement, s'ils sont dissous dans une suffisante quantité de phlegme ; mais ils brûlent & emportent les callosités des ulceres, si on les applique seuls, comme l'on peut voir dans les pierres à cautere.

Au contraire, les âcres brûlans fermentant avec la serosité qui est dans les vaisseaux de la peau, séparent la cuticule d'avec elle, & produisent des

ampoules & des veſſies, ſemblables à celles qui auroient été produites par le feu.

La raiſon de la différence de ces effets, vient principalement de ce que les ſels lexivieux ſont trop groſſieres, pour pénétrer au travers de la cuticule ſans la déchirer, ainſi ils brûlent & conſument, pour ainſi parler, le corps de la peau, par leurs parties tranchantes; ils ne fermentent point, ou bien peu, avec les liqueurs qui ſont dans les vaiſſeaux de la peau, & le peu de liqueur qui fermenteroit, pourroit s'échaper par les vaiſſeaux rompus.

Au contraire, les âcres brûlans pénétrant au travers des pores de la cuticule ſans la diviſer ni la rompre, & fermentant avec la ſeroſité qui eſt toujours chargée de quelques acides, il ſe fait des veſſies par la ſortie de cette ſeroſité, hors de ſes vaiſſeaux.

Les uns & les autres de ces âcres, ne font des effets ſi violens que parce qu'ils ont des ſels très actifs, fixes ou volatils, qui ne ſont empêchés d'agir, ni par aucuns acides, ni par aucuns ſouphres; & ſi l'on trouvoit dans l'analyſe de quelques-uns quelques ſouphres, ils ſeroient en ſi petite quanti-

té ſi volatils, ou mêlée à une ſi grande quantité de ſels âcres, qu'ils ne pourroient en aucune façon amortir l'action des ſels.

La ſaveur aromatique ſemble d'abord dépendre de l'odeur ; mais outre l'odeur, la plûpart des Aromates ont une ſaveur qui leur eſt particuliere ; elle ne ſe fait pas d'abord ſentir à la langue, comme l'âcre & l'acide ; mais lorſque ces ſels ont été développés dans la bouche, elle ſe fait ſentir d'une maniere aſſez vive ; elle laiſſe une impreſſion de chaleur & de picotement, à la verité beaucoup moindre que dans les âcres brûlans ; elle dépend de quelques ſels alkalis volatils engagés dans quelques parties terreſtres, & adoucis par beaucoup d'huile chargée de quelques acides ; ainſi l'on en tire beaucoup de parties ſulphureuſes & odorantes, ce qu'on peut voir dans le clou-de-girofle, l'anis, la ſemence de fœnoüil, la canelle, &c.

Ces ſortes de matieres peuvent beaucoup contribuer à animer le levain de l'eſtomac, parce qu'elles lui ſont aſſez ſemblables, & les eſprits qu'ils font couler dans les fibres du ventricule par le picotement qu'ils y cauſent, aident

beaucoup cette action. C'eſt de cette maniere qu'on doit expliquer qu'ils aident la digeſtion, qu'ils diſſipent les vents, qu'ils rémedient aux coliques. Ils peuvent auſſi pouſſer par les ſueurs, en mettant la maſſe du ſang en une grande fermentation, à cauſe des parties huileuſes & ſubtiles qu'ils contiennent. L'on ne doit pas confondre le goût aromatique avec l'odeur du même nom; la muſcade a une odeur aromatique, avec un goût plus onctueux qu'aromatique; les racines ou les côtes d'angelique & d'imperatoire, ont une odeur aromatique, & n'en ont point du tout le goût.

CHAPITRE VII.

Des autres Saveurs.

PResque toutes les autres ſaveurs ſont des compoſés de l'acide & de l'âcre, avec quelque matiere étrangere & terreſtre : ce qui fait ou le ſalé, ou le doux, ou l'acerbe, ou l'auſtere, ou l'onctueux, &c.

Le ſalé eſt fait de l'acide & de l'alkali, puiſqu'en verſant de l'eſprit de Saveur ſalée.

ſel ſur le ſel de tartre, on fait un véritable ſel marin : mais quoiqu'il contienne de l'acide, il fait cependant deux effets contraires à ceux de ce dernier. Premierement, il précipite ce qui a été diſſous par un acide. Secondement, il empêche les coagulations qu'il pourroit faire, d'où l'on peut conclure que l'acide ne domine pas : il empêche la pourriture, tant en détruiſant les œufs par ſes parties roides, qu'en rendant les corps plus fermes & moins poreux : car la pourriture d'un corps ne peut être produite que par la foibleſſe de ſa tiſſure, & par les œufs des inſectes qui ſont pendant l'Eté dans l'air ; c'eſt pourquoi le ſel détruiſant ces deux cauſes, reſiſte à la pourriture. Sur ce principe, on expliquera fort bien comment les corps ne ſe corrompent preſque point en Hyver : car ceux qui entendent la Phyſique, ſçavent qu'en ce tems-là, l'air eſt rempli de parties ſalines qui coupent & déchirent les œufs des inſectes qui s'y pourroient rencontrer. Le ſel excite de la chaleur en ébranlant les nerfs & déterminant les eſprits à couler avec plus de profuſion aux parties. Par cette même raiſon ils deſſeichent : car les eſprits faiſant joüer

les fibres charnuës, expriment les liqueurs des glandes.

Nous avons d'abord dit en quoi le ſalin differoit de l'acide : il faut préſentement marquer les différences qui ſe trouvent entre le ſalé & l'alkali. Ils différent premierement, en ce que les ſels ſalins ne ſe fondent pas ſi-tôt à l'air que les alkalis : car ces derniers étant poreux, reçoivent plûtôt les humidités de l'air. Secondement, les ſels alkalis volatils, précipitent la ſolution du ſublimé corroſif, & les ſalins ne la troublent en aucune façon : car la ſolution du ſublimé n'eſt qu'une eau chargée d'acides, qui ſuſpendent les molecules du mercure ; & les ſels alkalis ſe chargeant ou détruiſant les ſels acides, font détacher les parties de mercure des acides qui les ſuſpendoient, ainſi elles tombent au fond. Au contraire, les ſels ſalins, à moins qu'ils n'ayent beaucoup d'alkali, ne peuvent rien précipiter, ne pouvant pas cauſer de fermentation ni aucun mouvement ſenſible. Troiſiémement, les lexives d'où l'on tire les ſels alkalis ſont différentes de celles d'où l'on tire les ſalins, puiſque ces dernieres font ſur la fin de l'évaporation une eſpece de mu-

Tiré du projet de l'Hiſtoire des plantes.

cilage ; ce qui n'arrive pas aux autres ; leurs ſels n'ayant pas de pointes pour fixer & rapprocher le peu d'humidité qui reſte.

Les ſels ſalins étant des mêlanges de ſels acides, & des ſels alkalis, agiſſent également ſur les ſouphres & ſur l'eau. Ainſi, l'on peut dire qu'ils ſont le véritable lien des phlegmes & des huiles : & comme la corruption ne vient dans un composé que par la ſéparation de ſes parties, il ne faut pas s'étonner ſi les ſels qui y entretiennent l'union, ſont appellés les conſervateurs du composé. Ils ſont aperitifs, & on les mêle ſouvent avec de foibles purgatifs pour en augmenter la vertu ; ainſi Meſué fait ajoûter à l'Agaric le ſel gemme, &c.

Le ſalé eſt different ſuivant les principes qui lui ont donné origine ; ainſi il y en a qui ſont ſalés corroſifs, comme le Tartre vitriolé, qui eſt extrêmement ſoulé d'eſprit de vitriol ; d'autres ſont des ſalés amers, comme le ſel marin, qu'on tire de l'eau de la Mer par évaporation ; il eſt fort different du ſel marin ordinaire, puiſque l'eau de la Mer, & ce ſel font ordinairement une eſpece de précipitation, ou de coagulation avec l'huile de Tartre par dé-

faillance, ce que le ſel ordinaire ne fait pas, parce que le ſel dont on ſe ſert ordinairement, eſt celui qui ſe condenſe le premier dans les marais ſalans, & qu'ainſi il contient davantage de l'alkali, que les derniers criſtaux qui ſe formeroient.

La poudre griſe qu'on voit tomber après le mêlange du ſel ordinaire, avec l'huile de Tartre, n'eſt que les ordures du ſel, qui n'ont pas pû être fonduës. Mais le ſel marin par évaporation ſans aucunes ordures, ne laiſſe pas de produire une précipitation de terres blanches avec la même huile.

Il eſt aſſez étonnant que ce qui ſe coagule le dernier dans la ſolution de ſel marin dans l'eau commune, & que ce qui, pour ainſi parler, ne ſe deſſeiche que par la force du feu, ſe fonde très-aiſément à l'air, & retienne cependant beaucoup de l'acide, puiſqu'étant diſſous dans l'eau commune & mêlée avec l'huile de Tartre, il fait un caillé blanc. L'on peut conclure en general que les corps qui abondent en ſels ſalins, peuvent aider les digeſtions, entretenir l'union des parties du ſang, &c. C'eſt par ces raiſons qu'on s'en pourra ſervir dans l'hydropiſie, la ca-

chexie, en préferant cependant ceux qui abondent davantage en alkalis fixes ou volatils.

Douce. Le doux contient un peu plus d'acides que le ſalé, mais il eſt embarraſſé en des parties rameuſes & ployantes : c'eſt-à-dire, en beaucoup de ſouphres. C'eſt pourquoi dans la diſtilation du ſucre & du miel, on trouve un eſprit acide & de l'huile. Par ſa premiere partie, il mondifie & déterge ; & par la ſeconde, il défend les parties foibles contre les âcres ; c'eſt pour cette raiſon que le ſucre, le miel, la regliſſe, &c. ſont propres pour le poulmon, parce qu'il eſt ſouvent attaqué & déchiré par des humeurs âcres.

Le doux n'a été eſtimé ſi propre à notre nature, que parce que les aigres ſont embarraſſés dans des ſouphres : mais quand ils viennent à s'en dégager, ils peuvent devenir nuiſibles. Ils s'en peuvent dégager, quand un eſtomac eſt rempli d'humeurs aigres qui les fixent & les condenſent. C'eſt ce que les Anciens entendoient, quand ils diſoient, *dulcia facile bileſcunt*. Voilà ce qu'on peut dire en general des medicamens doux. Mais il eſt certain dans le détail, que leurs vertus ſont

aussi differentes, qu'il y a de differentes sortes de doux ; le sucre n'est pas doux comme le miel, ni le miel comme la reglisse, ni la reglisse comme le lait, ni le lait comme l'eau simple, &c. En general, il y a une douceur qui vient d'un mêlange de souphres, avec des sels temperés par le moyen de la fermentation, comme on voit dans le raisin & les fruits murs : si l'on laisse échapper le phlegme par une douce évaporation, la douceur devient encore plus considérable, comme dans les raisins secs. Il y a une douceur sucrée, où il semble que les pointes fort fines de l'acide, quoique très-engagée dans les souphres, ne laisse pas de se faire sentir, comme dans le sucre, le miel, la manne, &c. Enfin, il y a une douceur molle & huileuse, qui n'est telle que par l'abondance des souphres, & le peu de sels qu'elle contient, comme on voit dans les amandes, le lait, &c.

Saveur vineuse.

La saveur vineuse dépend d'un acide assez grossier, fondu dans un phlegme, & adouci par des souphres fixes & volatils, comme on peut prouver par l'analyse du vin. Cette saveur est dans presque tous les sucs des fruits meurs, dont les souphres grossiers ont été subtilisés

par la fermentation ; c'eſt peut-être par cette raiſon que le moût de vin qui ne donne que de l'huile groſſiere dans la diſtilation, donne après qu'il eſt devenu vin par la fermentation un eſprit ardent, qu'on appelle eau-de-vie.

Urineuſe. La ſaveur urineuſe dépend d'un mêlange d'acides & d'alkalis volatils avec quelques ſouphres, comme on peut voir par l'Analyſe de l'urine & de tous les autres corps qui ont cette ſaveur déſagréable.

Lixiviale. La ſaveur lixiviale eſt proprement une eſpece d'âcre, dont nous avons déja parlé dans le Chapitre précedent, & qui ne dépend que de ſels alkalis fixes, fondus & diſſous dans un phlegme.

Saveur auſtere. La ſaveur appellée *auſtere*, *acerbe*, *ſtiptique & pontique*, conſiſte en des aigres plus groſſiers que la ſaveur douce. C'eſt pourquoi quand ils ſont ſubtiliſés, ils produiſent une douceur charmante, comme on le peut voir dans les fruits, qui en meuriſſant perdent leur âpreté, & s'adouciſſent ; ils ſe digerent difficilement quand ils ſont âpres, parce qu'étant groſſiers, ils ne peuvent que difficilement ſe fermenter, & par conſéquent ils donnent des diarhées. Mais quand ils excitent quelque fermentation,

mentation, leur mouvement étant rapide, ils donnent la fiévre en agitant le ſang & les humeurs : quand l'on en prend en petite quantité, & qu'avec leurs aigres ils contiennent des ſouphres, ils ſont aſtringens, parce qu'ils ne frotent pas les fibres charnuës aſſez violemment pour les déchirer, mais ils y excitent ſeulement de petites contractions, c'eſt pourquoi les coings, la noix de gales, &c. ſont aſtringens.

Les ſtiptiques moderent l'action des âcres & des amers, particulierement quand ils ont des ſouphres ou d'autres parties pâteuſes, ou qu'ils contiennent ſuffiſamment des aigres pour fermenter avec eux.

Quelques Medecins ſéparent la ſaveur auſtere de la ſaveur acerbe : mais comme ils ne leur donnent point de qualités différentes, & qu'elles excitent le même ſentiment ſur la langue, que même *Meſué* les confond, je n'ai pas crû à propos de les ſéparer.



CHAPITRE VIII.

De l'odeur des Medicamens.

OUtre que les odeurs montrent les principes dont un mixte eſt composé, on peut dire qu'elles peuvent d'elles-mêmes alterer d'une façon puiſſante les diſpoſitions du corps dans les perſonnes, qui étant foibles, ont les eſprits ſubtiles & mobiles : cela ſe remarque particulierement dans les femmes qui ſont ſujettes aux paſſions hyſteriques : car en flairant la moindre fleur, elles tombent dans des pertes de mouvement & de ſentiment ; & l'un des meilleurs remedes qu'on puiſſe apporter à cet accident, eſt de leur faire ſentir des odeurs fortes, comme le papier brûlé, l'eſprit d'urine, *l'aſſa fœtida*, &c. La raiſon de ces phenomenes eſt très-difficile, & cependant très-importante pour connoître de quelle façon les odorans agiſſent dans notre corps.

Quelques Medecins croyent que les odeurs douces frottant les nerfs qui viennent aux membranes du nez, déterminent le cours des eſprits : ce qui

ſait que ne coulant pas ſi abondamment dans les autres parties, elles demeurent privées de mouvement & de ſentiment. Au contraire les odeurs fortes cauſant, diſent-ils, des mouvemens violens dans les parties du nez, font que les eſprits ſont repouſſés vers le cerveau, & qu'ainſi ils coulent vers les parties, & les font agir.

Les odeurs font des effets tous contraires, quand on les met proche la matrice, car les douces dilatant les pores de cette partie, font que les humeurs âcres en ſortent, & que les eſprits y coulent: mais les odeurs fortes fourniſſant des particules âcres, irritent encore cette partie, & la faiſant contracter, empêchent le cours des eſprits.

Pour bien comprendre ce phenomene, il faut ſçavoir que les odeurs fortes cauſent de petites douleurs de tête, parce qu'en irritant les nerfs qui paſſent par la dure-mere, ils excitent une contraction dans cette membrane, d'où il s'enſuit que le receptacle des eſprits eſt comprimé; & par conſéquent que les eſprits coulent par les conduits où ils ne couloient pas auparavant; ainſi les parties reprennent le mouvement & le ſentiment. Mais les odeurs douces di-

latent les pores des parties : d'où il s'ensuit que l'impulsion des esprits vers les parties, doit cesser, ou du moins ne se peut pas faire si bien qu'auparavant.

On ne peut pas dire que les odeurs fortes repoussent les esprits comme quelques-uns ont avancé, puisqu'on ne peut pas concevoir aisément pourquoi ces esprits retournent sur leurs pas.

Il est assez inutile d'entrer ici dans la question que nous avons agitée dans notre Anatomie raisonnée, & nous avons tâché de faire voir que les odeurs dépendoient des dispositions que l'air prenoit dans les corps odorans ; il est ici necessaire d'expliquer qu'elle est leur structure, & de quelles parties ils sont principalement composés.

Il semble d'abord que leurs principes doivent être plus actifs, & plus volatils que ceux des saveurs, puisqu'ils n'agissent sur l'organe de l'odorat, que par le moyen de l'air, & que souvent l'odeur des corps odorans se perd, lorsqu'ils sont exposés à l'air ; ce qui n'arrive guere aux corps savoureux.

En general, on tire des corps odorans des esprits, des souphres & des sels.

Si les ſouphres ſont groſſiers & chargés d'alkalis volatils, il ſe fait une odeur très-puante & très-mauvaiſe.

Au contraire, ſi les ſels volatils ſont fixés par quelques acides des ſouphres, l'odeur eſt aſſez agréable & aromatique ; c'eſt pourquoi en diſtilant l'eſprit de vin avec l'huile de vitriol,il ſe fait une odeur charmante qui parfume toute la chambre ; le même arrive, ſi vous mêlez l'eſprit de vin à l'eſprit de nitre.

Mais ſi les ſouphres qu'on mêle aux acides ne ſont pas volatils, il ne ſe fait pas des odeurs à beaucoup près ſi agréables ; ainſi deux parties d'huiles de terebentine, avec de l'huile de vitriol, donnent par la diſtilation une liqueur claire d'odeur de ſouphre.

Il ſemble même, que les mauvaiſes odeurs peuvent ſe changer en aromatiques ; ainſi pluſieurs corps, qui étant flairés de près donnent de très-mauvaiſes odeurs, en donnent de fort agréables de loin ; pluſieurs corps de mauvaiſe odeur, deviennent aromatiques par fermentation ; le raiſin en devenant vin, acquiert une bonne odeur qu'il n'avoit point ; l'on remarque même, que des corps aromatiques qui ont été dépoüillés de leur odeur, la reprennent

dans des lieux très-fœtides, comme Monsieur Boyle dit qu'il arrive au musc.

Les corps qui abondent en odeurs fortes, ont donc pour l'ordinaire des alkalis volatils, mêlés avec des souphres grossiers; c'est par cette raison qu'ils peuvent adoucir les humeurs âcres, & par conséquent fortifier les nerfs.

Ceux qui ont des odeurs douces, n'ont pas tout-à-fait les mêmes proprietés; mais comme ils ont des parties subtiles, quoique pas tout-à-fait si agitées, ils poussent par l'insensible transpiration, & dissipent les parties âcres qu'ils ne peupeuvent pas embarrasser.

Odeurs font connoître les souphres.

Les odeurs nous faisant connoître la quantité & la qualité des souphres qui entrent dans la composition du medicament, nous en pouvons déduire quantité d'effets spécifiques. Et l'on peut dire que toutes les herbes nervales, & la plûpart des pectorales, n'ont pû être découvertes que par là. L'on connoît aussi, quoique plus difficilement, les sels qui composent un corps par les odeurs: mais pour cela il faut avoir recours à différentes exépriences, & à différens mêlanges.

Si dans les saveurs on trouve des aci-

des occultes, l'on peut dire qu'il y a aussi des odeurs occultes ; ainsi certains bois, comme celui qu'on appelle *lignum vitæ*, ne rendent aucune odeur, même étant brûlés, & ils en rendent une très-agréable, quand on les remuë, & qu'on les coupe au tour. Le sel ammoniac, ni au feu, ni étant pilé, ne rend aucune odeur, si ce n'est après qu'on l'a mêlé avec la chaux ou avec l'huile de tartre.

Odeurs occultes.

CHAPITRE IX.

De quelques expériences.

NOus avons montré qu'on pouvoit mêler des medicamens aux liqueurs de notre corps pour voir l'effet qu'ils produisoient. Outre cela on peut encore seringuer dans les veines d'un animal ces mêmes medicamens, & remarquer les accidens qu'ils causent ; car outre qu'on observe avec plus de sûreté l'effet qu'ils y font, c'est qu'ils peuvent même servir de remedes ; ainsi Monsieur *Fabricius*, *Medecin de Dantzik*, dit avoir seringué un medicament purgatif dans la mediane d'un soldat qui avoit la verole, avec des exostoses.

Injection pour connoître les proprietés des medicamens.

Le purgatif étoit contenu dans deux gros de liqueur; quatre heures après il fut doucement purgé, & les exoſtoſes diſparurent.

Quantité d'autres Medecins avoient commencé avant lui cette maniere de guérir, particulierement quelques Anglois; mais comme elle ſemble hazarder la vie des hommes, ils ne la faiſoient d'ordinaire que ſur des animaux. Et ils y firent pluſieurs belles obſervations qui pourront ſervir dans la ſuite à la guériſon des maladies; car l'on peut dire qu'on n'a pas fait encore aſſez d'expériences pour ſe ſervir de cette façon de ſeringuer les medicamens dans le ſang; ainſi on ne la permettroit jamais qu'en des maladies déſeſperées, & où l'on n'en pourroit ſouvent retirer aucun fruit. Ceux qui en voudront ſçavoir davantage, pourront lire les obſervations de ces Meſſieurs, ou le ramas que Etmuler en a fait dans le livre qui a pour titre, *Chirurgia infuſoria.*

Mais parce que cette façon de guérir les maladies n'eſt guere en uſage, nous nous ſervirons ſeulement d'injections, que nous ferons dans les veines des animaux, pour voir les alterations que les medicamens produiſent dans nos

humeurs:

humeurs : les acides ſuivant notre regle generale, fixent le ſang : l'eau-forte, l'eſprit de nitre, & l'eſprit de vitriol, font mourir l'animal, & tout ſon ſang eſt figé comme des branches de corail: les alkalis puiſſans, comme l'huile de Tartre, donnent la mort à l'animal, en faiſant perdre la conſiſtance à ſon ſang & le rendant trop diſſous. Mais les autres acides, & les autres alkalis, qui ſont foibles, ne produiſent pas des effets ſi pernicieux : ainſi l'infuſion de vin de *quinquina*, ne produit aucun accident à l'animal, elle tient ſeulemeut le ſang un peu diſſous. C'eſt peut-être pour cette raiſon qu'il guérit la plûpart des fiévres.

On peut encore mêler les medicamens avec d'autres, pour découvrir leur nature, c'eſt pourquoi on mêle la noix de galle avec des eaux minerales, parce que ſi elles ſont vitriolées, elles noirciſſent. Je ne m'étendrai pas davantage ſur cette matiere : on en peut déduire toutes les conſéquences, pour peu d'application qu'on y faſſe.

CHAPITRE X.

Des préparations des medicamens.

NOus avons dit qu'on devoit considérer dans les medicamens leur choix, leurs préparations & leurs mêlanges : nous avons déja parlé de leur choix. Il faut présentement parler de la maniere de les préparer en general ; nous préparons les medicamens pour augmenter leur activité, ou pour leur ôter quelques qualités qui pourroient nuire, ou enfin pour les rendre plus faciles à prendre.

Préparation des medicamẽs.

Lorsqu'on prépare un medicament pour augmenter sa force, ou pour déveloper ses principes, l'on se sert de la fermentation ou de la digestion, quelquefois de la calcination, assez souvent de la détonnation, suivant les matieres differentes sur lesquelles on agit.

Pour augmenter leur force.

Si l'on veut ôter quelques qualités des medicamens, l'on peut se servir de la lotion, de l'infusion, de l'évaporation, cristalisation, filtration, &c. Comme presque tous ces termes sont

Pour leur ôter quelques qualités.

connus, il eſt peu néceſſaire de s'étendre beaucoup pour les expliquer.

La troiſiéme intention pour laquelle on prépare les medicamens eſt, comme nous avons dit, pour les rendre plus agréables au malade; pour cela il faut particlierement conſidérer ſi l'on en veut faire une formule ſolide ou liquide. Pour les rendre plus agréables.

Les ſolides qu'on prend intérieurement ſe réduiſent aux poudres trochiſques, pilules électuaires, extraits, ſels, magiſteres, précipités, chaux, fleurs.

Les liqueurs, les juleps, apozemes, eaux diſtilées, potions, émulſions, ptiſannes, vins medecinaux, ſirops, eſprits ardens, teintures, élixirs, élegmes.

Les poudres aux préparations, demandent que leurs medicamens ſoient pilés dans un mortier, ce qu'on appelle trituration, paſſez au tamis (cribration) quelquefois broïés avec la mollete ſur le marbre ou porfire (lévigation) pour réduire les medicamens en poudre impalpables. Dénombrement des préparations.

Sur cela, il faut remarquer que comme l'intention de l'Artiſte n'eſt que de réduire le medicament en des parties plus fines, ou plus déliées; il eſt ſouvent obligé d'employer d'autres moyens, pour ſubſtituer à ceux dont nous venons

de parler ; ainſi, ſi l'on veut reduire en poudre quelque métal, il eſt mieux de le limer ; ſi c'eſt quelque os, de crainte que ſa partie graiſſeuſe n'empêche l'operation, il eſt mieux de le racler, ou de le ſcier. Les medicamens qui ſont un peu humides ou gluants, demandent une exſiccation précedente, & même quelquefois une calcination, ſi l'on les veut réduire en poudre ; mais lorſqu'on les pile, pour en tirer le ſuc, ou pour d'autres formules, il n'eſt pas beſoin de ces préparations, la cribration ſert pour ôter ce qui eſt menu, d'avec ce qui eſt trop groſſier.

Les cendres qui ſe font des bois, ne demandent que d'avoir eu un feu ouvert & ſans mêlange, ce qu'on appelle incineration ou uſtion. Les chaux des pierres ou des métaux, ne demandent que d'avoir ſouffert un grand feu, afin que leurs parties tenaces ſoient ſéparées, ce qu'on appelle calcination ; l'on diſſout quelquefois les métaux avant de les calciner. La torrefaction eſt lors qu'on commence de brûler legerement un corps, ſans le reduire en cendre.

Les extraits ne demandent que l'expreſſion des ſucs ou des medicamens, qui ont été infuſés, & l'évaporation du

phlegme ſuperflu. Les ſels eſſentiels demandent l'expreſſion du ſuc, & la criſtaliſation au frais. Les lixivieux demandent qu'on faſſe une lexive, la filtration par le papier gris, la douce évaporation; les volatils demandent la diſtilation, la ſublimation qui eſt une operation dans laquelle quelque medicament monte ſur le feu aux parties ſuperieures d'un vaiſſeau, & s'y attache.

Les magiſteres & les précipités demandent une diſſolution du medicament, par un diſſolvant, & une précipitation de ce medicament en forme de poudre, par l'affoibliſſement du diſſolvant; comme il arrive dans la plûpart des reſines, où l'on affoiblit la teinture que l'eſprit de vin a priſe, en y ajoûtant de l'eau commune, ou lors qu'on jette de l'eau de chaux ou de l'huile de tartre, ſur la diſſolution du ſublimé corroſif dans l'eau ou ſur la ſolution de quelque métal, par un menſtruë acide.

Les trochiſques ne demandent que l'incorporation & l'exſiccation, comme les électuaires; que le mêlange des poudres avec les pulpes, miels ou ſirops, & la cuite; les pilules demandent auſſi la cuite & une ſolidité, ſans

exficcation, les fleurs la fublimation.

Il eft aifé de voir par ce que nous venons de dire, que fouvent une préparation en demande plufieurs autres, foit pour la préceder, foit pour la fuivre : Par exemple, fi le regule fimple, ou martial d'antimoine doit être calciné au miroir ardent ou au feu, l'on le doit auparavant broyer fur le porfire, ou fur l'écaille de Mer, fans cela le feu ne fe communique pas à toute la maffe, & il ne s'enflâme que dans l'endroit du foyer. Quand le regule, l'antimoine martial, le plomb, l'argile, l'étain, les coraux font calcinés, ils augmentent confidérablement leur poids, fouvent d'un dixiéme, quelquefois d'un huitiéme, ce qui ne peut fans doute venir que des corpufcules de l'air, qui font attirés dans l'embrafement, & ces corpufcules font d'ordinaire d'une nature affez fulphurée, puifque l'antimoine calciné avec augmentation de poids, donne une teinture très-rouge à l'efprit de vin, ce qu'il ne fait point lorfqu'il eft calciné fans augmentation de poids.

Souvent la calcination de certains corps eft précedée de détonnàtion, pour lors l'on ne doit jetter les medicamens

dans le creuſet rougi que peu à peu, & par cueillerée, ce qu'on appelle projection ; immédiatement après l'on doit couvrir le creuſet, & lorſque la détonnation eſt paſſée, l'on remet une cueillerée de nouvelle matiere, & l'on continuë de couvrir le creuſet comme auparavant. Ces operations ſont aſſez ordinaires, lorſqu'on fait l'antimoine diaphoretique, le ſel policreſte, &c. par l'union du ſalpêtre avec le ſouphre commun ou antimonial.

Il y a un autre effet plus violent que détonnation, & qu'on appelle fulmination, qui ſuit aſſez ſouvent la précipitation de l'or diſſous dans l'eau regale, par l'huile de tartre, parce que le ſouphre de l'or s'uniſſant au ſalpêtre, formé par l'huile de tartre & l'acide, l'eau regale doit faire une matiere fulminante, d'autant plus violente que les parties de l'or ſont plus en état de réſiſter à l'impulſion des parties de l'air, qui ſe débandent ; l'on pourroit faire un antimoine fulminant en prenant des ſcories de regule d'antimoine, qu'on feroit boüillir & diſſoudre dans de l'eau commune, l'on filtreroit la ſolution, l'on ajoûteroit un peu d'eau-forte, il ſe fera une fermentation, & l'on ſéchera la matiere coagulée : quoi- Experiences.

que lavée plusieurs fois, elle ne laisse pas de fulminer, tant l'acide de l'eau-forte est embarrassée dans le souphre des scories.

Je pourrois encore parler de beaucoup d'autres effets particuliers, qui suivent les préparations des médicamens, & entre autres des changemens de couleur qu'on voit dans les précipitations : mais cela est plus Physicien que Medecin ; je parlerai seulement de deux effets qui se font par le feu, & qui sont assez différens de la calcination. Le premier s'appelle fusion, lorsqu'on rend un corps solide liquide, par le moyen du feu. Cette disposition, doit toujours préceder la calcination des métaux, & de presque tous les minéraux ; l'autre s'appelle vitrification. Il se se fait lorsque les sels contenus dans les cendres viennent par la fusion à s'unir avec les parties terrestres, d'une maniere presque indissoluble, comme l'on voit dans le verre d'antimoine, &c.

Les formules liquides demandent beaucoup d'autres préparations ; les apozemes demandent qu'on nettoye & qu'on lave les racines, qu'on les concasse, qu'on en ôte les cordes dans quelques-uns, &c. Ils supposent en-

ſuite l'ébulition, l'infuſion, l'une & l'autre ſont des diſſolutions des parties medicamenteuſes dans quelque liquide; lorſque cela ſe fait à froid, l'on l'appelle maceration; ſi c'eſt à chaud, infuſion; ſi l'on fait boüillir, décoction. Quelquefois l'on trempe les medicamens dans quelque liqueur qui n'eſt enſuite d'aucun uſage, & qui a ſeulement ſervi à corriger le medicament, ou en depoüiller quelques parties, comme les peaux des amendes, ce qu'on appelle immerſion. Les huiles ſont produites par expreſſion, ou par diſtilation: car en preſſant des corps huileux, qui ont été bien mis en pâte dans un mortier entre deux aix, qui ont été chauffés, il en ſort une bonne quantité d'huile. L'on ſe ſert encore de l'expreſſion pour tirer les ſucs des plantes.

Diſtilation.

Les huiles diſtilées, & les eaux diſtilées, demandent la diſtilation qui eſt un moyen aſſez ordinaire en Chimie, pour tirer les principes des corps; l'on en fait ordinairement de trois ſortes, *per aſcenſum*, lorſque les vapeurs du corps qu'on diſtile étant condenſées contre le chapiteau, coulent par le bec de l'alembic. C'eſt ainſi qu'on peut diſtiler l'eau-de-vie, l'eau roſe, &c. L'on peut ſe ſervir de différens inſtrumens, alembic, refrigatoire, bain-marie, feu

de ſable, ou feu ouvert, &c.

La ſeconde diſtilation, qu'on appelle *ad latus*, parce que les matieres étant moins vaporeuſes & volatiles, ne pourroient pas s'élever ſi haut; c'eſt ainſi qu'on diſtile les bois, & les parties des animaux, l'on peut tirer par là des huiles, des eſprits, & des ſels volatils; l'on peut même tirer des eſprits des minéraux:les inſtrumens dont on ſe ſert ſont une cornuë où on adapte un récipient, & quon met au feu de ſable,de charbon, ou de reverbere, ſuivant le beſoin qu'on en a.

La troiſiéme diſtilation eſt *per deſcenſum*. Elle ſe fait en entourant de feu le deſſus & les côtés du vaiſſeau, qui a ſon orifice en bas, emboitée dans un autre, qui eſt au-deſſous luté avec lui, de maniere pourtant qu'il peut y avoir une platine percée, pour ſoutenir les matieres contenuës dans le ſuperieur. Elle peut ſervir pour la diſtilation de pluſieurs gommes ou bois.

La rectification eſt une nouvelle diſtilation ou ſublimation, par laquelle on ſépare differens principes, qu'on avoit tirés par la diſtilation.

Cohobation.

L'on appelle cohobation, lorſqu'on diſtile une ſeconde ou une troiſiéme fois en verſant la matiere diſtilée ſur le marc,

qui étoit resté de la premiere distilation.

Les sirops demandent l'ébulition, la despumation & la colature. Ces termes sont trop connus pour leur donner des explications ; la filtration est différente de la colature, en ce qu'elle se fait doucement au travers du papier gris, & non point au travers d'un tamis de crin, ou de la toile.

La clarification ordinaire suit l'ébulition, la despumation & la colature; l'on y employe quelquefois les blancs d'œufs, afin que par leurs parties gluantes, ils puissent emporter les ordures dans l'ébulition, ou du moins faire un corps avec elles, qui ne passe pas dans la colature. Clarification.

Les teintures & les élixirs demandent d'ordinaire l'insolation, qui est une maceration à la chaleur du soleil, à laquelle on peut substituer celle du fumier, ou la simple, ou la circulation qui est une espece de maceration, qu'on appelle digestion, parce que le lieu est un peu chaud, dans un vaisseau qui est bouché par un autre, ce qu'on appelle vaisseau de rencontre, qu'on lute, &c. L'on entretient d'ordinaire une chaleur douce pendant plusieurs jours. Insolation.

L'aromatisation ne se fait plus guere en mettant les aromats sur le couloir ; l'on Aromatisation.

aime mieux mêler quelques gouttes d'huiles aromatiques au medicament, soit decoction, potion, julep, teinture ou élixir.

Fermentation. La fermentation est un mouvement intestin, dans les parties d'un mixte, qui sert beaucoup à en développer les parties internes. C'est par cette raison qu'on tire beaucoup d'esprits ardens & de sels volatils, de quelques plantes par fermentation.

Cette fermentation peut être excitée, lorsqu'on tient le corps qu'on veut faire fermenter, dissous ou humecté, pendant un tems considerable dans un lieu chaud : mais l'on aide beaucoup plus puissamment cette operation si on y ajoûte la levûre de bierre, ou l'hidromel.

Effervescence. L'effervescence est fort differente de la fermentation, c'est assez souvent un effet du mêlange de deux corps, qui agissent l'un sur l'autre, qui diminuent leurs vertus, comme on voit dans le mêlange des huiles de tartre & de vitriol, qui produisent le tartre vitriolé.

Il semble que j'aye oublié la distilation par défaillance : mais si je n'en ai pas parlé en expliquant les autres, c'est qu'elle n'est point distilation ; c'est proprement la résolution d'un sel par l'humidité de la cave, comme lorsqu'on porte le tartre calciné à la cave, pour

faire, par la résolution de son sel, l'huile de tartre par défaillance.

L'effervescenee n'est pas le seul effet, qui suit du mêlange de corps opposés ; la coagulation & la fixation en sont encore d'autres effets : la coagulation est lorsque deux corps liquides mêlés ensemble produisent un caillé, comme il arrive lorsqu'on mêle l'esprit de vin à l'esprit volatil de sel ammoniac ; la fixation est lorsqu'un corps qui de sa nature est capable de s'évaporer au feu, est devenu assez pesant par le mêlange d'autres corps, pour souffrir le feu sans diminution, & même quelquefois, il peut augmenter de poids : Par exemple, le mercure qui s'évapore aisément sur le feu, peut tellement être fixé par l'eau-forte, qu'il souffre le feu sans aucune diminution de poids ; & si l'on prend huit onces de grosse limaille de cuivre rouge, quatre onces de limaille de fer, quatre d'orpin qu'on pulverise, & qu'on mêle ces matieres dans un creuset, qu'on ajoûte une couche de deux onces de tartre, qu'on presse avec le pouce le tartre sur les autres matieres, qu'on mette sur le creuset un autre plus petit renversé, sans luter les jointures, qu'on donne le feu gradué dans le fourneau de

cimentation, pendant huit heures, le tartre est calciné en noirceur, sans diminution du poids des matieres, ainsi l'orpin est retenu & fixé par le tartre, puisqu'il ne demeure d'ordinaire que le quart de son poids; si l'on la met sur une pelle rouge pendant trois quarts d'heure, elle augmente d'un cinquiéme, & mettant toute la matiere au feu de reverbere, elle augmente de poids très-considerablement.

Je ne parle point des autres préparatations des medicamens; si l'on les veut voir plus amplement, l'on n'aura qu'à lire ceux qui en ont traité exprès, comme font les Auteurs qui ont fait des Pharmacopées galeniques, ou chimiques,

CHAPITRE XI.

Du mélange des Médicamens & des formules.

A quoi sert la maniere d'ordonner les formules.

LA maniere d'ordonner les formules est fort necessaire aux jeunes Medecins, à cause des fautes différentes qu'ils peuvent faire dans le mêlange, ou à cause qu'ils peuvent ordonner la dissolution des corps, qui ne peuvent

point être diſſous dans la liqueur qu'ils ordonnent, ou parce qu'il peut arriver par le mêlange une conſiſtance oppoſée à celle que doit avoir la formule:& quoique cela ne ſemble pas d'abord d'une fort grande conſéquence pour le malade, cela ne laiſſe pas de l'être en effet; ainſi ſi faute de conſiſtance une emplâtre ne tient pas ſur la partie, le malade perdra le fruit de ſon operation; ſi par le mêlange de deux corps liquides aſſez déſagréables, il s'eſt fait une coagulation conſiderable, le malade ne pourra point avaller ſa potion; je ne parle point d'une infinité d'autres défauts qui peuvent venir, & qu'on voit quelquefois arriver dans les ordonnances des Medecins, faute d'entendre la matiere medecinale, ou de ſçavoir comment l'on doit ordonner des formules.

Diviſions des formules.

Le mêlange qu'on fait de différens medicamens, eſt diſtingué par rapport aux différens emplois qu'on en fait, en formules internes & externes, les unes ou les autres ſont ſolides ou liquides.

Formules liquides internes.

Les formules des medicamens liquides internes, ſont les ſucs, les lexives, les infuſions, décoctions, eaux diſtilées juleps, potions, vins medecinaux, vinaigres, oximels, ſirops, émulſions, ef-

prits ; teintures, huiles, ptisannes, orgeats, boüillons, hidromels, hidrosacars, &c.

Sucs.

Les sucs qu'on a tirés des plantes ou des fruits, doivent être ordonnés recens, parce qu'ils se corrompent aisément ; principalement si ils ont été gardés dans un lieu un peu chaud : l'on les doit laisser clarifier, en les laissant reposer, & les coulant plusieurs fois ; & lorsqu'ils sont un peu épais, l'on peut y ajoûter le petit-lait clair ; ou quelque autre liqueur convenable, dont on peut avoir humecté la plante, pour servir à l'expression qu'on en veut faire : l'on peut tirer de cette matiere les sucs de pourpié, de fumeterre, de cresson, d'anagalis, de sedum, d'ortie, de coclearia, de sommités d'absinthe, de pommes, &c. L'on peut ajoûter à ces sucs différens, quelques medicamens purgatifs ou alterans, mais ce doit être en petite quantité, parce que d'eux-mêmes ils sont assez dégoûtans, & qu'ils peuvent aisément se corrompre par le mêlange : le sucre les rend plus agréables, mais si l'on en met en trop grande quantité, il diminuë considerablement leurs vertus ; j'en mettrois environ une once & demie sur une livre. Il faut prendre garde que les sucs acides,

acides, ne ſoient pas tirés dans des vaiſſeaux de métal.

Les lexives ſe peuvent faire par des ſolutions de cendres en quelque liqueur, ou par l'extinction de quelque chaux dans l'eau commune, ou par la reſolution de quelque calcination à la cave. Lexive.

L'on peut prendre des cendres d'abſinthe, de genêt, &c. qu'on peut faire diſſoudre dans le vin ou l'eau: l'on en peut mettre une plus grande quantité ſur le vin que ſur l'eau, parce que le tartre du vin fixe, & l'alkali des ſels lexivieux, en fait une eſpece de terre foliée. Après que le vin ou l'eau ont tiré les ſels des cendres à froid, environ pendant vingt-quatre heures, l'on paſſe le tout par le papier gris, pour en faire boire le matin un verre à jeûn au malade, ou dans d'autres tems aſſez éloignés des repas. Ces lexives ont des vertus differentes ſuivant que les cendres abondent en ſels alkalis, ou ſalins; la doze ordinaire des cendres eſt depuis demi-once, juſqu'à une once, ſur une pinte de liqueur.

L'eau de chaux eſt une eſpece de lexive, qui ſe fait par l'extinction de la chaux vive dans l'eau commune; l'on tire cette eau par inclination, pour s'en ſervir interieurement ou exterieurement

mêlées à d'autres eaux, ou ſans mélange; elle doit être priſe à jeûn, l'on la peut mêler à l'eau vulneraire, & à des décoctions vulneraires aromatiques ou ſudorifiques, ſuivant les indications différentes qu'on a; comme elle détruit un peu l'appetit, & qu'elle a des rapports un peu deſagréables, quelquefois on y fait macerer legerement quelques aromates.

Les liqueurs qu'on tire par réſolution à la cave, des ſels, ou des matieres calcinées, ſont encore des eſpeces de lexives, puiſque l'humidité de la cave a fondu les ſels, mais l'on ne doit donner ces lexives chargées qu'en petite quantité, & en aſſez grande quantité d'autre liqueur, à cauſe de leur acrimonie. Ainſi lorſqu'on a tiré par réſolution à la cave, la liqueur des fleurs de ſel ammoniac ſublimé avec partie égale de pierre hematite, l'on n'en donne que douze, & quinze gouttes dans quelque liqueur appropriée, comme dans l'eau de chardon benit, pour la petite verole; dans celle de romarin, pour la fiévre quarte, dans une eau cephalique; pour la mélancolie hypocondriaque, il faut au moins trois onces d'eau: l'on doit agir de même pour l'huile de tartre, & pour la li-

queur qu'on tire de la chaux vive, & du ſel ammoniac fondus enſemble & réſous à la cave-

Les liqueurs qu'on tire des ſels des yeux d'écreviſſe, des coraux, & du criſtal, ne ſont que des corps ſalins fondus, qui retiennent trop du vinaigre ou des acides, qui les ont corporifiés pour avoir les vertus qu'on leur donne.

Les infuſions ſont, comme nous avons déja dit, des préparations, dans leſquelles la vertu des médicamens ſe communique à quelque liqueur, par le moyen d'une chaleur douce & moderée, comme au feu de cendre; l'on met les medicamens; ſoit mineraux, métaux, ou plantes dans un vaiſſeau, l'on verſe la liqueur, l'eau ſimple, le petit-lait, ou les eaux diſtilées, ou le vin, ſur le medicament qui a été broyé, inciſé, concaſſé ou pulveriſé, juſqu'à ce qu'il ſurnage de deux ou trois doigts, & on couvre le vaiſſeau: lorſque le medicament a infuſé dix, douze ou vingt quatre heures, ſuivant les indications différentes, l'on paſſe par un linge ou par une étamine, ou bien l'on verſe la liqueur par inclination. La maniere ordinaire d'ordonner la liqueur eſt de dire autant qu'il en faut pour une potion; Infuſions

cependant le Medecin la peut regler, ſuivant ſes intentions : d'ordinaire, l'on ſe ſert des infuſions pour les potions purgatives, ou émétiques, & l'on ſe ſert de purgatifs, qu'on fait infuſer, auſquels on ajoûte quelque ſel pour aider la diſſolution des parties, lorſqu'on ne ſe ſert que d'eau commune pour diſſolvant.

Décoctions. Quant aux décoctions, il eſt aſſez étonnant que les terres cruës, les pierres calcinées, les métaux calcinés, le mercure, l'antimoine crud, le ſouphre, &c. puiſſent communiquer quelques vertus à l'eau ſimple en boüillant ; cependant l'expérience prouve cette verité. Lorſqu'on fait boüillir quelques parties d'animaux avec des medicamens, les décoctions changent de nom, & s'appellent boüillons.

L'on remarque dans les décoctions que l'eau ſimple en eſt d'ordinaire la baze, parce qu'elle ne s'aigrit pas comme le vin, & qu'elle ne ſe diſſipe pas comme les eaux de vie & autres eaux diſtilées; de plus n'ayant que très-peu de ſels & de principes, elle eſt plus en état de ſe charger de ceux des medicamens; l'on peut cependant ſe ſervir du petit-lait, & de quelques eaux minerales.

L'on doit dans les décoctions fort composées, mettre premierement les parties minerales, ensuite les racines, après les bois & écorce, ensuite les feüilles, les semences, les fruits, & après les fleurs, suivant la facilité, qu'ils ont de communiquer leurs parties à l'eau: cependant parce que la reglisse a des sels qui se fondent facilement dans l'eau, l'on ne la met d'ordinaire qu'en retirant la décoction du feu. L'on peut regarder la quantité de la liqueur, qui doit être au moins huit fois aussi grande que celle des médicamens qu'on fait boüillir, mais elle peut les surpasser de plus de seize; l'on doit pour cela considerer ceux qui donnent plus ou moins de teinture; l'on peut la réduire aux trois quarts ou à moitié, mais il faut toujours conserver la proportion entre la liqueur & le medicament; l'on peut faire boüillir dans un vaisseau fermé de son couvercle, ou ouvert; le vaisseau peut être au bain marie, ou à feu nud. Le vaisseau peut être de métal, ou de terre, suivant les différentes indications : par exemple, l'on doit fuir l'airain avec les acides;ensuite il faut quelquefois clarifier la décoction avec le blanc d'œuf,pour la rendre plus agréable; tout au moins l'on

la coule, l'on l'aromatiſe, & l'on y ajoûte quelque ſirop, ou le ſucre : Par exemple, pour chaque doze qui doit être ordinairement de quatre, cinq, ou ſix onces, une once de l'un ou de l'autre.

Quelques Auteurs prétendent qu'on doit ôter des décoctions dont la liqueur eſt ſimplement aqueuſe, les racines, les écorces & les autres parties reſineuſes de la plante, parce qu'elles ne peuvent être diſſoutes que dans des menſtruës ſulphureux & ſalins; mais quoique cela ſoit en partie vrai dans les reſines, cela ne ſe trouve pas dans les corps reſineux, parce que les autres principes du mixte étant diſſous dans l'eau, aident la diſſolution de la reſine; cela ſe remarque fort bien dans l'opium, qui quoiqu'en partie reſineux, ne laiſſe pas de ſe diſſoudre en partie dans l'eau, & tout le monde ſçait que le jalape, le quinquina, &c. donne des teintures aſſez fortes, par la décoction dans l'eau commune, & s'ils ne le font pas à beaucoup près ſi bien dans la maceration ou l'infuſion, cela ne doit pas nous empêcher de nous ſervir de ces ſortes de medicamens, quand ils ont été boüillis dans une menſtruë aqueuſe.

Il faut encore obſerver que les plan-

tes, dont la vertu consiste eu un sel volatil âcre, ou dans une huile aromatique, ne doivent pas beaucoup souffrir la coction, de crainte que leurs parties spiritueuses ne s'échappent dans l'évaporation; il est mieux de les mettre seulement lorsqu'on retire la décoction du feu. Il y a encore d'autres plantes qui peuvent donner des sels trop fixes par une longue coction, comme le sené.

Si sur le marc qui a servi à une décoction sudorifique, qui est ordinairement faite avec des racines, des bois, & des écorces qui ont cette vertu, l'on remet de l'eau commune, pour en faire une nouvelle décoction; l'on appelle cette seconde un bochet, qui est la boisson ordinaire dans les diettes sudorifiques; l'on peut ajoûter la canelle & le sucre, mais en petite quantité, & seulement pour rendre la boisson plus agréable; d'ordinaire l'on met une once de bois sur chaque livre d'eau, pour les décoctions sudorifiques, & l'on les fait boüillir jusqu'à la moitié; si l'on ne veut pas se servir de celles qui restent pour le bochet, l'on peut mettre deux onces de bois nouveau, avec trois gros de canelle, sur douze livres d'eau, pour réduire à moitié, en y ajoûtant

Bochet.

ſix onces ou demie livre de ſucre.

Eaux diſtilées.

Les eaux diſtilées ſe tirent, comme nous avons dit, par diſtilation; l'on peut ſe ſervir du ſuc de la plante, dont l'on arroſera le marc, ſi elle eſt trop ſéche, l'on peut l'avoir fait macerer ou infuſer dans l'eau commune, ſi l'on en veut tirer quelque huile; il eſt bon de l'avoir fait fermenter: ſi l'on veut que les eaux ſoient bien chargées des parties de la plante, l'on arroſe de nouvelles plantes avec leur eau diſtilée, & l'on recommence la diſtilation, qu'on réïtere pluſieurs fois. Si les herbes & les fleurs ſont d'un tiſſu lâche, & qu'elles laiſſent aiſément évaporer leurs parties volatiles, on les doit diſtiler au bain-marie, qui doit être à une chaleur d'autant plus foible, que leur odeur ſe perd aiſément: mais les plantes aromatiques qui ont des principes un peu fixes, doivent être diſtilées par la veſſie; le ſuc des fruits doit ſe diſtiler au bain-marie; les racines, les ſemences, & les bois après avoir été macerés dans l'eau par la veſſie; mais ſi l'on les diſtile à ſec, ce doit être par la cornuë.

La plûpart des parties des animaux ſe doivent diſtiler au bain-marie, quand elles abondent en phlegme; mais lors qu'elles

qu'elles ſont ſeiches, ou qu'on en veut tirer des ſels volatils ou des eſprits, elles doivent être diſtilées par la cornuë.

Il eſt aſſez étonnant, qu'on trouve en certains Auteurs des eaux diſtilées compoſées, où il entre des os, des cornes, de l'or, des perles, des pierres précieuſes, & d'autres matieres qui ne peuvent point donner de parties volatiles, pour monter dans la diſtilation : lorſqu'on ajoûte le muſc, l'on le doit plûtôt mettre dans le bec de l'alembic.

Les eaux qu'on tire après la fermentation des plantes, ſont d'ordinaire beaucoup plus volatiles, plus ſpiritueuſes & plus chargées des principes dévelopés de la plante ; l'on ne doit point, comme nous avons dit, faire fermenter les plantes dont le tiſſu eſt trop rare ; mais pour en avoir les principes, l'on peut cohober leur eau diſtilée ſur d'autres plantes pilées.

L'eau ſimple n'eſt pas la ſeule matiere qu'on employe dans la diſtilation, lorſqu'on en veut tirer des parties huileuſes & ſpiritueuſes ; l'on y employe ſouvent le vin, & quelquefois l'eau-de-vie, ou l'eſprit de vin, comme dans les eaux de canelle ou theriacales.

Vanhelmont a tort de blâmer toutes

les eaux phlegmatiques, qu'on tire des plantes : car quoique plusieurs plantes qui abondent seulement en sels fixes, ne puissent donner aucuns principes ; cependant nous sçavons qu'il y en a plusieurs qui contiennent des sels volatils, puisque leurs eaux précipitent la solution de sublimé corrosif.

Les plantes aromatiques donnent des eaux beaucoup plus efficaces, si en les faisant infuser dans l'eau commune, l'on y ajoûte un peu de sel ou de levûre de bierre pour les faire fermenter, & leur huile se mêle, pour ainsi parler, avec les autres principes.

Julep. Le Julep est une potion qu'on fait avec quelque liqueur, quelque sirop ou le sucre, & où l'on peut ajoûter quelque autre ingredient ; elle ne doit cependant pas être fort chargée, elle doit être composée de choses agréables au malade, afin qu'on s'en puisse servir presque comme de boisson ordinaire : la doze ordinaire est d'une once ou de deux de sucre ou de sirop, sur une chopine de liqueur ; suivant le goût du malade, l'on peut se servir pour la baze de la liqueur d'eau simple, de quelques décoctions alterantes, ou enfin d'eaux distilées ; l'on peut ajoûter des sucs & quel-

ques teintures : Par exemple, deux gros de teinture de canelle ou de quelqu'autre, ſuivant les inclinations qu'on a, ſur chopine d'eau ; l'on peut auſſi y ajoûter des eſprits acides ou quelques ſels. L'on peut faire encore des juleps, en faiſant diſſoudre des conſerves dans une ſuffiſante quantité de décoction, ou d'eaux diſtilées, filtrant le tout, & y ajoûtant quelques gouttes d'eſprit de vitriol.

L'on peut encore prendre quatre ou cinq pincées de fleurs de violettes, ou de roſes, ou de mauves, &c. qu'on arroſe de quelque eſprit acide : l'on verſe pardeſſus une chopine de décoction, & quand elle a pris la teinture, l'on la paſſe, & l'on y ajoûte une once de quelque ſirop.

L'on ſe ſert plus ordinairement de la décoction d'orge, parce qu'elle n'eſt pas beaucoup chargée. Dans les fiévres, & dans toutes les maladies où le ſang eſt fort coagulé ou fermente beaucoup, l'on doit mettre le moins qu'il eſt poſſible de ſucre ou de ſirop, à cauſe des diſpoſitions que le ſucre a à s'aigrir & à donner de la viſcoſité aux liqueurs. Il eſt aſſez ordinaire de faire des juleps purgatifs dans les fiévres ardentes, en

mêlant demi-chopine de décoction de thamarins, avec chopine de petit-lait.

L'on ajoûte encore aux juleps l'esprit de vin, principalement lorsqu'on le mêle aux acides. Même l'on met souvent dans les juleps pectoraux, des esprits acides, adoucis par l'esprit de vin, pourvû que la baze soit la décoction de reglisse.

Lorsque le sirop fait avec le suc de meure est dissous dans quelque liqueur, le julep change de nom, & s'appelle morets.

Vins medicinaux. Les vins medicinaux sont sans doute des medicamens très-efficaces, soit qu'on les charge de la vertu des medicamens, par fermentation, par infusion à froid, ou enfin par lixiviation.

Lorsqu'on leur communique la vertu des medicamens par fermentation, il faut prendre le moût de vin qu'on met dans un vaisseau, où il y a des medicamens, dont on veut communiquer la vertu au vin; pour lors les principes de ces medicamens sont dégagés par le moyen de la fermentation des liens qui les enveloppoient: l'on peut mettre de cette maniere des métaux ou des mineraux broyés en petites parties, mais enveloppés dans un nouet, & suf-

pendus dans le vaisseau, parce que sans cela, ils tomberoient au fond, & donneroient peu de vertu à toute la liqueur. Pour les plantes, racines, écorces, &c. elles doivent être incisées, pilées, concassées, &c. afin qu'elles puissent communiquer d'avantage de leur vertu; l'on a coûtume de faire de cette façon le vin d'absinthe, de cochlearia, &c. il faut toujours qu'il y ait quatre, cinq ou six fois autant de vin, que de medicament.

L'on pourroit aussi charger de vertus medicinales la bierre, en mettant boüillir d'autres plantes avec le houblon, ou bien en les mettant avec la bierre lorsqu'elle commence de fermenter.

L'on peut mettre aussi des medicamens avec des sucs de fruits ou de plantes, & les laisser fermenter de la même façon.

Les vins ne peuvent pas boüillir avec des medicamens sur le feu, à cause de l'évaporation des parties subtiles; ils ne doivent pas même infuser dans un lieu fort chaud; sans cela le foye d'antimoine donne au vin en vingt-quatre heures, par la maceration, une vertu très-émetique, & le rend très-propre pour dissoudre & resoudre, lorsqu'on

le met en colire ſur les yeux. La plûpart des plantes peuvent communiquer beaucoup de vertus au vin, ſoit qu'on y laiſſe leur poudre, ou que le vin en tire la vertu par digeſtion, après qu'ils ont été inciſés, broyés ou mis en poudre, ſoit qu'on les tienne en des ſachets dans la bouteille, ou qu'on laiſſe le vin ſur le medicament; ces ſortes de vins ſont particulierement d'uſage dans les maladies chroniques, particulierement lorſqu'on ajoûte le mars aux plantes ſpecifiques, parce que le tartre du vin ſert beaucoup à l'ouvrir, lorſque les émetiques ou purgatifs ont été infuſés. L'on doit prendre garde aux dozes plus que dans les infuſions ou décoctions ordinaires, pour les lexives qu'on fait en verſant le vin ſur quelque cendre, pour en diſſoudre les ſels; nous en avons parlé en examinant les lexives: J'ajoûterai ſeulement qu'on néglige trop ces ſortes de remedes dans la maniere ordinaire de pratiquer.

Lorſqu'on ne met dans le vin que des aromates, avec le ſucre qu'on paſſe & clarifie, l'on appelle ce vin hypocras.

Vinaigres medicinaux.

Les vinaigres medicinaux doivent avoir pour baze le vinaigre de vin, qui

eſt meilleur que tous les autres. Il eſt produit par l'exaltation des parties tartareuſes & acides ; il ne laiſſe pas cependant de contenir des parties volatiles & ſulphureuſes , puiſque ſi l'on les mêle aux coraux , ou avec de la cendre de plomb , il ſe fait un medicament doux , qui donne par la diſtilation , par la cornuë à feu lent, un eſprit de vin.

L'on prend d'ordinaire des plantes déſeichées, qu'on coupe groſſierement, l'on en remplit une bouteille , & l'on verſe par-deſſus le vinaigre ſimple ou diſtilé juſqu'au haut de la bouteille, qui doit être de verre, & l'on la met au Soleil, ou à une autre chaleur douce.

Il eſt mieux d'employer un vinaigre diſtilé pour avoir la vertu des ſimples que l'ordinaire, parce qu'il eſt moins chargé de terreſtreïtés.

Quelques Auteurs font diſtiler le vinaigre chargé de la vertu de pluſieurs aromats ; mais ils ont beaucoup de tort, puiſque la partie ſubtile des aromats, dans laquelle leur vertu conſiſte, eſt tellement fixée par l'acide du vinaigre, qu'elle ne peut point monter dans la diſtilation ; ainſi il faut mieux avoir fait diſtiler le vinaigre auparavant.

Les vinaigres aromatiques ont des

vertus admirables ; & si l'on en croit Silvius d'*Eleboë*, c'est le meilleur préservatif de la peste.

L'on peut faire des vinaigres vomitifs, purgatifs, narcotics, &c. & pour lors on a coûtume de les mêler à quelques autres medicamens, & l'on les doze differemment, suivant qu'ils sont plus ou moins chargés.

Quant aux vinaigres alterans, l'on en donne d'ordinaire une cueillerée, ou seuls, ou mêlés en des potions.

Oximels. L'Oximel se fait en prenant quatre livres de miel qu'il faut écumer, & y ajoûter deux livres de vinaigre, pour, par une douce coction, le reduire en consistance de sirop. L'oximel squilitic, qu'on recommande pour les maladies de la tête, & contre les obstructions, se fait avec autant de miel écumé que de vinaigre squilitic. Ces sortes de remedes ne sont plus d'usage, & ont cedé à d'autres meilleurs ; il en falloit prendre environ trois onces, ce qui n'étoit pas fort agréable, & l'on ne s'appercevoit pas beaucoup de leur effet. Lorsqu'on fait des oximels avec l'ellebore noir, ils sont fort vomitifs, & l'on n'en doit pas ordonner plus d'une once, en quelque potion.

L'hydromel n'eſt qu'un mêlange d'eau & de miel, qu'on fait boüillir enſemble ; on en peut faire en guiſe de ptiſanne, en prenant pluſieurs pintes d'eau, quelques poignées de plantes, où l'on ajoûte en boüillant une once de miel blanc, ſur chaque pinte de liqueur. Mais l'hydromel vineux ſe fait en prenant quatre ou cinq fois autant d'eau que de miel, faiſant boüillir le tout, & l'écumant pendant qu'il boût ; l'on voit quand un œuf crud nage dedans, l'on verſe dans un vaiſſeau que l'on laiſſera pendant quatre jours au Soleil, ou dans un lieu qui ne ſoit pas froid, juſqu'à ce qu'il ne paroiſſe plus de fermentation ; l'on peut rendre ces hydromels cephaliques pectoraux : Les Anglois en font un qu'ils appellent, *Meteglin*, en ajoûtant un peu de levain en un nouet pour aider la fermentation, & pluſieurs aromats, entr'autres la canelle, le poivre, le gingembre & les clous de girofle : Par exemple, de chacun un gros. Hydromels.

Le ſirop eſt une décoction ou un ſuc qu'on a fait cuire avec le miel ou le ſucre, de maniere que lorſqu'on en jette une goutte ſur le marbre, elle ne s'étend pas, ce qu'on fait afin de con- Sirops.

ſerver la vertu du medicament pendant quelque tems, parce qu'on ne les a pas toujours eû en état de s'en pouvoir ſervir, & auſſi afin de corriger leur mauvais goût, de ſorte qu'on les doit conſidérer comme des conſerves liquides ; mais la grande quantité de ſucre ou de miel qu'il faut ajoûter, pour leur donner la conſiſtance qu'ils doivent avoir, diminuë extrêmement leurs vertus : car ſoit qu'on ſe ſerve d'infuſion, de décoction ou de ſuc, il faut mettre preſque autant de ſucre que de colature, cependant on en peut mettre un peu moins, avec les ſucs & les décoctions, qui ont quelque choſe de gluant ; mais dans les autres décoctions & infuſions, il faut parties égales de ſucre & de liqueur.

L'on pourroit ajoûter au lieu de ſucre le miel de paſſes, le ſuc de regliſſe. Tout le monde ſçait qu'il faut écumer les ſirops, principalement lorſqu'on les fait avec le miel ; qu'enſuite l'on les doit clarifier, & tenir en un lieu aſſez frais pour les conſerver. Lorſqu'on ne veut pas beaucoup garder les ſirops, il n'eſt pas beſoin de leur donner une conſiſtance ſi épaiſſe ; l'on peut mettre deux fois autant de liqueur que de

ſucre. Mais quoique ces ſirops ſoient meilleurs que les autres, puiſque leur vertu n'eſt pas tant alterée par le ſucre, cependant ils ne ſe conſervent pas ſi bien.

Les ſirops alterans dont on ſe ſert dans la toux, la phtiſie, les affections de poitrine, dans quelques juleps, ou décoctions, ou ſeuls, ſe donnent ordinairement depuis une once juſqu'à trois, pour chaque doze; mais lorſqu'on les fait prendre ſeuls, on en donne d'ordinaire une cueillerée.

Il faut beaucoup plus de précaution pour les ſirops vomitifs ou purgatifs, & leur doze dépend principalement de la quantité ou de la force des ingrédiens purgatifs ou émetiques, qui ſont entrés dans la décoction ou dans l'infuſion. Outre les ſirops qu'on garde d'ordinaire dans les Boutiques, chaque Medecin en peut compoſer, ſuivant les differentes intentions qu'il a.

Les potions ſont des mêlanges de differens medicamens en quelque liqueur, pour purger ou pour alterer; elles ſont differentes des juleps: car quoique tout julep puiſſe être appellé potion, cependant ce nom convient particulierement à celles où l'on a diſſous quelques Potions.

électuaires, qui ſont un peu dégoûtans. Les liqueurs dont on ſe ſert, ſont décoctions, infuſions, eaux diſtilées, & le petit-lait.

Les choſes qu'il faut mêler, ſont des poudres, des électuaires, des extraits, des ſels, la caſſe ou la manne.

Il y a cette difference, entre la maniere de prendre une potion purgative, & une alterante, que la purgative doit toujours être priſe en une, ou tout au plus en deux dozes; mais les alterantes ſe peuvent donner en pluſieurs fois, & même par cueillerées.

Sur ſix onces de décoction ou d'infuſion, l'on met d'ordinaire juſqu'à demi-once de quelque électuaire, & une once de ſirop pour chaque doze; l'on en peut mettre plus ou moins, ſuivant que le malade eſt fatigué, par des potions épaiſſes. Si l'on met des poudres, cela ne doit guere paſſer un gros & demi, & l'on ne doit point mettre d'électuaire, ou peu dans les potions purgatives en y mettant des poudres.

L'on peut faire les potions alterantes plus chargées, parce qu'on les donne en moindre doze, & il n'eſt pas rare d'y mettre un gros d'extrait, deux d'électuaire, deux de poudre, ſur ſix onces

d'eaux diſtilées, où l'on peut encore ajoûter une once ou demi-once d'eaux ſpiritueuſes, ou quelque gros d'eſprit, avec une once & demie ou deux onces de ſirops : mais ces ſortes de potions doivent être diviſées en pluſieurs parties.

Souvent les potions purgatives ſe font ſans électuaires ni ſirops, comme lorſqu'on fait boüillir la moëlle de caſſe, la manne & le ſené dans le petit-lait ou l'eau commune : Par exemple, l'on prendra trois onces de caſſe avec les pepins, qu'on fera boüillir dans un demi-ſeptier d'eau ; en retirant l'on fait infuſer demi-once de ſené, l'on paſſe & l'on diſſout une once de manne. La moëlle de caſſe tient lieu d'électuaire, & rend les potions tout au moins auſſi épaiſſes & auſſi dégoûtantes ; quatre onces en bâtons, fait une once de moëlle mondée, ce qui répond à trois de non mondée avec les pepins ; l'on peut auſſi mettre des extraits purgatifs dans les potions.

L'on doit prendre garde, lorſqu'on veut faire diſſoudre quelque reſine dans les potions, de ne la pas mêler avec l'eau immediatement, parce qu'il ſe feroit une coagulation ; il faut ſe ſervir

de quelque huile, ou de jaune d'œuf.

La Scamonée qui eſt fort reſineuſe, a auſſi beſoin de quelque intermede pour s'unir, à moins qu'elle n'ait été renduë ſoluble par l'huile de tartre & l'eſprit de vin; ſans cela, il faut ſe ſervir de quelque ſirop, de ſuc de regliſſe, de jaune d'œuf, &c. principalement lorſqu'on la veut diſſoudre en quelque liqueur chaude qui la coagule d'une maniere très-ſenſible. L'eau froide ne fait pas le même effet, & la poudre ſemble ſeulement nager dans la liqueur.

Emulſions. Les Emulſions ſe font en donnant une couleur laiteuſe à quelque liqueur, par le moyen des ſemences, ou des amandes qu'on broye & qu'on briſe en verſant la liqueur peu à peu pour les diſſoudre; ainſi l'on ſe ſert d'amandes douces, de piſtaches, d'amandes de pignolats, de noyaux de pêches ou d'abricots, des quatre ſemences froides, de celle de pavot blanc, de citron, d'ancolie, de laituë, de pourpied & d'autres graines qui ont un peu de liqueur aqueuſe, pour ſe pouvoir diſſoudre avec l'eau ſimple.

Les liqueurs dont on ſe ſert, doivent être agréables & aqueuſes; telles ſont l'eau ſimple, la décoction d'orge, les eaux diſtilées: l'on peut ajoûter à l'é-

mulſion les yeux d'écreviſſes préparés, le bezoard mineral, les perles préparées, &c. La doze ordinaire de chaque émulſion, eſt de trois ou quatre onces de liqueur; ſi c'eſt pour prendre en deux dozes, on peut doubler; ſi c'eſt en trois dozes, on doit tripler: Par exemple, on pourra mettre juſqu'à une livre de liqueur. L'on ne doit pas faire plus de trois dozes à la fois, parce qu'elles ne ſe conſervent pas, & qu'il faut au moins quatre heures entre chaque doze, parce qu'elles affoibliſſent les levains de l'eſtomac & relâchent ſes fibres. L'on ne doit pas mettre plus d'un gros de ſemence ou d'amande ſur chaque once de liqueur; & pour les poudres qu'il faut diſſoudre, l'on n'en doit pas mettre plus d'un gros ſur chaque priſe ou doze.

L'on ajoûte à ces boiſſons le ſucre, ou le ſucre roſat perlé, ou quelque ſirop; l'on met d'ordinaire une once de ſirop, ou ſix gros de ſucre ſur chaque doze.

L'on peut ajoûter en quelques émulſions le nitre, ou le criſtal mineral; mais on doit bien prendre garde d'y ajoûter des acides, parce qu'ils font précipiter la ſubſtance laiteuſe en bas.

Si l'on fait une émulſion avec les

ſeules amandes & le ſucre, elle s'appellera lait d'amande.

L'on peut faire des émulſions purgatives avec la ſemence de carthame, ou en broyant un ſcrupule de Scamonée, avec une cueillerée de ſuc de citron, ou d'eau de chicorée, ou de quelqu'autre liqueur, juſqu'à ce que la liqueur vienne comme du lait ; pour lors on la mêle à quelqu'autre liqueur, en la ſéparant de ce qui reſte, & qui n'a pû être diſſous.

L'on pourroit auſſi battre dans un mortier des quatre ſemences froides mondées, avec dix ou douze grains de reſines purgatives, en ajoûtant goutte à goutte quelque eau diſtilée & quelque ſirop, pour en faire une émulſion purgative.

L'on peut même faire une émulſion, en agitant deux ou trois gros de terebentine avec un jaune d'œuf, & y ajoûtant quelque eau & quelque peu de ſucre : mais quoique cette boiſſon ait la couleur laiteuſe, comme elle eſt fort déſagréable, on s'en ſert rarement, ſi ce n'eſt en quelques ulceres des reins, à des perſonnes qui ne peuvent rien avaller en bol.

Teintures. Les teintures ſont des diſſolutions de quelques

quelques parties ſubtiles des medicamens, par le moyen d'une menſtruë convenable. Pour les fruits, les racines reſineuſes, les écorces, &c. l'on ſe ſert d'ordinaire de bon eſprit de vin; l'on s'en ſert encore pour les fleurs, & pour certains ſucs épaiſſis.

L'on peut cependant donner des teintures vertes ou rouges aux infuſions des fleurs un peu ſulphureuſes, dans l'eau ſimple, ſuivant qu'on y ajoûte des alkalis fixes ou des acides.

Si l'on prend un eſprit tiré par le moyen de la fermentation d'une plante ou d'une fleur, pour s'en ſervir de menſtruë, pour tirer les principes de la même plante ou de la même fleur, cette teinture doit s'appeller eſſence. Lorſqu'on a ouvert par des eſprits acides ou par de fortes calcinations les méaux, l'on en peut tirer des teintures : une des meilleures eſt de prendre le vitriol de Mars calciné, qu'on mêle à la ſolution de Saturne par le vinaigre. Il ſe fait une teinture rouge, qui exaltée par l'eſprit de vin, eſt un excellent remede.

L'on peut faire des teintures purgatives, en mettant l'eſprit de vin ſur des purgatifs. C'eſt ainſi qu'on fait une teinture dorée avec les colloquintes, & il

faut prendre garde que lorſqu'on met quelque teinture dans une eau ſimplement aqueuſe, ſouvent le ſouphre reſineux ſe précipite, c'eſt pourquoi il eſt mieux de la mêler d'abord avec des poudres, un peu de ſucre & de ſirop, afin de ſervir d'intermede, & d'empêcher que la coagulation ne ſoit ſi forte. L'on pourroit même donner ces teintures en opiates, &c. parce que d'ordinaire on n'en donne pas plus d'un gros ou deux.

Lorſque les teintures ſont fort compoſées, on les appelle elixir, principalement lorſqu'on ſe ſert de chaleur & de circulation pour tirer la teinture.

Lorſqu'on fait évaporer les teintures, ce qui reſte s'appelle extrait: Nous en parlerons en parlant des menſtruës & diſſolvans, en examinant les formules ſolides.

Huile. Les huiles ſe font par expreſſion, ou par diſtilation, ou par coction; celles qui ſe tîrent par expreſſion, peuvent ſervir interieurement & exterieurement, comme celles de noix, d'amandes doucouces & ameres, d'olives, &c.

Celles qui ſe tirent par diſtilation, ſe tirent encore par la cornuë, ou par l'alembic, ou enfin *per deſcenſum*: Tou-

tes peuvent ſervir exterieurement & interieurement.

Enfin celles où l'on fait cuire & digerer des medicamens, ne ſervent guere qu'aux uſages externes; nous avons parlé de la maniere de faire les expreſſions & diſtilations, & nous parlerons des autres huiles compoſées, en parlant des medicamens externes.

La ptiſane eſt une décoction qui ſe fait avec l'orge, dont on laiſſe boüillir une poignée dans une peinte d'eau, juſqu'à ce qu'elle commence à ſe crever; l'on y peut ajoûter le chiendent, la regliſſe, ou les raiſins. Ptiſanne.

Elle eſt d'autant moins bonne dans les fiévres, qu'elle eſt plus compoſée, parce qu'elle entretient la fermentation du ſang. Ainſi je préfere toujours la diſſolution d'un ſel mixte depuis deux ſcrupules, juſqu'à un gros, dans une pinte d'eau, avec un bâton de regliſſe.

L'hidroſachat eſt plus délicieux que l'hidromel, il ſe fait en mettant douze parties d'eau ſur une de ſucre: il n'eſt preſque bon qu'à ceux qui ſont accoûtumés de boire de l'eau: pour les autres qui ont plus d'aigres, il rend les liqueurs trop gluantes & trop viſqueuſes, Hidroſacaht.

Je ne parle point des boüillons, nous avons dit que c'étoient des décoctions avec des parties d'animaux ; l'on en peut cependant faire avec le beurre & le lait, & quelques herbes ; mais tout cela est trop commun pour que nous nous y arrêtions long-tems.

Elegmes. Les lochs ou élegmes sont des medicamens un peu plus épais que des sirops, par le mêlange d'extraits d'opiates, d'électuaires ou de poudres, qu'on prend avec le bout d'un bâton de reglisse pour les affections des poulmons.

CHAPITRE XII.

Des formules liquides externes.

Formules liquides externes. IL y a plusieurs formules liquides qu'on appelle externes, quoiqu'elles entrent en notre corps, parce qu'on les rend sans qu'elles se mêlent dans les routes de la circulation ; telles sont les gargarismes, les lavemens, les injections, apophlegmatismes & errhines, liquides.

Il y en a d'autres qu'on se contente d'appliquer exterieurement, comme le bain, le demi-bain, les fomentations, les épithémes, les embrocations, les

collyres, les huiles, les oxirrhodins, les linimens, les baumes & les fumigations.

Gargarismes.

Les gargarismes ne sont différens des autres liqueurs, avec lesquelles on se peut laver la bouche, que par la maniere de s'en servir : car le gargarisme est principalement destiné pour laver le fond de la gorge ; le malade le doit tenir le plus long-tems qu'il peut en gargarisant sans l'avaler. La baze de ces sortes de liqueurs, est ou l'eau simple, ou des eaux distilées, ou des infusions, ou des décoctions de plantes appropriées. Dans toutes ces liqueurs, dont on prend au moins une livre, l'on dissout quelques sucs de plantes, quelques extraits ou quelques sirops, il est assez ordinaire de dissoudre le *Dianucum* ou le *Diamorum ;* l'on en dissout environ deux ou trois onces dans la liqueur, & l'on s'en sert pour se laver le fond de la gorge de tems en tems, avant & après le repas, soit pour des ulceres, soit pour des inflammations ; l'on se sert des gargarismes à froid, l'orsqu'on veut repousser & repercuter, & l'on s'en sert après les avoir fait chauffer, lorsqu'il faut meurir & digerer.

L'on peut encore ajoûter aux gargarismes différens ingrediens solides ou liquides, comme sont les miels, le vinaigre, l'alun, le vitriol, le nitre, le sucre, les esprits acides, &c. mais dans des dozes bien différentes.

Quant aux medicamens qu'on peut employer dans la décoction, ce peuvent être des racines, des feüilles, des écorces, des fruits, &c. & ils seront différens suivant qu'on les voudra astringens, résolutifs, maturatifs, détersifs, antiscorbutiques, &c. L'on peut aussi se servir d'eaux minerales simples, de petit-lait, de lait & de boüillons pour se gargariser.

Lorsque les ulceres ou les autres indispositions sont dans le devant de la bouche, il n'est point necessaire de se gargariser, il faut seulement tenir la liqueur dans la bouche, en la poussant & la repoussant un peu avec la langue & les lévres : pour lors ces sortes de lavages ne s'appéllent plus gargarismes, on les appelle diaclysma.

Dans les uns & dans les autres il faut prendre garde de ne pas ordonner des choses âcres ou acides en grande doze. de crainte qu'elles n'ulcerent la bouche, ou qu'elles ne soient pas supportables,

c'eſt pourquoi l'on ordonne le poivre, le piretre, le gingembre, les ſemences antiſcorbutiques ſeulement par gros dans les décoctions. Pour l'alun & le vitriol, ils s'ordonnent à peu près de même ; les eſprits acides, juſqu'à une acidité agréable ou ſupportable, ſuivant les indications du Medecin. Lorſque les gargariſmes ſont fort âcres, & qu'ils tirent beaucoup d'humidités, l'on les appelle apophlegmatiſmes.

Les clyſteres ou lavemens, ſont des médicamens liquides, qu'on donne en forme d'injection aux malades par le fondement. Il y en a de trois ſortes, de nourriſſans, d'alterans & de purgatifs. Clyſteres.

L'on peut faire les nourriſſans avec de bons boüillons, le lait & le ſucre, &c.

Quant aux alterans & aux purgatifs, la liqueur peut être une décoction, ou du vin, ou quelque autre liqueur ; l'on y peut diſſoudre du miel, des électuaires & des huiles, ſuivant les indications qu'on a.

Dans les décoctions, l'on peut mettre des herbes émolientes ſi c'eſt pour relâcher & humecter ; des herbes rafraichiſſantes, ſi c'eſt pour rafraîchir : on

y peut aussi ajoûter des sels, comme cristal mineral, nitre, &c. des échaufans si c'est contre les vents, &c. des purgatifs, comme feüilles de sené, semence de carthame, &c. Les purgatifs doivent se mettre en plus petite quantité.

La doze de la décoction ou d'autre liqueur est différente, suivant les sujets; ainsi l'on n'en donne guere que cinq à six onces aux enfans; moins d'une livre aux femmes grosses; à ceux qui ont des vers ou qui sont hydropiques, & aux autres personnes, l'on peut aller jusqu'à quelques onces plus d'une livre, parce que leur intestin est grand & n'a point de matiere qui le presse & qui l'empêche de prêter.

L'on peut mettre sur deux onces de racines, deux poignées de feüilles, & deux ou trois gros de semences pour faire une décoction, pourvû que les feüilles ou les racines ne soient point purgatives; car pour lors l'on les doit ordonner comme les semences. Le miel commun se met dans les décoctions, depuis une once jusqu'à un quarteron, les autres miels jusqu'à une ou deux onces, dans les adultes; les électuaires purgatifs, jusqu'à une once dans les adultes.

Les

Les huiles jusqu'à deux ou trois onces ; quelquefois l'on prend parties égales d'huile & de décoction.

L'on dissout assez souvent la terebentine dans des lavemens, soit avec l'huile ou le jaune d'œuf ; l'on dissout aussi quelquefois quelques grains d'opium dans des lavemens, principalement lorsque les levains de l'estomac empêchent sa vertu somnifere : J'ai souvent observé que des malades qui n'avoient pû dormir, en prenant cinq ou six grains d'opium par la bouche, dormoient avec deux ou trois dans les lavemens. Dans les maladies hypocondriaques, l'opium en lavement fait quelquefois vomir, aussi-bien que lorsqu'il est pris par la bouche. L'on met souvent le vin émetique en lavement, & lorsqu'il est pris en grande quantité, il ne laisse pas d'exciter des soulevemens de cœur, aussi-bien que les lavemens d'urine.

Ce qui rend les lavemens très-forts & très-purgatifs, est la colloquinte en décoction & le sel gemme, qu'on met en moindre doze que les autres sels jusqu'à un gros ou plus en dissolution, avec les hieres ou les électuaires purgatifs, qui n'operant pas tant en lavemens, que lorsqu'on les donne par

la bouche, ſe doivent toujours mettre en plus grande quantité, que ſi on les mettoit en une potion.

Les huiles qu'on met dans les lavemens, ne ſont pas ſeulement pour adoucir, elles peuvent ſervir encore à conſerver une certaine égalité gliſſante dans la ſurface intérieure de l'inteſtin, ce qui empêche que le ventre ne devienne trop ſerré dans la ſuite, comme il arrive trop ſouvent à ceux qui prennent trop frequemment des clyſteres; nous donnerons dans la ſuite des exemples de clyſteres anodins, aſtringens, carminatifs, détergens, purgatifs, vomitifs, narcotiques, &c.

L'on donne auſſi quelquefois des clyſtéres d'huile ſeulement, quelquefois de vin, & quelquefois d'huile & de vin. Le premier, quand les matieres ſont endurcies; le ſecond, fait avec un bon vin chaud lorſqu'il y a des vents; le troiſiéme, quand ces deux cauſes ſont mêlangées. Il faut prendre garde de donner des lavemens de vin dans les fiévres, parce qu'il arrive ſouvent un délire.

La décoction de ſalanum maniacum, de ſtramanée, &c. en lavement, cauſe un délire qui dure quelques heures; les lavemens d'urine ſimple, ſont très-re-

commandés dans la timpanite, les affections hypocondriaques & les coliques flateuses; mais il faut prendre garde que l'urine soit d'une personne qui boive du vin, ou d'un enfant dont l'une soit assez chargée.

Lorsqu'on veut purger avec un lavement, on n'y doit point mettre d'huile, parce que la vertu des purgatifs & des sels âcres est endormie & émoussée par les huiles.

Au lieu d'opium, on peut mettre le sirop de diacode dans les lavemens; si après un lavement narcotique un malade dormoit trop, l'on lui en doit donner d'autres avec le vin de malvoisie, ou la theriaque dissoute, ou d'autres remedes chauds & actifs.

L'on mêle quelquefois le baume de souphre terebentiné pour les dysenteries.

Il faut remarquer que le trop grand usage des lavemens peut nuire dans les inflammations de boyaux, dysenteries, &c. en irritant.

L'on peut faire des lavemens avec la fumée de tabac, qui purgent beaucoup; ils se donnent avec l'instrument dont parle Bartholin *Hist. Anat. 66. cent. 6.*

Si l'on mêle dans la décoction des

antihysteriques, la matricaire, l'armoise, &c. qu'on éteigne plusieurs fois du camphre, qu'on ajoûte quelques gouttes d'huile de succin; l'on peut faire des lavemens contre les vapeurs, où l'on peut ajoûter le triphera persica, ou les hieres.

Toutes les expériences de l'opium, du vin, &c. marquent qu'il passe plusieurs parties du medicament dans les veines; & l'expérience ayant montré qu'il y a plusieurs lactées qui aboutissent aux gros boyaux, l'on ne peut pas douter de l'utilité des clysteres nourrissans.

Injections. Les injections sont differentes, suivant les differentes parties où l'on s'en sert: car outre les lavemens qui sont des injections dans l'intestin, l'on en fait dans les oreilles, les narines, dans la verge & vessie, dans la matrice & dans d'autres parties qui ont des ulceres fistuleux.

Les indications pour lesquelles on se sert de ces remedes, sont très-differentes: car l'on en fait dans des inflammations, dans des abscez, dans des ulceres calleux, pour appaiser des douleurs, pour détacher des matieres visqueuses & gluantes; pour la surdité, dans les oreilles; pour aider la sortie d'un

faux germe ou des ſecondines retenuës, dans le vagin ; pour arrêter un flux de ſemence, dans la verge. Sans doute les formules de toutes ces injections doivent être très-differentes, tant dans les medicamens, que dans la maniere de s'en ſervir, pour répondre aux differentes intentions qu'on ſe propoſe.

Les injections qu'on fait dans l'oreille, ne ſe doivent faire que goutte à goutte, & elles ne doivent pas exceder trois ou quatre gouttes ; enſuite l'on doit boucher l'oreille avec un cotton muſqué : ſi l'on met davantage d'injection, l'on la doit rejetter en penchant la tête. Cette petite quantité qu'on met à chaque fois, fait qu'on ne doit pas ordonner plus d'une once, ou de deux onces de liqueurs, ſuivant qu'on doit renouveller plus ou moins ſouvent les gouttes qu'on met dans l'oreille ; l'on les peut mettre chaudes, tiedes ou froides, ſuivant les indications qu'on a, & les matieres qu'on a employées à les compoſer ; ſur chaque once de liqueur, l'on peut mettre un gros de miel, d'eſprits volatils, ou ſulphureux, ou de ſel, &c. L'on peut ſe ſervir de décoctions, de ſucs de plantes, d'huiles, d'eaux diſtilées, &c. Par exemple,

dans une inflammation où il faut relâcher ou mûrir, l'on prend de la décoction d'orge, & de l'huile d'amande douce, de chacune demi-once.

Pour une inflammation commençante, l'eau de ſperme de grenoüille une once, avec demi-gros de nitre. Foreſtier recommande le ſuc d'oignon avec le miel roſat, lorſqu'il faut nettoyer les oreilles purulentes ; d'autres prennent le petit-lait avec un tiers de miel ; d'autres la ſolution d'aloës dans une décoction vulneraire ; d'autres l'urine. Pour détacher les excrémens qui ſont quelquefois attachés au conduit interne, la forte décoction ou expreſſion d'abſinthe, animée d'un peu de teinture de caſtor, &c. Je ne parle point d'une infinité d'autres medicamens, qu'on peut varier d'une maniere preſque infinie.

Les injections qu'on fait dans le nez ſont preſque toutes pour mondifier les ulceres de cette partie, ou pour détacher quelques matieres endurcies ou corrompuës, qui ſéjournent dans les ſinus. Dans le premier cas, il faut ſe ſervir de vulneraires & de détergens ; dans le ſecond, d'émoliens ; dans l'un & dans l'autre, il faut prendre garde que les matieres ne ſoient pas très-dégoûtantes,

ni chargées de matieres trop corrosives, parce que souvent une partie de l'injection passe dans la bouche & peut même être avallée ; ainsi cela dégoûteroit le malade, & lui feroit un tort considérable : la liqueur ne doit pas passer deux onces à chaque fois ; il est toujours mieux qu'elle soit tiede que froide; la seringue doit entrer assez avant dans la narine ; elle doit aller autant qu'il est possible de bas en haut, lorsque le désordre est dans les sinus sourcilliers.

L'on peut faire des décoctions vulneraires ou émolientes, qu'on peut animer avec un ou deux gros d'esprit de vin, ou bien prendre deux onces d'eau distilée de quelques vulneraires, dans lesquelles on peut dissoudre un gros de sel ammoniac, ou demi-gros de vitriol vert ou blanc ; si l'on veut seulement humecter & détacher, l'on peut prendre moitié eau, moitié vin, & seringuer chaudement ; l'on peut encore se servir d'eau de chaux, & de plusieurs autres medicamens.

Les injections qu'on fait dans le vagin ou dans la matrice, se font avec une seringue à femme: elles doivent toujours être tiedes : la femme doit avoir

un baſſin ſous elle ou bien des linges ; & être couchée ſur ſon lit, afin que la liqueur demeure plus long-tems. Chaque injection peut être de trois ou quatre onces ; ainſi lorſqu'elles ſe conſervent, l'on en peut faire chopine ou trois demi-ſeptiers. Dans des douleurs, l'on ſe peut ſervir de lait & d'anodins ; dans les tumeurs carcinomateuſes, d'émoliens, de feüilles de ſolanum maniacum en décoction ; dans les excoriations, de détergans & de conſolidans, comme du ſymphitum, où l'on peut diſſoudre le miel mercurial, un gros ſur chaque once de décoction ; dans les inflammations, l'on lave la décoction de ſempervivum, de fleurs de camomille & de celles de ſureau où l'on ajoûte trois grains de ſucre de Saturne ſur chaque once.

Dans la chute de la matrice, l'on fait boüillir la tormentile, les roſes rouges, les balauſtres, l'écorce de grenade, la ſemence de ſumac, ou d'autres aſtringens : dans l'eau l'on y éteint pluſieurs fois un fer rouge ; l'on y ajoûte ſur la fin le gros vin rouge, & un peu de ſirop de roſes ſéches, qui ſe met en même quantité que les miels : l'on peut laiſſer une éponge imbibée dans le vagin.

Lorſqu'on veut faire ouvrir l'orifice

interne pour donner iſſuë aux mois ou à l'arrierefaix, l'on fait des décoctions d'armoiſe, ſabine, matricaire, colloquinte, qu'on peut animer avec trente gouttes de fiel de taureau, & d'un gros d'eſprit volatil, pour une injection de trois onces.

Mais rien n'eſt meilleur que l'inſtrument de Glauber, qui eſt un inſtrument en forme de canal, long, rond par le bout, percé d'un petit trou; l'on ajoûte à ce canal un corps en figure de pomme, qui s'ouvre & ſe ferme, & par cet inſtrument l'on pouſſe une éponge remplie d'eſprit de ſel ammoniac, ou bien l'on met un mêlange dans le corps rond de ſel ammoniac avec le ſel de tartre, afin que les vapeurs ſe portent à la partie, & par leur ſubtilité faſſe ouvrir la voye.

Les injections qu'on fait dans la verge, vont rarement dans la veſſie, à moins qu'elles ne ſoient portées par une ſonde creuſe, ce que je ne conſeillerois pas aiſément de l'excoriation du col, à cauſe de l'irritation; cela a principalement lieu, lorſqu'il faut diſſoudre des glaires mucilagineuſes. L'on peut faire décoctions vulneraires peu chargées qu'on doit ſeringuer chaudement: l'on

les peut faire avec les feüilles de plantain, d'aigremoine, où l'on diſſoudra demi-gros d'huile de tartre, & quelques gouttes d'huile de terebentine.

Cependant dans les grandes douleurs, inflammations, &c. l'on peut tenter ſans ſonde les injections, avec l'eau de ſedum ou de plantain, le ſuc de Saturne & les trochiſques d'Alkekange, avec *opium* ou ſans *opium*; on en met d'ordinaire un gros ſur chaque injection : ſi l'on a été obligé de ſe ſervir de la ſonde pour la ſupreſſion d'urine, l'on peut ſe ſervir de ces injections par la ſonde.

L'on peut même ſiringuer dans les ulceres de la veſſie, les émulſions de terebentine; mais il eſt à craindre qu'elles ne ſe caillent par l'acide de l'urine.

Pour les ulceres de la verge, & pour reſſerrer les vaiſſeaux ſeminaires, rien n'eſt meilleur que quelques ſolutions de préparations vitrioliques, dans quelques eaux appropriées : Nous en donnerons des exemples dans la ſuite.

Les injections dans les ulceres fiſtuleux & caves, n'ont rien de particulier; elles doivent être plus ou moins grandes, ſuivant la capacité de l'ulcere : l'on y doit employer des vulneraires plus ou moins forts; l'on louë les dé-

coctions de lierre de terre, d'ariſtoloche, de nicotiane, &c. qu'on anime de quelques gros de teintures d'aloës & de myrhe; l'on ſe ſert d'eau de chaux, d'eau phagedenique en la mêlant à d'autres: l'on ajoûte quelquefois des miels, du vitriol ou de l'alun, & quelquefois même le ſel de tartre, ou un peu de pierre de cautere, dans les décoctions vulneraires qui ſervent pour les injections des ulceres fiſtuleux.

Errhines liquides.

Les errhines liquides, ſont des décoctions ſimples ou mêlées à des ſucs de plantes, qu'on attire du creux de la main dans le nez, pour en détacher des muccoſités: je les trouve beaucoup au-deſſous des injections.

L'on ſe ſert d'ordinaire du ſuc de mouron, de bette rouge, de cyclamen, & même quelquefois de concombre ſauvage, mais d'ordinaire l'on le mêle à quelques décoctions ou eaux; l'on y peut auſſi ajoûter quelques décoctions de béthoine, ſauge, marjolaine, &c. l'on y peut auſſi ajoûter quelques ſirops, l'eſprit de vin, &c. pour les rendre détergens.

Leur principal uſage doit être, à mon avis, pour tremper des tentes & des tampons qu'on peut fourer dans le nez

dans l'ozenna ; l'on doit prendre garde que les ſucs âcres n'incommodent ceux qui ont mal aux yeux.

Si l'on réduit quelques ſucs en forme ſolide ou d'opiate, ou en les épaiſſiſſant, ou en y mêlant des poudres, les errhines deviendront ſolides, & feront encore mieux que des tampons.

Fumigations. Les fumigations ſe font en expoſant tout le corps ou quelqu'une de ſes parties, pour recevoir la fumée d'un corps qu'on brûle; il y en peut avoir d'aſtringentes, comme lorſqu'on brûle des orties demi ſéches, en mettant un fer rouge dedans, & expoſant le ſiege ſur le vaiſſeau. Il y en a de déſicatives, comme lorſqu'on jette l'encens, le maſtic & le ſang de dragon ſur des charbons, en ſe couvrant la tête d'un manteau, & recevant la fumée par la bouche, pour ſécher des chancres qui y ſont; il y en a de fondantes, comme lorſqu'on brûle les trochiſques de mercure pour en recevoir la fumée, ou pour donner le flux, ou pour fondre des calloſités du fondement.

La fumée de ciguë eſt fort émoliente; l'on peut même faire brûler ſon emplâtre pour fondre des duretés, en y expoſant la partie.

L'on peut encore faire recevoir des vapeurs, ou la fumée de plusieurs medicamens hysteriques pour la matrice, &c. de plusieurs dysenteriques pour la dysenterie : Nous donnerons differentes formules de tous ces medicamens, en parlant des specifiques pour chaque partie, & pour chaque maladie.

Entre les remedes liquides qui ne s'appliquent qu'extérieurement, sans entrer en aucune cavité, le bain est sans doute le plus considérable, tant à cause de ses utilités, que parce qu'il est general & commun à toutes les parties du corps. Le bain.

Il y a deux sortes de bain; Sçavoir, celui qui se fait avec quelque liqueur, & celui qu'on appelle de vapeur.

Lorsque le corps trempe en quelque liqueur chaude ou tiede, les pores de la peau sont relâchés, la transpiration est plus facile, & il pénetre pour l'ordinaire quantité de parties de la liqueur dans la masse du sang, qui en peuvent dissoudre les parties salines.

L'usage du bain d'eau douce chauffée à la maison, peut être bon dans le commencement de la fiévre hétique : mais pour l'ordinaire on s'en sert avec

plus d'effet dans les douleurs nephretiques, dans les délires hypocondriaques, dans les fureurs uterines, dans les maladies veneriennes, & dans les maladies de la peau.

C'eſt quelque choſe de fort étonnant de voir le calme preſque ſoudain, qui arrive à un homme travaillé d'une colique nephretique, lorſqu'on le plonge dans un bain d'eau tiede; il eſt difficile d'en rendre raiſon : peut-être le relâchement de ſa peau diminuë la compreſſion des parties internes ſur les reins; peut-être arrive-t-il une ſenſation, qui détruit l'autre; peut-être enfin, l'eau pénetrant dans le ſang, dilate-t-elle les paſſages de l'urine.

Les bains anodins peuvent être encore plus efficaces, ſi l'on fait boüillir dans l'eau ſimple, qui leur ſert de baze, pluſieurs racines & feüilles de plantes émolientes, qui leur ſervent de corps. L'on met d'ordinaire ſur deux livres de racines, trente poignées de feüilles, une once de ſemence; l'on pourroit dans les douleurs, & dans le deſſéchement des parties, faire des bains encore plus anodins & plus relâchans avec l'huile commune, ou en mêlant une partie d'huile ſur trois d'eau,

ou bien en faiſant des bains de lait, qui doivent être ſur tout admirables dans des maladies ſcorbutiques.

Quant à ceux qu'on fait pour la galle, les ulceres & les autres maladies de la peau, outre les vulneraines qu'on y doit faire entrer, l'on y doit mêler quelques ingrédiens qui rendent la vertu de l'eau à peu près ſemblable à celle de pluſieurs eaux minerales, qui ſont admirables pour ces maladies, en jettant, par exemple, une livre de chaux vive, & une livre de ſouphre commun avec l'eau; l'on en peut faire auſſi, en faiſant boüillir le ſouphre commun avec l'alun dans l'eau de riviere.

Quand il y a quelque partie pour laquelle on fait le bain, l'on peut faire tenir quelques medicamens dans un ſac ſur la partie : l'on peut même avoir frotté la partie de quelque embrocation, auparavant que le malade entre dans le bain.

Les bains qu'on donne dans la verole, pour préparer aux flux de bouche, ſe continuent d'ordinaire huit ou dix jours ſoir & matin, afin de pouvoir relâcher les fibres de la peau, & de diſſoudre le ſang, & ainſi aider la pénetration du mercure : dans ces ſortes de bains, le

malade n'y doit pas être plus de deux heures à chaque fois.

Mais il y a des maladies, où le malade ſe doit tenir dans le bain preſque autant qu'il s'y peut ſoutenir, comme dans la mélancolie hypocondriaque.

Les bains dans les eaux chaudes minerales, font beaucoup de bien pour les engourdiſſemens des nerfs, & les diſpoſitions paralitiques ou rhumatiſmales, parce qu'elles ſont preſque toutes chargées d'un ſel alkali, qui peut diſſoudre les coagulations du ſang.

Au contraire, les bains communs ne fourniſſant qu'une eau ſimple au ſang, qui n'eſt point capable de diſſoudre les concretions, qui ont commencé de ſe former, ne font qu'augmenter les ſeroſités, & quelquefois bien loin de diminuer la maladie, la rendent plus opiniâtre & plus rebelle.

Bains vaporeux.

Le bain vaporeux ſe fait lorſqu'une perſonne eſt dans un lieu chaud, entourré de vapeur d'une décoction, qui exalte par la chaleur dans la chambre, ou dans l'étuve, où eſt la perſonne; l'on peut faire tourner des décoctions en vapeurs, où en les jettant ſur des pierres qu'on a fait rougir, ou en jettant les pierres dans l'eau, qui eſt ſous le

le malade, quoique le malade n'y touche pas, ou en changeant de tems en tems la décoction en des vaisseaux très-chauds, & la faisant changer lorsqu'elle commence à se refroidir; l'on peut se servir de toutes les plantes qui sont convenables dans les indications, qu'on a pour faire les décoctions.

Ces sortes d'étuves vaporeuses réussissent mieux, & tirent plus aisément la sueur, lorsqu'on a pris, auparavant d'y entrer, quelques verrées de décoction sudorifique.

L'on ne doit entrer dans ces sortes d'étuves, que dans des tems assez éloignés du repas, afin de ne point troubler la digestion.

Les étuves vaporeuses sont préferables aux étuves séches, principalement dans les corps secs, parce qu'elles relâchent les pores de la peau.

Une des circonstances les plus necessaires à la sortie des étuves est de se faire essuyer & froter, & de se mettre dans un bon lit, & sur tout, d'éviter le froid, qui peut faire dans ce tems-là beaucoup de mal, à cause de l'ouverture des pores.

Si le malade n'est dans le bain que depuis les pieds jusqu'au nombril, l'on Demi-bain.

l'appelle demi-bain, l'on le préfere au bain entier, ou parce que la maladie eſt ſeulement dans le bas ventre, ou parce qu'il y a quelque contrindication au bain univerſel, comme en ceux qui ont la poitrine extrêmement foible: il a à peu près les mêmes proprietés que le bain entier, excepté dans les maladies qui occupent tout le corps ou toute la peau; l'on le donne comme le bain, une ou deux, ou quelquefois trois fois par jour, toujours un peu eloigné du repas: Lorſqu'on met quelqu'un dans le marc de vin, cela tient lieu d'un demi-bain d'eau chaude, & cela fait quelquefois mieux dans la goutte, les rhumatiſmes, &c.

Demi-bain vaporeux.

Le demi-bain vaporeux ſe fait en ſe tenant ſur une ſelle percée, & expoſant les parties inférieures à la vapeur. Il eſt d'un grand ſecours dans les hemorhoïdes, les maladies de matrice, le teneſme, la dyſentrie, la colique. Par exemple, pour exciter les mois, l'on prend la décoction de ſcories, du regule d'antimoine, avec la ſabine, &c. Pour la dyſenterie, le plantain, le verbaſcum, &c. & ainſi toujours les remedes qu'on eſtime ſpécifiques pour ces ſortes d'indiſpoſitions.

La fomentation eſt une liqueur chaude ou tiede (car il eſt rare qu'on l'applique froide) qu'on met avec une éponge ou un morceau de drap, ou enfermée dans une veſſie ſur la partie malade. Fomentation.

L'on peut employer pour liqueur, l'eau tiede, l'eau mêlée au vin, ou vinaigre, ou à l'huile, ou des décoctions faites avec racines, feüilles, fleurs, ſemences, ou des lexives des eaux diſtilées, &c.

La quantité de la liqueur doit être différente ſuivant les parties; ſouvent on met une chopine de lait boüillant dans une veſſie, pour appliquer ſur le ventre dans des douleurs & coliques vagues. Lorſqu'on met la matiere avec des linges, des morceaux de drap, ou des éponges, la quantité doit être différente, ſuivant la grandeur des parties; ainſi comme il faut de petits linges ſur l'œil, l'on ne prend pas plus de quatre onces de liqueur, pour réïterer la fomentation trois ou quatre fois le jour, ſi c'eſt ſur le ventricule, l'on en doit faire à chaque fois chopine ou trois demi-ſeptiers, & au moins pinte ſi c'eſt pour tout l'abdomen.

L'on peut ajoûter des eaux ſpiri-

tueuſes, comme l'eſprit de vin dans les décoctions, ſeulement quand l'on les retire hors du feu.

La proportion des liqueurs avec les medicamens actifs, doit être telle que le medicament ne ſoit point trop épais ni trop âcre, lorſqu'il faut particulierement l'appliquer ſur une partie un peu ulcerée, ou fort ſenſible, comme ſur l'œil.

L'on doit encore remarquer que les huiles ne conviennent point dans les fomentations qu'on fait ſur les yeux, & ſur tout l'on doit prendre garde qu'il n'en entre dans le dedans des paupieres, parce que bouchant les points lacrymaux, elles empêchent l'évacuation des larmes.

Les décoctions doivent être coulées, afin que les ingrédiens de la décoction ne ſoient point des obſtacles à la liquidité qu'elle doit avoir.

L'on peut encore diſſoudre dans des fomentations des ſels, le ſavon, l'opium, &c. ſuivant les différentes indications que le Medecin peut avoir; il eſt inutile d'entrer dans toutes ces dozes, puiſque les décoctions ſe peuvent faire à l'ordinaire, qu'on prend une quantité déterminée de liqueur, où l'on

ajoûte les autres ingrédiens plus actifs, ſuivant la connoiſſance que le Medecin doit avoir de la matiere medecinale: Par exemple, ſur chopine de décoction l'on a coûtume de mettre, quand il faut, deux ou trois onces de vinaigre: s'il faut mettre l'eſprit de vin, une once ou deux; ſi c'eſt l'eſprit volatil, deux gros ou demi-once; ſi c'eſt une huile, trois ou quatre onces; le vin, un quart ou un tiers.

Du ſavon juſqu'à ce que l'eau ſoit bien blanche.

De l'alun ou d'un autre ſel deux gros.

Si la fermentation eſt faite avec des eaux cordiales & ſpiritueuſes, ou des décoctions de cordiaux, pour être appliquée ſur quelque partie conſidérable, on lui donne le nom d'épitheme liquide; l'on peut cependant y ajoûter le vin blanc & quelques vinaigres chargés de cordiaux ou de plantes aromatiques; l'on peut auſſi y diſſoudre des confections ou poudres cordiales. Epithemes.

Il differe encore des fomentations, en ce qu'il le faut appliquer très-ſouvent, & pour ainſi parler, de moment en moment: ſur une livre de liqueur, l'on met une demi-once de poudre; l'on met juſqu'à une once d'électuaire;

& quant aux eſprits l'on en mêle à la liqueur, ſuivant leur activité: Par exemple, deux gros ou demi-once ſur demi-livre de liqueur, ſi c'eſt quelque eſprit de vin; demi-gros, ſi c'eſt quelque eſprit de ſel ammoniac ou autre eſprit volatil.

L'on peut appliquer les épithemes à la tête & aux teſticules, ſoit dans les hemoragies, maux de têtes, yvreſſe, &c. l'on y peut faire entrer des ſucs de plantes, comme de *Solanum*, *Sedum*, *Nymphœa*, ou des ſucs d'écrevices tirés avec le vinaigre ou de l'eau de ſperme de grenoüille, avec le ſucre de Saturne. Mais il faut ſouvent réïterer les applications. Les embrocations & irrigations, ne ſont pas proprement des formules de medicamens, mais des manieres de les appliquer; l'on appelle irrigations, lorſqu'on laiſſe tomber un medicament liquide ſur la partie à peu près comme la pluye.

Embrocation. L'on appelle embrocation, lorſqu'en prenant un medicament avec de la laine, un linge, ou même avec les doigts ſeuls, on frote la partie, afin d'aider la penetration du medicament; l'on peut ſe ſervir de décoction de ſucs, d'eaux; mais il faut toujours qu'il y

ait de l'huile, afin que le medicament tienne davantage aux choſes qui l'appliquent; lorſque le medicament eſt un peu mol, il tient davantage ſur la partie, & l'on a plus de facilité de le faire penetrer par le mouvement qu'on lui donne.

L'on doit enſuite couvrir la partie d'un linge imbu du medicament, ou d'étoupes qui en ſont remplies.

L'oxirrhodin eſt une eſpece d'embrocation faite avec trois parties d'huile roſat, & une de vinaigre, où l'on peut ajoûter des ſucs ou des eaux diſtilées cephaliques; l'on peut auſſi diminuer la quantité de l'huile ou celle du vinaigre. Ce remede eſt proprement deſtiné pour la tête; l'on en oint principalement le front & les temples dans la phreneſie, les douleurs de tête, &c. l'on ne s'en ſert plus guere dans la phreneſie, de crainte qu'il ne bouche les pores de la peau: l'on applique plutôt des animaux qu'on ouvre vivans, ou l'eau de ſperme de grenoüille, avec des eſprits aromatiques, &c. Oxirrhodin.

Les lotions ſont des bains deſtinés pour quelques parties particulieres, ſpécialement pour la tête & pour les pieds. Lotions.

Les lotions qu'on fait pour la tête, peuvent être faites de décoctions de cephaliques ou aromatiques ; l'on y peut ajoûter le souphre, si l'on veut dessécher ; l'on peut aussi faire des lexives : d'ordinaire on met demi-once ou six gros de cendres de sarments sur une livre d'eau. L'on se sert des lotions après les avoir fait chauffer, plus ou moins, suivant que la maladie le requiert ; l'on peut aussi ajoûter quelques eaux spiritueuses ou quelques esprits volatils, mais en petite quantité, & d'autres fois des sels naturels ou artificiels ; l'on lave la tête d'ordinaire le matin, deux heures avant qu'on prenne aucune nourriture.

Pour la lotion des pieds, le tems n'est pas si considerable, on peut même les laver le soir.

Outre que les lotions sont fort propres aux maladies des parties sur lesquelles on les fait, celle des pieds a quelque chose de particulier ; car en facilitant le cours des humeurs vers les parties inférieures, principalement lors que la liqueur a une chaleur suffisante, elle peut détourner les délires, en détournant le cours des humeurs des parties superieures ; elle peut procurer le

sommeil

ſommeil en moderant le mouvement du ſang dans les mêmes parties, & elle peut occaſionner la ſortie des mois retenus, en facilitant le cours des humeurs vers les parties baſſes. Dans les deux premiers cas, il faut faire la décoction dans l'eau commune, avec des rafraîchiſſans ou des narcotiques ; dans le troiſiéme, avec des aromatiques, des hiſteriques, ou plûtôt ſe ſervir d'une bonne lexive : enfin l'on peut faire des lotions aux pieds, pour en ôter la mauvaiſe odeur.

L'on peut auſſi faire des lotions ſous les aiſſelles, pour la même cauſe : un des meilleurs remedes, eſt la ſolution de litarge dans le vinaigre, dont on ſe met de tems en tems avec une éponge.

L'on peut appeller collyre tous les remedes qui ſe mettent ſur les yeux, cependant les medicamens humides ou vaporeux, ont particulierement retenu cette ſignification. Collyres liquides.

L'on peut faire tenir l'œil ſur la vapeur de quelque medicament, pour diſſoudre certaines tâches, tayes, &c. Il eſt plus aiſé d'approcher de tems en tems une phiole remplie d'un eſprit pénetrant, ou d'expoſer l'œil à l'ha-

leine d'un perſonne qui mâche quelque medicament pénetrant.

Les autres collyres humides ſont ou en forme de liniment, ou tout-à-fait liquides; les premiers ont pour baze ou le vin, ou les eaux diſtilées, ou l'eau ſimple, dans leſquelles on met des medicamens ſubtils, pénetrans, pour en prendre la teinture; quelquefois on y met des plantes, des mineraux, du ſel, de l'urine, &c. l'on laiſſe tirer la vertu de ces ſortes de medicamens pendant pluſieurs jours, au feu de fumier ou au Soleil: Nous donnerons des exemples de toutes ces choſes, en parlant des ophtalmiques. On peut auſſi y diſſoudre des trochiſques ou des poudres: ſi elles ne ſont pas bien actives, on en peut mettre deux gros ſur quatre onces; mais ſi elles ont beaucoup d'activité, il ne faut quelquefois en mettre que quelques grains; l'on évite les corroſifs, &c.

Quant aux collyres qui ſont en conſiſtance de miel, l'on ſe ſert de mucilages, de miel, de beure, &c. avec leſquels on mêle des poudres qu'on a broyées ſur le porphyre, & réduites en alkol; quelquefois on ne ſe ſert que d'un mucilage, comme de celui de coins;

d'autres fois d'un blanc d'œuf agité avec l'alun, ce qui n'eſt pas mauvais en quelques ophtalmies.

L'on fait auſſi quelquefois des cataplâmes, ſoit avec la moëlle de pomme, ſoit avec la mie de pain boüillie dans l'eau roſe, où l'on ajoûte le ſafran, & quelques grains d'opium & de camphre : J'ai toujours remarqué que le lait & les huiles, n'étoient pas de fort bons remedes dans les maladies des yeux : Nous traiterons ces matieres plus à fond, en parlant des ophtalmiques.

Nous avons parlé des differentes manieres de tirer les huiles dans le Chapitre précedent, il reſte d'en donner ici quelques exemples, parce qu'elles ſervent auſſi-bien extérieurement qu'intérieurement.

Huiles diſtilées par infuſion, &c.

Les huiles ſe tirent par diſtilation, par la veſſie, ou à la cornuë; celles qui ſe tirent par la veſſie ſont moins peſantes & plus claires; l'on les tire des bois, écorces, feüilles ſeiches, fleurs, fruits, &c. l'on les doit laiſſer quelque tems digerer & fermenter avec de l'eau chaude, l'on doit y ajoûter le ſel commun ou le ſel de tartre, pour aider la ſéparation de l'huile; quelquefois un peu

de levûre de bierre pour aider la fermentation, & ensuite distiler par la vessie ; si l'on veut l'huile, il faut d'abord donner grand feu, c'est cette huile qu'on appelle essentielle. Lorsqu'on distile les bois à sec, ou le succin, ou le charbon de terre, ou le bitume, ce doit être par la cornuë de verre ou de terre, qu'on lute avec un recipient ; il sort d'abord un phlegme sous la figure d'eau claire, ensuite des esprits sous la forme de nuages : en augmentant le feu, les sels volatils s'attachent au balon & au col de la cornuë, & il monte une huile premierement claire & ensuite noire & fœtide.

L'on doit séparer l'eau d'avec l'huile, ou par le moyen d'un filtre, ou en trempant un coton déja imbibé d'huile, ou en faisant distiler de nouveau ce qu'on a tiré : car l'eau & l'esprit montent les premiers.

Les resines se distilent en y mêlant une grande quantité d'eau, & les distilant par la vessie ; l'huile qu'on appelle communement esprit, nage sur l'eau ; lorsque l'huile est moins claire, il faut changer le recipient, & l'on en met une autre pour recevoir cette seconde huile, qui est moins pure &

moins claire que la premiere. Quant aux gommes resines, l'on les peut distiler par la cornuë au feu de sable. Après qu'on en a tout au moins rempli le tiers, si l'on craint que la matiere ne gonfle, on peut y mêler un peu de sable ou de brique pilée.

Les cornes, les os, les ongles se distilent à feu nud par la cornuë; quant aux autres parties des animaux, on peut voir ce que nous avons écrit en parlant des eaux.

Pour les huiles qu'on tire par expression, l'on peut aider leur séparation par le feu, en faisant chauffer la matiere, après qu'elle a été suffisamment broyée; tout au moins on peut l'humecter à la vapeur de l'eau chaude.

Quant aux huiles qu'on fait par infusion ou décoction, elles se font en prenant des plantes vertes qu'on coupe en morceaux, & qu'on fait boüillir avec l'huile, jusqu'à ce que l'humidité s'en soit évaporée, ou bien on pred les herbes seiches qu'on met dans l'huile au bain-marie, en digestion pendant vingt-quatre heures; quelques autres font frire les herbes dans l'huile, dans une poële, jusqu'à ce qu'elles soient rissolées, les retirent avec une écumoire, &

en remettent de nouvelles, en continuant jusqu'à ce que l'huile ait une teinture suffisante. On se sert d'ordinaire d'huile d'olive.

Liniment. Le liniment a pour baze des huiles qu'on rend un peu plus épaisses, afin qu'elles ne se répandent pas si aisément lorsqu'on frotte la partie ; l'on les peut rendre plus épaisses, sans toutefois leur faire perdre leur liquidité, en les mêlant avec des mucilages, des poudres, du beurre, des graisses, & même de la cire.

La doze de tous ces différens ingrédiens est différente : Par exemple, l'on met un gros de cire sur une once d'huile ; on en peut mettre deux de beurre ou de graisse ; mais l'on ne doit pas mettre tout-à-fait un gros de poudre ; l'on n'y en doit mettre que de très-pénétrantes, comme sont le castor pulverisé, le camphre, le safran, &c. Quant aux mucilages, on met souvent parties égales de mucilage ou d'huile, & même quelquefois davantage de mucilage que d'huile.

Les huiles peuvent se mêler avec les graisses & le beurre, par mêlange ou par liquidation : avec la cire il faut toujours une liquefaction ; mais avec le muci-

lage ou les poudres, le ſeul mêlange ſuffit.

L'on peut mettre le baume de Saturne, celui de ſouphre, les huiles diſtilées & pluſieurs autres medicamens, avec les linimens, ſuivant les différentes indications qu'on a.

Les principales indications qu'on peut avoir, ſont d'amollir & de relâcher ou de diminuer les douleurs, & pour lors, outre les anodins, on peut ſe ſervir de narcotiques, & même d'opium diſſous. Si c'eſt pour diſſoudre & attenuer, il faut ſe ſervir des remedes les plus pénétrans, & dans ces rencontres l'on peut méler aux huiles les eſprits volatils, l'eſprit de vin, &c.

Il n'eſt pas trop extraordinaire de mêler avec les huiles des ſucs & des plantes, qu'on fait cuire juſqu'à ce que l'humidité ſoit évaporée, & d'y mêler enſuite quelque graiſſe ou quelque onguent pour en faire un liniment.

Le nom de baume eſt fort équivoque, l'on le donne d'ordinaire à trois medicamens; le premier peut s'appeller baume odorant; le ſecond, baume vulneraire; le troiſiéme, baume diſtilé. Baume.

Le baume odorant eſt une eſpece d'onguent, qui a pour baze la cire blanche, la graiſſe d'agneau, la moëlle de veau, les huiles ſans odeur, comme celles d'amandes douces, ou de noiſettes, ou de muſcade; l'on doit laver & digerer toutes ces graiſſes dans l'eſprit de vin, pour en ôter encore l'odeur, ſi elles en retenoient quelque choſe; enſuite l'on peut y ajoûter, après une legere fuſion, le baume de Perou; ou ſans l'ajoûter, en retirant le tout du feu, l'on pourra mettre des huiles diſtilées d'aromats: Sçavoir, quelques ſcrupules ſur chaque once, enſuite l'ambre gris, le muſc, la civette, ou d'autres odeurs en ſuffiſante quantité, c'eſt-à-dire, quelques grains ſur chaque once. Ces ſortes de baumes ſont agréables, & peuvent fortifier dans les ſincopes, apoplexies, &c. en les approchant du nez; ils ſont quelquefois du mal dans les vapeurs.

Les baumes vulneraires ſont preſque tous faits avec la terebentine, les gommes & reſines vulneraires, qu'on fait diſſoudre en conſiſtance aſſez liquide dans des huiles chargées de la teinture de pluſieurs vulneraires, & entre autres de l'*hipericum*; l'on peut auſſi y

ajoûter des teintures d'aloës, de myrrhe, d'ariſtoloche dans l'eau-de-vie, ou le vin ; la doze ordinaire eſt de mettre ſix ou huit onces de terebentine ou d'autres reſines ſur une livre d'huile ; l'on y peut ajoûter enſuite les teintures & les poudres, & cuire le tout en conſiſtance de baume : l'on peut faire auſſi diſſoudre le ſouphre commun en pareille quantité d'huile, en l'agitant ſur le feu avec une ſpatule de bois, juſqu'à ce que le tout devienne rouge ; ſur deux livres de cette diſſolution, on met deux onces de cire qu'on laiſſe fondre, on retire du feu, l'on ajoûte en remuant toujours demi-livre de teinture d'ariſtoloche avec l'eſprit de vin, une once de teinture de Mars de Zwelpher, & demi-once d'huile de myrrhe ; l'on agite le tout hors du feu en conſiſtance de baume.

Poterius, du Renou, Hollerius & même les plus Anciens, faiſoient quelquefois paſſer les baumes vulneraires par la cornuë, afin de les avoir plus clairs, plus liquides, plus actifs, &c.

Les baumes diſtilés peuvent être vulneraires, comme lorſqu'on fait paſſer le vin, l'eau-de-vie mêlée avec des vulneraires, des huiles, des gommes,

& la terebentine par la cornuë. Ils peuvent être propres pour servir intérieurement, & pour lors ce ne sont que des esprits & des huiles qu'on tire par teinture & digestion, & ensuite par distilation, par le moyen de l'esprit de vin: Par exemple, on fera une teinture de quantité d'aromats, de parties d'animaux, qu'on distilera plusieurs fois sur le marc par la cornuë de verre, & qu'ensuite on laissera en digestion, avec quelques huiles aromatiques, par expression ou distilées; on laissera le tout digerer au feu de sable dans un vaisseau circulatoire; l'on en donne intérieurement six ou sept goutes, & l'on s'en peut aussi servir extérieurement pour fortifier.

CHAPITRE XIII.

Des formules des séches internes.

Formules solides. L'On prend plusieurs medicamens en forme solide ou séche, c'est-à-dire, sans qu'ils soient dissous en aucune liqueur; l'on doit comprendre sous ce genre les poudres, les chaux, les précipités, les magisteres, les sels, les

fleurs, les extraits, les resines, les trochisques, les pilules, les électuaires, les confections, les conserves, les confitures, les tablettes, les verres, les regules, les gelées, robs ou sapa, &c.

Les poudres se font en réduisant en petites parties un ou plusieurs medicamens : il y en a qui servent à des usages intérieurs, & d'autres s'appliquent seulement à l'extérieur du corps ; les premieres, qui sont proprement celles dont nous parlons, reçoivent différens noms, suivant les différentes vertus que leur donnent les medicamens qui y entrent. En general, elles sont évacuantes ou alterantes ; les évacuantes sont émetiques, purgatives, diuretiques, sudorifiques, ou bien elles excitent la salivation. Poudres.

Les alterantes sont appellées digestives, lorsqu'elles fortifient l'action du levain de l'estomac ; absorbantes, lorsqu'elles absorbent les aigres & les autres levains ; cordiales & alexitaires, lorsqu'elles animent les parties spiritueuses du sang, ou lorsqu'elles lui fournissent des parties balsamiques.

Les poudres peuvent être encore fort différentes les unes des autres : car lorsqu'elles ne sont que triturées, l'on les appelle especes ou tragées ; lorsqu'elles

ſont paſſées au tamis, elles retiennent le nom de poudres; & lorſque le medicament a été broyé ſur le porphyre, l'on lui donne celui d'alkol ou de poudre très-fine.

Il eſt bon de remarquer que les medicamens ne doivent être pulveriſés qu'un peu auparavant qu'on s'en ſerve, parce que leur vertu ne ſe conſerve pas ſi bien que s'ils étoient entiers.

Lorſqu'on les pulveriſe, on doit ſéparer ceux qui ſont plus durs de ceux qui le ſont moins, afin d'empêcher la diſſipation des derniers, pendant le tems qu'on tritureroit les autres : car les medicamens volatils ne demandent pas une ſi forte, ni une ſi longue trituration.

Les gommes & les autres matieres reſineuſes qui peuvent empêcher la trituration des autres matieres, doivent auſſi être triturées à part.

Quelquefois en triturant on met quelques gouttes d'huiles, pour empêcher la diſſipation des parties volatiles.

L'on peut donner les poudres dans du pain à chanter, ou les mêler à quelques gouttes de ſirop, pour en faire une eſpece de bol, ou les avaller avec quelque liqueur; lorſqu'on les fait avaller par

elles-mêmes, chaque priſe ne doit pas excéder deux ſcrupules ou un gros: dans les opiates, l'on en peut faire avaller juſqu'à deux gros, en diviſant chaque priſe en pluſieurs, pour prendre immediatement l'une après l'autre, ſi le malade ne peut pas avaller le tout à une fois. En liqueur, lorſque la poudre n'eſt pas dégoûtante, l'on en peut faire prendre juſqu'à trois gros, ou demi-once dans un boüillon ou autre liqueur convenable.

Lorſqu'on donne des poudres purgatives, la vertu plus ou moins violente des purgatifs ou des émetiques, en doit d'ordinaire regler la doze : lorſqu'on y fait entrer la ſcamonée, la coloquinte, la gomme gute, le pignon d'Inde ou même le jalap, le turbit gommeux, & d'autres medicamens moins forts, l'on y doit ajoûter quelques ſels inciſifs, afin d'empêcher ces matieres reſineuſes de trancher en s'attachant aux boyaux ; c'eſt par cette raiſon qu'on peut mêler la crême & le ſel de tartre, le tartre vitriolé, le ſel végetal, la terre foliée, &c. l'on peut auſſi y ajoûter le ſucre, mais en petite doze, de crainte qu'il n'augmente le volume ; l'on a auſſi de coûtume d'y ajoûter quelquefois quel-

ques gouttes d'huile par expreſſion, ou diſtilée, d'anis, de fœnoüil, & même de canelle, de girofle, &c. D'ordinaire les ſels ne doivent pas ſurpaſſer le tiers du total de la poudre.

L'on doit éviter, autant qu'on le peut, l'aloës, la coloquinte, &c. principalement lorſque la poudre peut ſe répandre dans la bouche, à cauſe de la ſaveur déſagréable de ces deux ſortes de medicamens.

Les poudres où entre le mercure doux ou d'autres préparations de mercure, ne ſe doivent pas donner en liqueur, parce qu'elles tombent au fond du vaiſſeau, avant que le malade les ait pû avaller.

Les poudres purgatives demandent le même regime que les potions.

Les poudres digeſtives & eſtomacales, ont d'ordinaire des aromats chargés de ſels volatils de quelques huiles, mais qui ne ſont pas tout-à-fait dépourvûs d'acides; tels ſont les écorces de citron & d'orange, l'abſinthe, la canelle, &c. L'on y doit auſſi mêler, pour la même raiſon, les ſemences d'anis, de fœnoüil, de daucus, d'ammi, de ſeſeli, &c. parce qu'elles contiennent des huiles aromatiques, propres à

fortifier les levains de l'eſtomaç : l'on ordonne ordinairement un demi-gros ou un gros de cette poudre après le repas ; ces poudres ſont admirables dans les maladies cachectiques & hypocondriaques, pour détruire les levains acides fixes : car outre qu'ils les volatiliſent, ils peuvent les adoucir par leurs parties balſamiques.

Quant aux poudres abſorbantes, dont on ſe ſert dans les vices de la maſſe du ſang, il y en a de trois ſortes ; ſçavoir des poudres ſimplement abſorbantes, telles que ſont celles de perles, de coraux, d'yeux d'écreviſſes, du diaphoretique, d'antimoine, de terre ſigillée, & les mêlanges de ces ſortes de remedes : ou des poudres abſorbantes digeſtives, qui ſe font par le mêlange de ces medicamens, avec des aromatiques ou des carminatifs : ou enfin des abſorbans ſalins, qui ſe font par des ſels mixtes, tels que peuvent être le nitre antimonié, le tartre folié, le nitre folié, le tartre vitriolé, le ſel d'abſinthe, &c. mais pour mieux faire, l'on mêle ces ſortes de ſels avec quelques abſorbans de la premiere claſſe par parties égales, pour en faire des medicamens.

L'on peut auſſi faire entrer dans ces ſortes de medicamens le mars, qui eſt un excellent remede, comme nous montrerons dans la ſuite.

Les mineraux & les métaux demandent ſouvent une calcination, pour pouvoir être reduits en poudres; cette calcination fait à leur égard ce que fait le feu à l'égard de végétaux, lorſqu'il les réduit en cendre; cependant l'on peut calciner les cendres de nouveau en leur donnant un feu long & fort.

Chaux. L'on fait des différentes ſortes de calcination: car on appelle, quoiqu'improprement, calcination vaporeuſe, lorſqu'on rend des cornes des animaux friables en les ſuſpendant à la vapeur dans une veſſie d'alembic; cela ne ſe fait qu'en trois jours, & l'on pourroit beaucoup abreger le tems, en les cuiſant pendant cinq heures en quelque liqueur alkalie.

L'on peut faire une autre maniere de chaux, en verſant des diſſolvans acides ſur des matieres minerales ou métalliques, parce que par leur corroſion, ils laiſſent une chaux ou un précipité; c'eſt à peu près la même choſe lorſqu'on a fait quelque amalgame de quelque métal

tal, avec le mercure qu'on retire ensuite par le feu : car le reste est proprement une chaux. L'on peut aussi calciner par le feu des coques, écailles, &c.

La troisiéme maniere de calciner est à feu ouvert, comme lorsqu'on calcine la pierre dont on fait la chaux, ou des cendres, ou le mercure par lui-même sans addition. Cette derniere calcination ne convient que peu aux parties des animaux, parce que leurs parties sulphureuses & volatiles s'exalent & se dissipent, quoique les plantes fournissent davantage de principes fixes, cependant à cause de la grande perte des autres principes, l'on ne peut tout-à-fait loüer cette operation : mais dans les métaux & mineraux, dont les parties ont besoin d'être ouvertes & dévelopées, l'on ne peut trop loüer cette methode, parce que les medicamens sont par là réduits en petites parties capables de s'insinuer dans l'intérieur du corps, & de faire beaucoup de bien ; lorsqu'un minéral calciné prend une couleur d'un jaune brun, l'on l'appelle crocus.

Le précipité n'est que le corps même qui avoit été dissous, qui est séparé Précipité.

de ſon diſſolvant, de ſorte que la précipitation eſt tout-à-fait oppoſée à la diſſolution. Nous avons donné ailleurs des exemples de l'une & de l'autre. Toutes les ſolutions de reſines dans l'eſprit de vin, ſe précipitent par l'addition de l'eau commune : ſi l'on ajoûte le mercure à la ſolution d'or dans de l'eau regale, il ſe fait un amalgame qui va au fond. Toutes les ſolutions faites par les acides ſe précipitent par les alkalis ; toutes les ſolutions faites par les ſels alkalis, ſe précipitent par les acides ; ainſi l'huile de tartre précipite l'or qui avoit été diſſous dans l'eau regale, & le ſouphre doré d'antimoine diſſous par la lexive d'huile de tartre, ſe précipite avec le vinaigre diſtilé. L'on donneroit mille exemples de ces ſortes d'operations ; l'on trouve quelquefois que différens alkalis plus forts les uns que les autres, ſe précipitent les uns après les autres ; ainſi le cuivre précipite la ſolution d'argent, comme la pierre calaminaire précipite le cuivre. Si ſur la ſolution d'une partie de mercure, par deux d'eſprit de nitre, l'on ajoûte de la ſaumure ou de l'eſprit de ſel ammoniac, il ſe fait un précipité blanc : ſi l'on y met de l'urine,

il ſe fait un précipité de couleur de roſes : ſi c'eſt de l'huile de tartre ou de l'eau de chaux, un précipité rouge ou jaunâtre, &c.

Il y a encore d'autres précipités qu'on appelle magiſteres ; il y en a de deux ſortes : car les uns ſont des précipitations de matieres pierreuſes ou métalliques, par des précipitans, qui peuvent amoindrir la force des diſſolvans qui les ont diſſous : les autres ſont des précipitations de matieres ſulphureuſes, qui avoient été diſſoutes par des eſprits ardens. Magiſteres.

La maniere de les faire eſt de triturer ou de réduire en poudre la matiere, d'y verſer le diſſolvant, d'y ajoûter quelque choſe après la ſolution : pour en diminuer la force, & pour aider la précipitation, on lave pluſieurs fois la poudre, & on la ſéche.

Pour les minéraux, leurs diſſolvans ordinaires ſont les eſprits acides : ſi c'eſt ſur des chaux ou des minéraux imparfaits, quelquefois le vinaigre diſtilé ſuffit ; dans les autres il en faut d'apropriés, les précipitans alkalis ſont pour lors d'uſage.

Les vegetaux ſe peuvent diſſoudre avec l'eſprit de vin, ou avec des lexi-

ves qui ont pour baze l'huile de tartre ou des ſels lixivieux, ſuivant que leurs ſouphres ſont plus ou moins groſſiers. & ils ſe doivent précipiter avec l'eau ſimple, le vinaigre diſtilé ou l'eau d'alun, ſuivant les indications différentes qu'on a.

Sels. Les ſels ſe tirent des minéraux, des plantes ou des animaux; ceux des minéraux ſont preſque tous naturels, & ſe tirent par la lexive des terres ou des autres minéraux où ils ſont enfermés.

Quant à ceux des plantes on les tire comme nous avons dit ailleurs, ou en faiſant brûler la plante, faiſant une lexive de ſa cendre avec l'eau commune, filtrant le tout & évaporant l'humidité; ſi le ſel n'eſt pas blanc, on réïtere la ſolution par le papier gris, & la filtration & l'évaporation; il n'eſt pas à propos de brûler le ſouphre avec les cendres, parce que l'acide du ſouphre coagulant ces ſortes de ſels, les fixe, les coagule & leur fait perdre leurs proprietés, les plantes qu'on brûle vertes, donnent davantage de ſels fixes, que celles qui ſont ſéches.

Les ſels eſſentiels ſe font en prenant le ſuc d'une plante qu'on laiſſe clarifier,

qu'on fait évaporer à demi, pour laiſſer coaguler les criſtaux dans un lieu frais. C'eſt proprement le tartre des plantes; & comme il ne ſe fond pas aiſément dans les liqueurs froides, on doit d'ordinaire les ordonner dans un boüillon ou dans quelque liqueur chaude.

Lorſqu'on veut tirer les ſels volatils en forme ſéche, on prend une plante fraîche qu'on pile, qu'on arroſe de ſon ſuc, & qu'on laiſſe digerer quelque tems; l'on la diſtile par un alembic au bain-marie, l'on retire différentes portions des liqueurs qu'on retire, parce que le phlegme & les eſprits viennent les uns après les autres, & ſuivant qu'ils ſont plus ou moins mêlés, les liqueurs qu'on a diſtilées paroiſſent déguiſées, outre que ces liqueurs peuvent enlever des ſels & des ſouphres de différente nature; de ſorte que lorſqu'on veut analiſer une plante, pour en découvrir les principes, on en fait cinq ou ſix portions, qu'on ſoumet aux expériences du tourne-ſol, du ſublimé corroſif, &c. La diſtilation finie, on met le marc dans une cornuë où on adapte un récipient; l'on donne le feu par degrés, & on retire des eſprits urineux, du ſel volatil concret, & de l'hui-

le fœtide, & de la tête morte, dont on peut tirer un ſel fixe par la lixivation, après l'avoir fait calciner. Le ſel volatil concret eſt ordinairement en petite quantité.

Quant aux parties des animaux, on en retire d'ordinaire des ſels volatils par la cornuë; on peut cependant diſtiler le ſang, l'urine ou d'autres parties liquides, comme nous venons de dépeindre la diſtilation des plantes.

Il ſemble que tous les ſels ſoient produits de l'air ou des minéraux; l'air ſemble être l'origine, ou le réſervoir des ſels volatils, tout ſemble prouver qu'il eſt empreint d'un ſel ammoniac, qui eſt une combinaiſon admirable d'un ſel acide & d'un alkali volatil; il ſemble auſſi contenir un nitre, qui eſt un acide volatil avec un alkali fixe.

Les ſels qu'on trouve dans les minéraux, reſſemblent au ſel marin, ou à l'alun, ou au vitriol.

Tous les ſels volatils des plantes & des animaux reſſemblent au ſel volatil qu'on tire en analiſant le ſel ammoniac; & quant aux ſels fixes, ils ſont ou ſimplement ſalins, & ont beaucoup de proportion avec le ſel marin : on en peut même tirer par la cornuë un eſ-

prit acide, en les distilant comme le sel marin : ou bien ils sont lixivieux & alkalis, pour lors ils ressemblent à ceux qu'on tire du nitre en le fixant, &c.

Quant au sel essentiel, qui est proprement un tartre semblable au commun, il contient un acide assez semblable à celui de l'alun, beaucoup de terre, des sels alkalis fixes semblables à ceux du nitre, quelques sels volatils semblables aux sels volatils du sel ammoniac, & beaucoup d'huile puante, de sorte que ce n'est pas un sel pur ; aussi ne fond-il point dans l'eau froide, à moins qu'il ne soit rendu soluble par quelque sel lixiviel, comme on fait en faisant le sel vegetal.

Les sels volatils & lixivieux se fondent aisément à l'air, lorsqu'il est chargé de quelque humidité. Les premiers se conservent dans l'esprit de vin, qui loin de les dissoudre les entretient en forme séche, en empêchant la penétration des humidités de l'air.

L'on peut faire beaucoup de sels artificiels, tels sont le borax, par le mêlange de plusieurs sels & matieres de nature différente ; le tartre & le nitre folié, le tartre vitriolé, &c. le cristal mineral, &c. Mais nous parlerons de toutes

ces choſes ailleurs : Je dirai ſeulement icy que les ſels volatils ſe donnent d'ordinaire en des liqueurs froides : qu'on en donne dix, douze ou quinze grains à la fois, & qu'ils ſont tous d'une nature fort approchante.

Les ſels eſſentiels ſe doivent donner en quelque liqueur chaude ; l'on en donne d'ordinaire demi-gros ou un gros.

Les ſels lixivieux ſe peuvent donner dans des liqueurs chaudes ou froides dans la même doze.

Fleurs. En parlant de la ſublimation, nous avons dit la maniere de tirer les fleurs ; ce ſont les parties les plus volatiles d'un corps, qui montent & ſe ſéparent des plus groſſieres, pour s'attacher au col du vaiſſeau ſublimatoire ; les moyens & le feu qu'on donne, doivent être différens, ſuivant les matieres différentes ; ainſi l'on tire d'une autre maniere les fleurs de benjoin, que celles de ſouphre ; celles de ſel ammoniac, que celle d'antimoine ; celles de cinabre antimonial, que celles d'arſenic, ou que le ſublimé : Nous en parlerons en décrivant ces différens medicamens.

Extraits. Les extraits ſont des diſſolutions de parties

parties qu'on a tirées de quelque medicament, & qu'on a épaiſſies en conſiſtance de miel, en retirant le diſſolvant par une douce évaporation.

Pour faire quelque diſſolution, on doit conſidérer la choſe qu'il faut diſſoudre, & le diſſolvant dont on ſe doit ſervir.

Les medicamens peuvent être tirés des mineraux, des végetaux, ou des animaux. Les premiers peuvent être métalliques, huilleux ou terreſtres, ceux des plantes peuvent être reſineux, gommeux, ſalins ou aqueux; quant aux parties des animaux elles peuvent être graſſes ou ſeiches, &c.

Les diſſolvans peuvent être l'eau ſimple, l'urine, les eaux diſtilées, le petit-lait, le ſuc de limons, le vinaigre diſtilé, l'eſprit de vin, ou enfin des menſtruës ſalins, lixivieux, huileux, ou acides.

Les ſucs de plantes deſſeichés, & les gommes, ſe diſſoudent aiſément dans l'eau, l'on les paſſe pour les purifier, & enſuite l'on les épaiſſit à un feu lent.

L'on peut tirer une teinture des herbes ſeiches pulveriſées avec leur eau diſtilée, & après l'avoir laiſſé en digeſtion; on la verſe par inclination,

& on l'évapore à un feu lent.

Toutes les reſines, écorces, fleurs, &c. peuvent être miſes en digeſtion avec l'eſprit de vin, après qu'elles ont été groſſierement pulveriſées, enſuite on verſe par inclination : car il faut bien ſe donner de garde de vouloir clarifier ces ſortes de teintures reſineuſes avec le blanc d'œuf qui emporteroit toutes les parties reſineuſes.

L'on peut verſer de nouvel eſprit de vin ſur le reſidu, pour prendre une nouvelle teinture ; on retire l'eſprit de vin au bain marie ; le reſte s'appelle un extrait reſineux.

Les racines mucilagineuſes peuvent donner un ſuc qu'on épaiſſit, & dont on peut tirer une teinture & l'extrait par l'eſprit de vin, telles ſont celles de guimauve, de grande conſoude, &c.

Quelquefois les extraits reſineux ne ſe diſſoudent point dans l'eau, & l'on ſe ſert pour lors d'huile d'amandes douces, ou de jaune d'œuf pour en faciliter la diſſolution, lorſqu'on le veut faire diſſoudre en quelques potions.

Si la teinture ou l'extrait de quelque medicament reſineux ſont jettées ſur de l'eau commune, avant que l'eſprit de vin ſoit tout diſſipé, il ſe précipite

une poudre au fond du vaisseau qu'on appelle resine ou magistere, telle est celle de jalap, &c.

Les gommes & les parties des plantes qui se peuvent dissoudre dans l'eau commune & dans l'eau-de-vie, peuvent avoir des dissolvans composés d'esprit de vin & d'eau simple ou distilée.

Les parties des animaux ne donnent bien leurs teintures qu'en l'eau-de-vie, ou dans l'esprit de vin.

Les mineraux se dissoudent quelquefois dans l'esprit de vin, quelquefois on aide la dissolution par le sel de tartre, il faut quelquefois se servir d'huile commune, ou d'huile de terebentine, ou d'esprits acides, &c.

L'eau simple les dissous quelquefois, mais elle le fait beaucoup mieux lors qu'elle est chargée de sels ; c'est par-là qu'elle devient le dissolvant le plus general & le plus universel de la nature, non-seulement sur les minéraux, mais encore sur les plantes, les animaux, &c. Le sucre qui ne se peut dissoudre dans l'esprit de vin, se dissout avec la derniere facilité dans l'eau, on s'en peut servir par décoction, infusion & simple maceration, pour enlever & extraire les parties de plusieurs medica-

mens, & on peut la rendre incisive & pénetrante, en y dissoudant différens sels, & entre-autres le sel fixe de tartre.

Je ne parle point de l'alkaest & de certains dissolvans universels qu'on cherche sans les connoître, ni de l'esprit de l'air que quelques Chimistes cherchent & tirent en distilant à petit feu par une cornuë de verre, où on a adapté un recipient, & où il y a un petit trou de deux lignes dans la partie supérieure pour la circulation de l'air. Quelques-uns prétendent tirer de cette maniere un esprit propre à tirer la teinture des coraux, &c.

L'on peut se servir au lieu d'esprit de vin, d'esprit d'hydromel vineux, d'esprit ardent de bayes de geniévre, &c.

Je ne parle point des dissolutions faites par des acides, qui sont suivies de précipitations. Ce ne sont pas proprement des extraits, mais si sur le métal ouvert, l'on laissoit l'esprit de vin en digestion, en retirant une teinture dont on retireroit par distilation une partie de l'esprit de vin, l'on feroit un extrait.

Il est inutile de parler des resines,

puiſque ce ne ſont que dés précipitations qui arrivent aux matieres reſineuſes, qui avoient été diſſoutes par l'eſprit de vin ; cela ſe fait d'ordinaire en affoibliſſant l'eſprit de vin, par le mêlange de l'eau commune ; on lave la poudre précipitée, & on la ſeiche.

Trochiſques.

Les trochiſques ſont des poudres qu'on a reduites en forme de petits pains ſolides, avec quelque liqueur viſqueuſe ; lorſque les poudres ſont d'elles-mêmes un peu gluantes, l'eau ſimple peut ſuffire pour les unir : mais lorſque les medicamens ſont fort ſecs, on ſe ſert de quelque ſirop ou de quelque gomme, telle que peut être la gomme adragant ; enſuite on laiſſe ſécher à l'ombre ces ſortes de petits pains. Chacun d'eux ne doit pas peſer plus de demi-gros ou de deux ſcrupules, même moins, ſuivant la qualité des medicamens qui y entrent ; ils peuvent être purgatifs, cordiaux, narcotics, aſtringens, digeſtifs, &c.

Il y en a encore dont on ne ſe ſert que pour l'extérieur, tels ſont les corroſifs, & ceux qu'on fait brûler pour donner une bonne odeur, ou pour ſervir à des fumigatoires.

Il en a encore d'autres qu'on tient

dans la bouche, pour ſe la rendre bonne, ou pour préſerver du venin, ou des maladies contagieuſes. Ludovic a tort de n'approuver que ces derniers : car ceux qui ſervent aux fumigations, ſont préferables aux poudres, dont ils ſont compoſés, parce que la gomme qui les lie, leur fait rendre davantage de fumée en empêchant la flâme. Les trochiſques corroſifs rendent l'application des cauſtiques plus ſûre, & empêchent que les parties voiſines ne ſoient endommagées.

Enfin il faut avoüer qu'il y a une infinité de poudres qu'on ne ſçauroit conſerver, ſi l'on ne les a reduites en trochiſques ; il pourroit même arriver que de petits trochiſques faits en forme de lupins, ſeroient plus faciles à avaller que les poudres : mais il faut prendre garde qu'ils ne ſoient pas vieux faits, & qu'il n'y ait beaucoup de gomme : car pour lors la coherence de leurs parties en empêche la diſſolution dans l'eſtomac, de ſorte que le malade eſt fruſtré de l'opération qu'il en attendoit.

L'on peut faire des chandelles compoſées, qui rendent beaucoup de fumée, & qui pourroient tenir lieu de trochiſques, qu'on brûle pour donner de l'odeur.

Les pilules ſont des medicamens qu'on a réduits en forme ronde ou de petite balle ; l'on peut ſe ſervir de poudres & de liqueurs gommeuſes, & pour lors elles différeroient très-peu des trochiſques, lorſqu'on les laiſſe ſécher à l'ombre, mais lorſqu'on leur donne une conſiſtance au feu, & que la maſſe conſerve toujours une eſpece de moleſſe, elles ſont plus proprement appellées pilules. Pilules.

Souvent l'aloë eſt le principal ingrédient des pilules ; l'on y fait auſſi fort ſouvent entrer les gommes ammoniac, ſagapenum, oppoponax, la ſcamonée, ou d'autres purgatifs dans celles qui doivent purger, des fortifians dans les autres, &c.

La liqueur dans laquelle on incorpore ces poudres, peut être un ſuc demi épaiſſi, ou tout-à-fait liquide, un extrait en forme de ſirop, un mucilage, un miel, un ſirop, la terebentine ou quelque gomme diſſoute.

Ordinairement la doze des pilules ne doit pas paſſer un gros, de crainte que le malade ne ſoit trop fatigué, particulierement lorſqu'il avale avec difficulté, on peut diviſer le gros qui fait une priſe, en cinq ou ſix petites pilu-

les ; on en peut cependant donner un gros & demi, & deux gros à ceux qui avallent aiſément, ou en augmentant le nombre, ou en les faiſant plus groſſes : mais il eſt mieux d'en donner de compoſées de medicamens aſſez forts, pour qu'elles puiſſent agir à un ſcrupule, parce que le malade eſt moins fatigué. On les avalle d'ordinaire enveloppées dans le pain à chanter, ou recouvertes d'une feüille d'or.

L'on peut faire des pilules avec des ſucs ſeuls, ou extraits épaiſſis dans une conſiſtance un peu dure, & même l'on en pourroit mêler pluſieurs : mais elles ſe font plus commodement, lorſqu'on y ajoûte un peu de poudre.

Entre toutes les pilules alterantes, on doit compter les narcotiques, à cauſe de l'opium. Quelques autres pectorales où il entre des bechiques, & enfin des aperitives : Nous en donnerons différentes formules dans la ſuite ; entre les bechiques, il y en a qu'on laiſſe fondre dans la bouche, comme les trochiſques qu'on tient ſous la langue.

Electuaires.

Les électuaires ſont des mêlanges de pluſieurs medicamens, auſquels on donne une conſiſtance molle ou plus ſolide en forme de tablette. Les électuai-

res mols ont tout-à-fait la consistance d'une opiâte ou confection. Ils se font avec des poudres & du miel, bien fondu & écumé, ou avec le sucre réduit en sirop, la doze du miel est d'ordinaire le triple de la poudre, lorsqu'il n'entre point de pulpe dans la composition, ou quelque autre chose qui puisse servir à lier.

La maniere de les faire est de bien incorporer & mêler les poudres avec le miel ou les autres liqueurs chaudes & boüillantes, de les bien agiter, afin de mêler infiniment les poudres, & ensuite de les laisser dans un lieu chaud, si l'on veut augmenter sa vertu par la fermentation.

Lorsque les poudres sont très-séches, il faut davantage de miel ou de liqueur, parce qu'elles absorbent davantage d'humidité : C'est pourquoi l'on peut rendre le sirop ou le miel plus clair par l'addition de quelque décoction.

Lorsqu'un électuaire est purgatif, il s'appelle simplement électuaire, s'il est fortifiant, on lui donne le nom de confection ; & enfin s'il est narcotique, celui d'opiâte ; cependant ce dernier nom se donne assez souvent aux mêlan- Confection. Opiâte.

ges qu'un Medecin ordonne ſur le champ, lorſqu'il leur donne la conſiſtance d'électuaire mol.

Lorſqu'on fait des décoctions de purgatifs pour incorporer les poudres, ou pour diſſoudre les pulpes, l'on doit mettre moins de poudres purgatives.

La doze des électuaires purgatifs eſt d'ordinaire depuis un gros juſqu'à ſix, il me ſemble qu'on les doit faire un peu plus forts, afin de les donner en moindre doze; car il eſt fort difficile d'en prendre une ſi grande quantité, ſoit en potion ou en opiâte.

La doze des confections eſt d'ordidaire de deux ou trois gros; pour une potion on fait mal de les ordonner en ſi petite doze, parce que les alterans n'agiſſent pas avec force, ainſi l'on fait mal de n'ordonner quelquefois qu'un gros de confection de hiacinte ou d'alkermes, car il n'y a que quinze grains de poudres, preſque tout le reſte étant ſirop.

Quant aux opiâtes, l'opium qui doit être leur baze, on doit regler la doze.

Bol. Le bol eſt une formule de medicament qu'on ne tient point dans les boutiques: mais que le Medecin ordon-

ne quand il le juge à propos. Il n'eſt pas tout-à-fait ſi ſolide que la pilule, mais il l'eſt davantage que les confections ou que les électuaires mols, l'on le peut compoſer avec des poudres & des ſirops, ou avec des électuaires, des conſerves, des pulpes, &c.

On en peut faire des purgatifs, de fortifians, de narcotiques, &c.

Ils ne doivent guere paſſer ſix gros, à cauſe de la difficulté qu'on auroit à l'avaller, à moins que la pulpe dont on ſe ſert ne ſoit agréable. Il faut prendre garde de n'y rien mettre de trop déſagréable au goût ou à l'odeur; on peut le rendre plus ſolide avec la poudre de regliſſe, ou le ſucre; la poudre peut encore empêcher qu'il ne prenne au papier dans lequel on l'envelope.

L'on fait encore les bols alterans moindres que les purgatifs, parce qu'on les peut réïterer ſouvent.

Cette formule ſert particulierement lorſqu'on veut faire prendre en forme ſolide quelque medicament, qu'on ne pourroit pas donner en liquide, comme le mercure doux.

Il eſt vrai qu'on pourroit le donner en pilule, mais ſouvent l'eſtomac ne s'accommode pas de leur dureté, & de la

peine qu'il y a à les diſſoudre. Outre qu'on peut faire des bols avec la terebentine, ſans la durcir ni enlever ſes parties volatiles par la cuitte.

Conſerve. Les conſerves ſont des mêlanges de quelques medicamens, avec le ſucre qu'on réduit enſuite en une conſiſtance aſſez ſolide. Les fleurs & les herbes séches, font qu'on ajoûte leur décoction ou leurs eaux diſtilées, pour faire fondre le ſucre qu'on met d'ordinaire triple de la fleur qu'on veut conſerver; enſuite on cuit en conſiſtance, en faiſant évaporer à feu lent.

L'on peut broyer dans un mortier de pierre les fleurs & les herbes, avant de les réduire en conſerve; l'on fait cuire les racines & l'on les paſſe par le tamis, lorſqu'on les veut reduire en conſerve, à peu près comme la chair des fruits; ce qu'on pourroit encore faire à quelques écorces, comme à celles de citron & d'orange; la doze de ſucre n'eſt ici que double du medicament, il eſt inutile de dire que les conſerves ne ſont faites que pour conſerver la vertu du medicament en forme ſolide, & que ſouvent la grande quantité du ſucre l'affoiblit & la diminue.

Confitures. Les confitures ſont des medicamens,

ou des alimens qu'on garde, après les avoir fait cuire en entier dans le ſucre; ce qu'on peut faire en les réduiſant en forme liquide, & les gardant dans leur ſirop, ou en les reduiſant à ſec, ce qu'on appelle confitures ſéches, lorſque la matiere eſt trop dure, on la doit couper, ou de long, ou en roüelles, afin que le ſucre & la liqueur la pénetrent mieux: mais l'on doit bien prendre garde de la faire trop cuire, de crainte que le medicament ne ſoit tout-à-fait dépoüillé de ſa vertu.

Les racines demandent d'être bien nettoyées, on en doit quelquefois ôter la corde, l'on les fait cuire dans l'eau, & enſuite on les ſéche, l'on doit auſſi ôter la peau extérieure de la tige, & des noix qui ne ſont pas mûres, pour les confire; il faut les faire tremper dans l'eau, pour leur ôter une aprêté vitriolique; enſuite on les fait cuire, on les aromatiſe, on les perce avec des écorces de citron, &c

L'on fait confire toutes ces différentes parties des plantes, avec pareille quantité de ſucre, & leur décoction propre, ce qu'on fait encore aux écorces, &c. & enſuite on fait évaporer l'humidité, juſqu'à ce que le ſirop ſoit

bien fait ; les fleurs ne demandent pas une grande cuiſſon.

L'on peut encore confire quelques fruits & les fleurs dans le ſel, & dans le vinaigre, &c.

Tablettes. Les tablettes ſe font avec le ſucre diſſous en quelque liqueur, & cuit de maniere que lorſqu'il eſt refroidi, il eſt ſolide ; ce qu'on peut éprouver en mettant quelques gouttes de la liqueur ſur une pierre ; enſuite on met ſes poudres, ou même des confitures ſéches concaſſées, ſur la fin on peut mettre quelques gouttes de quelques huiles diſtillées, dont on peut frotter le marbre, ſur lequel on jette le ſucre fondu après qu'on y a mêlé les poudres. La doze du ſucre eſt d'ordinaire quatre fois auſſi grande que celle des poudres ; l'on la doit toujours marquer, principalement lorſqu'il entre des purgatifs dans les poudres, comme en pluſieurs électuaires ſolides. L'on coupe enſuite les tablettes en lozange, & l'on tâche de faire en ſorte que chacune ſoit de trois gros ou de demi once, ſi c'eſt la priſe ordinaire de la tablette : Je ne dis point qu'on peut faire des tablettes fortifiantes, pectorales, purgatives, &c. ce ſont des choſes qu'on voit bien qui dépendent des ingrédiens.

Si l'on coupe les tablettes en rond, l'on les appelle *Rotulæ* & *Orbiculi*.

Les ſucs épaiſſis qu'on appelle Robs ou Sapa, ſe font en prenant des plantes remplies de ſucs, principalement les fruits, les pilant, les preſſant, l'on laiſſe repoſer le ſuc qu'on peut filtrer, ou tout au moins verſer par inclination; enſuite on le laiſſe évaporer à un petit feu en l'agitant continuellement, afin qu'il ne ſente point l'empyreume. Robs & Sapa.

Les plantes ſéches ne peuvent point donner de ſuc, & ſi l'on le tiroit avec l'eau ou quelque liqueur, ce ſeroit un extrait plûtôt qu'un rob, ou ſuc épaiſſi. Les amandes & fruits qui par l'expreſſion donnent des huiles, ne peuvent point fournir des ſucs propres à épaiſſir. Le vin cuit eſt proprement ce qu'on appelle ſapa; les autres ſucs épaiſſis, ſoit qu'on les ait aromatiſés, ou qu'on y ait ajoûté le ſucre, s'appellent robs, teſt eſt le diamorum, le robs de coins, celui de bayes, de ſureau, &c. Cependant lorſqu'ils ſe font par une décoction des fruits ſecs, qu'ils donnent d'eux-mêmes un extrait aſſez doux, on les appelle miels, comme celui de geniévre ou de raiſins ſecs; l'on ne donne que rarement des robs tous ſeuls;

l'on en pourroit cependant donner une demi-once ou une once, pourvû que le ſuc ne fut point violent, c'eſt à peu près la doze où l'on met ceux dont nous avons parlé.

L'on conſerve peu de ſucs liquides, ſi l'on en excepte ceux qui ſont acides, ou qui ont fermenté, parce que les autres ſe corrompent en ſe fermentant, & perdent tout-à-fait leurs vertus.

Pâtes Roïales. Les pâtes Royales ſe font avec les amandes pillées, les piſtaches dépoüillées de leur peau, les quatre ſemences froides mondées, quelquefois les chairs d'animaux, les poudres aromatiques, le tout bien broyé ; l'on ajoûte le double de ſucre diſſous, & l'on réduit le tout en pâte, qu'on peut donner lorſqu'elle eſt ſéche, ou bien on la peut donner en quelque liqueur.

L'on ſe ſert ordinairement des choſes huileuſes & nourriſſantes, afin d'adoucir l'âcreté des humeurs dans la fiévre hetique, ou dans les affections de poitrine ; l'on mettra par exemple deux onces d'amande ou de fruit, une once de ſemence, deux gros de poudres, pourvû qu'il n'y ait qu'un grain de muſc ou d'ambre, trois onces de chair cuite de tortuë ou d'écreviſſe, ou de quelques autres

tres animaux. & trois quartrons de sucre, l'on réduira le tout en pâte, ou faisant une espece d'émolution avec quelque eau bechique, en y broyant les fruits & les semences, & ensuite y ajoûtant le sucre & les chairs & poudres, ou bien en broyant seulement les matieres, & les humectant suffisamment, pour les réduire en pâte.

Les gelées se font avec le suc des fruits qu'on en tire par expression, qu'on clarifie avec le blanc d'œuf, & qu'on épaissit peu à peu à un feu lent, après y avoir ajoûté ce qu'il faut de sucre; l'on peut aussi faire boüillir les fruits pour en tirer le suc: ensuite l'on verse la décoction par inclination, ou bien on la filtre, & l'on l'épaissit, en y ajoûtant le sucre, après quoi l'on porte les gelées à un lieu froid, pour en hâter la concretion. Gelées.

Les os & les cornes, dont on tire la gelée, doivent être long-tems cuits; après qu'on les a réduits en petites parties, l'on ajoûte à la liqueur parties égales de vin blanc & quelque acide, comme l'aigre de limons, afin d'aider la dissolution. Les os & les cornes deviennent quasi friables par la longue coction; l'on passe le tout chaudement,

& l'on met la liqueur à un lieu frais; pour la coaguler après y avoir ajoûté ſur la fin un peu de teinture de canelle, ou quelqu'autres aromats.

Verres. Les verres ſe font en donnant un feu de fuſion aux cendres, ou aux chaux qu'on a tirées des matieres métalliques ou minérales; l'on ajoûte ſouvent le borax ou d'autres poudres, qui aident à la fuſion, l'on jette enſuite la matiere dans un baſſin ou ſur une table de marbre, qu'on a chauſſée; l'on peut donner des couleurs différentes aux verres, comme on peut voir par toutes les additions qu'on fait aux verres d'antimoine.

Regules. Les regules ſe peuvent faire de l'arcenic, de l'antimoine, & d'autres minéraux en ſéparant la partie la plus métallique de ſes ſcories, en fendant le minéral, après qu'on l'a mêlé avec le tartre, le nitre ou d'autres ſels; lorſque le tout eſt fondu, il faut jetter la matiere dans un culot de fer chauffé & graiſſé.

Je ne parle point des fécules, parce qu'elles ne ſont d'aucun uſage.

CHAPITRE XIV.

Des formules séches externes.

LEs medicamens qui ont quelque consistance solide, & qui peuvent s'appliquer au dehors peuvent être en poudre, en forme de chaux, de précipités, &c. Mais comme nous avons parlé de ces sortes de formules dans le Chapitre précedent, nous nous contenterons d'examiner dans celui-ci les cauteres, les cataplasmes, les onguens, les emplâtres, les cerats, les glands, les pessaires, les chandelles, les savons, les masticatoires, les sternuatoires, &c.

Formules solides externes.

Les cauteres peuvent être de différente nature : car outre le sublimé & l'arcenic, qui peuvent quelquefois entâmer la peau & se faire faire jour : Nous en avons en general de deux sortes, sçavoir ceux qui contiennent des sels alkalis, & ceux qui contiennent des acides.

Cauteres.

L'on se sert pour les premiers de la chaux vive, ou de cendres chargées de sel lixivieux, dont on fait une lexive,

qu'on évapore peu à peu; mais ces sortes de medicamens se fondent aisément à l'air, ou bien ils y perdent leur proprieté caustique, de sorte qu'il les faut enfermer en quelque lieu où l'air froid ou humide ne pénetre pas aisément; ainsi le vaisseau doit être bien bouché, & dans un lieu chaud.

Les cauteres acides, sont le beure d'antimoine & les trochisques, qu'on en peut former avec la gome adragant, la pierre infernale, le précipité rouge, le sublimé, &c. Mais ces sortes de medicamens ne pénetrent pas aisément, à moins que la peau n'ait quelque ouverture: Nous dirons ailleurs la maniere dont ces remedes agissent.

Cataplasmes. Les cataplasmes sont des medicamens qu'on a réduits en forme de bouillie, ou en les mêlant avec des liqueurs, ou sans y en mêler, en faisant boüillir le tout sur le feu, ou sans se servir de feu.

L'on peut piller les fruits & les herbes humides, en tirer le suc & y mêler les autres ingrediens; d'autrefois l'on fait boüillir les herbes & les racines, l'on en passe la pulpe par un tamis, après qu'on les a cuits, jusqu'à ce qu'elles soient devenuës extrémement molles; si les racines sont séches, on les

doit pulveriſer auparavant de les faire boüllir ; mais celles qui ſont vertes, n'ont beſoin que d'être groſſierement pillées.

L'on peut auſſi ſe ſervir d'une ſimple décoction, où l'on ajoûte quelque farine, pour en faire une boüillie.

L'on peut ajoûter aux cataplaſmes des huiles, des graiſſes, des mies de pain, des farines, des terres minérales, des gommes; l'on peut ſe ſervir du vin, & du vinaigre, du miel, des mucilages, des huiles, &c.

L'on en fait aſſez ſouvent avec la pulpe de figue, le levain diſſous dans le vinaigre, où on ajoûte des poudres, &c. Si on les veut rendre veſicatoires, on y ajoûte la poudre de cantharides, pour lors on les applique à froid ſur la partie; quant aux autres, ſoit qu'on les applique pour diſſiper, meurir, digerer, adoucir, &c. L'on a coutume de les appliquer très-chaudement, ou tout au moins un peu chauds pour faciliter leur action.

D'ordinaire ſur une livre de pulpe en conſiſtance de boüillie claire, l'on met trois ou quatre onces, c'eſt-à-dire un quart de poudre, & preſque autant d'huile, ſi l'on ſe ſert d'un mucilage

c'eſt à peu près la même choſe ; c'eſt-à-dire que ſur douze onces, on mettra au moins trois onces de poudre.

L'on doit faire les cataplaſmes en plus grande ou en plus petite quantité, par rapport à la grandeur de la partie, à la plus ou moins fréquente application du cataplaſme ; car il y en a qu'il faut renouveller très-ſouvent, d'autres ſeulement deux fois par jour, &c. & enfin il faut avoir égard à la conſervation du cataplaſme : car il y en a qui s'aigriſſent & ſe corrompent en un ou deux jours, & d'autres au contraire, peuvent ſe garder pluſieurs mois.

L'on ajoûte auſſi quelquefois des excremens d'animaux, & entre-autres l'*Album grecum.*

Il eſt mieux d'ajoûter le ſuc des oignons à la pulpe, que de les faire cuire dans la décoction, parce que leur ſel volatil s'échape.

L'on peut quelquefois ſe paſſer d'huiles, principalement lorſqu'on veut réſoudre, pour lors l'on doit aſſez ſouvent faire préceder une fomentation réſolutive à l'application du cataplaſme.

Il y a des cataplaſmes fort ſimples, comme ceux qui ſe font avec la moüelle d'une pomme cuite pour les yeux, &c.

Il ſemble qu'on doit encore rapporter aux cataplaſmes les rôties chargées de vin, ou d'eau-de-vie & d'aromats, qu'on applique ſur le ventricule & quelquefois ailleurs.

L'on fait des cataplaſmes qui peuvent ſervir beaucoup dans les maladies internes, non-ſeulement en fortifiant ou en diſſipant, mais en tuant les vers, en purgeant, en excitant des ſueurs, en pouſſant par les urines, &c. Nous en donnerons des exemples.

L'onguent eſt un medicament en conſiſtance de miel, fait d'huile, de cire & de poudres, ou d'axunge d'huile & de gommes, &c. l'on met d'ordinaire ſur une once d'huile deux gros de cire & un gros de poudre,pour faire fondre le tout ſur le feu; l'on peut cependant les faire ſans feu, avec de l'huile, quelque liqueur & des poudres, qui en aident l'union, en les agitant long-tems, il faut pour lors des poudres minérales ou métalliques, & il eſt bon que le pilon ſoit de plomb. **Onguent**

L'on peut encore faire des onguens ſans feu,en incorporant des poudres dans du beure frais ou dans de l'axunge.

L'on fait encore des onguens en faiſant boüillir parties égales de ſucs &

d'huiles, en y ajoûtant un peu de cire & de poudres.

Lorſqu'on ajoûte des gommes, on doit moins mettre de poudres & de cire; les poudres minérales qui ſont moins abſorbantes & plus peſantes que les autres, ſe peuvent mettre en plus grande quantité, de ſorte qu'on en met quelquefois trois gros ſur une once d'huile, lorſqu'il faut déterger des ulceres.

L'on ſe ſert quelquefois au lieu d'huile, de mucilages, de miel, de beure, de graiſſe, de terebentine, ce dernier ingredient eſt admirable pour les onguens qu'on compoſe pour les ulceres.

Il faut bien prendre garde en cuiſant les onguens, d'unir les poudres avec les huiles, ſans cela les poudres ſe brûlent dans le fond.

Mais il eſt beaucoup mieux d'unir enſemble les choſes qui le doivent être en mêlant, par exemple, les gommes, la terebentine avec les graiſſes & les huiles, & même les ſucs de plantes qu'on laiſſe doucement évaporer, enſuite l'on ajoûte les poudres réduites en alkol.

Cerats. Les cerats ſont des medicamens en conſiſtance, un peu plus ferme que les onguens, & un peu moins que les emplâtres

plâtres ; l'on met d'ordinaire ſur une once d'huile trois gros ou demi-once de cire, & un gros & demi de poudres, comme nous avons dit dans les onguens, les gommes & les reſines tiennent lieu de cire, les axunges & le beurre, d'huile; l'on peut même mettre les emplâtres, qu'on garde dans les Boutiques au lieu de cire, pour en faire un onguent ou un cerat, ſuivant qu'il ſera plus ou moins épais. Il eſt utile quand l'on ne peut pas ſe ſervir de l'emplâtre, à cauſe des différentes inflexions de la partie, ou à cauſe de ſa douleur, qui ne peut pas ſouffrir la dureté, & qu'il faut cependant contenir l'huile.

L'emplâtre eſt un medicament plus ſolide que l'onguent ou le cerat, qu'on étend ſur un linge, un taffetas, ou un cuir, qu'on fait des mêmes matieres, & pour les mêmes indications que les onguens ou les cerats, mais qui s'étend moins & tient mieux à la peau, à cauſe de ſa viſcoſité, quoiqu'il ſoit fait des mêmes ingrédiens que les cerats; cependant les poudres & la cire y ſont en plus grande quantité par rapport aux huiles. Emplâtre.

L'on peut faire les emplâtres plus ou moins ſolides par rapport aux endroits

où l'on les applique, & par rapport aux ſaiſons ; ainſi lorſqu'on veut appliquer un emplâtre ſur une partie fort chaude, l'on la doit faire plus ſolide, parce que ſi elle l'étoit moins, la chaleur de la partie fonderoit les huiles, &c. Par la même raiſon on les fait plus ſolides l'Eté que l'Hyver.

L'on met d'ordinaire pour faire un emplâtre moins ſolide, demi-once de poudre ſur une once d'huile, avec ſix gros ou une once de cire ; au contraire lorſqu'on le ſouhaite plus ſolide, on met ſix gros de poudres & une once & demi de cire ſur une once d'huile.

L'on doit toujours ſe ſouvenir de ce que nous avons dit en parlant des cerats, que les gommes & les reſines, la poix navale, tenoient lieu de cire, comme les beures, les graiſſes, la terebenthine, l'huile.

Les ſucs de plantes tiennent lieu de peu de choſe, pour la conſiſtance de l'emplâtre, par rapport aux poudres, parce qu'on les doit faire évaporer, & qu'ainſi il ne reſte à proprement parler que l'extrait.

L'on donne différentes figures aux emplâtres, par rapport aux lieux où l'on les applique ; ainſi on les fait en écuſ-

ſon, pour l'eſtomac, en figure de T, pour la tête, quarées, pour les reins, rondes pour la matrice, & quoique tout cela ſoit aſſez inutile & peut-être mal fondé, l'on eſt bien aiſe d'en avertir les jeunes Medecins.

Les emplâtres ont à peu près les mêmes proprietés que les onguens ou cerats, mais les medicamens demeurent davantage ſur la partie ; l'on s'en peut ſervir pour reſoudre, amolir, & même repouſſer : Je ſuis bien aiſe d'avertir ici, que tous les remedes extérieurs qu'on applique d'ordinaire ſur les parties affligées, dans les maladies internes de quelques parties, contenuës dans l'abdomen, agiſſent beaucoup mieux lorſqu'on les applique ſur le nombril, parce que la route eſt toute faite pour la pénetration du medicament, & il n'a point à traverſer beaucoup de parties charnuës.

Les ſupoſitoires ſont des medicamens longs de trois ou quatre doigts, ou moins pour les enfans ; ils ſont étroits & ſolides, pour être pouſſés dans l'anus, afin principalement d'exciter la déjection des excremens ; lorſque le ventre eſt pareſſeux, l'on peut ſe ſervir d'un morceau de ſavon blanc, auquel Suppoſitoire.

on donne cette figure, ou bien d'une racine ou d'une tige de guimauve, de chou, de bette, &c.

L'on en fait d'autres composés, qui sont faits avec le miel cuit, & pour ainsi parler endurci, jusqu'à ce qu'il ne prenne plus aux doigts, auquel on peut ajoûter quelques poudres ou sels : Par exemple, quatre scrupules de poudres ou sels purgatifs, avec une once dudit miel, ensuite on le reduit en sa forme.

L'on ne doit pas se servir souvent de ces sortes de medicamens âcres, de crainte de causer de la douleur & de l'inflammation au fondement ; l'on en peut encore faire d'autres contre le tenesme, les hemoroïdes, les ascarides, &c.

En general l'on peut souvent reïterer les alterans, excepté les narcotiques, qui peuvent quelquefois relâcher & engourdir tellement ces parties, qu'elles deviennent paralitiques. Toutes sortes de suppositoires sont ordinairement frotés d'huile avant de s'en servir, car l'huile facilite extrêmement leur entrée ; lorsqu'on fait entrer les sucs de plantes, l'on en doit faire évaporer toutes les humidités superfluës.

L'on doit prendre garde que les suppositoires doivent être plus gros par bas que par haut, & même quelquefois de crainte qu'ils n'entrent trop avant, l'on y attache un fil; l'on ordonne assez communement deux suppositoires à la fois, afin que si le premier n'opere pas & sort trop promptement, l'on se serve du second.

Les pessaires sont des medicamens qu'on introduit dans le vagin, il y en a de deux sortes. Pessaires.

Les premiers sont de la figure & de la solidité des suppositoires, mais plus longs & plus gros, d'ordinaire ils sont de la longueur du doigt indice, & de la grosseur du pouce. L'on les doit composer de medicamens propres pour la matrice, & suivant qu'on la doit vuider des matieres qu'elle contient, on y met des sucs de plantes, des fiels, ou des poudres de myrrhe, de gomme ammoniac, &c. avec le miel, ou bien on ajoûte au lieu de tous ces irritans, des odorans, quelquefois l'opium, d'autrefois des consolidans, ou vulneraires, &c. suivant qu'on a dessein de fortifier, d'arrêter la douleur, de consolider, ou de déterger.

Les seconds qu'on appelle impropre-

ment peſſaires, ſont des huiles, des onguens ou des liqueurs, qu'on introduit dans le vagin, en ſe ſervant d'un linge imbu ou trempé d'un coton, ou d'une éponge: Ces medicamens peuvent avoir les mêmes indications que les autres; l'on peut auſſi ſe ſervir ſeulement de poudres avec le coton.

Il y a encore une troiſiéme eſpece de peſſaires, qu'on peut nommer retentifs, dont on ſe ſert dans les chûtes & deſcentes de matrice; l'on en peut faire de figure d'œuf, mais ils ſont ſujets à ſortir, principalement dans le tems des mois, & incommodent par leur peſanteur. Les plus commodes ſont faits avec un morceau de linge en rond comme un cercle, percés dans le milieu d'un grand trou, le tout couvert de cire; ſi ceux qu'on faits ronds ne tiennent pas bien, on peut leur donner une figure approchante de la quarrée, dont les angles ſoient mouſſes: mais il faut toujours qu'ils ſoient percés dans leur milieu, & d'une groſſeur aſſez grande, pour qu'ils entrent avec quelque difficulté dans le vagin.

Je ne dis point ici que le liege les rend plus legers, la cire plus unis & moins corruptibles, que le trou facili-

te l'expulſion des mois, &c.

L'on ne doit pas oublier ici entre les remedes ſolides qu'on applique extérieurement les ſachets, composés de plantes broyées & miſes dans des linges, pour les appliquer ſur quelques parties, ou étant ſimplement broyées, ou après avoir boüilli dans quelque liqueur, la quantité de toutes ces drogues doit dépendre de la prudence du Medecin, qui doit avoir égard aux parties où il s'en ſert. Sachets.

Le ſavon eſt fait avec l'huile d'olive, l'eau de chaux, une lexive de cendres alkali & l'amidon ; ce dernier ingrédient ne doit pas entrer en ceux dont on veut ſe ſervir, ſoit extérieurement ou intérieurement, non plus que le bleu ; l'on peut ſe ſervir de celui d'alican, qui eſt moins chargé de parties étrangeres, ſoit qu'on en veuille faire des pâtes odorantes ou des remedes. Savons.

Les chandelles ou les bougies ſont des cires préparées & mêlées en conſiſtance d'emplâtres avec d'autres medicamens, ſouvent corroſifs, auſquels on donne la figure d'une petite bougie, pour les introduire dans la verge, & en manger les carnoſités ou les brides. D'ordinaire pour peu que le remede ſoit actif, Chandelles.

l'on en arme ſeulement le bout de la bougie, afin qu'il ne faſſe d'effet que ſur l'endroit qui lui reſiſte ; enſuite on peut huiler la bougie auparavant de l'introduiré.

Maſticatoires. Les maſticatoires peuvent être en forme ſolide, ou en maniere de poudres, enfermées dans un nouet. Il y en a de fort ſimples, comme le pyretre & le tabac qu'on mâche ; pour faire vuider des eaux, ou pour communiquer quelques ſels âcres à la bouche.

D'autres pour appaiſer la ſoif, comme lorſqu'on tient une boule de criſtal ou de cire dans la bouche, &c.

Sternutatoires. Les ſternutatoires ſont des compoſés de plantes cephaliques & un peu âcres, qu'on réduit en poudres, pour prendre par le nez : Nous en donnerons des exemples.



SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.

Des vomitifs.

APrès avoir parlé dans la premiere Partie de cet Ouvrage, du choix, des préparations & des mêlanges des medicamens, il eſt bien juſte d'en donner quelques exemples en cette ſeconde Partie ; c'eſt ce que nous ferons en examinant la plus grande partie des évacuans, ſoit qu'ils agiſſent par le vomiſſement, les ſels, les ſueurs, les urines, la ſalive, les mois, &c.

En parlant des medicamens vomitifs, j'ai premierement réſolu d'expliquer en quoi conſiſte le vomiſſement ; ſecondement, comment les émetiques agiſſent ; troiſiémement, en quelles maladies on s'en doit ſervir ; quatriémement, les précautions qu'on doit apporter, ſoit avant qu'on s'en ſerve, ou dans le tems qu'on s'en ſert ; cinquiémement, quels ſont les moins dangereux ; ſixiémement, les

remedes qu'on doit faire quand les vomitifs agissent avec trop de violence. Je garderai à peu près le même ordre en parlant des autres évacuans.

Le vomissement n'est à proprement parler qu'une contraction des fibres du ventricule, par laquelle les matieres qui y sont contenuës retournent dehors par l'œsophage. Cette contraction arrive toujours quand les esprits coulent dans les fibres charnuës du ventricule plus promptemont & avec plus d'impetuosité que de coûtume ; car pour lors le pilore n'étant pas assez large pour donner issuë à toutes les matieres, une partie doit retourner par la bouche : il arrive même quelquefois qu'il se ferme tout-à-fait à cause du grand nombre de fibres circulaires qui s'y trouvent ; car chacune se contractant, il doit être mieux fermé.

En quoi consiste le vomissement.

L'on ne doit pas croire que le vomissement ne vienne que de la compression du diafragme & des muscles de l'abdomen : car outre qu'il est aisé de prouver, par la structure du diafragme, qu'il ne peut s'applanir, & par conséquent presser le ventricule, sans faire un obstacle considérable à la matiere qui feroit effort pour sortir du ventri-

cule, l'on peut ſe convaincre par expérience que dans le hoquet, où il eſt très-rare de vomir, il y a une contraction violente & ſoudaine des muſcles de l'abdomen & du diafragme : mais comme nous avons déja parlé ailleurs de la fauſſeté de ce ſiſtême, nous nous reſervons à le combattre par la ſtructure des parties.

Les eſprits ſont pouſſés avec violence dans les fibres charnuës du ventricule, dans les commotions de tête, où le chemin, dans certains nerfs étant bouché aux eſprits animaux, ils coulent en plus grande abondance en ceux du ventricule. Cela peut encore arriver dans un effort de l'imagination qui nous repréſente un objet déſagréable, particulierement aux perſonnes d'un eſprit vif & foible, comme aux enfans & aux femmes, parce que les fibres de leur cerveau ſont plus mobiles.

Reflexion ſur une explication ou vomiſſement.

Les parties ſubtiles qui font mouvoir les fibres charnuës du ventricule, peuvent y courir plus abondamment, ſans qu'il y ait aucune cauſe dans le cerveau qui les y pouſſe. Il ſuffit qu'il y ait quelque remede âcre dans le ventricule, qui en pointe & déchire le tiſſu : car les eſprits tendans & faiſant effort à

Les eſprits coulent dans les endroits où il y a moins de réſiſtance.

couler dans toutes les parties de notre corps, ils y coulent avec rapidité, quand il n'y a point d'empêchement; c'est pourquoi ces remedes affoiblissant les menbranes du ventricule, donnent occasion aux esprits d'y couler avec plus de force.

Pourquoi les huiles sont vomitives.

Il y a des remedes qui ne poussent ni ne déterminent les esprits à couler dans les fibres du ventricule, & qui font cependant vomir en retenant les esprits qui se seroient dissipés par les pores de ses fibres : ainsi toutes les huiles sont vomitives, parce que oignant la cavité intérieure du ventricule, elles empêchent les esprits de s'échaper, & comme il en vient toujours de nouveau, les fibres se doivent contracter, & pousser par l'œsophage les matieres qui y sont contenuës.

Preuves de cette explication.

Pour se persuader que les huiles & les souphres agissent en empêchant la dissipation des parties volatiles renfermées dans les fibres du ventricule, l'on n'a qu'à remarquer, premierement que toutes les parties de nos corps transpirent, tant intérieurement qu'extérieurement; secondement, que ce qui sort par transpiration est extrêmement agité, & qu'en particulier ce qui transpire

dans la cavité intérieure de l'estomac, outre qu'il est fort agité, est encore fort âcre, parce qu'il est toujours mêlé de quelques fermens, qui se filtrent dans cette partie; troisiémement que cette matiere âcre & agitée restant dans les fibres de l'estomac, ne peut être capable que d'y exciter des mouvemens convulsifs, & par conséquent des vomissemens.

Pourquoi l'eau tiede fait vomir.

Les remedes âcres ou huileux ne sont pas les seules causes du vomissement: car souvent pour avoir bû un peu d'eau tiede l'on vomit; & il est certain que cette eau n'est ni âcre ni huileuse, mais le peu de chaleur qu'elle a, peut la rendre capable de dissoudre & de mettre en action des sels dont le fond de l'estomac est le plus souvent rempli: il peut même se faire que cette eau tiede fasse rarefier les parties spiritueuses qui sont contenuës dans les fibres de l'estomac, & que cette rarefaction soit la cause de la contraction & du racourcissement des fibres du ventricule.

Enfin le vomissement peut être excité par des humeurs âcres ou ameres, comme il le peut être par des alimens qui étant mal digerés contractent ces qualités, ou enfin par des medicamens.

C'eſt ce que nous examinerons plus au long.

Pourquoi le vomiſſement eſt plus aiſé à quelques perſonnes.

Il ſuffit préſentement de remarquer que le vomiſſement eſt quelquefois plus facile en certaines perſonnes qu'en d'autres, parce que leurs fibres ſont plus délicates, ou parce qu'elles ſont dégarnies d'une certaine croute qui les défend. C'eſt pourquoi dans de grands vomiſſemens où cette croute a été enlevée ou par les ſecouſſes de l'eſtomac, ou par les choſes âcres qui y ont touché, le vomiſſement continue ſans qu'il y ait rien d'acrimonieux dans l'eſtomac, & tout ce qui y entre devient irritant, même les meilleurs alimens ; de ſorte qu'il eſt obligé d'attendre que les eſprits ſoient calmes, ou que cette peau ſe ſoit un peu refaite.

Les vomitifs étoient autrefois fort en uſage.

Les anciens Medecins ſe ſervoient avec ſuccès des vomitifs, & il n'y avoit guere de maladie un peu opiniâtre, où ces remedes ne leur fuſſent d'un grand ſecours ; mais préſentement, il y a pluſieurs Medecins qui ne s'en ſervent que dans l'extrêmité, & quand les forces du malade ne permettent plus ces ſortes de remedes.

C'eſt ce qui a fort diminué la réputation de ces excellens medicamens : &

quand pour ſoûtenir leur opinion, ils diſent que Hipocrate & Galien n'ordonnent les remedes forts que dans les maladies fortes, & les remedes extrêmes que dans les maladies extrêmes : ils oublient que le même Hipocrate dit expreſſement que dans la plûpart des maladies, s'il faut remuer ou évacuer les humeurs, il le faut faire d'abord : mais afin qu'il ne reſte aucune difficulté, l'on leur peut répondre qu'il y a des vomitifs très-doux, & qu'une maladie peut être, & eſt ſouvent très-grande, & même extrême dans le commencement, & quoique le malade ait des forces, & que la nature ne ſoit pas fatiguée. *Sect. 24. aph. 29.*

Enfin ils ne ſçauroient nier, que tous les Medecins anciens ſe ſervoient très-ſouvent & dans les commencemens de vomitifs, avec un très-bon ſuccès : & quand ils répondent que les regions où Hipocrate & Galien exerçoient la Medecine étant plus chaudes que la nôtre, permettoient plûtôt l'uſage de ces medicamens, parce que les corps y ſont plus billieux, ils ne ſongent pas qu'en Allemagne & en Suiſſe, où le païs eſt plus froid, l'uſage des vomitifs y eſt ſalutaire & très-fréquent : & dans ce païs

Réponſe à quelques objections.

l'expérience montre que dans les maladies froides & pituiteuſes, les émetiques ſont ſouvent les ſeuls remedes par leſquels on peut réüſſir.

J'avouë toutefois qu'on doit conſidérer le temperamment, l'habitude du corps, la ſaiſon, la region, les maladies, & le tems des maladies ; mais quand je vois des Medecins qui ſont en crédit, qui diſent que dans les fiévres continuës, ils attendent qu'un malade ait le poulx convulſif & retiré pour lui donner l'émetique, je ne puis m'empêcher de les plaindre de leur ignorance, & de plaindre encore davantage les malades qui ſont entre leurs mains.

Actions des vomitifs.

Les vomitifs évacuent d'abord ce qui eſt dans l'eſtomac, enſuite par les ſecouſſes que le ventricule & le diafragme donnent au foye, au pancreas, aux inteſtins, & aux parties voiſines, ils font dégorger beaucoup de bile & de limphe pancreatique, dont une partie s'écoule du duodenum dans le jejunum, & l'autre du duodenum dans le ventricule par le pilore. Enfin l'extrêmité des nerfs & des arteres qui vont au ventricule étant picotée, il ſe fait des décharges & des évacuations de ce qui eſt contenu dans les arteres & dans les nerfs, &

& par tous ces différens mouvemens une partie du vomitif peut entrer par les inteſtins dans les veines lactées, & de là dans la maſſe du ſang, & immédiatement du ventricule dans les veines : ce qui fait qu'en agitant le ſang & en le fondant, il le diſpoſe à filtrer plus abondamment des humeurs dans l'eſtomac, & dans les réſervoirs voiſins, à cauſe de l'irritation qui y reſte.

Indications pour ſe ſervir des vomitifs.

On ſe doit particulierement ſervir des vomitifs, quand l'eſtomac eſt chargé d'alimens mal cuits ou d'humeurs billieuſes ou pituiteuſes, ce qu'on connoît par les dégoûts, nauzées, amertumes de bouche, éblouïſſemens de vûë, par des goûts dèpravés & extravagans, par des douleurs de tête, quelquefois par des lienteries, & par la plenitude qu'on trouve par le toucher dans l'abdomen, principalement lorſque cette plenitude eſt ſans douleur & ſans tenſion ; lorſqu'elle eſt ſans douleur, elle ne vient point d'une diſpoſition inflamatoire, des parties contenuës dans l'abdomen ; & lorſqu'il n'y a aucune tenſion, l'on ne peut pas ſoupçonner que les vents ſoient la cauſe de la plenitude ; ſi donc par ailleurs il n'y a aucun ſigne d'hydropiſie, ni par fluctua-

tion, ni dans la prééminence du nombril, il faut que la plenitude ſoit produite par un amas de matieres dans le canal inteſtinal, pour lors ſix ou ſept grains de tartre émétique apportent plus de ſoulagement que tous les cardiaques que la Medecine a inventez.

Maladies dans leſquelles on s'en peut ſervir.

L'on doit encore ſe ſervir des émétiques, quand l'eſtomac eſt imbu de quelque ferment étranger, ce qui ſe connoît, parce qu'on ne ſçauroit rien prendre par la bouche, qu'on ne le vomiſſe incontinent.

On s'en ſert encore avec ſuccès dans les fiévres intermitentes, au commencement des fiévres malignes, dans l'aſthme, les goutes, & dans toutes les maladies qui viennent par des impuretés de l'eſtomac & des premieres voyes.

Pour quoi plutôt l'Eſté que l'Hyver.

Ces ſortes de maladies regnent davantage l'Eſté que l'Hyver, parce qu'on ne cuit pas ſi bien, tant à raiſon des ſouphres qui étant en mouvement, empêchent le diſſolvant du ventricule d'agir, qu'à raiſon de la diſſipation des parties ſpiritueuſes, qui ſervoient à le mettre en mouvement : ſecondement, comme on eſt plus reſſerré du ventre, les humeurs du ventricule ne ſe vuident pas ſi

bien. C'eſt pour toutes ces raiſons qu'on ordonne plutôt les vomitifs en Eſté, & les purgatifs en Hyver.

On doit rarement donner des vomitifs aux perſonnes charnuës, melancoliques ou phtiſiques ; aux premiers, parce qu'étant ſangains, dans les efforts il ſe peut rompre quelque vaiſſeau. Contrindications.

Aux ſeconds, premierement leurs humeurs ſont d'ordinaire dans les boyaux; Secondement,ils ſont difficiles à vomir, ce qui eſt une grande contrindication. Troiſiémement, ils ſont ſujets à des difficultez de reſpirer. Quatriémement, on doit s'empêcher le plus qu'on peut d'exciter des contractions convulſives dans les perſonnes qui ont la maſſe du ſang remplies de parties âcres ou piquantes.

Enfin on ne doit que rarement & lorſqu'on a de grandes indications faire vomir les phtiſiques, ni ceux qui paroiſſent y être ſujets par leur diſpoſition, comme ſont ceux qui ont le col long & la poitrine étroite, puiſque dans les contractions de l'eſtomac & du diafragme, on donneroit des ſecouſſes violentes au poulmon qui eſt déja ulceré. Secondement, pour les mêmes raiſons que nous avons rap-

portées, en parlant des mélancoliques.

Exception. Cependant lorſque la pthiſie eſt produite par un ulcere du poulmon un peu caleux, ſinueux & capable de contenir une certaine quantité de pus, le malade ſe trouve ſouvent très-ſoulagé après qu'il a vomi, parce qu'il ſe décharge de cette matiere acre & purulente dans les efforts qu'il fait en vomiſſant, & il a enſuite pendant un aſſez long-tems beaucoup de relâche ; la toux n'eſt plus ſi fréquente, les crachats ſont moins abondans, & quelquefois il ſe croit tout-à-fait guéri par la ceſſation ou la grande diminution de tous les accidens.

On ne doit point encore ſe ſervir de vomitifs aux femmes groſſes, ni à ceux qui ont des deſcentes, à moins que ce ne ſoit pour rappeller les eſprits en quelques parties, comme on eſt le plus ſouvent obligé de faire dans toutes les maladies ſoporeuſes, ou pour aider à l'accouchement. Il y a cependant pluſieurs obſervations de Medecins celebres, par leſquelles il paroît que les émétiques ont fait des effets admirables dans les bubonocelles où l'operation paroiſſoit néceſſaire, parce que dans les efforts du vomiſſement, l'in-

teſtin qui n'avoit pû rentrer par tous les cataplaſmes qu'on avoit appliqué, rentroit de lui-même; ainſi lorſqu'on dit que les vomitifs ſont contraires aux deſcentes, l'on n'entend point blâmer ce remede quand un ſçavant Medecin le juge à propos. L'on n'ordonne pas les vomitifs à ceux qui ont le col long & la poitrine étroite, tant parce qu'ils ſont ſujets à la phtiſie, qu'à cauſe que le vomiſſement leur eſt penible, tant par la difficulté de reſpirer, que parce que la matiere fait beaucoup de chemin le long de l'œſophage à cauſe de la longueur du col. On doit auſſi prendre garde de les ordonner à ceux qui ont des maux d'yeux, tant à cauſe de l'acrimonie qu'ils cauſent au ſang, que parce que dans la ſituation qu'on tient en vomiſſant, & par les ſecouſſes du corps, le ſang ſe porte à la tête, ce qui peut augmenter l'inflammation des yeux, & les branches des carotides peuvent en preſſant les nerfs optiques cauſer des aveuglemens, comme il eſt quelquefois arrivé. Par ces mêmes raiſons les vomitifs peuvent faire de bons effets dans quelques maladies des yeux, comme dans la goute ſereine; &c.

Facilité pour doner les émétiques.

L'on donne donc aisément l'émétique à ceux qui ont une bonne disposition d'estomac, & des visceres qui ont la poitrine large, le col court, sur tout si l'on voit quelques-uns des signes qui marquent que l'on s'en doit servir, si l'on n'en voit point de ceux que nous avons marqué y être contraires; & si nous ne remarquons point que la nature fait quelques mouvemens critiques, ou qu'elle nous les indique: car pour lors l'on doit tout-à-fait s'abstenir de ces sortes de remedes.

Préparations.

Avant de faire vomir, l'on doit attenuer les humeurs visqueuses & les rendre coulantes; ce qu'on fait en humectant & incisant, tant par des boüillons que par des ptisannes chargées d'herbes rafraîchissantes & apperitives, ou de sels fixes qui sont capables d'absorber les aigres coagulans: & pendant l'effet du vomitif, l'on doit avoir des boüillons un peu gras, dont l'on doit donner de tems en tems au malade, tant afin de détacher les parties du vomitif & des humeurs âcres qui pourroient être attachées aux fibres du ventricule, qu'afin de les oindre & de les défendre contre les parties salines, qui les pourroient picoter.

Précautions.

Enfin, après l'action du vomitif, l'on se sert des remedes capables de remettre le ventricule en son état naturel, & de donner du calme aux esprits & aux humeurs, comme nous dirons ensuite.

Après l'action du purgatif.

Entre les vomitifs legers on a coutume de compter l'eau chaude, l'eau d'orge, l'huile, l'eau mielée. Entre les médiocres, l'oximel scilitique, les semences de raves, d'anet d'arriplex, les racines de refort de cabaret, & d'ipecacuana, le *galla vitrioli*, le sel du vitriol, &c. Entre les violens, les racines de concombre sauvage, d'ellebore, la coloquinte, les feüilles de l'ésule, les thytimales, les laureoles, & les préparations d'antimoine. On ne se sert plus de quelques-uns de ces vomitifs, parce que leur operation n'est point fort seure, & la plûpart du tems, on ne vient pas au but qu'on s'étoit proposé. Le concombre sauvage & la coloquinte sont des vomitifs; mais outre qu'ils tranchent beaucoup, il y a des personnes qu'ils ne purgent que par les selles, & ne font vomir qu'avec effort; c'est pourquoi, on s'en sert rarement : mais l'on se sert encore bien plus rarement de l'ellebore blanc, du garou, des thytimales, du

Dénombrement des émétiques.

ricinus, &c. La plûpart de toutes ces plantes ſont chargées de ſels âcres & cauſtiques, lorſqu'on les donne on les doit donner en petite quantité, & l'on les a fait tremper dans le vinaigre, afin d'amortir leur âcreté corroſive par ſon acidité. Il faut encore avoir la précaution de les donner dans quelques boüillons gras, afin d'en amortir la violence, pour lors dans les perſonnes robuſtes, où l'on voit neceſſité d'un émétique fondant; l'on peut donner dix ou douze grains de la poudre de la racine des thytimales ou des feüilles du laureole, ou une amande du noyau de ricinus : mais comme ces medicamens demandent beaucoup de précaution & de prudence, on s'en doit rarement ſervir, & l'on doit d'autant plus les appréhender, parce que n'étant vomitifs qu'autant qu'ils irritent & tranchent, on ne doit pas en eſperer une operation ſans douleur, outre qu'ils laiſſent une grande âcreté.

Eau chaude.

L'eau chaude fait vomir, ou en relâchant les fibres de l'eſtomac, ou en mettant en mouvement des ſels qui étoient ſans action : on ne doit point ſe ſervir de ce remede, ſinon dans les perſonnes qui ont une très-grande diſpoſition

position au vomissement.

L'huile ne doit point être donnée aux personnes qui sont sans appetit, & qui ont de la difficulté à vomir, puisque quand elle ne fait pas son effet, elle ne se cuit pas, & empêche la coction des autres choses : on en donne d'ordinaire quatre onces. Quand on la mêle avec l'eau, & qu'on en fait l'*hidreleum*, on en donne jusqu'à dix onces : d'où il s'ensuit que l'estomac est plus surchargé sans que l'effet en soit meilleur : ces remedes ne servent que quand l'on veut faire vomir, en adoucissant quelques levain qui est attaché aux membranes de l'estomac : Nous avons dit ailleurs l'analise des corps huileux & inflammables, ainsi nous ne la repeterons point ici. Huile.

Le beure fondu est une drogue, dont je ne crois pas qu'un bon Medecin puisse jamais se servir pour exciter le vomissement. Beure fondu.

L'oximel simple se fait avec le miel, l'eau & le vinaigre : il ne peut pas être fort vomitif, mais le squilitique dont le principal ingrédient est la squille qu'on mêle au vinaigre, & ce vinaigre à du miel qu'on fait cuire, produit assez doucement cet effet, quand l'on en donne Oximel.

une ou deux onces à des perſonnes qui vomiſſent facilement.

Aſarum ou cabaret.

Extrait des Regiſtres de l'Academie des Sciences.

Le cabaret eſt une plante dont on tire par *l'Analiſe quelques eſprits urineux chargés de ſels volatils, beaucoup d'huile, quelques liqueurs chargées d'acides & de la terre* aſſez abondamment. Sa racine étant priſe depuis demi gros juſqu'à un gros en ſubſtance, fait vomir avec un peu de violence & d'acrimonie : on la peut infuſer dans le vin, & elle ſe prend depuis deux gros juſqu'à demie-once, ſes feüilles font auſſi vomir, ſi l'on en fait infuſer ſept ou huit dans une verrée de vin, mais ſi l'on fait infuſer ſes feüilles ou ſa racine dans l'eau, elles pouſſent ſeulement par les urines ; & *Vanhelmont* les propoſe comme un remede contre les obſtructions des viſceres. *Rulandus* rapporte pluſieurs guériſons de fiévres quotidiennes, & de fiévres tierces, d'aſthmes & de diarrhées, en faiſant prendre un gros de cette racine en poudre avec les eaux de *praſſium*, de meliſſe, d'hiſope, de chardon benit, ou ſimplement avec cinq ou ſix onces d'eau de chardon benit ; & ainſi il compoſe un vomitif ſudorifique, qui commence par exciter les ſueurs, & qui finit par le vomiſſement, ſi l'on

tient le malade bien couvert après lui avoir donné ce medicament.

La coloquinte eſt une pomme ou un fruit qui vient d'une plante des Indes du même nom, ſa pulpe qui n'eſt autre choſe que ſes feüillets membraneux, eſt très-amere auſſi-bien que ſes pepins, les pepins & la pulpe donnent une couleur rouge très-manifeſte & très-vive à la ſolution de tourneſol, qui ſe détruit par l'addition de l'huile de tartre par défaillance, ce qui prouve d'autant mieux qu'elle contient de l'acide; de plus elle ne fermente ni avec l'eau forte ni avec l'eſprit de vitriol; cependant ſa décoction dans l'eau commune ne fait qu'une impreſſion fort legere ſur la teinture de tourneſol; ſa pulpe lorſqu'elle a boüilli n'en fait point apparemment; il ſe détache quelques ſels alkalis qui empêchent ſon action, mais ſa teinture dans l'eau-de-vive, rougit davantage la ſolution de tourneſol, que l'eau-de-vie ſeule, ſa pulpe ou ſes pepins en poudre, depuis ſix grains juſqu'à douze purgent par haut & par bas, mais elle tranche beaucoup. On s'en ſert avec ſuccès pour évacuer les levains veroliques; mais je ne conſeillerai jamais ce remede ſeul, ſoit

Colo-quinte,

en poudre, ſoit reduit en trochiſques avec la gomme adragant : il lui faut abſolument quelques corectiſs, & il eſt bon de le mêler en petite quantité à d'autres purgatifs, ſi l'on veut qu'il tranche moins ; l'un de ſes meilleurs corectifs eſt de verſer deſſus l'eſprit volatil de ſel ammoniac, peut-être parce qu'il diſſout le tiſſu des petites membranes qui compoſent ſa pulpe, & qu'ainſi il les rend moins adherantes ; or les mauvais effets qu'elle produit ne viennent que de ce qu'elle s'attache aux parties qu'elle irrite, peut-être auſſi agit-t-il en détruiſant les acides.

Ellebore noir. L'Ellebore noir donne au moindre feu un eſprit très-âcre, c'eſt-à-dire, un phlegme chargé de ſel volatil très-piquant ; enſuite par un feu plus fort il donne un ſel volatil concret ; quelque huile, du phlegme, peu de ſel fixe, il ne fait aucune impreſſion ſur le tourneſol ; c'eſt peut-être en ſon ſel volatil piquant, que conſiſte une partie de ſa vertu purgative : car quoique le ſafran & la veronique, donnent des eſprits à peu près de la même âcreté, quoiqu'elles ne ſoient pas purgatives ; cependant on remarque que le ſel volatil de l'ellebore a quelque choſe de

particulier, peut-être n'eſt-il pas tout-à-fait pur, quoiqu'il en ſoit, ſi le ſel volatil où cette plante abonde, ne la rend pas purgative, il eſt certain qu'il la rend propre dans les maladies qui viennent de l'acide. La racine d'ellebore noir purge par haut & par bas aſſez violemment. On s'en ſert avec ſuccès dans quelques eſpeces de mélancolies hypocondriaques : on donne ſa racine depuis un ſcrupule juſqu'à un gros en infuſion. *Paracelſe* le louë comme le meilleur purgatif, il prétend qu'il guérit l'apoplexie, la goutte, l'hydropiſie & l'épileſie. Je ne crois pas qu'on doive uſer frequemment de ce purgatif. Car, comme dit Celſe, ce médicament ne fait pas toujours du bien aux malades, mais il fait toujours du mal à ceux qui ſe portent bien. Cependant dans la manie, les mélancolies hypocondriaques, &c. l'on s'en peut ſervir en le mélangeant & le corrigeant. L'on en tire par le moyen de l'eau-de-vie un extrait qui purge depuis quatre grains juſqu'à dix. L'on le doit diſſoudre en quelques menſtruës ſpiritueux. Il ſert pour les mêmes maladies que la racine de l'ellebore noir : l'ellebore blanc eſt encore plus violent

que le noir, auſſi ne s'en ſert-on qu'en ſternutatoire.

Gomme gutte.

La gomme gutte ou *gutta gamandræ* eſt le ſuc ou la gomme qui coule d'une plante rampante qui croît dans les Indes : ſi l'on la diſſout dans l'eau, ce qui ſe fait aiſément, parce qu'elle ne contient rien de reſineux, elle donne une couleur jaune & trouble, la ſolution de tourneſol n'y fait point d'autre impreſſion que celle que le mêlange des couleurs peut faire, l'eſprit de vitriol & les autres acides ne lui font point changer ſa couleur, il ſemble même qu'ils l'entretiennent : mais l'huile de tartre par défaillance rend la ſolution de gomme-gutte fort claire d'une couleur rouſſe, & approchante du rouge. De-là l'on peut naturellement conclure que cette gomme abonde en ſouphres, qui étant écartés par l'huile de tartre, donnent une couleur rouſſe ou rouge, comme on voit dans la diſſolution du ſouphre commun par la même huile ; l'on peut encore conclure que les acides qui y ſont, s'il y en a, ſont très-enveloppés par les ſouphres, & pour ainſi parler, hors d'état de faire beaucoup d'effet.

Ce medicament purge violemment

par haut & par bas, il ne tranche cependant pas ſi violemment que la coloquinte, il irrite moins & fond davantage les humeurs ; l'on s'en ſert particulierement dans l'hydropiſie & dans les autres maladies où il faut évacuer les ſeroſités : ſa doze eſt depuis quatre grains juſqu'à douze.

Le Tabac ou la Nicotianne eſt une plante dont on ne ſçauroit trop parler, car outre qu'elle a de grandes vertus, ſon uſage eſt devenu ſi ordinaire qu'il ſeroit bon d'en marquer toutes les proprietés bonnes ou mauvaiſes. En general elle contient de l'acide en aſſez grande quantité, puiſqu'elle rougit la ſolution de tourneſol fort ſenſiblement : on en tire quelques phlegmes acides, un peu d'eſprits urineux, & beaucoup d'huile foëtide chargée d'un ſel volatil pénetrant & quaſi cauſtique. Cette plante eſt fort émétique ; ſi l'on fait infuſer un gros de ſes feüilles dans un verre de vin, elle purge très-violemment par haut & par bas, l'on ne la doit jamais donner en ſubſtance ; l'on en peut tirer une teinture en la mettant avec des aromats en digeſtion dans l'eſprit de vin, pour lors une cuillerée de cette teinture dans une eau appro- Tabac.

priée eſt un bon émétique, l'on en fait auſſi un oximel ou un ſirop, une eau diſtilée, &c. Toutes ces préparations ſont vomitives, elles peuvent ſervir en des maladies longues, où il eſt beſoin d'ouvrir & d'attenuer comme dans l'aſthme, les vieilles toux, les cathares ſuffocatifs, les vomiques, &c. Je ne parle point de l'uſage qu'on en peut faire dans les coliques, des lavemens de fumée de tabac, du tabac en poudre, par le nez, pour les douleurs de tête, de la fumée de tabac pour la douleur de dens, du tabac en maſticatoire pour les affections catharrales, de ſa décoction pour les ulceres, galles, &c.

Concombre ſauvage.

Le concombre ſauvage fait auſſi vomir, on fait de ſon ſuc épaiſſi *l'élaterium*, qui eſt un purgatif violent dont l'on ſe ſert quand il eſt vieux fait, pour l'hydropiſie & quelques autres maladies où l'on eſt ſouvent obligé d'employer des purgatifs violens : l'on le doit mêler avec quelques correctifs; il purge par haut & par bas, depuis quatre grains juſqu'à dix. L'on ne doit s'en ſervir que quand il y a du tems qu'il eſt fait, parce qu'il eſt moins âcre. Il contient beaucoup de ſouphres; c'eſt pourquoi il s'enflâme à la chandelle;

Elaterium.

mais ſes huiles ne laiſſent pas d'être chargées de beaucoup de ſels.

L'ipecacuanha eſt une racine qui contient un acide embarraſſé dans de l'huile & des parties terreſtres, ſa poudre fait rougir la ſolution de tourneſol à peu près comme l'alun, mais moins fortement. Elle purge par haut & par bas, & vient du Breſil. On s'en ſert avec beaucoup de ſuccès dans les dyſſenteries depuis demi gros juſqu'à un dans un boüillon, & quand cette racine fait vomir, elle guérit preſque tous les flux de ventre, tant en faiſant diverſion de l'humeur, qu'en fourniſſant des parties ſtiptiques au ventricule. *Ipecacuanha.*

Le pignon d'Inde vient d'une plante nommée *Ricinus Americanus*, elle contient de petits grains ou noyaux auſquels on a donné le nom de pignon d'Inde, un ſeul ou la moitié d'un ſéparé de ſon écorce purge violemment par haut & par bas, l'amande rougit très-ſenſiblement le papier bleu : mais elle ne donne pas une teinture ſi ſenſible à la ſolution de tourneſol, apparemment parce que le papier s'imbibe en frottant de l'huile, qui empêche l'acide de donner ſa teinture au tourneſol. Cependant le peu de rouge que Pignon d'Inde.

ſon émulſion communique à la ſolution de tourneſol, s'éface aiſément par l'addition de l'huile de tartre, l'on s'en ſert rarement, ſur-tout l'on ne s'en doit point ſervir à ceux qui ont l'eſtomac ou le canal inteſtinal délicats. Quelques Empiriques aſſurent que ces medicamens font ſortir des vers : mais tout le monde ſçait que les violens purgatifs ſont ſouvent ſuivis de pareilles excretions ; ce medicament contient une huile très-âcre.

Mineraux émétiques.

Les mineraux fourniſſent des émetiques beaucoup plus ſûrs dans leur operation, & beaucoup moins violens que les végétaux ; la coloquinte, l'élaterium, le tabac, les tithymales, &c. n'agiſſent que par des ſels brûlans, ou par des huiles qui en ſont chargées ; ainſi ils ne peuvent point agir ſans irriter, brûler & déchirer plus ou moins l'eſtomac, & les autres parties par où ils paſſent : Mais nous avons pluſieurs remedes tirés de l'antimoine qui n'ont aucun goût, aucune odeur, qui ne donnent aucune marque de corroſion, & qui cependant font vomir auſſi puiſſament que le pourroient faire des corroſifs. Ils ont encore cela de particulier, que leur action eſt paſſée en

peu de tems, & qu'ils ne laissent point d'ardeur dans les parties où ils ont agi. Après l'antimoine on doit beaucoup estimer le vitriol & même l'alun, parce qu'ils n'ont qu'une acidité moderée qui ne peut pas beaucoup irriter. Mais entrons dans l'examen de chacun de ces medicamens.

L'antimoine est un corps métallique qui a une partie reguline, qui approche assez de la nature du plomb, une partie sulphureuse assez semblable au souphre commun, & quelques autres parties terrestres ou salines. Antimoine.

Pour découvrir sa disposition intérieure, il faut voir ce qu'il a de particulier.

1. Il sert à purifier l'or en détruisant dans la coupelle les autres métaux qui y sont mêlés, sans cependant alterer l'or.

2. Il est dissout comme l'or par l'eau regale, & non par les autres dissolvans acides. Sa dissolution.

3. Si après avoir mis l'antimoine dans l'eau regale ou dans l'eau forte où l'on a ajoûté le sel, on y verse de l'eau froide après que la partie reguline a commencé d'être dissoute; l'on voit un souphre presque semblable au souphre Son souphre.

commun ; qui vient au-dessus de l'eau.

4. Lorsqu'on la broyé & mêlé avec parties égales de salpêtre, & qu'on le met par cuillerée dans un creuset enflâmé, il s'enflâme avec bruit, si l'on couvre après chaque détonnation le creuset d'un tuillot, la matiere qui reste est le crocus des métaux, ou le foye d'antimoine.

Crocus metallorum.

5. L'antimoine crud n'a aucune action vomitive ni purgative ; il n'en a point encore si l'on lui fait souffrir une détonnation, & qu'on le calcine avec le triple de nitre : car il se fait un antimoine diaphoretique ; mais étant long-tems gardé il devient émétique.

Antimoine diaphoretique.

6. Si l'on mêle parties égales d'antimoine, de tartre & de nitre, & qu'après y avoir allumé le feu avec un charbon pour lui faire souffrir la détonnation, l'on pile la masse & qu'on la mette en un creuset couvert & entouré d'un bon feu pour la faire fondre, qu'on retire du feu après la fusion en remuant un peu le creuset qu'on laisse refroidir, on aura un regule qui sera étoilé, si le tems est chaud ou serain, parce que le haut ne refroidira pas beaucoup avant le fond, & qu'ainsi les

Regule.

cristaux de l'antimoine ont, pour ainsi parler, le tems de s'avancer pendant la liquidité de la matiere.

7. Cette partie reguline est séparée des souphres de l'antimoine par les sels quiont été changés en alkali dans la détonnation ; c'est pourquoi la résolution des scories du regule à la cave est un alkali qui précipite toutes les solutions métalliques faites par des acides. Si l'on fait boüillir les scories de ce regule dans l'eau, qu'on la filtre & qu'on y jette du vinaigre, il se précipitera une poudre rougeâtre, qui est le souphre doré d'antimoine. Souphre doré.

8. L'on peut ajoûter différens métaux au regule, mais celui qu'on ajoûte le plus ordinairement est le Mars. L'on met deux fois autant d'antimoine que de fer, & le tartre n'est plus nécessaire à cause de l'alkali du fer, ce regule peut plûtôt recevoir la figure de tasse, parce qu'il est moins aigre. Regule materiel.

9. Si à la place d'antimoine crud, on met le regule avec le triple de salpêtre, pour faire l'antimoine diaphoretique, il ne redevient plus émetique à l'air ; en lavant cette chaux d'antimoine ou le crocus, on retire des lo- Nitre antimonié.

tions, un nitre antimonial par évaporation; ce nitre est plus alkali que l'ordinaire, il est digestif, laxatif & admirable pour empêcher les fermentations des fiévres continuës.

10. L'antimoine crud ou son regule pulverisés & calcinés au miroir ardent, rendent beaucoup de fumée & augmentent de poids; l'on prétend que cette chaux est sudorifique.

Calcination d'antimoine.

11. Si l'on met de l'antimoine bien calciné par le Soleil ou par le feu dans un creuset entouré d'un bon feu, il se fond, & versé sur un marbre chaud, il donne un verre: Si l'on se sert de regule calciné, il donne un verre rouge; si l'on ajoûte un peu de sel commun, jaune; si l'on ajoûte deux fois autant de borax, il donne un verre blanc.

Son verre.

12. Lorsqu'on fait dissoudre l'antimoine dans l'eau regale, & qu'en ajoûtant l'eau commune, on sépare une poudre jaune qui est le souphre, si l'on sépare la poudre blanche qui tombe au fond & qu'on la lave, c'est un précipité d'antimoine, qui fait légerement vomir, & purge depuis quatre jusqu'à douze grains.

Son magistere.

13. Si l'on mêle une partie de regule ou d'antimoine crud, avec autant

Ses fleurs

de ſel ammoniac, qu'on les mette en une cucurbite de terre ſur un fourneau propre, couverte d'un chapiteau de verre, l'on fera ſublimer des fleurs qui ſont meilleures que les communes; après qu'on les a lavées dans l'eau & ſéchées; il ne faut ſe ſervir que des rouges ou des jaunes, les blanches ſont trop âcres, deux grains de ces fleurs bien broyées, avec douze de mercure doux, font un purgatif qui eſt rarement vomitif; l'on peut encore corriger les fleurs en digerant long-tems de l'eſprit de vin deſſus, & le faiſant brûler.

14. L'on prétend les rendre tout-à-fait purgatives par bas, en faiſant quatre fois diſtiller le double d'eſprit de ſel; & enſuite en faiſant enflâmer trois fois de l'eſprit de vin, elles s'appellent fleurs d'antimoine fixées. **Fleurs fixées.**

15. Si l'on remplit à demi une cornuë d'antimoine & de ſublimé corroſif pulveriſés, qu'on la mette au feu de ſable, qu'on y adapte un recipient, il ſortira une huile blanche, dont il faut aider la fuſion en tenant quelque choſe de chaud au col de la cornuë; lorſqu'il ſort une vapeur rougeâtre, délutez le recipient, & adaptez-en un au- **Beure & cinabre.**

tre ſans luter, augmentez le feu, vous trouverez au col de la cournuë, en la caſſant, le cinabre d'antimoine qui eſt diaphoretique, & dans le premier balon le beure d'antimoine.

16. Si l'on met le beure d'antimoine dans une terrine avec beaucoup d'eau tiéde, il ſe précipitera une poudre blanche, qui lavée eſt le mercure de vie, ou la poudre algarot. Pour diminuer ſon action, Riviere l'a fait deſſécher ſur une tuille ou pierre chauffée, juſqu'à ce qu'une vapeur fœtide ſoit ſortie; ſi l'on le fait précipiter dans l'urine, il prend une couleur rougeâtre, c'eſt la roſe minerale de ſala.

Poudre algarot.

17. Si l'on verſe peu à peu de l'eſprit de nitre ſur le beure d'antimoine, juſqu'à ce qu'il ne ſe faſſe plus de fermentation; qu'on faſſe ſécher le tout, qu'on verſe de nouvel eſprit de nitre, pour voir s'il ſe fera quelque effumation, s'il ne s'en fait point, qu'on ſéche le tout & qu'on le calcine, on aura le bezouard mineral.

Bezouard antimonial.

18. Si l'on verſe ſur la poudre d'antimoine quelque eſprit acide, comme celui de nitre, qu'on la laiſſe ſécher, & qu'on l'imbibe juſqu'à quatre fois; qu'enſuite on la faſſe calciner dans un creuſet

Teinture

creuſet pendant deux heures à feu ouvert, que ſur cette poudre on laiſſe de l'eſprit de vin vingt-quatre heures en digeſtion, on aura une teinture d'antimoine ſudorifique, & un peu purgative, depuis ſix gouttes juſqu'à quinze. Je ne parle point ici des infuſions, décoctions, ſirops qu'on peut faire.

19. Si l'on fait boüillir le tartre blanc avec pareille quantité de verre ou de foye d'antimoine broyé pendant douze heures dans l'eau commune, en agitant de tems en tems la matiere, & remettant de nouvelle eau chaude, qu'enſuite on filtre le tout, qu'on faſſe évaporer la liqueur filtrée, on aura le tartre émetique. Tartre émetique.

20. Si au lieu de tartre blanc on ſe ſervoit de ſel végetal, on auroit un tartre émetique ſoluble. Tartre émetique ſoluble.

Par la premiere & la ſeconde expérience, il paroît ſemblable en quelqu'une de ſes parties à l'or. Indications des expériences.

Par la troiſiéme & quatrieme, il en a de ſemblables au ſouphre commun.

Par la quatriéme & cinquiéme, il paroît oppoſé au nitre.

Par la ſixiéme & huitiéme, il a des parties ſemblables aux métaux, & particulierement au plomb.

Par la ſeptiéme, il a un ſouphre different du ſouphre commun, cependant ces deux ſouphres ne different peut-être que parce que le premier eſt fixé par les acides, & le ſecond diſſout par des alkalis; ainſi l'on pourroit fort bien croire que les purgatifs ou émetiques mineraux, dont la violence dépend des ſouphres diſſout par un mercure ou alkali volatil, ſont corrigés par des acides.

Par la onziéme, il ſe peut vitrifier, & ſon verre ne laiſſe pas d'être émetique, quoiqu'il ſemble que ſes ſels & ſes ſouphres ne devroient plus agir, étant inſipides & ſans odeur, auſſi-bien que dans le regule & le crocus de la ſixiéme & de la quatriéme expérience.

Par la douziéme & quatorziéme, il paroît que les acides diminuent la vertu émetique de l'antimoine.

Par la quinziéme & ſeiziéme, il paroît que ſon ſouphre réduit en cinabre peut être ſans action violente : mais que par l'addition de quelques acides, il peut être corroſif.

Par la dix-ſeptiéme, que l'eſprit de nitre peut corriger d'autres acides.

Par la dix-neuviéme, que le tartre de vin peut extrêmement ſe charger

de la vertu antimoniale, ſans grande diminution de poids.

Le vitriol, comme nous avons dit ailleurs, eſt un acide mêlé à des terres métalliques. Le blanc peut ſervir intérieurement de vomitif, principalement lorſqu'on la purifié : mais afin de mieux connoître la nature de ce ſel métallique, examinons les principales expériences qu'on y a faites. Vitriol.

1. Si l'on diſſout le vitriol blanc dans le phlegme de vitriol ou dans quelque autre liqueur, qu'on filtre par le papier gris, & qu'on faſſe évaporer les deux tiers de l'humidité, il ſe formera des criſtaux dans un lieu frais qui ſont fort vomitifs, depuis un ſcrupule juſqu'à deux, c'eſt le gilla. Gilla.

2. Si après avoir calciné le vitriol, pourvû qu'on n'en ait point enlevé tous les acides, ou qu'on prenne du colcotar ordinaire, c'eſt-à-dire, du vitriol qui commence d'être calciné en rougeur, qu'on le faſſe diſſoudre dans l'eau, l'on en tirera un ſel qui ſera vomitif comme le gilla, mais qui agira un peu plus doucement. Son ſel.

3. Le vitriol par la calcination devient 1°. blanc, 2°. rouge, 3°. brun ; ſi l'on prend de celui qui eſt calciné en blan- Sa calcination,

cheur, qu'on en rempliſſe les deux tiers d'une cornuë, qu'on y adapte un recipient, &c. on tire à feu lent un phlegme ; enſuite en adaptant un autre recipient, l'on retire à un feu violent des eſprits acides de differentes forces, & differemment chargés : car ſi l'on les rectifie en les diſtilant par une cucurbite de verre au feu de ſable, où vous adaptez un chapiteau & un recipient : vous retirerez premierement un eſprit phlegmatique un peu acide, qu'on appelle à tort ſulphureux; enſuite l'eſprit acide ordinaire qu'on nomme ſimplement eſprit de vitriol, & enfin l'huile de vitriol qui contient davantage d'acides & de parties métalliques. Cette huile fermente & s'échauffe avec preſque toutes les liqueurs, quand elle eſt bien forte apparament par l'action des ſels ſur les parties métalliques.

Les eſprits & huile.

4. La diſtilation qu'on fait ſur les marcacites ou machefer qui contiennent du vitriol, ne peut être differente de la commune, que par l'addition de quelque eſprit de ſouphre, ce qui n'eſt nullement conſidérable, non plus que la maniere embarraſſée dont ſe ſert Vanhelmont. Il eſt même aſſez inutile de vouloir tirer des eſprits vitrioliques, des vitriols

Autre préparation.

artificiels : car on se donne beaucoup de de peine, & on n'a rien de particulier.

5. L'adouciſſement & la volatilité de l'eſprit de vitriol ſont inutilement tentées par le mêlange & la diſtilation des eſprits volatils, ou des matieres qui y abondent : car il ſe fait un ſalé volatil, participant de la nature du ſel ammoniac, qui ſe fait auſſi-bien ſur le champ par ſimple mêlange que par une diſtillation inutile. Adouciſſement de ſa corroſion.

6. L'eſprit de vin diſtilé avec l'huile de vitriol l'adoucit puiſſamment, & ce mêlange donne dans la diſtilation une odeur charmante, ſi l'on a cohobé pluſieurs fois l'huile ſur ſon ſel, auparavant la diſtilation avec l'eſprit de vin, on a l'eſſence de Rabel. Eſſence de Rabel.

7. Si l'on prend autant de nitre que l'eſprit de vitriol en pourra diſſoudre, & qu'on faſſe diſtiller le tout par un alembic, l'eſprit qu'on tirera ſera l'eſprit de nitre, & le ſel qui reſtera ſera le ſel admirable de Glauber, qui approche du tartre vitriolé. Sel admirable de Glauber.

8. Si l'on fait diſſoudre du vitriol blanc dans de l'eau, & qu'on verſe deſſus de l'huile de tartre, il ſe fera une précipitation d'une terre métallique, qu'on peut nommer magiſtere de Son magiſtere de tartre.

vitriol, il eſt purgatif depuis quinze grains juſqu'à trente ; il eſt auſſi quelquefois vomitif à deux ſcrupules ; ſi après l'avoir ſéparé de l'humidité, l'on fait évaporer la liqueur, on aura un tartre vitriolé plus doux que celui qui eſt fait par le mêlange de l'huile de tartre avec l'huile de vitriol.

Souphre de vitriol.

9. Toutes les préparations qu'on a faites pour obtenir un ſouphre de vitriol, paroiſſent fardées, & ne donnent qu'un crocus de fer ou de cuivre, ou enfin quelque précipitation de terre métallique, & les impregnations qu'on donne à l'eſprit de vin, à l'huile de terebenthine, &c. ne nous ont point encore fait voir ce qu'on cherchoit, non plus que la ſublimation du colcotar avec le ſel ammoniac, qui nous donne cependant une ſublimation de parties métalliques avec un ſel ammoniac, qu'on nomme *Ens veneris*, & qui n'eſt point à mepriſer.

Ens veneris.

Sel fixe ſtiptique.

10. Si après avoir calciné un vitriol chargé de fer, ou un vitriol de Mars, on l'expoſe à l'air, & qu'on le laiſſe enſuite reſoudre dans quelque humidité ; l'on en tire un ſel fixe très-ſtiptique & très-vulneraire ; la doze pour l'extérieur eſt une once ſur huit de li-

queur, il faut vingt-quatre onces de liqueur ſur une de ſel, ſi on s'en ſert intérieurement, ou pour arrêter des gonorrhées, ou pour des collyres.

Par la premiere & ſeconde expérience, il paroît que le vitriol eſt vomitif par ſes parties fixes & métalliques. Par la troiſiéme & quatriéme, que ſes eſprits acides & volatils ne le ſont point. Par la ſixiéme, que les ſouphres qui participent de l'acide, ſont plus propres à adoucir l'aigre du vitriol que les autres. Par la ſeptiéme, que l'eſprit de vitriol eſt plus fixe & plus acide que celui de nitre. Par la huitiéme & neuviéme, qu'il y a peu ou point de ſouphre dans le vitriol. Par la dixiéme, que ſa ſtipticité dépend en partie de ſes parties fixes & métalliques.

Inductions de ces expériences.

Je ne parlerai point ici des autres émetiques qu'on peut tirer des métaux, tels que peuvent être ceux de vif-argent, comme ſont les précipités rouge, blanc, jaune & vert, le mercure calciné, &c. La plûpart de ces medicamens ne ſe doivent jamais donner ſimplement, pour exciter le vomiſſement: Ainſi nous aurons lieu d'en parler amplement en examinant les anti-veneriens.

Préparations du mercure.

Alun de roche. L'alun de roche au poids d'un gros est quelquefois un peu vomitif, principalement celui qui tire sur le rouge ; apparemment il contient quelques parties vitrioliques. Ainsi l'on peut dire qu'il agit par des parties métalliques qui y étoient contenuës.

L'on peut encore tirer plusieurs vomitifs du vitriol & de l'argent, par l'addition des sels acides ou corrosifs : mais pour lors il se fait des cristaux & des vitriols artificiels, qui ne different que bien peu des vitriols naturels ou du moins qui agissent de même pour exciter le vomissement ; ainsi il est inutile d'entrer dans un plus grand examen. Je ne parle point des émetiques qu'on peut tirer de l'arcenic, de l'orpiment, &c. parce qu'ils sont souvent funestes.

Emetiques des animaux. Presque tous les émetiques qu'on peut tirer des animaux sont de peu d'usage, ou par leur dégoût, ou à cause de leur âcreté, tels sont l'urine chaude, l'infusion de rognure d'ongles dans le vin, &c.

J'ajoûterai seulement à tout ce que je viens de dire, qu'il y a plusieurs medicamens, qu'il n'est pas nécessaire de donner par la bouche, pour qu'ils excitent

citent le vomissement ; plusieurs personnes vomissent après avoir pris quelques lavemens d'urines ou de pommes de coloquinte ; les linimens où l'huile de tabac & de coloquinte entre, font souvent vomir par leur application extérieure.

J'ai connu des personnes qui ont extrêmement vomi pour s'être frotté de tabac infusé dans le vin, pour des galles qu'ils avoient, & j'ai vû une personne attaquée de vapeurs hypocondriaques, qui vomissoit toutes les fois qu'on lui donnoit de l'opium par la bouche ou en lavemens.



TABLE DES VOMITIFS.

SEpt ou huit feüilles de cabaret broyées avec le vin, qu'on exprime ensuite par un linge.

Sa racine en substance depuis un scrupule jusqu'à demi-gros dans un boüillon ou autre liqueur.

En infusion depuis un gros jusqu'à deux dans le vin.

Gomme gutte depuis quatre grains jusqu'à douze.

La poudre de Coloquinte se donne depuis six grains jusqu'à dix en substance, le double en infusion.

La poudre de ses pepins depuis 9. grains jusqu'à 15.

La poudre d'Ellebore noir se donne en substance depuis 8. grains jusqu'à 24. & en infusion depuis un scrupule jusqu'à deux.

L'Elaterium se donne depuis 6. grains jusqu'à 10.

La racine d'Ipecacuanha se donne depuis un scrupule jusqu'à un gros.

Le Tabac depuis un scrupule jusqu'à un gros en infusion.

Le pignon d'Inde se donne depuis un demi jusqu'à un en substance.

Vrine chaude, la doze est depuis trois onces jusqu'à quatre.

Extrait d'Ellebore, la doze est depuis 6. grains jusqu'à 10.

Gilla vitrioli, la doze est depuis dix grains jusqu'à deux scrupules.

Sel de vitriol se donne depuis dix grains jusqu'à un gros.

Tartre émetique soluble, depuis quatre grains jusqu'a 15.

Tartre émetique depuis quatre grains jusqu'à dix.

Regule d'antimoine depuis quatre grains jusqu'à six.

Crocus metallorum depuis quatre grains jusqu'à six.

Poudre algaroth depuis deux grains jusqu'à quatre.

Souphre doré d'antimoine depuis deux grains jusqu'à six.

Fleurs antimoniales émetiques depuis deux grains jusqu'à six.

Magistere d'antimoine depuis quatre grains jusqu'à dix.

FORMULES DES VOMITIFS pour l'apoplexie, létargie & autres affections soporeuses.

Quand on n'a pas du vin émetique & que le mal presse, il est bon de mettre du sel en la bouche du malade, & de lui faire avaller un verre d'urine.

Vin Emetique.

Prenez une once de crocus metallorum en poudre, versez dessus deux livres de bon vin blanc, laissez le tout dans un matras bien bouché pendant vingt-quatre heures, en agitant de tems en tems le vaisseau ; laissez ensuite reposer le tout, & le versez par

inclination : il fait vomir depuis demi-once jusqu'à deux onces ; on le peut mêler avec quelque liqueur.

Poudre Emetique.

Prenez douze grains de racine d'ellebore noir en poudre, quatre de gomme gutte, & quinze de racine de cabaret ; mêlez le tout ensemble, après l'avoir bien pulverisé, pour l'avaller dans le vin ou dans quelqu'autre liqueur propre ; cette poudre fait vomir avec succès les hydropiques.

Oximel Emetique.

Prenez deux onces de feüilles de nicotiane séchées, autant de racines d'ellebore noir, six onces de lames de squille entre le cœur & l'écorce extérieure aussi séchées, demi-once de canelle ; pilez grossierement le tout, versez six livres de vinaigre distilé, laissez le tout pendant un mois au Soleil dans un bocal de verre bien bouché, passez la liqueur par un linge serré, ajoûtez huit livres de miel bien écumé, & faites boüillir jusqu'à la consistance nécessaire ; ce remede est excellent dans l'asthme, il procure doucement le vomissement &

ſe donne depuis une once juſqu'à deux dans quelque liqueur appropriée : il peut auſſi ſervir dans les maladies hypocondriaques, &c.

Electuaire vomitif.

Prenez un gros de gomme gutte, autant d'élaterium, demi-gros de tartre émetique ; faites diſſoudre le tout dans trois onces d'extrait de geniévre diſſous en forme de ſirop qu'on réduira en conſiſtance d'électuaire, en y ajoûtant un gros d'huile de tartre, & demi-once de canelle pulveriſée ; cet électuaire donné en quelque liqueur convenable eſt admirable dans la cachexie, dans l'hydropiſie, depuis demi-gros juſqu'à deux gros.

Trochiſques ou pâtes vomitives.

L'on peut faire les pâtes vomitives en incorporant le verre d'antimoine, ou le crocus metallorum bien pulveriſé dans de la terre graſſe, ou dans une pâte d'amidon, ou dans la gomme adragant, ou avec une pâte faite d'autres farines ; enſuite on fait ſécher le tout : mais toutes ces préparations ſont très-mauvaiſes. 1°. Parce que les éme-

tiques antimoniaux agiſſent beaucoup mieux en infuſion qu'en ſubſtance. 2°. Parce que ces matieres gluantes rendent l'operation de l'émetique plus longue & plus ennuyeuſe ; auſſi il n'y a que des perſonnes très-fortes qui reſiſtent à ces remedes, & encore en ſont-elles ſouvent incommodées ; par la même raiſon, l'on ne doit point ſe ſervir de pilules pour exciter le vomiſſement.

Sirop émetique.

Prenez une once de foye d'antimoine, qu'on fera boüillir avec une pinte de verjus & une livre de ſucre, qu'on fera cuire doucement en conſiſtance de ſirop. La doze eſt depuis une demi-once juſqu'à deux onces.

Pour les nauzées, amertumes de bouche, dégoûts, &c.

Prenez huit ou neuf grains de tartre émetique ſoluble, que vous ferez diſſoudre en trois cuillerées de vin, & cette diſſolution fera plus d'effet, ſi on la mêle à une ptiſanne laxative.

Vomitif pour la rage & les morſures venimeuſes.

Prenez gros comme une féve de bon theriaque que vous ferez diſſoudre dans le tiers d'un verre de vin blanc : achevez d'emplir le verre d'huile d'olive vierge, & le donnez à boire au malade ; un quart d'heure après on lui fait prendre un gros de confection hyacinte ; & le lendemain une potion avec le *lepidium magnum*, l'angelique ou d'autres cardiaques, comme l'ail & la theriaque diſſous dans le vin, ou infuſés dans le vin blanc. Ce vomitif eſt meilleur que tous les autres, parce qu'il irrite moins l'eſtomac, qui n'eſt déja que trop déchiré par les parties actives du venin ; au contraire l'huile en peut embarraſſer les parties tranchantes ; & les remedes chargés de ſels volatils & ſulphureux qu'on ordonne enſuite, ont la même indication.

Vomitif pour adoucir les ſucs corroſifs qui reſtent de quelque poiſon, comme après l'arcenic ou le ſublimé corroſif.

Prenez demi-ſeptier d'huile d'aman-

des douces tirée ſans feu. A la place de cette huile, l'on peut ſe ſervir de l'huile d'olive, &c.

Sirop de coins émetique.

L'on prendra une once de crocus metallorum en poudre, & une pinte de ſuc de coings bien purifié; l'on laiſſera le tout dans un vaiſſeau de verre pendant vingt-quatre heures ſur les cendres chaudes, enſuite on pourra donner quelques boüillons; l'on paſſera par une chauſſe de drap la liqueur, & on y ajoûtera une livre & demie de ſucre, & on fera boüillir en conſiſtance de ſirop, où l'on peut ajoûter une goutte d'huile de canelle: on en donne une cueillerée dans le vin, ou ſeul; il agit très-doucement, & peut ſervir dans la diarrhée, &c.

Lavement vomitif.

Prenez chopine d'urine d'un homme qui boit du vin, & y diſſoudez une once de biere de coloquinte; ſouvent ce remede excite le vomiſſement, du moins on s'en peut ſervir pour aider le vomiſſement & les déjections dans les rencontres où il faut fortement ſecoüer.

Décoction émetique.

Prenez un gros de crocus metallorum, deux gros de tartre crud, & demi-gros de canelle ; mettez le tout en poudre & le faites boüillir avec une livre & demie d'eau de chardon benit dans un vaisseau bien bouché pendant quatre heures, ôtez de dessus le feu, ajoûtez demi-gros d'huile de tartre par défaillance, passez le tout lorsqu'il sera réduit à moitié par un morceau de drap fort serré ; on donne une ou deux onces de cette décoction dans quelque liqueur appropriée.

Potion émetique & purgative.

Prenez six grains de bon tartre émetique qu'on fera dissoudre avec une once & demie de manne dans cinq onces d'eau de chardon benit ; cette potion peut servir particulierement dans les fiévres malignes.

Autre potion.

Prenez deux gros de séné qu'on fera infuser dans un verre d'eau commune passés par un linge, & dans la colature dissoudez une once de vin émetique & une

once de ſirop de fleur de pêcher ; cette potion peut ſervir dans les affections ſoporeuſes : on peut mettre juſqu'à deux onces de vin émetique.

Eau diſtilée émetique.

Prenez parties égales de bon tabac coupé en petits morceaux, & du phlegme de vitriol ; laiſſez digerer les matieres ſur la cendre chaude pendant vingt-quatre heures dans un vaiſſeau bien bouché, mettez le tout dans une cucurbite de verre où l'on aura fait adapter un chapiteau & un recipient diſtilez lentement au feu de ſable ; cet eſprit ſe donne dans quelque liqueur appropriée depuis trois gros juſqu'à une once.

Vomitif par odeur.

Si l'on tient quelque tems le nez ſur l'huile fœtide de tabac, on vomit aſſez ſouvent.



CHAPITRE II.

Des anti-émetiques, ou des remedes qui empêchent le vomissement.

QUelques Medecins se persuadent qu'il est toujours bon de donner les émetiques en grande quantité, parce que restant moins dans l'estomac, & étant incontinent rejettés par le vomissement, ils ne causent pas davantage d'irritation que si l'on les avoit donnés en une doze beaucoup moindre; mais l'expérience combat puissamment ce raisonnement, puisque nous voyons tous les jours des malades, qui pour avoir pris des émetiques ou trop violens ou en trop grande quantité, tombent dans des convulsions, & ont des vomissemens qu'on ne peut calmer que très-difficilement, & souvent la mort du malade est la suite de ces simptomes. L'on doit donc bien prendre garde de donner les émetiques irritans en trop grande doze : car quand ils ont irrité les parties nerveuses du ventricule, jusqu'à enlever le velouté de la membrane intérieure, tout devient vomitif,

Erreur de quelques Medecins.

mêmes les boüillons & les potions qu'on pourroit donner pour calmer le vomiſſement, l'excitent avec effort.

Vomiſſemens ſemblables aux ſuperpurgations.

Quelquefois ſans avoir pris aucun émetique, les humeurs âcres qui ſont dans l'eſtomac, font le même effet & cauſent les mêmes ſimptomes : car ſouvent la nature paſſe les bornes, les humeurs âcres qui en irritant les fibres du ventricule, leur font faire des convulſions, les déchirent quelquefois de telle ſorte, que quoique ces humeurs âcres ayent été évacuées, elles ne laiſſent pas de ſe contracter, parce que pour lors les humeurs & les alimens qui n'ont point d'acrimonie ne laiſſent pas de les irriter.

Si l'on ſoupçonne qu'il y ait encore des humeurs à évacuer, il eſt bon de mêler un émetique doux à quelque purgatif, ou tout au moins l'on doit faciliter le vomiſſement, en faiſant avaller au malade une grande quantité d'eau tiede & d'autres liqueurs ; c'eſt dans ce ſens qu'Hipocrate dit que le vomiſſement ſe guérit par le vomiſſement.

Mais après l'operation d'un émetique, l'on ne doit point faire prendre d'aliment à un malade, à moins que l'on ne craigne la défaillance, particuliere-

ment si le vomissement est cessé : car s'il continuë, l'on peut faire prendre un boüillon gras, ou de l'huile d'amandes douces ; mais souvent il arrive que le vomissement ne s'excite que lorsque le malade prend quelque chose, & pour lors l'on ne lui doit rien faire prendre, à moins que les forces ne manquent ; pour lors l'on peut faire prendre un peu de vin chaud ou quelque anti-émetique fortifiant.

L'on peut diminuer la vertu émetique dans les medicamens où elle est trop forte, en les mêlant avec quelques acides ; pour lors la plus grande partie de l'évacuation est précipitée par les selles.

Si le vomissement est excité par des sels corrosifs, comme il est quelquefois arrivé à des personnes qui ont été empoisonnées avec le sublimé, le plus sûr est de recourir aux huiles & aux liqueurs huileuses, comme au lait, &c. Si c'est avec de l'arsenic, les huiles y sont admirables, mais ensuite l'on peut se servir de citron & d'autres acides pour fixer des souphres trop âcres & trop exaltés. En general pour les vomissemens qui arrivent par des irritations dont la principale cause est ôtée, on se sert

Fomentations dans le vomissement.

avec ſuccès de fomentations faites avec la menthe, l'abſinte, l'origan, le poüillot, la ſauge, &c. dans du vin; ou bien d'une emplâtre de theriaque qu'on applique ſur l'eſtomac. L'on fait prendre par la bouche des eaux cordiales avec la theriaque & le ſirop de pavot blanc, ou le laudanum, & pour détourner l'on ſe ſert de lavemens.

S'il reſte quelques humeurs âcres; l'on ſe ſert de crême de tartre, de ſuc de limons, de verjus confit, de tartre vitriolé, de vitriol de mars, & de pluſieurs autres acides qui ne ſont capables que d'amortir, de fixer & de coaguler des ſouphres trop exaltés.

Si les humeurs ne ſont pas âcres, mais ameres, l'on mêle aux acides des ſels fixes, comme ce remede celebre de Crollius, d'un ſcrupule de ſel d'abſinte dans une cueillerée de ſuc de limons; comme auſſi de la poudre d'yvoire avec le vitriol de mars, & le double de ſucre candit, d'élixir de proprieté où l'on ajoûte l'eſprit de vitriol, &c.

Si les reſtes du ferment ſont aigres, ce qui arrive rarement, mais ce qu'on peut connoître par des rapports aigres, l'on ſe ſervira d'yeux d'écreviſſe, de poudre de coraux, de ſel de tartre, de

ſel d'abſinthe, d'élixir de proprieté, &c.

Il arrive ſouvent que des perſonnes ont des rapports, des nauzées & des vomiſſemens preſque habituels par la mauvaiſe diſpoſition des levains de leur eſtomac : pour lors on doit fort en conſidérer la nature ; car, comme dit fort bien *Proſper Martian*, ceux qui ont des rapports aigres, guériſſent rarement pendant qu'ils boivent du vin ; on le leur doit faire abandonner ſi l'on les veut guérir, à cauſe de la quantité de tartre & de ſels acides que le vin contient ; au contraire, dit le même Auteur, ceux qui ont des rapports amers guériſſent aiſément par l'uſage du vin, qui par ſon tartre corrige les ſouphres trop exaltés de la bile. J'ai cependant vû une perſonne qui avoit des rapports & des vomiſſemens aigres qui a été guérie par l'uſage ſeul du vin infuſé ſur l'abſinte, mais elle n'en beuvoit point d'autre. Il faut encore remarquer qu'il y a des vins qui contiennent peu de tartre & peu d'acides, & qui par conſéquent peuvent être plus propres que les autres dans les vomiſſemens où l'aigre abonde, tels ſont les vins d'Alicant, d'Eſpagne, de Canarie, &c.

Difference entre les vomiſſemens.

Comme l'on tire du tartre du vin, beaucoup de remedes qui ſont propres pour calmer les vomiſſemens, il eſt à propos d'en décrire ici l'hiſtoire.

Tartre de vin.

Le tartre de vin eſt une partie terreſtre remplie & penetrée de beaucup d'acides, qui a été pouſſée aux parois du tonneau avec quelques parties huileuſes & volatiles pendant la fermentation de la liqueur; celui qu'on tire du vin blanc s'appelle tartre blanc, parce qu'il en a un peu la couleur; celui qu'on tire du rouge s'appelle tartre rouge par la même raiſon: ſi l'on fait boüillir le tartre blanc dans l'eau, qu'on la paſſe par une chauſſe à hipocras, faiſant évaporer & criſtaliſer, il ſe fait des criſtaux de tartre qu'on appelle crême: elle ſe donne depuis demi-gros juſqu'à trois dans un boüillon.

Crême de tartre.

Sel de tartre.

Le ſel de tartre ſe fait en calcinant le tartre entre les charbons ardens envelopé dans un papier, le jettant dans l'eau pour en faire une lexive, qu'on filtre & qu'on évapore: ce ſel ſe donne dans quelque liqueur depuis dix grains juſqu'à trente.

Huile de tartre par défaillance.

Si au lieu de faire diſſoudre le tartre calciné dans l'eau, l'on le fait reſoudre à la cave, l'on a de l'huile de tartre par

par défaillance, qui ſe donne depuis un ſcrupule juſqu'à deux dans quelque liqueur; c'eſt le plus puiſſant des alkalis fixes.

Si l'on mêle deux parties de crême de tartre avec une de ſel fixe de tartre, qu'on les mette dans l'eau chaude, & qu'après les avoir fait diſſoudre on les paſſe par une chauſſe, & qu'on les faſſe évaporer, on aura le ſel vegetal, qui ſe donne depuis demi-gros juſqu'à trois en quelque liqueur appropriée. Sel vegetal.

Le tartre vitriolé ſe fait en mêlant le ſel de tartre réſous en liqueur avec l'eſprit de vitriol, & faiſant évaporer dans une cucurbite ſur le feu de ſable juſqu'à ſiccité: il ſe donne depuis dix grains juſqu'à trente. Tartre vitriolé.

Le tartre martial ſe fait en faiſant boüillir quatre parties de crême de tartre & une de roüillure de fer dans une marmite du même métal, en ſuffiſante quantité d'eau commune; laiſſez boüillir pendant deux heures, paſſez par une chauſſe de drap, laiſſez repoſer la liqueur au frais dans un vaiſſeau de terre, il ſe fera des criſtaux qu'on ramaſſera enſuite, l'on fera évaporer la liqueur, on remetrra le vaiſſeau au Tartre chalibé.

frais, il ſe fera de nouveaux criſtaux; &c. Ils ſe donnent depuis un ſcrupule juſqu'à deux.

Diſtilation du tartre. Si l'on met dans une cornuë du tartre réduit en petits morceaux juſqu'aux deux tiers de la cornuë qu'on placera au fourneau de reverbere avec ſon récipient, l'on retirera le phlegme à petit feu, enſuite à un feu plus fort l'huile noire, & l'eſprit qu'on ſépare l'un de l'autre par l'entonnoir garni de papier gris; l'on rectifie l'eſprit par l'alembic, & enſuite on en peut donner un ou deux gros dans quelque liqueur; l'huile ſert extérieurement.

Son ſel volatil. L'eſprit ſera beaucoup meilleur, ſi au lieu de tartre crud l'on prend la lie de vin blanc bien meur, deſſeichée: car en faiſant rectifier (ce qu'on aura tiré par la cornuë) dans un matras à ſon col avec ſon chapiteau & un récipient, on aura un ſel volatil & un eſprit urineux; ce ſel volatil ſe donne comme les autres juſqu'à quinze grains, & la liqueur ſpiritueuſe juſqu'à un ſcrupule.

Eſprit volatil huileux. L'on adoucit cet eſprit, & l'on lui ôte de ſon odeur en le circulant avec l'eſprit de vin chargé d'aromates, & enſuite les diſtilant enſemble, il ſe donne juſqu'à deux ſcrupules.

Si l'on verſe ſur le ſel fixe de tartre autant de vinaigre diſtilé que le ſel en peut abſorber, qu'on faſſe évaporer toute l'humidité, qu'on diſſoude la matiere qui reſte dans le fond avec l'eſprit de vin, qu'on filtre la diſſolution, qu'on retire par la diſtilation l'eſprit de vin à feu lent, on aura dans le fond de la cucurbite la terre foliée, dont on donne un ou deux ſcrupules en quelque liqueur appropriée. Terre foliée.

Si on la laiſſe réſoudre à la cave, on aura une liqueur purpurine, qui ſe donne en même doze.

Si l'on fait fondre & calciner le ſel fixe de tartre, juſqu'à ce qu'il devienne rouge, il donne une teinture à l'eſprit de vin, en les laiſſant enſemble circuler au feu de ſable; cette teinture ſe donne en quelque liqueur depuis quinze gouttes juſqu'à demi-gros. Sa teinture.

Le ſel d'abſinthe eſt un ſel qu'on tire des cendres d'abſinthe comme les autres ſels lixivieux: ſa doze eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un gros. Sel d'abſinthe.

L'élixir de proprieté eſt une teinture faite par le moyen de l'eſprit de vin, de la myrrhe, de l'aloës, du ſafran & de quelques aromatiques où l'on ajoûte ſur la fin quelque eſprit acide qu'on Elixir de proprieté

met en digeſtion quelque tems, & qu'on verſe par inclination : la doze eſt depuis dix gouttes juſqu'à trente. Je ne parle point des autres remedes, parce que j'en parlerai en d'autres lieux.

TABLE DES ANTI-EMETIQUES.

ACIDES.

Jus d'épines-vinette.
De citron,
De verjus.
Vinaigre.
} *depuis demie cuillerée juſqu'à une cuillerée.*

Crême de tartre depuis demi gros juſqu'à trois.

Nitre vitriolé depuis dix grains juſqu'à trente.

Tartre vitriolé depuis dix grains juſqu'à trente.

Eſprit de vitriol juſqu'à une agréable acidité dans juleps.

ALKALIS.

Sel de tartre depuis dix grains juſqu'à trente.

Sel d'abſinthe depuis un ſcrupule juſqu'à un gros.

Yeux d'écreviſſes depuis quinze grains jusqu'à un gros.

Canelle en poudre dans le vin chaud juſqu'à deux ſcrupules.

Safran en poudre juſqu'à quinze grains.

Menthe, abſinthe, Origan, pouliot, Armoiſe. } *appliqués extérieurement.*

Poudres de corraux depuis quinze grains juſqu'à un gros.

Rapûre d'yvoire depuis dix grains juſqu'à un gros.

Sel volatil de tartre depuis huit grains juſqu'à quinze.

Antimoine diaphoretique depuis un ſcrupule juſqu'à deux.

Extraits de geniévre, de chardon benit & d'abſinthe, chacun dupuis dix grains juſqu'à demi gros.

Eaux de canelle, Thériacale, } *depuis demi-once juſqu'à une once en quelque liqueur.*

Eaux de menthe, de meliſſe, de chardon benit, &c. depuis 2 onces juſqu'à 6.

Elixir de proprieté depuis dix gouttes juſqu'à trente.

Laudanum depuis demi-grain juſqu'à trois grains.

Theriaque depuis un ſcrupule juſqu'à un gros.

Confection alkermes depuis un ſcrupule jusqu'à un gros.

Confection d'hiacinthe depuis un ſcrupule jusqu'à un gros.

Succin préparé depuis un ſcrupule juſqu'à deux.

FORMULES.

Potion anti-émetique.

Prenez un gros de ſel d'abſinthe, une once de ſirop de limons, & cinq onces d'eau de menthe, mêlez le tout enſemble & en faites une potion pour donner en deux fois.

Autre potion anti-émetique.

Prenez une once de ſirop de diacode, demi-gros de poudre de vipere, & quatre onces d'eau de chardon beni, mêlez le tout enſemble, & en faites une potion pour donner le ſoir.

Bol anti-émetique.

Prenez demi gros de theriaque, incorporez un grain de laudanum & dix grains de ſel d'abſinthe, faites un bol pour prendre.

Autre bol.

Prenez quinze grains de ſel d'abſin-

the, demi-gros d'extrait de geniévre, & douze d'yeux d'écreviſſes; faites du tout un bol en ajoûtant quelques gouttes de ſirop de coings.

Emplâtre ſtomacal.

Prenez de la gomme tacamahaca en coque, de beau ſtyrax bien choiſi, de chacun deux onces; du ſuccin, des clous de girofle, du maſtic, de l'aloës, de la myrrhe bien pulveriſez, de chacun trois gros; de l'huile de muſcade, du camphre, de chacun un gros, de la canelle deux gros, du ſtyrax liquide autant qu'il en faut : faites l'emplâtre qu'on étendra ſur un cuir en forme d'écuſſon; il eſt fort bon pour arrêter les vomiſſemens, diſſiper les vents & fortifier l'eſtomac.

Fomentation.

Prenez une poignée de menthe, autant d'abſinthe, deux poignées de roſes rouges; l'on fera boüillir le tout coupé en petits morceaux dans une pinte de vin rouge, où l'on ajoûtera en retirant du feu trois gros de teinture de canelle, pour appliquer chaudement, avec un drap qu'on imbibera dedans, ſur la region de

l'estomac, dans le tems du vomissement.

Opiate anti-emetique.

Prenez des coraux, des perles & des yeux d'écrevisses préparés, de chacun un gros, du sel d'absinthe un gros & demi, du laudanum dix grains, du castor deux scrupules; incorporez le tout avec le sirop de coings pour en faire une opiate, dont on donnera un scrupule ou deux à chaque fois.

CHAPITRE III.

Des purgatifs.

LEs excremens contenus dans les boyaux se vuident par le fondement, tant par la pression des muscles de l'abdomen & du diaphragme, que par le mouvement vermiculaire des fibres des intestins, comme nous avons expliqué dans notre Anatomie raisonnée: cependant il se peut faire que ces excrémens y restent, ou parce que les excrémens étant endurcis ou trop adherans ne cedent pas à l'impulsion, ou parce que le mouvement vermiculaire est empêché, ou parce que l'intestin est trop

Dispositions contraires à la sortie des excrémens.

trop ſerré, ſoit qu'il ſoit engagé dans les anneaux des muſcles de l'abdomen, comme il arrive quelquefois dans la bubonocelle, ou qu'il ſoit enflammé, comme dans le *miſerere*.

Difé-rence en-tre les purga-tifs.

De là on peut facilement conclure que les purgatifs, ou irritent, & par là augmentent le mouvement vermiculaire, ou rendent les excrémens plus liquides; ſoit que par leur liquidité ils augmentent celles des excrémens en s'y mêlant, ou qu'en bouchant les pores des veines lactées, & empêchant ce qu'il y a de liquide dans les inteſtins de paſſer dans le ſang, ils conſervent davantage d'humidité dans les boyaux, ou enfin, qu'en paſſant dans le ſang & l'agitant, ils faſſent qu'il ſe ſépare davantage de bile, de ſuc pancréatique, & de ſuc inteſtinal.

Purga-tifs irri-tans.

Ceux qui irritent ſans paſſer dans le ſang, font ſeulement décharger ce qui eſt dans les inteſtins.

Purga-tifs fon-dans.

Action des pur-gatifs.

Mais les autres purgatifs repaſſant dans la maſſe des humeurs, & les agitant, font qu'il circule une grande quantité de ſang dans les glandes des inteſtins, qui étant picotées, verſent & filtrent plus abondamment les liqueurs qui ſont diſpoſées à paſſer par

leurs pores, & les pores des glandes inteſtinales ſont plus diſpoſés à recevoir la ſéroſité du ſang qui fermente, que ceux des autres, parce qu'elles ſont preſſées de moment en moment par les fibres charnuës des inteſtins, qui ſont entrées en contraction par l'irritation qu'a cauſé le purgatif : car cette compreſſion réïterée les faiſant ſe vuider à tous momens, rend leurs tuyaux excrétoires vuides, & par conſéquent toujours propres a recevoir de nouvelles ſéroſités de la maſſe du ſang. C'eſt à peu près ainſi qu'agiſſent tous les médicamens purgatifs qu'on prend par la bouche.

Différence qui eſt entre les purgatifs & les vomitifs.

Ils different des vomitifs, en ce que l'irritation qu'ils font étant plus tardive que celle des vomitifs, ils n'agiſſent que très-peu dans l'eſtomac, c'eſt pourquoi s'ils y ſont retenus, comme il arrive ſouvent, lorſque le pilore eſt un peu plus ſerré que de coutume, ou qu'il eſt embarraſſé par quelque matiere glaireuſe, le purgatif devient émetique, comme nous voyons ſouvent qu'un émétique devient purgatif, ſi ſon action ne ſe faiſant pas dans le ventricule, ſe fait dans les inteſtins.

Différentes

On peut non-ſeulement prendre les purgatifs par la bouche, mais par des

lavemens, & par l'inſenſible tranſpiration, avec cette précaution qu'on en donne beaucoup moins par la bouche : on ne purge même guere que les enfans par inſenſible tranſpiration, en leur appliquant ſur le nombril des cataplaſmes ou des fomentations chargées de parties volatiles & irritantes, capables de pénetrer dans la cavité de l'*abdomen*, & de picoter les inteſtins, & par conſéquent d'augmenter le mouvement vermiculaire. Les lavemens agiſſent auſſi en irritant la membrane des inteſtins, ou en dilayant les excrémens. Les lavemens & ce qu'on met extérieurement, peuvent agir ſur le ſang en entrant dans les veines ; mais l'on peut dire que cela eſt rare, & que l'operation n'en eſt pas ſûre. manieres de ſe purger.

Il n'eſt pas hors de propos d'examiner ici deux opinions, qui quoique ridicules, ne laiſſent pas d'avoir beaucoup de partiſans dans la Medecine.

La premiere, qu'on attribuë à Hippocrate, eſt que les purgatifs agiſſent en tirant à eux l'humeur qui leur eſt ſemblable par une certaine conformité de ſubſtance. Il ſemble s'en expliquer ainſi dans le livre *de Naturâ humanâ. Si enim homini alicui medicamentum dederis*, Si les purgatifs attirent les humeurs qui leur ſont ſemblables.

quod pituitam ducit, pituitam tibi vomet: & si pharmacum dederis bilem ducens, bilem tibi vomet, eadem ratione & bilem atram purgabit si medicamentum exhibueris quod bilem atram ducit. Et dans le même Livre, un peu plus bas, il l'explique davantage, & dit: *Et enim pharmacum ubi corpus intraverit, primum quidem ducit id, quod ex omnibus in corpore existentibus, sibi maximè secundum naturam familiare fuerit: deinde verò etiam alia trahit ac purgat.* Et dans son Livre des Medicamens purgatifs, il dit: *Oportet igitur primum biliosis dare, quod bilem purgat, pituitosis quod pituitam, hydropicis quod aquam, atrabilariis quod bilem atram*, &c. Galien & tous ses sectateurs ayant lû Hippocrate, & voyant tous les jours, qu'aprés la manne, l'aloës, la rhubarbe, les déjections étoient bilieuses ou jaunes; après le turbit, qu'elles étoient glaireuses; après le sené, noires; après l'*elaterium*, &c. séreureuses: ils ont conclu que les premiers purgeoient la bile; les seconds la pituite; les troisiémes la mélancolie; & les quatriémes les sérosités. Ce qui a fait qu'ils les ont appellés, ou *cholagogues*; ou *phlegmagogues*, ou *menalagogues*, ou enfin, *hydragogues.*

Ancienne division des purgatifs.

La fausseté de ce sentiment paroît d'abord ; car quelle conformité peut-on supposer entre la manne, les violettes, & la bile ; entre l'*elaterium*, ou la *coloquinte*, & les sérosités de notre corps? Cela a fait que Mesué, & ensuite Fernel, ont attribué l'effet des purgatifs à d'autres causes qu'ils ne connoissoient pas, que Mesué appelle qualités celestes, & Fernel qualités occultes, mais ils croïoient toûjours qu'il y avoit des purgatifs qui purgeoient des humeurs, & d'autres qui en purgeoient d'autres, trompés par les expériences que nous avons rapportées : car la plûpart des purgatifs donnent leurs teintures, aux excrémens ; ainsi la rhubarbe, l'aloës, &c. teignent les excrémens qu'on jette par les selles & les urines de jaune ; & l'infusion de sené, & toutes les préparations vitrioliques, teignent les excrémens en noir ; soit en leur communiquant leur teinture, soit en rencontrant dans notre corps, des sels avec lesquels ils composent les couleurs : Par exemple, souvent après avoir pris le *gilla vitrioli*, l'on rend par les selles beaucoup de matiere noire, ce qui ne vient que de la liaison des parties du vitriol avec les parties salines qu'il ren- Refutation.

contre dans les premieres voyes. Ainsi les teintures des excrémens dépendent, ou de celles du medicament, ou du mêlange des sels & des souphres de nos humeurs, avec ceux du medicament. Je ne nie pourtant pas qu'il n'y ait des purgatifs qui se fondant plutôt que d'autres dans l'estomac, peuvent irriter le port biliaire; & même en faisant gonfler l'estomac, ils peuvent presser la vesicule du fiel, & faire sortir davantage de bile; d'autres ayant passé le *duodenum* avant que d'être tout-à-fait dissous, & irritant plus tard, peuvent agir davantage sur les humeurs des glandes des intestins. Par là, & par plusieurs autres raisons, l'on ne doit pas toujours donner les mêmes purgatifs à toutes sortes de personnes, & à toutes sortes de maladies, quoiqu'il soit faux qu'ils agissent par choix, ou en attirant à eux l'humeur qui leur est semblable.

Pourquoi quelque purgatifs purgent la bile, d'autres les glaires les boyaux.

L'on ne doit point avoir d'égard à la prétenduë autorité d'Hippocrate, parce qu'on peut dire que le Livre *de Naturâ humanâ*, n'est point de lui, tant parce qu'il renferme des choses manifestement fausses, que parce qu'il contient des principes tout-à-fait opposés à ceux

Réponse à l'autorité d'Hippocrate.

que ce grand homme établit en d'autres lieux, comme à ceux de ſon Livre *de Veteri Medicinâ.*

Le Livre *de Naturâ humanâ*, contient des fauſſetés qui ſont ſi claires, que Galien croit que plus de la moitié de ce Livre n'eſt point d'Hippocrate ; en effet, qui pourroit croire qu'Hippocrate auroit dit qu'il y a quatre paires de veines qui viennent de la tête, & qui ſe diſtribuënt par tout le corps, particulierement quand on voit qu'il a des ſentimens tout-à-fait oppoſés en ſes Livres, des principes du cœur, de la diſſection des corps, &c. Diſons donc que le Livre *de Naturâ humanâ*, n'eſt point d'Hippocrate ; & que Galien ne lui en attribuë le commencement, que parce qu'il contient des principes qui s'accordent entierement avec ceux ſur leſquels il raiſonne.

Il ſe peut même faire que l'Auteur du Livre *de Naturâ humanâ*, ne ſe ſoit ſervi des expreſſions que nous avons marquées, que pour entrer dans les principes de ceux qu'il combattoit : car tout ce Livre n'eſt fait que pour prouver qu'il y a différentes ſubſtances dans le corps de l'homme ; de ſorte, dit l'Auteur, que ceux qui voyant qu'un hom-

me, après avoir pris un remede, ne rend que des humeurs, ou après avoir reçû un coup d'épée, ne rend que du ſang, jugent mal, quand ils croyent que ſa vie ne conſiſtoit qu'en cela. Il établit les différences qui ſont dans les humeurs ; & enſuite il dit qu'un même remede, s'il eſt violent, les tire toutes les unes après les autres, en commençant par l'humeur qui lui eſt ſemblable, &c. ce qu'il n'apporte que comme preuve, & en paſſant.

Quant au paſſage qu'on lit dans le Livre des medicamens purgatifs, l'Auteur a bien pû parler, comme l'on penſoit communément dans ſon tems, & l'expliquer de la ſorte, pour montrer ſeulement qu'il y a certaines perſonnes, & certaines maladies où il faut certains purgatifs, & qu'enfin un Medecin en doit faire choix. Nous ne nions pas cette propoſition, & l'on peut voir par la ſuite, qu'il n'entendoit autre choſe que cela. Ainſi dans ſon Livre *de Locis in homine*, il défend les medicamens qui tirent la bile aux icteriques, quoique les icteriques ſoient bilieux ; ainſi Hippocrate n'a donné cette propoſition que comme un exemple, pour montrer que ce qui convient

aux uns, ne convient pas aux autres.

Mais quand Hippocrate auroit été d'un ſentiment contraire au nôtre, ce ne ſeroit pas le ſeul endroit où il ſe ſeroit trompé. L'on entendoit ſi peu l'anatomie de ſon tems ; les préparations des medicamens étoient ſi peu connuës, qu'il eſt impoſſible que cet excellent homme ne nous ait bien dit des fauſſetés : mais comme il étoit grand obſervateur, il en a moins dit en ce qui regarde les maladies, que dans les endroits où il a raiſonné ſur des principes d'Anatomie ou de Phyſique.

Erreur d'Aſclepiade, & de Vanhelmont.

La ſeconde opinion que *Celſe* attribuë à *Aſclepiade*, & que *Vanhelmont* a réveillée, eſt qu'on ne doit point ſe ſervir des purgatifs, parce que, dit cet Auteur, ce ſont de veritables venins qui corrompent la ſubſtance de nos humeurs & de notre corps. Ainſi ce ne ſont point nos humeurs, ni les cauſes de nos maladies qui ſont évacuées par le purgatif, mais notre veritable ſubſtance qui a été corrompuë ; c'eſt pourquoi un homme ſain devient malade quand il eſt purgé ; il devient maigre, écoulé ; ſa voix devient rauque ; il n'eſt plus ferme & vigoureux ; il devient tout tremblant, & ſouvent entre en des convulſions mor-

telles : c'eſt pourquoi, dit cet Auteur, les Medecins mêlent aux plus doux purgatifs, quelques correctifs, qui en diminuant la vertu purgative, les rendent un peu moins malfaiſans. C'eſt auſſi pourquoi l'on ne donne les purgatifs qu'après la coction dans les maladies aiguës : car la nature qui eſt déja fort affoiblie par la maladie, ſeroit entierement abbatuë par le purgatif : mais l'on le donne quand la nature eſt triomphante, & que ne faiſant que peu de mal, le peuple attribuë au remede, ce qui n'eſt qu'un effet de la nature. Enfin, la Theriaque, qui eſt un contrepoiſon, empêche l'effet des purgatifs, comme des autres venins, & l'on ſçait qu'un homme ſain rend autant de mauvaiſes humeurs d'un purgatif, qu'un homme malade.

Réponſe à leurs raiſons.

Pour détruire entierement cette opinion, l'on n'a qu'à ſe ſouvenir de ce que nous avons dit de la nature des alimens, des medicamens, & des venins ; l'on avouë qu'un medicament donné mal-à-propos, n'étant plus medicament, doit neceſſairement devenir nourriture ou poiſon ; & il eſt toujours poiſon, ſi la nature ne peut pas le dompter : ainſi tous les Medecins tombent d'accord que les purgatifs violens ne trouvant point

de matiere propre à évacuer, agiſſent ſur les humeurs qui ſont deſtinées à la nourriture du corps. C'eſt ce que Hippocrate nous apprend, aph. 36. ſ. 2. *Sana habentes corpora purgantibus citò exolvuntur, ut illi qui pravo utuntur cibo*; mais cela n'empêche pas que les mêmes purgatifs qui font beaucoup d'effort à un homme ſain, ne puiſſent faire beaucoup de bien à un homme malade; par une raiſon toute oppoſée, qui eſt que déchargeant la nature de quantité d'humeurs qui l'opprimoient, un homme ſe trouve & plus ſain & plus robuſte; & ſans cela il ſeroit impoſſible de rendre raiſon pourquoi un malade, après pluſieurs purgatifs, n'eſt pas plus foible, & qu'au contraire il ſemble reprendre de nouvelles forces.

Mais je paſſe plus avant, & je ſoutiens que la foibleſſe qui ſuit l'évacuation faite par quelques purgatifs, n'eſt pas une preuve que le purgatif ait corrompu ou évacué des humeurs propres pour la nourriture: tout ainſi que quand l'on a percé un abſcès, & fait ſortir du pus, la foibleſſe qui ſuit, n'eſt pas une marque que la matiere purulente pût ſervir à la nourriture ou à l'entretien des forces.

Vanhelmont ſe trompe encore, quand il dit, que les correctifs qu'on ajoûte aux purgatifs, n'y ſont mis que pour les énerver. Au contraire, l'on en ajoûte pluſieurs pour augmenter leur vertu purgative : ainſi le ſel de tartre, qui eſt le veritable correctif de la ſcamonée, ne peut y être mis que pour détruire les acides qui la pourroient coaguler, & en empêcher l'action. Nous avons prouvé fort au long dans notre Pratique des maladies aiguës, combien il eſt éloigné de la verité, quand il dit qu'on ne donne les purgatifs qu'après la coction; & quand il ajoûte qu'il eſt pour lors inutile d'en donner, puiſque la nature eſt victorieuſe de ſon ennemi, il ne diſtingue pas les coctions, & les criſes parfaites de celles qui ſont imparfaites.

Dans les premieres, il eſt vrai qu'on peut laiſſer agir la nature ſans aucune crainte : mais dans les imparfaites, l'on doit aider la nature; & le Medecin qui ne lui doit ſervir que d'obſervateur & d'aide, doit la débarraſſer d'un ennemi, qui quoique demi-abbattu, ſe pourroit relever, c'eſt-à-dire, que ſi l'on ne tire hors du corps les humeurs que la nature a déja ſéparées, elles ſe

se mêlent aux levains qui restent.

C'est ce qu'Hippocrate nous a voulu faire entendre, quand il dit, aph. 12. f. 2. *Quæ relinquuntur post crisim recidiva facere solent :* & c'est ce que l'experience nous montre tous les jours. Au reste, il est faux que la theriaque empêche l'effet des purgatifs ; elle en diminuë un peu l'action, comme tous les narcotiques, particulierement à cause de l'opium qu'elle contient.

Enfin, un homme sain ne rend pas des excrémens semblables à un homme malade. Il en rend à la verité en aussi grande quantité, parce qu'il a toujours des humeurs, qui quoique bonnes, sont purgées ; mais l'effet est tout différent : car comme il arrive d'ordinaire que le malade guérit, aussi très-souvent celui qui est sain devient malade.

J'ajoûte à toutes ces raisons, que Vanhelmont lui-même louë quelquefois de très-violens purgatifs. Par exemple, quand il dit que la coloquinte fait plus d'effet en un jour dans un homme rempli de levains veroliques que le gayac, l'esquisne, la salsepareille, &c. en quinze jours. Il louë aussi beaucoup l'extrait de bayes de geniévre, qu'il avouë être purgatif.

Indications pour purger.

On doit purger quand les inteſtins ſont, pour ainſi parler, farcis d'humeurs gluantes ; quand le pancreas, le foye, le meſentere, & les autres parties voiſines, ſont plus remplies que de coûtume ; quand la maſſe du ſang eſt remplie de parties ſalines & groſſieres, qui empêchent ſon mouvement, ou qu'il y a trop de ſéroſités, qui écartant trop les ſels, empêchent les coctions & les préparations qui ſe doivent faire dans notre corps, parce que dans tous ces états differens, il eſt bon d'évacuer par les voyes que la nature a deſtinées.

Ce qui eſt dans les inteſtins ne peut être facilement évacué que par le fondement, le pancreas, le foye & le meſentere ayant des canaux qui vont aboutir aux inteſtins, ſe peuvent aiſément décharger par là ; & la maſſe du ſang peut très-facilement ſe ſéparer de ſes impuretés par les glandes des inteſtins, du foye & du pancreas, puiſque la nature ſe ſert ſouvent de ces voyes dans la plus parfaite ſanté. *Naturâ enim ſemper intendit mundificare ſanguinem dum ſecernit quod officit.*

Signes des im-

Pour connoître ſi les humeurs ſont dans les inteſtins, & dans les parties

circonvoisines, il faut s'enquerir si le malade n'ayant point de fiévre, a des coliques, des douleurs dans les lombes, des pesanteurs dans les genoux; s'il a des suppressions de mois ou d'hemorrhoïdes, des douleurs au-dessous du diafragme, ou l'abomen rempli, sans douleur, sans fiévre & sans tension; ou si le malade avoit une fiévre qui eût des retours fréquents, ou des intermissions & des accès reglés: car un ou plusieurs de ces signes nous marquent des impuretés dans le bas ventre. Premierement, les humeurs âcres, en déchirant les boyaux, causent des coliqnes; les douleurs dans les lombes & dans les articles qui viennent tout d'un coup, sont produites pour l'ordinaire, parce que le sang devenu plus épais ne circule pas si aisément, & il ne sçauroit devenir tout d'un coup épais sans fiévre, à moins qu'il ne s'y mêle quelque matiere grossiere qui ne sçauroit avoir de foyer que dans les glandes de l'abdomen, ou dans le canal intestinal, la suppression des évacuations ordinaires, ou vient des impuretez des premieres voyes, ou en produit dans ces lieux-là, en dépravant les levains de ces parties. L'abdomen rempli est un signe qui découvre

puretez des premieres voyes.

par lui-même les matieres qui y ſont contenuës. Les retours fréquens des fiévres prouvent encore les mêmes impuretés, comme nous avons expliqué dans notre Pratique des maladies aiguës. Ce ſont-là les ſignes qui nous ſont marqués par Hippocrate dans ſon Livre de *Veratriuſu*, dans ſes Aphoriſmes, & par les meilleurs Auteurs.

Autres indications.

L'on doit plutôt purger les perſonnes fortes que les foibles, plutôt en Hyver qu'en Eté, pourvû que le froid ne ſoit pas trop grand ; car les humeurs n'étant plus épaiſſes, tendent d'elles-mêmes en bas. Au contraire, en Eté, étant plus légeres ; elles ſont plus facilement évacuées par les vomitifs. Il faut ſur tout prendre garde de purger ſans grande neceſſité dans les grandes chaleurs, à cauſe de la trop grande diſſipation.

Contre-indications.

L'on ne doit que rarement donner des purgatifs à ceux qui ont l'eſtomac foible, des ulceres ou des apoſtemes dans les inteſtins, aux femmes groſſes, & enfin aux hiſteriques & hypocondriaques ; particulierement aux femmes groſſes, au commencement & ſur la fin de leur groſſeſſe. Enfin, on ne doit point purger ceux qui ne ſe reſſentent d'aucune

d'aucune indiſpoſition : car comme dit *Hip. ſ. 2. ap. 36.* en leur ôtant les bonnes humeurs qui les ſoutenoient, ils ſont facilement abbattus, comme ceux qui ſe nourriſſent de mauvais alimens. Pour cette même raiſon, on ne doit que rarement purger les perſonnes charnuës, parce qu'abondant en ſang, on leur peut facilement rompre quelque vaiſſeau en donnant un fort purgatif.

L'on ne doit point ſe ſervir de purgatif qu'avec beaucoup de précaution à ceux qui ſont travaillés de l'empieme, de fiévres lentes ou étiques, qui ont quelque abſcès interieur, qui ſont atrophiés, qui ont beaucoup de toux : car on remarque que preſque tous les purgatifs irritent la toux.

On ne doit point encore purger ceux qui ont le ventricule, le foye, ou quelqu'autre partie de l'abdomen enflammé. Enfin, dans toutes les fiévres ardentes, particulierement dans le commencement, quand les humeurs ſont cruës, adherentes, elles ne ſont pas en état d'être purgées, à moins qu'il n'y en ait une très-grande quantité dans les premieres voyes, qui menace par ſon mouvement toutes les parties internes en ſe mêlant au ſang.

Précaution avant l'usage des purgatifs

Toute la précaution qu'on doit prendre avant de purger, eſt d'humecter & d'ouvrir, afin que le medicament ne trouvant point d'embarras, agiſſe plus puiſſamment, plus promptement, & avec moins de douleur : c'eſt pourquoi *Hip.* dit, *ap. 9. ſect. 2. quorum corpora purgare voles, ea fluxilia reddere oportet.*

Il faut ajoûter à cette précaution, qu'il faut ſçavoir, ſuivant le conſeil d'Hippocrate, ſi le malade eſt facile à purger ou non, & s'il n'a point pris de purgatif, ſi les alimens laxatifs lui procurent une liberté de ventre ou non, *turpis enim eſt calamitas, medicamento purgante dato, hominem occidere.* C'eſt pourquoi *Meſué* recommande toujours de commencer par les plus foibles purgatifs, & de n'en donner jamais de forts, que quand les premiers n'ont pas pas d'effet ; ce qui n'eſt cependant pas generalement vrai.

Il faut remarquer que les purgatifs agiſſent beaucoup mieux, quand il n'y a point d'alimens dans le ventricule ; & qu'au contraire, les vomitifs agiſſent beaucoup mieux quand l'eſtomac eſt plein, ſoit d'alimens, ſoit d'humeurs : la raiſon en eſt facile, puiſque le vomitif

ne passe pas si-tôt dans les boyaux, & par conséquent fait presque toute son action dans l'estomac : pour la même raison, le purgatif passant plutôt dans les boyaux quand le ventricule est vuide, il ne fait que peu d'impression dans l'estomac, & agit sur les matieres contenuës dans les boyaux. C'est en partie pour la même raison, qu'on a coûtume de faire donner des lavemens le soir d'auparavant que l'on donne le purgatif : car outre que les voyes en sont plus libres, c'est que le ventricule se décharge mieux, & est par conséquent plus vuide.

L'on donne d'ordinaire des purgatifs le matin, parce que le repos & le sommeil de la nuit entretenant une certaine humidité qui se dissipe par le mouvement, rend les passages plus libres. Après avoir pris un purgatif qui n'est pas trop foible, l'on peut dormir une heure ou deux : mais quand il commence à operer, l'on ne doit pas dormir, parce que dans le sommeil ces sortes d'évacuations s'arrêtent : l'on doit éviter le froid & la trop grande chaleur.

Enfin, l'on ne prend aucun aliment ni aucune boisson après un purgatif, si ce n'est un boüillon trois heures après, qui

Après qu'on a pris les purgatifs

ſert ſeulement à aider l'operation, en entraînant dans les boyaux les reſtes du purgatif qui peuvent être dans le ventricule.

Souvent il arrive qu'après avoir pris un purgatif, l'on a des nauzées, & quelquefois le vomiſſement ſuccede; l'on a coûtume de faire mettre un œuf ſous la gorge, de faire ſentir du vinaigre, de tenir dans la bouche quelque liqueur aigre; mais il arrive très-ſouvent que tout cela ne fait rien, parce que le purgatif a un goût & une odeur ſi abominable, que le malade ne la peut ſouffrir; & c'eſt à quoi les Medecins doivent avoir un peu d'égard.

La plûpart des anciens Medecins avoient de coûtume d'ordonner des préparatifs avant de purger, & ſuivant leur ſyſtême des quatre humeurs, ils préparoient, diſoient-ils, l'humeur qu'ils vouloient purger: mais preſentement, qu'on eſt revenu de cet entêtement, toute la précaution conſiſte à faire enſorte que l'eſtomac & les premieres voyes ſoient libres & ſans embarras, & que la maſſe du ſang ne ſoit ni en un trop grand mouvement, ni en un trop grand repos; que ſes parties ne ſoient point trop gluantes ni

trop épaiſſes, afin que par l'operation du purgatif, ce qui doit être évacué le ſoit.

Correction des purgatifs.

Quand on veut empêcher un purgatif de trancher, il faut le mêler avec quelques apéritifs, comme avec le ſel de tartre, le tartre ſoluble, &c. ou bien avec quelques aromatiques. Mais quand nonobſtant toutes les précautions il tranche, l'on doit d'abord faire avaller au malade beaucoup de boiſſon adouciſſante, comme lait doux, boüillon gras, &c. car elle diſſout & écarte toutes les parties du purgatif; d'où il s'enſuit qu'il a moins d'action, & elle adoucit ſes parties & les rend moins tranchantes: mais quand un medicament tranche & agit trop, nonobſtant tout cela, l'on doit doucement provoquer le ſommeil & faire tenir le malade en repos. D'abord l'on donne de foibles narcotiques, comme la nouvelle thériaque; enſuite de plus forts, comme le ſirop de pavot & de laudanum, comme nous dirons enſuite.

Quand on veut qu'un purgatif agiſſe plus promptement & avec plus de force, l'on doit faire marcher le malade, & ne le point laiſſer en repos. *Hippoc. ſect. 4. aph. 15.*

Signes d'une bonne operation.

De même Hippocrate fait encore remarquer, que ceux qui dans l'operation d'un purgatif n'ont point de soif, ne sont pas tout-à-fait purgés. Enfin, le veritable signe qu'un purgatif doit profiter, c'est quand il tire du corps des humeurs semblables à celles, qui sortant naturellement, soulagent. *Hip. sect.* 4. *ap.* 2. & lorsqu'un malade ne se sent point épuisé, & qu'il sent quelque diminution dans les simpthomes.

Les Medecins n'ordonnent les purgatifs dans les fiévres continuës & dans la plûpart des maladies aiguës, qu'après les signes de coction, & pour ainsi parler, quand la fiévre est finie. Ils prétendent que c'est la veritable doctrine d'Hippocrate, parce qu'il dit, *ap.* 22. *s.* 1. qu'il faut évacuer les humeurs qui sont cuites, & non pas les cruës, ni dans les commencemens, à moins qu'elles ne soient extrémement agitées, & que souvent elles ne le sont pas; & dans *l'aph.* 24. de la même section, il avertit qu'il ne faut que rarement se servir de purgatifs dans le commencement des maladies aiguës, & que quand on le fait, l'on ne le doit pas faire sans de grandes raisons: & dans son Livre, *de ratione victûs in morbis acutis*, il défend

de purger dans les commencemens des inflammations des parties internes, parce que la matiere étant cruë & adherente, l'on ne peut rien tirer de ce qui fait l'inflammation : de ſorte que le purgatif, ou ne purge point, ou purge ſeulement ce qu'il ne faut point purger. Hippocrate s'explique encore de la même façon en beaucoup d'autres lieux ; cependant il s'explique auſſi d'une façon qui ſemble toute oppoſée en pluſieurs endroits. Ainſi *ap.* 20. *ſect.* 1. il dit que quand la criſe eſt tout-à-fait faite, l'on ne doit rien faire au malade Dans la *ſect.* 2. *ap.* 29. il dit que s'il faut émouvoir quelque choſe dans le corps d'un malade, il le faut faire d'abord, & qu'il ne faut rien faire dans la vigueur d'une maladie ; & dans *l'ap.* 10. de la 4. *ſec.* il dit qu'il faut purger d'abord dans les maladies aiguës, ſi la matiere tend à ſortir, & eſt en mouvement ; & dans la *ſection* 1. *aph.* 21. qu'il faut ſuivre les mouvemens qui nous ſont indiqués par la nature dans les évacuations que nous procurons au malade ; d'où l'on peut conclure, qu'ayant ſouvent dans les maladies aiguës des indications pour donner des vomitifs ou des purgatifs, l'on le doit faire.

Purgatifs dans les fiévres intermittentes.

Pour dire ici notre pensée, il faut sçavoir que dans les fiévres intermittentes l'on peut donner des vomitifs & des purgatifs dès le commencement. Premierement, parce que l'humeur étant dans les premieres voyes, elle est facilement évacuée. Secondement, après l'accès, la matiere qui a causé l'accès est cuite, fluide, & en état d'être évacuée: car comme dit Hippocrate dans son Livre, *de Veteri Medicinâ*, les humeurs sont cuites, quand la fiévre & les autres accidens cessent. Troisiémement, la nature nous montre cette voye, puisque souvent sur la fin des accès l'on a des vomissemens ou des flux de ventre ; & l'on ne peut pas dire que ces vomissemens ou ces flux de ventre soient simptomatiques, puisqu'ils n'arrivent que quand la nature commence à être victorieuse de la maladie : car on doit considerer chaque accès d'une fiévre intermitente, comme une maladie, & la fin de chaque accès comme une crise imparfaite. Je n'en dirai pas davantage ; l'on peut lire mon Traité de Pratique des maladies aiguës, si l'on souhaite quelque chose de plus étendu.

Dans les fiévres contiuuës

Dans les fiévres continuës, soit putrides, soit malignes, l'on doit évacuer

s'il

s'il y a des humeurs dans les premieres voyes, & particulierement dans l'eſtomac ; mais l'on le doit plûtôt faire par le vomiſſement. L'on connoît qu'il y a des humeurs dans l'eſtomac par l'amertume de bouche, le dégoût, les nauzées, les vomiſſemens, les maux de tête, &c. L'on donne plûtôt un vomitif qu'un purgatif, pour pluſieurs raiſons. Premierement, parce qu'un vomitif n'évacuë que ce qui eſt dans l'eſtomac, & ſort ſans qu'il en paſſe très-peu par la route du chile dans le ſang. Secondement, la chaleur de la fiévre peut tellement conſommer & faire diſſiper les parties liquides du purgatif, pendant le long ſéjour qu'il fait dans les détours des inteſtins, qu'il eſt hors d'état d'agir.

Quand il y a donc quelque matiere qui fermente dans l'eſtomac, l'on la doit évacuer par le vomiſſement : Je dis plus, & je ſoûtiens qu'on peut purger dans les fiévres continuës, dès les commencemens quand elles ont des remiſſions conſidérables, pour la même raiſon qu'on le fait ſur la fin de l'accès des intermittentes ; & quand la matiere eſt en agitation dans les inteſtins, l'on peut donner des lavemens. Mais ſi l'a-

gitation eſt dans les menus boyaux & dans les hypocondres, l'on peut purger dès les commencemens, pourvû qu'on ait humecté, nourri & fait repoſer le malade. C'eſt pourquoi Hypocrate ordonne des purgatifs dans la pleureſie hypocondriaque dans ſon livre, *De ratione victûs in acutis.*

Enfin pour accorder Hypocrate avec lui-même, il faut avoüer que quand l'humeur qui cauſe les maladies aiguës eſt fluide, ou que les premieres voyes ſont remplies d'humeurs épaiſſes, qui en rentrant dans le ſang augmenteroient l'indiſpoſition, il les faut évacuer. C'eſt pourquoi quand après quelque débauche, ou après avoir beaucoup mangé, un malade eſt tout d'un coup attaqué d'une fiévre aiguë, le plus ſûr eſt de le faire vomir, afin d'empêcher les alimens mal cuits de paſſer dans le ſang : & l'Aphoriſme qui dit qu'il ne faut pas purger les humeurs cruës, ne ſe doit entendre que quand elles ſont dans le ſang ou fortement attachées aux parties : car comme dit Hypocrate au livre, *De veteri Medicina*, étant fort acrimonieuſes, en les mettant en mouvement l'on bleſſeroit les parties ; c'eſt pourquoi il faut attendre qu'elles ſoient adoucies

par la coction. Ceux qui voudront un plus grand éclairciſſement ſur cette matiere, le trouveront dans le Traité que j'ai composé des maladies aiguës, où j'explique la coction & l'orgaſme fort au long.

Il y a un nombre preſque infini de purgatifs, dont les uns purgent beaucoup & ſans trancher; les autres beaucoup, mais en tranchant; les autres tranchent beaucoup & purgent peu, les autres doucement & en reſſerrant; c'eſt-à-dire promptement, qu'ils purgent ce qu'ils trouvent dans les boyaux : les autres fondent les humeurs du ſang, & les diſpoſent à ſe filtrer plus abondamment : mais afin de voir mieux de quels purgatifs nous devons nous ſervir ſuivant les diverſes occurrences, examinons ceux dont on ſe ſert ordinairement, en commençant par les plus foibles. Differentes actions des purgatifs.

La caſſe eſt préſentement fort en uſage; ſa moëlle qu'on a mondée par le tamis, purge doucement, rafraîchit & graiſſe, pour ainſi parler, les boyaux : on la mêle d'ordinaire au petit-lait, & au ſirop de pommes composé. Je ne ſçaurois loüer ce remede, ſi ce n'eſt dans la pleureſie, où il excite l'expectora- La caſſe.

tion, & dans les difficultés & ardeurs d'urine, où il tempere l'acrimonie; car pour peu qu'on ſoit difficile à purger, il n'a aucun effet, ſi l'on n'en donne une fort grande doze : pour lors l'eſtomac eſt ſurchargé, & ſouvent on a des tranchées, à cauſe des vents que ces matieres groſſieres excitent. On donne une once ou une once & demie de caſſe à ceux qui ſont médiocrement faciles à purger ; ſon écorce purge plus fortement, à cauſe des ſels âcres qu'elle contient ; ſa moëlle doit être tirée depuis peu des gouſſes où elle eſt contenuë ; car elle s'aigrit très-aiſément, & pour lors elle peut faire beaucoup de mal. Lorſqu'on veut corriger les flatuoſités de la caſſe, l'on prend la moëlle d'un quarteron, qu'on fait boüillir en chopine d'eau avec ſes pepins, & les ſéparations qui ſont entre les petites loges, où eſt contenuë la moëlle ; enſuite on paſſe le tout, & on y peut ajoûter d'autres purgatifs de cette façon : la caſſe eſt plus purgative, moins dégoûtante & moins venteuſe ; l'on s'en ſert en Italie & en France, rarement dans les païs froids.

Manne. La manne n'eſt pas, comme on a prétendu, une eſpece de roſée qui a été

figée sur certains arbres, mais la manne est le suc de ces arbres condensé par l'air ; elle est composée de petits tuyaux roides & fermes, qui étant mis en mouvement dans l'estomac, lui font faire des contractions qui se continuent dans le canal intestinal ; elle contient beaucoup d'acides & quelques huiles ; ce qui fait que l'action des acides ne se fait pas sentir, & qu'elle peut servir dans les maladies de poitrine où l'on craint de purger fortement. L'on en tire une eau insipide, qui ne laisse pas d'être sudorifique, à cause des souphres volatils qui y sont mêlés ; l'on en distingue de differentes sortes, mais en géneral on préfere celle de Calabre ; celle qui est la plus blanche & la plus grosse purge moins que celle qui est plus commune & moins belle ; comme elle purge foiblement, je crois qu'il ne s'en faut servir que quand on veut purger legerement, particulierement dans les corps foibles, comme les phtisiques & les femmes grosses : elle les purge par le sel essentiel qu'elle contient ; & ses souphres repassant dans le sang, embarrassent les acides qui y sont. On la donne aux enfans depuis deux gros jusqu'à demi-once ; mais aux adultes, de-

puis une once jusqu'à trois dans un bouillon : on en tire, comme nous avons dit, un esprit qui est sudorifique.

Hieble. L'hieble donne par l'analyse de ses feuilles & sommités beaucoup d'esprits urineux & beaucoup d'huiles ; l'on peut même tirer de l'huile de ses graines, en la laissant en digestion en l'eau chaude, & exprimant le tout ; car l'huile nage sur l'eau : cette huile contient quelques sels, puisqu'elle est purgative. La seconde écorce de cette plante est fort purgative, elle évacuë les serosités, & peut beaucoup servir aux hydropiques ; l'on la fait infuser depuis deux gros jusqu'à demi-once.

Le suc de bayes purge assez fortement pour les mêmes indispositions & pour la goutte, depuis une once jusqu'à deux. Quercetan prétend même qu'on en peut faire une eau distilée purgative ; l'on peut mettre deux ou trois gros de graines en quelque émulsion, pour vuider les serosités ; l'on en peut faire une teinture avec l'esprit de vin, qui est fort recommandée dans les affections uterines. Extérieurement les feuilles d'hieble sont fort résolutives & même adoucissantes ; l'on s'en peut servir pour la goutte, &c. en cataplasme.

Le ſureau a à peu près les proprietés de l'hieble ; il eſt cependant un peu plus puiſſant, auſſi par l'analyſe donne-t-il davantage d'acide, & quelques ſels volatils concrets ; l'on ſe ſert de ſon écorce & du ſuc de ſes bayes, comme de l'hieble ; l'on fait un rob du ſuc de ſes bayes qui eſt diuretique & ſudorifique, comme preſque toute la plante ; ſa teinture eſt plus puiſſante que celle de l'hieble dans les vapeurs ; ſes fleurs en décoction pouſſent les ſueurs & font tranſpirer ; on s'en ſert particulierement dans les éreſipelles : l'on tire de l'écorce verte un ſuc, qui depuis une once juſqu'à une once & demie, purge par haut & par bas les eaux des hydropiques ; l'on en fait un onguent avec l'huile & la cire, qui eſt admirable pour les brûlures. Au reſte ſes feüilles ſont émolientes, anodines, réſolutives ; l'on tire des bayes du ſureau un rob & un extrait, qui ſont ſudorifiques & aperitifs ; l'on en peut auſſi tirer des eſprits ardens ; l'on peut ordonner cette plante dans les fomentations extérieures : Par exemple, pour déſenfler les jambes des hydropiques. Sureau. Extrait des Regiſtres, &c.

Les Tamarins lâchent le ventre en partie en irritant, en partie en graiſſant Tamarins.

les boyaux : en analyſant la pulpe de tamarins, l'on tire beaucoup de liqueurs acides, quelques huiles, & enfin par une longue calcination, une cendre dont on tire un ſel ſalin ; l'on voit par-là, auſſi-bien que par ſon goût, que le principal, pour ne pas dire le ſeul principe, eſt l'acide un peu enveloppé par des parties terreſtres & huileuſes ; auſſi les criſtaux de ſon ſel eſſentiel reſſemblent-ils à la crême de tartre : on s'en ſert dans les fiévres continuës, où l'on veut que les purgatifs n'augmentent pas le mouvement du ſang ; on peut dire auſſi, qu'ils n'ôtent que ce qu'il y a dans les gros boyaux, & ils n'ont ſouvent aucun effet : pour lors ils moderent l'ardeur de la fiévre ; mais elle ne manque jamais de recommencer avec plus de violence, quand ces parties groſſieres & acides ont été miſes en mouvement : on en donne juſqu'à une once & demie ou deux onces ; mais l'ordinaire eſt de les faire infuſer avec d'autres purgatifs, depuis demi-once juſqu'à une once : on leur peut ſubſtituer des pruneaux aigres.

Les Violettes. La violette eſt une plante dont on tire par l'analyſe quelque ſel volatil concret, beaucoup d'huile, quelques phle-

Extrait

gmes acides, & quelques ſels lixivieux; de ſorte qu'il paroît que les principes ſont aſſez temperés les uns par les autres : c'eſt peut-être par cette temperature qu'on dit qu'elle eſt adouciſſante. Ce qui eſt de certain, eſt qu'elle lâche le ventre d'une maniere fort douce : Je ne ſçai cependant ſi ces fleurs ont la vertu de purger, telle que la leur donne Poterius, qui aſſure qu'elles purgent ſuffiſamment, ſi l'on en prend un gros : mais l'on peut aſſurer que les calices des fleurs, & la graine où les acides ſont un peu plus manifeſtes, purgent ſuffiſamment : elles ne purgent pas ſeulement ce qui ſe rencontre dans les boyaux, mais elle fait auſſi que le ſang ſe décharge d'une partie de ſes impuretés : on ne doit pourtant s'en ſervir qu'aux enfans & à ceux qui ſont faciles à purger; ſa doze eſt depuis un gros juſqu'à deux gros en ſubſtance, & le double en infuſion.

des Regiſtres, &c.

La ſemence de *pſyllium* purge doucement, & par ſes parties mucilagineuſes embarraſſe les ſels âcres; c'eſt pourquoi on s'en ſert dans les dyſenteries & dans les fiévres continuës, depuis trois gros juſqu'à demi-once en infuſion. Cependant l'on peut dire de ce purgatif, que

Semence de *pſyllium.*

ſeul il ne purge point, ou ſi peu que rien : & que par ſes parties mucilagineuſes, il peut beaucoup embarraſſer les levains de l'eſtomac, auſſi-bien que les levains étrangers, qui peuvent ſe trouver dans le canal inteſtinal ; le mucilage de cette ſemence peut beaucoup ſervir mêlé avec le camphre, le ſuc d'écreviſſes & le ſucre de Saturne, pour les brûlures : lorſqu'on s'en ſert pour purger, on le doit toûjours mêler avec d'autres purgatifs.

Mercuriale.

Extrait des Regiſtres, &c.

La mercuriale ne rougit point la ſolution de tourneſol, elle donne par l'analyſe beaucoup de phlegme, beaucoup d'huile, & aſſez de ſel volatil concret & de terre. La décoction de cette plante & le ſuc qu'on en tire par expreſſion purgent & lâchent le ventre ; l'on en peut auſſi faire un ſirop, mais l'on s'en ſert beaucoup plus en lavement qu'en potion, peut-être à cauſe qu'il en faut une fort grande quantité, & qu'ainſi elle ſeroit dégoûtante ; l'on s'en ſert particulierement en cataplaſme, en fomentations, & dans les bains contre la ſterilité, ou pour amollir quelques parties.

Suc de roſes.

Le ſuc des roſes pâles, ou leur décoction, lâchent le ventre & détachent les

matieres tenaces des boyaux. *Poterius* aſſure que la poudre de roſes purge fort bien, ſi l'on en prend un gros ; ce qu'on doit particulierement entendre de celles qui ont une bonne odeur : car les roſes rouges qui ſont ſans odeur ſont plûtôt aſtringentes que purgatives ; ce qui ſemble prouver que leur vertu purgative dépend en partie des ſouphres ſubtils, & de quelques ſels eſſentiels ; ces parties ſe lient facilement avec les matieres contenuës dans les boyaux : ce qui paſſe dans le ſang arrête l'action des humeurs corroſives, c'eſt pourquoi on s'en ſert dans les flux de ventre où l'on doit purger ce qui eſt dans les boyaux : on donne le ſuc depuis une once juſqu'à deux, & le ſirop avec quelque autre purgatif en même doze.

Le ſuc de Fumeterre & de Houblon, ſont fort déſagréables, amers & peu purgatifs : on s'en ſert pourtant quand la maſſe du ſang eſt remplie d'acides, à cauſe de leurs parties ameres & alkalies, ou quand on a des vers : leur doze eſt depuis quatre gros juſqu'à deux onces, mais l'on s'en doit plûtôt ſervir comme d'alterans, d'antihypocondriaques, &c. pour mondifier la maſſe du

Sucs de fumeterre & houblon.

ſang, pouſſer par les ſueurs les mois & les urines, que comme purgatifs, quoiqu'ils lâchent quelquefois le ventre, en ſe fermentant dans le canal inteſtinal: Nous en parlerons ailleurs.

Cuſcute, Polipode, Epithime.

La Cuſcute, le Polipode & l'Epithime, ont à peu près les mêmes vertus: on s'en ſert dans les affections hypocondriaques en les mêlant avec d'autres purgatifs: mais pour dire ici ma penſée, il faut des purgatifs un peu plus forts pour remedier à cette maladie ſuivant Hypocrate: *Melancolicos infra vehementius purgabis*; l'on peut même dire que ces plantes ne ſont point du tout purgatives, quand on les donne ſeules; ainſi elles ne peuvent paſſer, non plus que la fumeterre & le houblon, que pour des alterans qui ne ſont point à mépriſer dans les maladies hypocondriaques; leur doze eſt depuis trois gros juſqu'à une once en infuſion: Nous en parlerons plus au long en expliquant les ſpecifiques.

Soldanelle.

La Soldanelle eſt une plante qui purge fortement les ſeroſités: on s'en ſert particulierement dans l'hydropiſie & le ſcorbut; ſa doze en ſubſtance eſt depuis un demi-gros juſqu'à un gros de ſa poudre, ſon ſuc depuis trois gros juſ-

qu'à demi-once ; l'on peut donner davantage de cette plante en décoction ou en infusion.

Le sené se donne en infusion depuis un gros jusqu'à demi-once ; si l'on fait chauffer la liqueur où il infuse, il donne une boisson si désagréable qu'on ne peut s'en servir qu'avec beaucoup de peine : on en a des rapports, & souvent il tranche : principalement quand on a laissé infuser les queuës des feuilles & qu'on n'y a point ajouté de correctif : les préparations de tartre le corrigent à merveille ; sans cela on le peut faire infuser à froid dans le vin ; si l'on le fait infuser à froid dans l'eau, en y mêlant quelque acide, il purge avec peu de dégoût & avec moins d'effet ; on s'en sert quasi dans toutes les potions purgatives ; il fait assez bien dans les maladies où le ventricule abonde en un aigre grossier : il se donne en poudre jusqu'à demi-gros ou deux scrupules. Sené.

La rhubarbe contient beaucoup de souphres & quelques sels alkalis, aussi elle donne facilement une teinture à l'eau, & pour ainsi parler, s'y dissout comme les gommes ; sa teinture est renduë d'un rouge beaucoup plus vif Rhubarbe.

& plus éclatant par l'adition de l'huile de tartre ; elle ne change point la solution de tournesol, ni celle de sublimé corrosif ; de sorte qu'on peut conclure que sa principale vertu ne consiste ni dans les acides ni dans les alkalis volatils ; elle contient quelques parties terrestres qui la peuvent rendre un peu astringente ; c'est pourquoi lorsqu'elle est torrefiée, elle perd sa vertu purgative & devient plus astringente ; elle purge ce qui est dans les intestins, & amortit par ses parties alkalies & sulphureuses les parties tranchantes du sang. C'est pourquoi elle est admirable dans toutes les maladies où l'on soupçonne des aigres dans la masse du sang, comme dans la cachexie icterique & hypocondriaque, dans quelques hydropisies & quelques flux lienteriques, dysenteriques ou cœliaques, parce qu'elle peut extrêmement adoucir les levains qui causent ces maladies, & pour ainsi parler, rétablir le tonus des parties ; elle doit être pésante & d'une couleur rougeâtre : elle purge en substance depuis un demi-gros jusqu'à un gros, & en infusion depuis un gros jusqu'à une demie-once : son extrait se donne depuis un demi-scrupule

juſqu'à un demi-gros ; on lui peut ſubſtituer la rhubarbe des Moines, mais on en met une doze plus forte.

Les Mirabolans, particulierement les Citrins, ont le même effet que la rhubarbe, ils reſtreignent même davantage : leur doze doit être plus grande, ſoit en infuſion, ſoit en ſubſtance, que celle de la rhubarbe, mais d'ordinaire on les mêle avec la rhubarbe. Mirabolans.

La petite Gratiole purge à peu près comme le ſené, excepté qu'elle fait plus ſouvent vomir : on donne depuis un gros juſqu'à demi-once de ſes feüilles, en les faiſant infuſer dans l'eau commune : on s'en ſert avec ſuccès pour les hydropiques ; l'on la fait quelquefois deſſécher & pulveriſer ; elle ſe donne depuis demi-gros juſqu'à un. Etmuler en fait un magiſtere, en faiſant infuſer ſes feüilles ſéches dans l'eau commune avec l'huile de tartre, juſqu'à ce qu'elles ſoient bien chargées de couleur : on filtre & on précipite avec l'eau d'alun qu'on verſe deſſus, on laiſſe écouler la liqueur & on ſéche la poudre qui a les mêmes effets que la plante : il fait à peu près les mêmes préparations ſur pluſieurs autres végétaux : Mais je crois que ceux dont la Gratiole.

vertu consiste en quelques alkalis, comme la rhubarbe, sont extrêmement affoiblis par-là.

Brione. La racine de brione a une odeur assez mauvaise, rougit la solution de tournesol ; l'on en tire par l'analyse beaucoup d'acides, d'huile fœtide & quelques sels volatils concrets : étant réduite en poudre & avallée, elle purge puissamment depuis un scrupule jusqu'à un gros ; ses sels volatils la rendent propre à pénetrer & déboucher ; c'est pourquoi l'on s'en sert avec succès dans l'hydropisie, la cachexie, l'asthme, la rétention des mois, & quantité d'autres maladies chroniques, telles que peuvent être la paralysie, les convulsions, & les affections de matrices : son suc a les mêmes proprietés jusqu'à demi-once, & sa décoction jusqu'à trois onces.

Agaric. *L'agaric* est un *fungus* qui vient au larix ; on fait des trochisques avec le vinaigre & gingembre : on le donne depuis un demi-gros jusqu'à trois gros en infusion avec quelques autres purgatifs, car il a très-peu d'action. On l'estime beaucoup pour purger la pituite de la tête, pour faire venir les ordinaires, &c. Je n'ai pas remarqué qu'il eût beaucoup

beaucoup d'effet, j'ai seulement obſervé qu'il provoquoit le vomiſſement ou plutôt des envies inutiles de vomir, particulierement ſi l'on le donne en ſubſtance; parce qu'il s'attache aux membranes de l'eſtomac, & étant fort poreux il ſe charge des humeurs âcres ou acides qu'il rencontre, & par là il devient purgatif & peut quelquefois déboucher, comme il n'a pas beaucoup de goût; on doit croire que ſes ſels ſont fort embarraſſés dans les huiles, avec une terre legere, c'eſt peut-être à cauſe du peu d'action de ſels qu'il fait du bien dans les affections de poitrine, particulierement dans la toux.

La ſcamonée eſt le ſuc de la plante qui porte ce nom, qu'on a fait ſécher; il eſt fort reſineux & ne ſe diſſout pas aiſément dans l'eau, même lorſqu'elle eſt chaude; il s'y coagule, ſi l'on le réduit en poudre, & qu'on le mêle à la ſolution de tourneſol, il la rougit ſenſiblement, mais moins que la pulpe de coloquinte: ſi l'on arroſe cette poudre d'huile de tartre, auparavant de la mêler avec la ſolution de tourneſol, elle ne la rougit plus; les huiles, le jaune d'œuf, le ſuc de regliſſe, & preſque tous les compoſés, qui participent des Scamonée.

ſels lixivieux & des huiles, la rendent ſoluble dans l'eau. On la préparoit autrefois en la mêlant avec les parties embarraſſantes du coin : mais en diminuant ſon activité, il l'attachoit par ſes parties gluantes aux inteſtins, & rendoit ſon operation plus longue & plus ennuyeuſe au malade.

Préſentement on paſſe la ſcamonée ſur un papier gris à la vapeur du ſouphre; ainſi on prétend que cet acide modere en quelque façon l'acrimonie qui s'y pourroit rencontrer, ſans retarder ſon action : mais bien-loin que cet acide puiſſe faire l'effet qu'on en attend, il la rend moins ſoluble, plus reſineuſe, fixe ſes parties âcres & actives, & la rend moins propre en toute façon aux effets qu'on en attend : elle purge avec aſſez de force depuis quatre grains juſqu'à douze. Au lieu de la mêler avec la vapeur chargée de l'aigre de ſouphre qui n'eſt correctif qu'en ce qu'il en diminuë la force, l'on la peut fort bien mêler avec pareille doze de ſel de tartre, ou bien on la peut mêler avec le ſuc de regliſſe, ou enfin on la peut rendre ſoluble de quelque façon que ce puiſſe être, & pour lors elle a toutes les préparations neceſſaires.

Le nerprun a des bayes dont on tire un ſuc qui eſt très-purgatif; l'on en tire par la diſtilation beaucoup de phlegme acide & beaucoup d'huile, les autres principes y ſont en petite quantité. C'eſt apparemment par ſon acide volatil qu'il fond la féroſité du ſang, & qu'il diſpoſe la maſſe du ſang à une ſi grande fonte de féroſités; ſon huile ſert apparemment à empêcher les mauvais effets que cette fonte colliquative auroit pû produire; c'eſt pourquoi on s'en ſert avec ſuccès dans l'hydropiſie, la cachexie, la goutte & les rhumathiſmes; demi-once de ſuc des bayes, ou une once de ſon ſirop purgent ſuffiſamment. L'on peut auſſi faire boüillir trois ou quatre gros des bayes féchées, dans un boüillon avec un ſcrupule de ſel de tartre, & paſſer le tout. En ſubſtance l'on ne doit pas donner plus d'un gros ou un gros & demi de poudre de bayes. Nerprun

L'hermodacte eſt une racine, quelqu'autres diſent un fruit, qui contient beaucoup de ſels alkalis & d'huile, & peu ou point d'acide; c'eſt pourquoi ce medicament ne fait aucune impreſſion ſur la ſolution de tourneſol, ou de ſublimé corroſif; il donne facilement une teinture un peu jaunâtre à Hermodacte.

l'eau commune dans la décoction, quoique le dedans de la substance soit fort blanche ; cette teinture devient plus foncée & plus épaisse par l'addition de l'huile de tartre, ce qui prouve encore que ce medicament participe de la nature des gommes: comme ses sels ne se font point sentir au goût, il ne faut point s'étonner s'il agit fort tard,& seulement après s'être mêlé à la masse du sang ; c'est peut-être par cette raison qu'il est si propre à corriger les vices de la lymphe en l'évacuant ; c'est pourquoi on s'en sert avec succès dans la goute & la verole. On donne les hermodactes depuis un scrupule jusqu'à un gros en substance, en décoction depuis deux gros jusqu'à demi-once.

Turbith. Le turbith est la racine d'une plante, elle est remplie de sels plus âcres que ceux des hermodactes ; elle contient aussi beaucoup d'huile, elle est gommeuse & un peu resineuse ; elle ne rougit cependant point le tournesol, mais elle ne se dissout pas si aisément avec l'eau : sa teinture devient plus foncée par l'addition de l'huile de tartre : elle agit plutôt & plus fortement que les hermodactes : son veritable correctif doit être le sel ou l'huile de tartre :

elle eſt admirable dans les maladies veneriennes ſcorbutiques, dans la goutte, l'hydropiſie, les vers, parce qu'elle corrige l'acidité de la lymphe, & en rend les filtrations plus abondantes; c'eſt pourquoi on s'en ſert auſſi dans les maladies du cerveau, particulierement dans celles où il y a des acides. On donne le turbith en ſubſtance depuis un ſcrupule juſqu'à deux, & en infuſion depuis un gros juſqu'à trois : l'ordinaire eſt de mêler les hermodactes avec le turbith.

Le jalap eſt une racine griſe reſineuſe coupée par roüelles, qu'on nous apporte des Indes Occidentales; lorſqu'on mêle ſa poudre à la ſolution de tourneſol, elle lui donne une legere couleur rouge, ce qui prouve qu'il y a quelques acides : mais beaucoup moins que dans la ſcamonée ou dans la coloquinte; elle eſt remplie d'huile & de ſels âcres. Comme ſes parties huileuſes ſont comme coagulées par les acides, les âcres peuvent agir avec toute leur violence, & d'autant plus fortement, qu'ils ſont comme attachez au canal inteſtinal par les parties reſineuſes, qui ſont, comme nous avons prouvé ailleurs, produites par des huiles & des acides. Il ne faut Jalap.

donc point s'étonner des effets violens qu'ils peuvent causer : ils picotent & irritent les intestins, ils passent dans le sang & l'agitent, ils en font séparer les parties séreuses, quelquefois même leur principale action va par les sueurs, à cause de la colliquation de la sérosité. On s'en sert dans les scorbutiques, hydropiques, fiévres intermittentes, &c. En substance, sa doze est depuis demi-scrupule jusqu'à deux; en infusion, depuis un scrupule jusqu'à un gros & demi. Sa resine se donne pour les mêmes maladies depuis six grains jusqu'à douze dans quelque bol, ou menstruës sulphureux; car elle ne dissout point dans l'eau, si ce n'est par le mêlange de quelque pulpe ou huile : elle est toute-à-fait semblable à celle de scamonée.

Frangula L'écorce moyenne de frangula, approche de la rhubarbe, lorsqu'on la goûte; elle rougit cependant, mais fort legerement, le tournesol; elle est bonne dans la cachexie icterique, & les cours de ventre; l'on en met infuser un gros dans le vin blanc : si elle est verte elle est émetique; lorsqu'elle est séche, l'on la peut faire infuser avec autant de sel vegetal dans l'eau, & ajoûter la manne.

La ſemence de carthame purge la lymphe épaiſſie : on s'en ſert dans l'aſthme, dans toutes les maladies ſoporeuſes & dans les ictericies, depuis un gros juſqu'à une demi-once en infuſion ; elle fait beaucoup de bien dans la toux, l'aſthme, les maux de tête inveterés, &c. peut-être parce que par ſes parties huileuſes & mucilagineuſes, elle tempere l'acidité de la lymphe ; elle peut même déboucher par ſes ſels alkalis : elle contient cependant quelque choſe de reſineux ; c'eſt pourquoi j'aimerois mieux m'en ſervir en décoction ou en infuſion qu'en ſubſtance : l'on la peut faire infuſer dans le vin, ou la faire boüillir dans l'eau, en y ajoûtant le tartre ſoluble. Carthame.

L'aloës ſucotrin ou hepatique eſt un ſuc gommeux fort amer qui ſe diſſout facilement dans l'eau, & y donne une couleur orangée un peu rougeâtre, mais qui devient beaucoup plus foncée par l'addition de l'huile de tartre ; ſa poudre ne laiſſe pas de rougir, mais foiblement la teinture de tourneſol : ſon veritable diſſolvant eſt l'eau, il laiſſe au fond du vaiſſeau une reſine qui le rend tranchant : c'eſt pourquoi pour en faire l'extrait, il faut ſeulement Aloës.

prendre la ſolution que l'eau en a tirée & la faire doucement évaporer : Il détache les muccoſités des inteſtins, parce qu'il s'y mêle facilement par ſa partie mucilagineuſe, c'eſt pourquoi il ouvre quelquefois les vaiſſeaux ; ſa principale vertu eſt contre les vers, les vices de la digeſtion, & pour exciter les mois ; mais il eſt ſi amer, que peu de perſonnes s'en veulent ſervir : on le donne depuis un ſcrupule juſqu'à un gros ; mais lorſqu'on en prend un gros entier, ſouvent il purge moins que ſi on en prenoit une plus petite doze, & il n'eſt pas rare que cette grande quantité excite un flux hemorrhoïdal, principalement à ceux qui ont quelque diſpoſition : ſon extrait ſe donne depuis quinze grains juſqu'à deux ſcrupules ; on le prend avec les alimens, de crainte qu'il n'irrite trop. Il eſt inutile de parler ici de ſes autres vertus fortifiantes, vulneraires, &c.

Lathyris. Le *lathyris* & le *catapucia minor* étant bien préparés, auroient à peu près les mêmes vertus que la ſcamonée.

Laureole. La Laureole tranche trop, tout ainſi que les titimales, & les eſpeces de *meſereum.* Ainſi je ne voudrois point me ſervir de ces violens purgatifs.

Mechoacam. Le *mechoacam* a des vertus approchantes

tes des hermodactes, il leur reſſemble en goût & en couleur ; ainſi il y a bien de l'apparence qu'il agit par les mêmes principes ; l'on le donne à peu près en même doze, c'eſt-à-dire, en poudre depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, en infuſion juſqu'à demi-once.

Le *ſagapenum* eſt un ſuc reſineux deſſéché, qui ſort de la plante qui porte ce nom ; l'on le peut prendre en pilules, en y mêlant un peu de canelle. Il purge aſſez doucement depuis demi-gros juſqu'à un : comme il eſt fort chaud, attenuant, il diſſout. L'on s'en ſert avec ſuccès dans les ſcirrhes, la paralyſie, l'épilepſie, & ſur-tout dans l'aſthme : il n'a pas moins d'uſage extérieurement, qu'intérieurement. L'on s'en ſert fort à propos pour des tumeurs endurcies, &c. *Sagapenum.*

La gomme ammoniac a à peu près les mêmes vertus, elle eſt moins purgative. **Gomme ammoniac.**

La terebenthine, qui eſt une reſine liquide, ſortant du terebinthe ou du larix; elle eſt utile pour amortir les ſels âcres de l'urine. Elle a beaucoup d'uſage dans la gonorrhée, & dans la gravelle : l'on la peut donner diſſoute avec l huile ou le jaune d'œuf dans quelque liqueur, on en pilule : ſa doze eſt depuis demi-gros juſqu'à un. Extérieurement, c'eſt **Terebenthine.**

un véritable baume pour les playes.

Fleurs de pêcher. Les fleurs de pêcher approchent en composition, en goût & en vertus des roses pâles ; elles purgent un peu plus fortement : l'on en peut faire boüillir une demie-poignée dans un boüillon, elles lâchent considérablement le ventre, & vuident beaucoup de serosités ; l'on en fait un sirop en faisant infuser les fleurs dans l'eau commune, & y ajoûtant le sucre à la maniere accoûtumée ; le sirop est d'autant plus fort, qu'on a fait de differentes infusions ; l'on en peut faire prendre une ou deux onces dans quelque ptisanne laxative.

L'on voit par ce que nous avons dit, en expliquant chaque purgatif, combien ils sont differens les uns des autres ; la casse, les thamarins & les violettes purgent en rafraîchissant ; mais la casse semble graisser les boyaux, & adoucir ; les thamarins calment les ardeurs des fiévres continuës, & moderent la fermentation du sang par leur acide ; & les violettes n'ont point d'acide apparent ; l'aloës & la rhubarbe semblent propres à rétablir le levain de l'estomac, aussi les peut-on avaller avec les alimens ; mais l'aloës fait fermenter le sang, ce que la rhubarbe ne fait point ; le turbith,

les hermodactes, le méchoacam & l'agaric ſemblent propres à corriger les vices d'une lymphe aigrie, & à la diſſoudre. Le premier agit en tranchant un peu; les hermodactes & le méchoacam aſſez foiblement, & l'agaric agit en donnant des nauzées & avec peu d'effet ; la gomme ammoniaque, le ſagapenum & la terebenthine, attenuent, ouvrent, mondifient: les deux premiers medicamens purgent très-peu, & la terebenthine pouſſe par les urines. Le jalap & la ſcamonée ſont deux medicamens reſineux : mais le premier ſemble davantage vuider les ſeroſités, & le ſecond trancher davantage, parce que ſa reſine eſt moins écartée ; la manne, les ſucs d'iris noſtras, d'écorce de ſureau, de nerprun, purgent les ſeroſités, la manne doucement ſans incommoder la poitrine, l'iris noſtras en fondant le ſang, l'écorce de ſureau fait de même & excite le vomiſſement, le nerprun cauſe beaucoup d'ardeur, &c.

L'on trouve la même choſe entre les purgatifs mineraux ; la crême de tartre reſſemble aux thamarins ; le ſel végétal eſt un ſalé qui ne coagule point comme le premier ; les purgatifs antimoniaux fondent & ſecouënt avec force ; le mercure doux fond, corrige la viſcoſité &

l'acidité de la lymphe, & ne secouënt point; les cristaux de lune fondent, secouënt & corrodent; leur action approche fort des hydragogues, tels que peuvent être la gomme-gutte, l'élaterium, l'écorce de sureau, le nerprun, &c.



TABLE DES PURGATIFS.

RACINES.

Jalap en substance depuis douze grains jusqu'à trente, le double en infusion.

Turbith depuis un scrupule jusqu'à deux en substance, le triple en infusion.

Mechoacam en substance depuis un scrupule jusqu'à un gros, le triple en infusion.

Rhubarbe depuis un demi-gros jusqu'à un en substance, le triple en infusion.

Hermodactes depuis demi-gros jusqu'à un en substance, le triple en infusion.

Brione depuis un scrupule jusqu'à un gros en substance, le double en décoction.

ECORCES.

De sureau depuis deux gros jusqu'à demi-once en infusion.

De frangula depuis demi-gros jusqu'à un & demi en infusion.

FEUILLES.

De ſoldanelle depuis un ſcrupule juſqu'à un gros en ſubſtance.

De ſené depuis un gros juſqu'à demi-once en infuſion.

De baguenaudier, double du ſené.

De violettes une poignée dans une décoction.

De petite gratiole depuis un ſcrupule juſqu'à deux en poudre, & juſqu'à trois gros en infuſion.

De mercuriale une poignée en décoction.

FLEURS.

De pêcher demie-poignée en un boüillon.

De roſes pâles demie-poignée en décoction.

De violettes une poignée en décoction.

SUCS.

Manne depuis une once juſqu'à trois en un boüillon.

Aloës depuis un demi-ſcrupule juſqu'à deux en pilules.

Scamonée depuis cinq grains juſqu'à 15.

GOMMES.

Ammoniac juſqu'à un gros.

Sagapenum juſqu'à un gros.

Terebenthine juſqu'à deux & trois gros.

FRUITS.

Casse, sa moëlle en substance jusqu'à une once, boüillie avec ses pepins jusqu'à trois onces en chopine d'eau.

Thamarins jusqu'à une once.

Mirabolans comme la rhubarbe.

SEMENCES.

D'hieble,
De violettes,
De psylium,
De cartame,
} *depuis un gros jusqu'à deux en émulsion.*

MINERAUX.

La pierre d'azur broyée & lavée en substance depuis un scupule jusqu'à un gros.

La pierre armenienne aussi broyée & lavée se donne en substance depuis un scrupule jusqu'à un gros.

CHIMIQUES.

Resine de scamonée depuis six grains jusqu'à douze.

Resine de jalap depuis six grains jusqu'à douze.

Extrait de rhubarbe depuis dix grains jusqu'à deux scrupules.

Extrait d'aloës depuis quinze grains jusqu'à un demi-gros.

Laxatif mineral depuis ſix grains juſqu'à douze.

Sublimé doux depuis ſix grains juſqu'à trente.

Précipité de couleur de roſe depuis quatre grains juſqu'à dix.

Extrait de ſené depuis un ſcrupule juſqu'à deux.

Fleurs d'antimoine fixées depuis deux grains juſqu'à cinq.

Extrait de gratiole depuis quinze grains juſqu'à deux ſcrupules.

Criſtaux de lune depuis deux grains juſqu'à quatre.

Sel végétal,
Policreſte,
Nitre antimonié, } *depuis un gros juſqu'à demi-once.*

FORMULES DE PURGATIFS.

Entre les differentes formules de medicamens purgatifs, il y en a qu'on fait dans le tems qu'on en a beſoin, & qui ne peuvent point ſe conſerver, & d'autres au contraire qui ſe gardent dans les Boutiques pour l'uſage.

Celles qui ſe font dans le tems qu'on en a beſoin, ſe prennent par la bouche ou par le fondement, ou enfin par fomentations. Ces dernieres ſont peu uſitées, ainſi nous n'en donnerons point

d'exemple. Les purgatifs qu'on met dans le fondement pour évacuer ce qui est contenu dans les boyaux sont en forme solide, ou en forme liquide.

Ceux qui sont en forme liquide, sont appellés clisteres ou lavemens : l'on s'en sert quand il y a des matieres recuites dans les gros boyaux, ou quand l'on veut évacuer sans causer aucun mouvement dans la masse du sang, ou enfin quand il y a quelque excoriation ou quelque petit ulcere dans les gros boyaux qu'on veut mondifier.

Quant aux autres formules qu'on prend par la bouche, elles sont solides ou liquides : on préfere les solides aux liquides dans les hydropiques, de crainte d'augmenter les serosités ; tout au moins on ne leur donne pas beaucoup de liqueur. Au contraire dans les hypocondriaques, on préfere les purgatifs en liquide & en grande doze, afin d'écarter les sels acides, & de n'épaissir pas leur sang par l'évacuation des serosités. Dans les uns & dans les autres, il faut que les purgatifs soient forts, afin d'agiter les humeurs épaisses, & de crainte que leur action ne soit empêchée par les aigres, dont le sang abonde.

Lavement émolient & laxatif.

Prenez des feüilles de mauve, de guimauve & de parietaire, de chacune une poignée ; faites boüillir dans une pinte d'eau commune, paſſez la décoction & en prenez chopine, dans laquelle l'on diſſoudra un quarteron de miel commun. Pour rendre ce lavement fort, l'on peut faire boüillir avec la décoction demi-once de ſené, la paſſer, & ajoûter le miel comme nous avons dit.

Lavement fort dont l'on peut ſe ſervir dans les maladies ſoporeuſes.

Prenez une once de ſené qu'on fera boüillir dans trois demi-ſeptiers d'eau commune juſqu'à conſommation de la moitié, paſſez par un linge, & ajoûtez trois onces de vin émetique & une once de hiere de coloquinte.

Lavement adouciſſant dont on peut ſe ſervir dans le teneſme & la dyſſenterie.

Prenez trois poignées de feüilles de *tapſus barbatus*, qu'on fera boüillir dans une pinte d'eau juſqu'à conſommation de moitié, paſſez par un linge, & diſ-

ſoudez une once de ſucre rouge & autant de miel roſat.

Lavement dont on peut ſe ſervir pour les coliques.

Prenez une chopine d'urine qu'on fera un peu chauffer, & dans laquelle l'on diſſoudra une once ou deux de benedicte laxative.

Il arrive très-ſouvent qu'après avoir donné pluſieurs lavemens, un malade ne les rend point; l'on ſe ſert pour lors de ſupoſitoires, qu'on peut faire en faiſant cuire le miel, & en y ajoûtant du ſel commun ou du ſel gemme, & l'on le réduit en forme ſolide de la groſſeur d'un bon doigt, & de la longueur de demi-pied.

Quant aux formules qu'on prend par la bouche, elles peuvent être ou en ptiſannes, ou en apozemes, ou en potions, ou en bol, ou en poudres, ou en pilules, ou en trochiſques, ou en électuaire, ou enfin en ſirops.

Conſerve de violettes purgative.

L'on prend une quantité de manne qu'on arroſe de ſuc de violettes tiré de-

puis peu ; l'on laiſſe ſécher la manne, & l'on l'arroſe de nouveau ſuc, ce qu'on rëitere juſqu'à ce que la manne ne ſe charge plus de ſuc ; enſuite l'on laiſſe bien ſécher le tout dans un vaiſſeau de verre au Soleil : l'on donne cette conſerve depuis deux gros juſqu'à ſix : elle purge fort bien par bas.

Emulſion purgative.

Prenez un gros de ſemence de violettes, un gros de celle de *pſylium*, & deux de celle de carthame ; verſez doucement en broyant une verrée de décoction de ſemence d'hieble, & une once de ſirop de roſes pâles.

Sirop de mercuriale.

Prenez chopine de ſuc de mercuriale bien dépuré, ajoûtez trois quarterons de ſucre, & faites cuire le tout en conſiſtance de ſirop, en ajoûtant en retirant du feu demi-once de teinture de canelle ; l'on peut donner une once ou deux onces de ce ſirop en quelque ptiſanne purgative.

Sirop de nerprun pour les hydropiques.

Prenez ſix livres de ſuc de bayes du

nerprun, qu'on fera cuire doucement avec quatre livres de ſucre : l'on y ajoûtera ſur la fin demi-once d'huile de tartre par défaillance : ce ſirop purge depuis demi-once juſqu'à une once & demie.

Il ſeroit inutile de repeter ici quantité de pilules & d'électuaires qui ſont décrits dans toutes les pharmacopées ; j'avouë qu'il y en a beaucoup qu'on devroit corriger & changer, mais comme nous n'avons pas deſſein de faire ici une pharmacopée, nous nous contenterons des exemples que nous venons de donner, & nous ajoûterons ſeulement ici quelques formules pour ſervir d'exemples.

Limonade purgative.

Prenez chopine d'eau dans laquelle vous couperez un citron par morceaux, & ajoûterez demi-once de ſené ; laiſſez pendant vingt-quatre heures à froid, paſſez par un linge ; ſerrez & faites diſſoudre deux onces de manne, paſſez derechef, & en faites deux verres pour prendre deux heures l'un après l'autre.

Pilules mercuriales.

Prenez du turbith gommeux, des

hermodactes, du *mechoacam*, de la rhubarbe, de chacun deux gros; du mercure doux & de la ſcamonée, de chacun trois; des trochiſques alhendal, un gros; mettez le tout en poudre & l'incorporez avec ſuffiſante quantité de terebentine diſſoute par ſon huile; battez le tout enſemble, & le réduiſez en pilules: ces pilules ſe donnent depuis un ſcrupule juſqu'à deux, quelquefois juſqu'à un gros.

Pilules univerſelles de Poterius, pour les maux de têtes, aſthme, l'épilepſie, gouttes, &c.

Prenez demi-once d'aloës, deux gros de myrrhe, un gros de maſtic, demi-gros de ſafran, un gros de fleurs d'antimoine; pulveriſez le tout & l'incorporez avec ſuffiſante quantité de ſirop de roſes pâles: ces pilules ſont ſeulement purgatives, depuis quinze grains juſqu'à un ſcrupule, parce que les gommes empêchent l'antimoine d'agir ſi fortement ſur l'eſtomac.

Electuaire univerſel pour les gouttes, rhumatiſmes, &c.

Prenez des hermodactes, du turbith

gommeux, du *mechoacam*, de chacun deux gros ; du jalap, de la ſcamonée entiere, de la ſemence lie violette pulveriſée, du macis, de chacun un gros & demi ; incorporez le tout avec quatre onces de ſirop de geniévre, en ajoûtant ſur la fin un gros d'huile de tartre, & demi-gros d'huile eſſentielle d'anis : cet électuaire ſe donne depuis un gros juſqu'à trois.

Electuaire de roſes purgatif.

Prenez une livre & demie de ſuc de roſes purgatives, qu'on fera cuir avec autant de ſucre, en y ajoûtant ſur la fin dix gros de ſcamonée & demi-once de ſel de tartre. Cet électuire purge fort bien depuis deux gros juſqu'à demi once.

Electuaire pectoral purgatif.

Prenez demi-livre de pulpe ou miel de paſſe, aſſez claire & bien mondée ; incorporez de la ſcamonée, de l'agaric, du turbith, des hermodactes, des fleurs de violettes, de roſes, le tout pulveriſé, de chacun deux gros; du ſené en poudre, du ſel fixe de tartre & de l'huile

de muſcade, de chacun trois gros : incorporez le tout & le cuiſez en électuaire : il ſe donne depuis deux gros juſqu'à ſix, pour la toux & quelques affections de poitrine où l'on veut purger.

Julep purgatif.

Prenez un gros de turbith pulveriſé, deux d'hermodactes, & un demi de ſel fixe de tartre ; faites boüillir & réduire à moitié dans une livre d'eau ; paſſez & ajoûtez une once de ſirop de fleurs de pêcher nouvellement fait.

Pilules purgatives & aperitives.

Prenez une once de *ſagapenum* diſſous dans le ſuc d'*helenium*, demi-once de teinture de Mars ; ajoûtez de la ſcamonée, de la gomme ammoniaque, du turbith gommeux, de chacun deux gros ; faites des pilules en ajoûtant autant de baume de Perou qu'il en faut : ces pilules ſe donnent depuis demi-gros juſqu'à un.

Pour les dyſſenteries, pilules purgatives.

Prenez du ſuc de roſes purgatives une

once, deux gros de ſuc de coing, terebentine de Veniſe, demi-once; mettez-les ſur le feu & ajoûtez-y doucement un gros & demi d'extrait de rhubarbe, deux de mirabolans citrins réduits en poudre : la maſſe étant formée & commençant à ſe lier, ôtez du feu, & ajoûtez un gros & demi de mercure doux; formez les pilules de demi-gros chacune, dont le malade en prendra deux à chaque priſe.

Sels purgatifs.

Prenez deux onces de nitre antimonié, une once de tartre vitriolé, & demi-once de vitriol de Mars; diſſoudez le tout en deux livres d'eau commune, évaporez juſqu'a ſiccité; vous aurez un ſel purgatif & aperitif depuis un gros juſqu'à trois : il eſt mieux de le mêler avec quelque ſirop & ptiſanne purgative. Il eſt aperitif.

Ptiſanne laxative.

Pour faire une ptiſanne qui lâche le ventre ſans mauvais goût, il n'y faut point mettre de ſené, parce que ſon goût domine ſur tous les autres ingrediens

grediens qu'on y peut mettre.

Prenez jalap & *mechoacam*, de chacun un gros, faites infuſer pendant la nuit dans une chopine d'eau ſur les cendres chaudes, ajoûtez-y une douzaine de prunaux aigres.

Si l'on la veut rendre plus forte, elle ſera à la verité un peu moins agréable en n'y mettant point de prunaux, mais en leur place deux gros de ſel vegetal : Il en faut faire quatre verres, dont on en prendra deux chaque matin.

Teintures purgatives.

Prenez demi-once de jalap, autant d'ellebore noir en poudre ; verſez deſſus chopine d'eau-de-vie, laiſſez le tout pendant vingt-quatre heures en digeſtion, enſuite ajoûtez de la gomme-gutte & de l'*elaterium*, de chacun un gros ; laiſſez encore pendant deux jours en digeſtion, en remuant de tems en tems la phiole ; laiſſez repoſer le tout, & en donnez de tems en tems quelques cuillerées aux malades ; cette teinture eſt fort bonne pour les hydropiques : on leur peut faire avaller un peu de vin par-deſſus.

Purgation pour ceux qui ſortent d'une fiévre continuë, & dont on peut ſe ſervir dans les fiévres intermittantes.

Prenez ſix grains de ſcamonée, autant de reſine de jalap, incorporez l'une & l'autre dans gros comme une noiſette de miel ou de compote; diſſoudez enſuite dans une verrée de limonade.

Purgation pour les ptiſiques

Prenez une once & demie de manne que vous ferez diſſoudre dans une verrée de ptiſanne pectorale; ſi le malade eſt difficile à purger, vous y pouvez ajoûter trois grains de ſcamonée.

Potion purgative pour les hydropiques, hypocondriaques, & pour les obſtructions des nerfs.

Prenez douze grains de reſine de jalap que vous diſſoudrez dans une cuillerée d'huile d'amandes douces; verſez cette ſolution dans une verrée de ptiſanne aperitive.

Trochisques purgatifs dont on se peut servir dans les gonorrhées, chancres & autres maladies veneriennes, comme aussi dans le scorbut.

Prenez un gros de scamonée, autant de panacée mercuriale, demi-gros de resine de jalap, un gros & demi de tartre martial soluble; formez de petits trochisques avec de la gomme adragant dissoute : vous en pouvez donner depuis vingt grains jusqu'à trente.

Bol purgatif.

Prenez deux gros de terebentine, deux scrupules de rhubarbe en poudre, quinze grains de jalap; incorporez le tout & en faites un bol; l'on s'en peut servir dans les difficultez d'urine où l'on veut vuider les eaux.

Autre bol.

Prenez demi-once de moëlle de casse, demi gros de sel vegetal, huit grains de scamonée; incorporez le tout ensemble & en faites un bol qu'on envelopera en plusieurs morceaux, avec le pain à chanter.

Poudre cornachine.

Prenez deux gros de ſcamonée entiere, de l'antimoine diaphorétique & de la crême de tartre, de chacun un gros, mêlez le tout enſemble & en faites une poudre qu'on peut donner dans quelque opiate, ou dans le vin blanc depuis quinze grains juſqu'à demi gros. Il faut prendre garde, ſi l'on la met dans un boüillon chaud ou dans la ptiſanne chaude, de mêler auparavant la poudre avec un jaune d'œuf ou un peu de ſuc de regliſſe, afin de mieux incorporer la ſcamonée.

Extraits purgatifs, & premierement d'aloës.

Prenez l'aloës, laiſſez diſſoudre dans l'eau commune, verſez par inclination en laiſſant le marc dans le fond du vaiſſeau; évaporez doucement en conſiſtance d'extrait : il ſe donne juſqu'à demi-gros. Les autres extraits demandent d'ordinaire l'infuſion ou la décoction, principalement lorſqu'ils ne donnent pas ſi aiſément leur teinture : celui de gomme-gutte ſe peut faire comme celui d'aloës. Je crois qu'il ne ſeroit pas mau-

vais d'ajoûter à l'un & à l'autre l'huile de tartre.

Extrait de gomme-gutte.

Prenez deux gros de gomme-gutte pulverisée, faites-la dissoudre dans une livre d'eau, ajoûtez deux gros d'huile de tartre par défaillance, passez le tout par un morceau de drap, & faites évaporer: l'on donne depuis six jusqu'à douze grains dans quelque liqueur convenable.

Extrait purgatif.

Prenez deux gros de jalap, un gros de turbith gommeux, autant d'hermodactes, & un gros & demi de rhubarbe, le tout réduit en poudre, l'on versera chopine de vin blanc, & l'on ajoûtera trois gros de sené, l'on tiendra le vaisseau bien bouché dans un lieu chaud pendant vingt-quatres heures, ensuite on ajoutera un gros & demi d'huile de tartre par défaillance; l'on passera le tout & l'on l'évaporera doucement : cet extrait purge depuis quinze grains jusqu'à trente d'une maniere fort douce.

Boüillons purgatifs.

Prenez une poignée de fleurs de vio-

lettes, demi-poignée de roſes pâles, & une pincée de fleurs de pêcher, faites boüillir avec un poulet dans l'eau commune.

Autre.

Prenez deux gros de ſené, une poignée de cerfeüil, une once de manne; mettez le tout dans un boüillon au veau juſqu'à ce que la manne ſoit fonduë.

Décoction purgative.

Prenez un gros de jalap en poudre, un gros de ſel vegetal, & demi-once de manne; faites boüillir le tout dans demi-ſeptier d'eau commune, qu'on réduira à moitié.

Autre décoction.

Prenez une once de thamarins & deux onces de caſſe avec les pepins; faites boüillir dans chopine de petit-lait, & paſſez par un linge pour faire deux verrées de décoction pour purger foiblement.

Onctions purgatives.

L'on peut purger par des applications extérieures, en mettant deux ou trois gros de ſcamonée & d'huile de colo-

quinte ſur le nombril, mais il faut prendre garde que ces médicamens ne ſont pas ſûrs, & font ſouvent des impreſſions ſur la peau.

CHAPITRE IV.

Des remedes propres aux ſuperpurgations.

QUelques précautions qu'un Medecin ait priſes en ordonnant un purgatif, il arrive très-ſouvent qu'il opere trop, & que les humeurs âcres qui ſont dans le corps joignant leur action à celle du purgatif, déchirent les parties par où elle paſſent.

La ſuperpurgation vient des medicamens & des humeurs.

Quelquefois il arrive auſſi qu'un malade a pris quelques purgatifs à contretems : Par exemple dans le tems de quelque mouvement critique : il peut même arriver qu'un malade prenne quelque purgatif trop violent, qui fonde la maſſe du ſang, & par conſéquent la diſpoſe à une forte évacuation.

Purgatifs à contretems.

Pour toutes ces raiſons, l'on ne ſe ſert plus des poiſons purgatifs dont les Anciens avoient de coûtume de ſe ſer-

Pourquoi l'on a quitté quelques

purgatifs.

vir : ainsi l'on a quitté l'usage de l'orpiment, du *mesereum*, du verdet, du sandaracha, de l'ellebore blanc, &c. Ce sont-là de veritables poisons qui ne peuvent avoir d'usage qu'extérieurement, comme rongeans ou caustiques, parce que par leur parties tranchantes ils déchirent le tissu des parties qu'ils touchent.

Pour empêcher les mauvais effets qui peuvent suivre d'un purgatif, l'on a coûtume de rendre les matieres fluides & de mêler quelque apéritif, qui dissoudant les parties gluantes qui sont dans les boyaux, rend la purgation moins difficile & moins douloureuse.

Ce qui peut obliger à donner des purgatifs.

Mais souvent quoiqu'on connoisse qu'il y a dans les boyaux des matieres gluantes & très-âcres, nous sommes contraints de donner sur le champ des purgatifs : cela arrive souvent en des coliques, &c. pour lors l'on doit mêler les forts purgatifs, comme le diagrede, &c. à des narcotiques, comme au *laudanum* : & quand la violence de la douleur ne nous oblige pas à ce mélange, il est toujours bon, après l'operation d'un fort purgatif, de faire prendre au malade quelque potion fortifiante qui puisse remettre le calme dans

la

la maſſe du ſang. Par exemple, *prenez deux onces d'eau de meliſſe, autant d'eau de bouroche, une once de ſirop de pavot blanc, & demie-cuillerée d'eau de canelle.*

Ces ſortes de paregorics fortifient par leurs parties volatiles, & donnent beaucoup de calme en diminuant l'activité des eſprits, de ſorte qu'il eſt aſſez rare qu'il ſurvienne des mouvemens déſordonnés qui ſont la cauſe des ſuperpurgations, lorſqu'on ſe ſert de ces medicamens après l'operation des purgatifs.

Quand malgré toutes ces précautions il arrive des tranchées & des ſuperpurgations, ou qu'elles continuënt, l'on a coûtume de faire prendre des lavemens avec chopine de lait, & un quarteron de ſucre roux.

L'on fait auſſi prendre par la bouche le lait chaud, les boüillons gras, l'huile d'amandes douces, & d'autres adouciſſans, principalement lorſque les tranchées ſont violentes : car pour lors on doit donner quelque choſe qui puiſſe adoucir les parties tranchantes, âcres ou corroſives du medicament, ou des humeurs qu'il a évacuées : le lait & l'huile rempliſſent excellemment ces indica- Adouciſſans.

tions, parce que par leurs parties huileuſes, les ſels âcres ſont émouſſés, adoucis & temperés, & les inteſtins ſe trouvant, pour ainſi parler, huilés, ſont en état de réſiſter davantage à l'impreſſion que les ſels âcres y pourroient faire.

L'on fait mettre ſur l'eſtomac l'huile de muſcade ou une emplâtre de theriaque : l'on fait prendre par la bouche d'abord des adouciſſans ſpiritueux, tels que peuvent être le *laudanum* diſſout en quelque eau convenable, l'eau de canelle, la theriaque, quelques abſorbans qui peuvent abſorber ou émouſſer les parties aigres qui ſont en mouvement. Ainſi l'on ſe ſert avec ſuccès des coraux, des yeux d'écreviſſes, du ſel de tartre & même des coings, qui quoique retenant un peu de l'aigre, ne laiſſent pas par leurs parties embarraſſantes d'empêcher l'effet de celles qui ſont trop en mouvement.

Souvent ſans avoir pris aucun purgatif, on a des flux ſemblables à ceux des ſuperpurgations, qui ſont ou flux ſimples, ou lienteriques, ou dyſſenteriques; l'on ſe ſert quaſi des mêmes remedes, mais nous aurons occaſion d'en parler plus au long en parlant des aſtringens.

Diverſion. J'ajoûterai ſeulement qu'on ſe ſert avec raiſon dans les flux de ventre &

dans les ſuperpurgations des ſudorifiques & diaphoretiques, non-ſeulement parce qu'ils ſont ſouvent abſorbans, capables d'émouſſer les pointes corroſives des levains : mais auſſi parce que pouſſant la ſeroſité du ſang par d'autres voyes, ils détournent une des principales cauſes qui entretiennent ces diſpoſitions. Par la même raiſon, on ſe ſert dans les longs cours de ventre des émétiques, quelquefois des diuretiques ; ainſi l'*ypecacuhana* eſt admirable dans la dyſſenterie, &c. Je ne crois cependant pas qu'on dût ſe ſervir de ces ſortes de remedes dans une ſuperpurgation.

Il faut encore remarquer que dans les ſuperpurgations l'on ne doit pas toujours arrêter, il eſt même rare qu'on doive ſupprimer ces ſortes d'évacuations dans le commencement ; & lorſque le medicament n'eſt pas violent, l'on doit traiter cette indiſpoſition comme un *cholera morbus*, en temperant, fortifiant, adouciſſant, & n'arrêtant rien pendant que la nature vuide des humeurs corrompuës, principalement ſi les forces ne ſont point trop abbatuës. L'on peut voir ce que j'ai écrit du *cholera morbus*, dans le Livre des maladies aiguës.

TABLE DES REMEDES de la ſuperpurgation.

ADOUCISSANS.

EAu de poulet, *Boüillons,* *Ptiſannes adouciſſantes, & rafraîchiſſantes,* *Lait,* *Huile d'amandes douces,*	*de tems en tems.*

ABSORBANS.

Diaphoretique mineral depuis un ſcrupule juſqu'à un gros.

Terre ſigillée, *Bol armen,* *Craye,* *Criſtal préparé,*	*depuis un ſcrupule juſqu'à deux en quelque liqueur.*

Bezouard mineral depuis un ſcrupule juſqu'à un gros.

Le corail en poudre depuis un ſcrupule juſqu'à un gros en quelque liqueur.

Les yeux d'écreviſſe depuis un ſcrupule juſqu'à un gros.

Le ſel de tartre depuis dix grains juſqu'à trente.

FORTIFIANS.

La poudre de vipere depuis dix grains juſqu'à trente.

Le theriaque depuis un ſcrupule juſqu'à un gros.

L'eau de canelle depuis demi-cuillerée juſqu'à une cuillerée.

Eau de ſcabieuſe,
De menthe,
De chardon-benit,
} *depuis une once juſqu'à ſix.*

D'ulmaire,
Extrait de geniévre,
D'abſinthe,
De chardon benit,
De tormentile,
} *depuis un ſcrupule juſqu'à deux.*

Sels volatils depuis cinq grains juſqu'à quinze.

Huile d'anis depuis cinq gouttes juſqu'à quinze.

Lambre gris depuis demi-grain juſqu'à deux grains.

Confection d'hiacinte & d'alkermes, depuis un demi-gros juſqu'à un.

NARCOTICS.

Le laudanum cydonianum depuis un grain juſqu'à trois.

ASTRINGENS.

Gelée de coings une cuillerée.
L'eau de plantain depuis deux onces jusqu'à quatre.
Le sucre de saturne depuis un grain jusqu'à six.

FORMULES.

Potion pour une superpurgation.

Prenez de la confection d'hiacinte un gros, du *laudanum* liquide six gouttes; des eaux de chardon-benit & de buglose, de chacune deux onces & une cuillerée d'eau de canelle, avec une once de sirop de coings.

Autre potion.

Prenez un gros de cristal préparé, un gros de bezouard mineral, un gros de confection d'hiacinte; dissoudez le tout avec une once de sirop de canelle, quatre onces d'eau de menthe, & deux de chardon-benit; mêlez le tout pour prendre par cuillerée.

Cataplasme.

Prenez demi-livre de pain qu'on réduira en poudre, l'on l'arrosera avec

une once de vin d'Alicant, deux gros de teinture de canelle, & autant de teinture de ſafran, pour appliquer le tout ſur le ventricule.

Bol.

Prenez un gros de bezouard mineral, demi-gros de poudre de vipere, de la canelle, du ſafran & du camphre, de chacun un ſcrupule; incorporez le tout avec ſuffiſante quantité de ſirop de canelle, pour en prendre demi-gros à chaque fois.

Lavement.

Prenez un gros de canelle, un demi-gros de ſafran; l'on fera boüillir le tout avec une poignée de ſauge dans chopine d'eau; l'on paſſera & l'on diſſoudra une once de ſirop de coings.

Poudre.

Prenez un gros de criſtal préparé, autant d'yeux d'écreviſſes préparés, demi-gros de poudre de vipere; mêlez le tout enſemble pour en donner demi-gros à chaque fois dans quelque liqueur convenable.

CHAPITRE V.

Des Diurétiques.

Comment l'urine est filtrée.

POur sçavoir combien certains medicamens poussent les urines, & quel usage ils peuvent avoir, nous devons considérer que l'urine n'est que la partie sereuse du sang, qui étant séparée dans les reins, s'écoule par les ureteres dans la vessie, & de-là dehors par l'uretere.

Difference de la sueur & de l'urine.

Cette même serosité étant filtrée dans les glandes de la peau, s'apelle sueur : ainsi la sueur & l'urine ont la même source, & ne different que bien peu.

D'où vient l'urine.

La serosité du sang vient des parties aqueuses & liquides qui sont dans nos alimens & dans nos boissons ; elle sert à charier & à entraîner dans les plus petits recoins de nos parties solides, les parties propres à leur nourriture. Elle dissout parfaitement les parties salines qu'elle rencontre, & par leur moyen elle s'unit aux parties sulphureuses. Enfin elle entraîne avec elle les particules du sang qui ont été moins propres à la nourriture de nos membres;

& se filtant dans les reins ou dans les glandes de la peau, elle décharge le sang d'un poids inutile, & quelquefois nuisible.

Il est nécessaire que cette serosité se renouvelle de tems en tems : car celle qui est chargée de sels ou de souphres qui ne sont pas propres à la nourriture de nos parties, ne peut pas se charger de nouveaux sels & de nouveaux souphres. Il faut donc qu'il vienne une nouvelle serosité pour porter la nourriture dans les parties, ce qui ne se peut faire que par la boisson. A quoi sert la boisson.

Cette serosité ne s'écoule pas suffisamment, ou parce qu'elle est trop intimement mêlée aux parties du sang, ou parce qu'il y a quelque embarras dans les passages de l'urine, ou parce que le mouvement du sang étant fort augmenté, ne permet plus à la serosité de s'insinuer dans les petits tuyaux des reins. Causes des difficultés d'uriner.

Ce défaut d'évacuation produit une abondance de serosités qui peut être la source d'une hydropisie, d'un scorbut, de catharres, de fluxions, de fiévres continuës & intermittentes, de phtisie & d'asthme, mais il faut bien distinguer quelles ont été les causes qui ont empê- Accidens qui surviennent au manque d'uriner.

ché la filtration de l'urine dans les reins : car ce qui eſt en une de ces rencontres diuretiques, empêche en une autre occaſion la filtration de l'urine. C'eſt ici qu'on peut dire, *experimentum periculoſum, judicium difficile.* En effet les diuretiques ſont tous oppoſés ; les uns ſont ſimplement aqueux ; les autres ſont des ſels volatils, comme celui de corne de cerf, l'eſprit de ſel ammoniac ; les autres ſont des aigres, comme les eſprits acides de vitriol ou de ſouphre ; les autres ſont des ſels alkalis fixes, comme le ſel de tartre ; d'autres des ſels mixtes, comme le ſel végétal ; d'autres ſont remplis de ſels volatils, de ſels fixes & de ſoupres, comme la terebenthine, les cloportes, la ſemence d'ache, &c. d'autres enfin ſemblent être dénués de tous ces principes, comme des coquillages, les zeſtes de noix, &c. Ainſi pour voir comment tous ces remedes peuvent être donnés dans les differentes occaſions, examinons un peu comment ils agiſſent.

Il eſt impoſſible de ſçavoir comment quelques remedes peuvent faire uriner, ſans ſçavoir comment l'urine eſt filtrée dans nos reins dans l'état naturel ; mais parce que nous avons expliqué cette

filtration, & quantité de *phænomenes* qui en dépendent, dans notre Anatomie raiſonnée, je ne m'y arrête point, & j'explique en peu de mots les cauſes qui peuvent rendre les urines plus abondantes que de coûtume.

Les urines ſont plus abondantes que de coûtume, quand les vaiſſeaux ſont remplis de parties ſereuſes, ou quand le ſang circule plus vîte : car pour lors la ſeroſité en peu de tems ſe préſente pluſieurs fois au crible qui la ſépare, d'où il s'enſuit que les urines ſont plûtôt filtrées. Cela peut encore venir de ce qu'il y a quelques embarras dans la veine émulgente : car l'artere fourniſſant davantage que la veine ne rapporte, les parties ſereuſes tendant à s'échapper, parce qu'elles ſont preſſées, & reſtant long-tems ſur la ſurface du rein, doivent mieux paſſer par les trous qu'elles y rencontrent, que ſi la circulation y étoit libre. Enfin l'on peut dire, que quand la partie ſereuſe eſt ſéparée de la partie fibreuſe, & des ſouphres qui l'embarraſſoient, elle ſe filtre plus vîte.

Pourquoi les urines ſont plus abondantes.

On peut diſtinguer par des conjectures vrai-ſemblables, quelles ſont les cauſes qui ont fait filtrer une ſi grande quan-

Cauſes des filtrations de l'urine.

tité d'urines : car ſi après avoir bû, ou après une maladie où le ſang eſt rempli de ſeroſité, on rencontre des urines claires & peu chargées, on peut vrai-ſemblablement croire qu'il n'y a eu que l'abondance des ſeroſités à produire cet effet : au contraire, quand dans une fiévre, ou après une agitation violente, ou après des remedes qui échauffent & font ſuer, on rend les urines rouges, & extrêmement chargées de ſels, on peut penſer que cela vient de l'agitation du ſang, qui a fait paſſer beaucoup de ſels par la rapidité de ſon mouvement. Enfin, quand on a pris quelques acides, qu'enſuite on urine abondamment, & qu'après on urine moins que de coûtume, l'on doit dire que les acides ont rapproché la partie ſulphurée, & qu'ainſi la ſereuſe s'eſt plus facilement dégagée; mais après que cette ſeroſité eſt ſortie, celle qui repaſſe dans le ſang doit tenir la place de la premiere, & ſe rembarraſſer dans les ſouphres du ſang ; c'eſt pourquoi on urine moins.

Tous les diuretiques doivent donc ou augmenter les ſeroſités du ſang, ou mettre en mouvement les humeurs de notre corps, ou coaguler la partie fibreuſe, & ralentir le cours des hu-

meurs, ou enfin en donnant quelque liquidité aux humeurs qui n'en avoient point, ôter quelques embarras qui se peuvent rencontrer dans les arteres qui aboutissent aux reins, ou dans les vaisseaux urinaires.

L'eau simple, les eaux minerales & le vin blanc, sont du premier ordre : il est vrai que les eaux minerales passent plus vîte que l'eau simple, à cause de quelques sels aperitifs qu'elles contiennent, & que le vin blanc a des souphres & des sels qui augmentent sa vertu diuretique : mais le principal effet des uns & des autres, est d'augmenter les serosités du sang. Diuretiques du premier ordre.

Il faut ici examiner les eaux minerales diuretiques ; les unes sont remplies de quelques sels vitrioliques ; & la plus grande partie de ces eaux sont empreintes d'acides & de parties de fer : elles donnent une teinture plus ou moins foncée avec la poudre de noix de galle, de cyprès, de feüilles de chêne, d'écorce de grenade, ou de mirabolans ; ces poudres en absorbant les aigres donnent une teinture par la précipitation du métal, qui avoit été dissout par l'acide. Il y a encore des eaux alkalies chargées de terres & de sels,

qui approchent en qualités du *natrum* d'Egypte, qui ne laiſſent pas de pouſſer par les urines. Il ſeroit long & ennuyeux d'entrer en tout ce détail, on peut conſulter les Auteurs qui ont traité de cette matiere, & entr'autres Monſieur du Clos de l'Academie Royale des Sciences, qui en a donné au public des Analiſes.

Le vin blanc contient des ſouphres fort fixés par un tartre acide ; c'eſt pourquoi lorſqu'on y ajoûte l'huile de tartre par défaillance, il prend une couleur d'un jaune noirâtre, ou d'une feüille morte foncée & preſque rouge par l'exaltation de ſes ſouphres. Il eſt aſſez étonnant qu'il augmente les urines en leur fourniſſant des ſeroſités, & que l'urine perde ſa couleur rouge par l'addition de l'huile de tartre, & qu'elle en prenne une foncée par l'addition des acides ; cela doit ce me ſemble être une preuve de la grande alteration de nos liqueurs par leur mêlange avec le levain de l'eſtomac, la bile & le ſang.

Diuretiques du ſecond ordre.

Les diuretiques qui mettent notre ſang en mouvement, ont des principes fort actifs : mais ils ne laiſſent pas d'être bien differens les uns des autres.

La terebentine eſt bien différente des cloportes, les cloportes, des oignons blancs, & ces derniers des cantharides; il faudra examiner dans le détail tous ces différens medicamens, afin de voir les rencontres différentes où l'on les doit employer : Nous parlerons auſſi des mêlanges qu'on en peut faire, afin que la vertu des uns ne ſoit point détruite par les autres.

Du troiſiéme ordre.

L'eſprit de nitre, de vitriol, & tous les acides agiſſent en fixant le ſang; & en rapprochant les ſouphres, ils dégagent la partie ſéreuſe de ſes liens; ce qui fait qu'elle eſt beaucoup plutôt ſéparée dans les reins.

Regles generales qui indiquent l'uſage des diurétiques.

On doit toujours ſe ſervir des diurétiques quand la maſſe du ſang eſt remplie de ſéroſités, quand les eſprits ſont quaſi aſſoupis, quand il y a quelque embarras dans la filtration de l'urine, & enfin dans preſque toutes les maladies qui ont pour origine trop de ſéroſités. On s'en ſert avec ſuccès dans les gonorrhées, parce qu'on décharge une partie des ſels dont la maſſe du ſang étoit trop chargée.

On s'en ſert encore dans les obſtructions du foye, de la ratte, de la matrice, mais on doit pour lors appréhen-

der les diurétiques acides : car en augmentant les filtrations, ils augmentent les embarras ; & on ne doit s'en servir que dans les fiévres continuës : où par l'exaltation des souphres, & le mouvement rapide du sang, la filtration urinaire est quelquefois empêchée.

Objection. On pourra ici m'objecter que j'ordonne des diurétiques dans les embarras des reins, contre un des principes de Medecine, qui est qu'il ne faut point pousser les humeurs sur la partie affligée.

Réponse. Je réponds que ce principe est ici fort mal appliqué ; & pour en convaincre les plus entêtés par des faits de pratique, on n'a qu'à remarquer qu'on purge dans les flux de ventre qu'on donne des vomitifs dans les vomissemens, qu'on tâche de faire filtrer la bile dans la jaunisse, qu'on pousse le sang à la matrice quand les mois ne coulent pas : ainsi on peut pousser les urines aux reins, afin que par la quantité de la liqueur on débouche les conduits où il y avoit des embarras. Mais pours lors on doit se servir de ceux qui mettent les humeurs en mouvement par la dissolution des souphres, c'est-à-dire d'alkalis fixes : car les acides, & ceux qui augmentent

mentent les sérosités sont souvent sans effet.

On ne doit pas cependant continuer l'usage des diurétiques quand on a la gravelle, car ils ouvrent les pores des reins : ce qui fait que d'autres graviers s'y peuvent plus facilement former. Précaution.

L'on doit aussi bien prendre garde de se servir de diurétiques échauffans, c'est-à-dire qui mettent le sang en mouvement, & qui sont chargés de parties âcres dans les inflammations des parties urinaires, dans les ulceres des reins, ou de la vessie, &c. & quand la masse du sang est trop dissoute. Contr'indications.

L'on doit encore remarquer que les diurétiques, ainsi que tous les autres remedes évacuans, ne se doivent jamais ordonner dans des mouvemens critiques, quoiqu'on s'en serve avec succès pour diminuer quelques évacutions simptomatiques. Un des grands usages des diurétiques, qui sont aqueux, ou tout-à-fait, ou en partie, est qu'en circulant ils peuvent emporter avec eux beaucoup de sels qui produisent quelquefois de grandes maladies.

On se sert encore des diuretiques pour faire vuider le pus contenu dans Autre usage.

des diurétiques.

le thorax ou dans les articles, pour guérir la jaunisse, & pour une partie des maladies de la ratte, parce que la nature nous a montré qu'en précipitant le pus & les sels, par cette voye, elle soulageoit les malades : mais on doit prendre garde de n'user pas d'acides : il semble que les diurétiques alkalis volatils ou sulphurés, ou alkalis fixes, soient les meilleurs.

Dénombrement des diurétiques.

Les cinq racines aperitives majeures, qui sont celles d'ache, de persil, d'asperges, de fenoüil & de bruscus, & les mineurs, qui sont celles de chiendent, de captes, d'éringe, de *tubia tinctorum*, & d'arrête-bœuf, sont diurétiques ; l'on doit ajoûter à ces plantes les graines de *litospernum*, de saxifrage, l'écorce de racine de chausset-rape, les fruits de l'alkekange, la parietaire, la racine de bon-Henri, les violettes, le liere de terre, le cerfeüil, la guimauve, &c. mais comme toutes ces plantes agissent differémment, il est bon de remarquer que les unes agissent par un tartre qui ressemble assez au tartre de vin ; les autres par un sel nitreux, quelqu'autres par leurs sels volatils. Ainsi quoiqu'elles soient toutes diurétiques, elles agissent cepen-

dant fort différemment : ainsi il y en a qui semblent propres à calmer, temperer, adoucir, mitiger les inflammations & les âcretez d'urine, telles sont la guimauve, la parietaire, la violette, les racines de *Nimphæa*, la morelle, l'argentine, le pantaphilum, les noisettes, les amandes de noyaux de cerises, les amandes douces, les fruits de coquerelle ou alkekange, &c.

D'autres au contraire poussent avec vigueur, fondent, échauffent, dissoudent le sang, & font souvent suer, telles sont la bardane, l'arrête-bœuf, l'éringe, le cerfeüil, le fenoüil, &c.

Le nenufar ou lis d'étang rougit le tournesol, donne des liqueurs acides, peu de sel volatil concret, & beaucoup d'huile; c'est par là qu'elle est fort adoucissante : aussi se sert-on de sa racine en ptisanne, contre les gonorrhées, ardeurs d'urine, & même pour calmer les ardeurs amoureuses. L'on fait de ses fleurs des sirops, conserves, &c. elle n'est diurétique qu'en diminuant les inflammations & les âcretés qui peuvent arrêter, diminuer ou supprimer le cours de l'urine. Nenufar. Extrait des Registres, &c.

La guimauve agit à peu près de même; ses racines rougissent le tourne- La guimauve.

Extrait des Registres, &c.

nesol, & son suc mucilagineux donne une couleur noire au fer; l'on en tire par l'analise beaucoup de sel volatil concret, beaucoup de phlegme acide, des sels lixivieux, des huiles, & de la terre, de sorte que par le mêlange de tous ces principes, elle devient mucilagineuse, adoucissante, & aucun de ses principes ne se fait sentir; il ne faut pas laisser sa racine boüillir long-tems, parce qu'elle rend la ptisanne trop gluante; son mucilage réduit en tablettes avec le sucre, est admirable contre la toux; extérieurement elle est émoliente; &c.

L'argentine.

Largentine est vulnéraire & un peu diurétique; elle contient un sel qui approche de la nature du tartre, mais qui est embarrassé par beaucoup d'huile; on la peut mettre en ptisanne, ou dans les boüillons avec quelques écrevisses pour l'âcreté & l'ardeur d'urine.

La morelle.

La morelle donne du sel volatil concret, beaucoup d'huile fœtide & de la terre; ses fruits sont rafraîchissans & adoucissent les âcretés d'urine; les feüilles appliquées extérieurement amolissent, relâchent & adoucissent, ce qui rend leur suc propre aux hemorroïdes, & mê-

lé à l'eſprit de vin camphré, aux éreſipelles; l'on ſe ſert de ſon eau diſtilée avec quelque fruit d'alkekange, contre les âcretez d'urine & les inflammations intérieures.

Nous avons parlé ailleurs de la violette; j'ajoûte ſeulement que ſa ſemence, ſon eau & ſon ſirop mêlez en émulſion, ſont bons contre les difficultés d'urine. Violettes.

Les noix, noiſettes, amandes douces, amandes de noyaux de ceriſes, peuvent adoucir les âcretés de l'urine par leur huile, particulierement ſi l'on s'en ſert en émulſion; l'on peut auſſi ſe ſervir de leur huile. Noix, noiſettes, amandes, &c.

Les quatre ſemences froides majeures agiſſent de même, & contiennent auſſi beaucoup de parties huileuſes. Quatre ſemences froides.

Tous les medicamens que nous venons de décrire, ne ſont proprement diurétiques, que parce qu'ils adouciſſent les âcretés d'urines, & diminuent les inflammations, ainſi l'on peut dire qu'ils ne ſont diurétiques que par accident.

La coquerelle a un fruit qui eſt d'un aigrelet un peu amer ſur la fin, de ſorte qu'il paroît un peu nitreux, il rougit pourtant le tourneſol: il pouſſe par Coquerelle.

les urines; on le met pour la gravelle & colique nephrétique dans des émulsions adoucissantes & diurétiques, qu'on prend dans le bain; si l'on en fait infuser sept ou huit dans le vin blanc, il pousse encore plus puissamment: l'on en peut encore faire un vin, en le faisant fermenter avec le moût; pour lors il est encore plus aperitif & sert contre la jaunisse & les obstructions.

Parietaire.

Extrait des Registres, &c.

La pariétaire abonde en nitre, aussi vient-elle sur les vieilles murailles: elle donne par l'analise quelques phlegmes acides, de l'huile, des esprits urineux, des sels fixes, & de la terre; ce mêlange temperé la rend adoucissante, résolutive, propre extérieurement contre les inflammations; son suc pousse par les urines, comme aussi sa décoction; l'on s'en sert quelquefois dans les obstructions des visceres: il est assez ordinaire de s'en servir en lavemens & en cataplasmes,, principalement dans les impressions d'urine.

Bardane.

La bardane contient un sel qui approche du nitre, puisque ses feüilles font avec les charbons ardens une petite détonnation; elle contient aussi un sel ammoniac, car l'on en tire par l'analise du sel volatil concret, de l'huile,

&c. Elle eſt vulneraire, ſudorifique & diurétique, l'on peut donner ſa racine en ptiſanne ou en poudre, en ptiſanne par onces, en poudre depuis demi-gros juſqu'à un dans le vin blanc, ou en quelque eau propre; l'on ſe ſert auſſi de ſes fleurs & de ſon eau diſtilée.

Le lierre de terre donne un eſprit urineux, de l'huile, un phlegme acide, de la terre, & un ſel lixivieux. Cette plante eſt un bon vulnéraire, très-propre dans les affections de poitrine, dans les affections catharrales, & pouſſe beaucoup par les urines; on en fait pour l'ordinaire des ptiſannes, quelques ſirops & un extrait. Lierre de terre.

Les orties piquantes n'ont preſque point d'acide, donnent un ſel volatil concret, des eſprits âcres, de l'huile, de la terre, & quelques ſels lixivieux: de là on peut conclure que leur ſuc eſt admirable contre les hemorragies qui viennent par la coagulation du ſang; il eſt auſſi diurétique, propre contre la cachexie icterique, & pouſſe par les urines: on peut mettre leur ſemence dans des émulſions, & l'on ſe peut ſervir pour les mêmes indications de leur eau diſtilée. Orties piquantes. Extrait des Regiſtres, &c.

Pisenlit. Le pisenlit ou dent-de-lion est amer; il donne par l'analise un esprit urineux, des phlegmes acides, de l'huile & de la terre : son suc pousse par les urines, & est très-propre à déboucher les parties intérieures, lorsqu'elles sont embarassées. Il ne pousse pas cependant avec violence, il est fébrifuge : l'on peut donner son extrait pour les mêmes intentions, depuis demi-gros jusqu'à un.

Alliaria. Extrait des Registres, &c. L'alliaria donne un phlegme acide, un sel volatil, de l'huile, de la terre & un sel lixivieux ; elle est diurétique, sa poudre est propre pour les ulceres calcinomateux, & sa graine contre les vapeurs, à cause des sels alkalis où elle abonde.

Saxifrage. La saxifrage contient quelques phlegmes acides, quelques esprits urineux, un peu d'huile, & des sels lixivieux; c'est un grand diurétique : on infuse sa racine dans le vin blanc, elle débarrasse les parties d'une limphe épaisse, particulierement le poulmon.

Gremil. Le gremil ou *litospernum*, donne un esprit urineux, beaucoup d'huile & de terre; c'est un alkali fort puissant & fort diurétique, propre à débarasser les parties des levains aigres qui s'y peuvent

peuvent rencontrer ; on peut faire infuſer demie-once de ſes graines en poudre dans un verre de vin blanc.

Ache & perſil.

Extrait des Regiſtres, &c.

L'ache & le perſil donnent des phlegmes, de l'huile, des eſprits urineux, du ſel volatil concret ; elles ſont un peu diuretiques ; quoiqu'on ne doive pas beaucoup compter ſur cet effet, mais elles ſont vulneraires & febrifuges : l'on ſe ſert du ſuc de ces plantes, de leur extrait, non-ſeulement pour la fiévre & les ulceres intérieurs, mais pour l'aſthme & le ſcorbut ; leur graine a les mêmes proprietés.

Helenium.

Extrait des Regiſtres, &c.

L'*helenium* ou aulnée donne un eſprit urineux, des huiles & des liqueurs acides ; ſa racine eſt diuretique, propre pour adoucir la lymphe âcre qui tombe ſur le poûmon, & ne laiſſe pas de la rendre moins viſqueuſe ; c'eſt pourquoi on s'en ſert dans l'aſthme : elle ſe prend en ptiſanne dans les boüillons ou infuſée dans le vin.

Pimprenelle.

Extrait des Regiſtres, &c.

La pimprenelle donne du ſel volatil, de l'huile, un phlegme acide & de la terre ; elle eſt vulneraire & diuretique : l'on en peut faire des infuſions, décoctions, &c. quelques autres la recommandent dans les flux de ventre & dans la petite verole : ſon analyſe ſem-

ble faire voir la raiſon de ſes vertus.

Arrête-bœuf. L'ononis ou arrête-bœuf, contient des acides, des huiles, un ſel aſſez ſemblable au tartre, & donne par la calcination un ſel ſalin : l'on a coûtume de faire des ptiſannes avec ſa racine, pour pouſſer par les urines : Je n'en ai point vû de grands effets ; elle eſt même plûtôt nuiſible que profitable dans l'hydropiſie, ne paſſant point, à moins qu'elle ne ſoit aiguiſée par le tartre, ou le mars. J'aime mieux ordonner l'écorce de ſa racine en poudre dans le vin blanc, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros ; en ſéchant, elle perd ſon phlegme gluant : l'eau diſtilée de la plante eſt propre contre la jauniſſe.

Aſperges. Les aſperges ſont très-ſuſpectes, car quoiqu'elles pouſſent par les urines, comme elles font fermenter leurs principes, elles pourroient fort bien diſpoſer l'urine à des coagulations.

Bruſcus. Le petit houx ou *bruſcus*, reſſemble fort en vertus à l'ononis ; il eſt cependant un peu plus aperitif, & ſa racine infuſée dans le vin, peut ſervir contre les écroüelles : ſes graines ſéchées font un vin diuretique.

Char- L'éringe rougit le tourneſol, donne

par l'analyſe un ſel volatil concret, de l'huile & de la terre ; il eſt beaucoup plus alterant que diuretique : ſa racine en poudre ne laiſſe pas de pouſſer par les urines ; il eſt fort bon en ptiſanne pour la jauniſſe, la cachexie ; mais il faut l'aiguiſer avec le tartre & le mars : l'on ſe ſert de ſa racine confite pour exciter à l'amour.

don-roulant.

Extrait des Regiſtres, &c.

Caprier.

Les capres & l'écorce de caprier contiennent quelques eſprits urineux, quelques phlegmes acides, de l'huile, des ſels lixivieux ; elles pouſſent foiblement par les urines, mais elles ſont fort recommandables pour les mélancoliques hypocondriaques. Le genêt a à peu près le même effet ; ſon huile eſt fort réſolutive.

Fœnoüil

Le fœnoüil abonde en eſprit urineux, en huile & en phlegmes acides ; toute la plante eſt inciſive, pénetrante ; ſa graine & ſon huile ſont admirables dans les coliques de gravelle, non-ſeulement en diſſipant les vents, qui ſe mêlant de la partie augmentent les douleurs ; mais parce que par leurs parties huileuſes elles adouciſſent les levains étrangers, & pouſſent par les urines : cette plante eſt balſamique, ſtomacale & carminative.

Semences chaudes. L'on doit mettre au même rang les ſemences d'anis, de cumin & de daucus ; cette derniere ſur toutes, eſt fort recommandée par Vanhelmont, pour corriger les mauvaiſes diſpoſitions des reins, ſoit qu'on la mêle à la ſéve que jette le bouleau, que le même Auteur loüe beaucoup dans la gravelle, ou qu'on la faſſe fermenter avec la bierre.

Geniévre. Le geniévre donne par l'analyſe chimique, des phlegmes acides, beaucoup d'huile & quelques eſprits urineux : cette plante approche de la terebenthine ; elle eſt balſamique, vulneraire, ſtomachique, ſudorifique, febrifuge ; l'on en fait un eſprit ardent par fermentation & diſtilation, un extrait, &c. Le vin où on a fait infuſer les ſommités, pouſſe par les urines, & corrige les mauvais levains : l'huile de ſes bayes a les mêmes proprietés de celle de terebenthine.

L'on tire de l'écorce des féves, par l'élixiviation, un ſel qui eſt fort diuretique, depuis un ſcrupule juſqu'à deux.

Terebenthine. La terebenthine eſt un ſuc reſineux, ou une reſine liquide qui coule du terebinthe, du larix, &c. elle donne par l'analyſe, quelques phlegmes acides, beaucoup d'huile chargée d'eſprits volatils

urineux ; c'eſt peut-être pourquoi l'huile de terebenthine fermente ſi fortement avec celle de vitriol. Cette reſine donnée par elle-même, ou diſſoute en quelque liqueur par le moyen d'une huile ou d'un jaune d'œuf, ou priſe en bol, ou en pilule, pouſſe doucement par les urines, leur donne une odeur de violette, & corrige les déſordres que les levains étrangers pourroient avoir fait dans les paſſages de cette liqueur : c'eſt un vulneraire admirable ; auſſi s'en ſert-on dans la ptiſie, les ulceres du poûmon, dans ceux des reins & de la veſſie, dans les dyſſenteries, gonorrhées, &c. elle lâche le ventre. Je ne parle point de ſes uſages extérieurs dans les baumes, emplâtres, onguens, &c. L'on en peut faire bien des préparations differentes : on la diſtile ainſi.

Rempliſſez la moitié d'une cornuë, de terebenthine, ajoûtez-y une poignée d'étoupes, placez ſur un fourneau à feu nud, adaptez un recipient, commencez par un petit feu ; il ſortira un eſprit acide, enſuite une huile claire, enſuite jaune, & enfin rouge ; ſéparez ces liqueurs à meſure qu'elles viendront. Un ſcrupule ou demi-gros de l'eſprit dans le vin, ou dans une liqueur convenable

Sa diſtilation.

pouſſe le ſable & les urines : il eſt fort bon dans les coliques nephretiques & gonorrhées.

L'huile claire ſert aux mêmes uſages, mais elle eſt plus balſamique & plus propre pour les ulceres intérieurs ; ce qui reſte dans la cornuë eſt la colophone : Nous parlerons des uſages de tous ces medicamens.

Beaume de Saturne.

Si l'on verſe ſur le ſucre de Saturne l'huile claire de terebenthine, & qu'on la laiſſe en digeſtion juſqu'à ce qu'elle ait pris une teinture rouge, qu'on la ſépare du reſte, & qu'on en tire par la cornuë environ moitié de l'huile, ce qui reſtera ſera le baume de Saturne, qui eſt admirable pour cicatriſer & nettoyer les ulceres ; on en peut donner quelques gouttes intérieurement.

Beaume de ſouphre.

Si l'on verſe ſur la fleur de ſouphre l'huile de terebenthine, qu'on les laiſſe en digeſtion au feu de ſable juſqu'à ce que l'huile ſoit devenuë rouge, & qu'enſuite on ſépare le clair du ſouphre qui n'a pû être diſſous, l'on aura le baume de ſouphre, qui ſe peut donner juſqu'à un ſcrupule en quelque liqueur pour les ulceres intérieurs : Je ne parle point du baume du Perou, de celui de Cobaypa ; ils conviennent

avec la terebenthine, en ce qu'ils sont diuretiques.

Frêne. Le frêne donne par l'analyse des esprits urineux, de l'huile, des phlegmes acides, un sel lixivieux caustique; sa décoction est sudorifique & diuretique; l'écorce de sa racine pousse par les urines, & est propre pour les hydropiques, & contre les fiévres, depuis un demi-gros jusqu'à un, en poudre, le double infusé dans le vin : si l'on fait recevoir la fumée du bois dans l'oreille, l'on tient qu'elle guérit la surdité.

Extrait des Registres, &c.

Garance. Le *rubia tinctorum* ou garance, est à peu près semblable à l'arrête-bœuf pour les vertus. Le chiendent a une racine qui pousse legerement par les urines en ptisanne.

Zests de noix. Les zests de noix contiennent un alkali puissant, qui en écartant les souphres, les met en mouvement, & pousse par les urines; c'est pourquoi on tient que douze zests pulverisés & avallés, sont un exellent remede.

Eau de noix. L'eau qu'on distile des noix vertes se fait en distilant des noix qui commençent à paroître, après les avoir broyées & mêlées à l'eau commune. L'on verse cette eau distilée sur d'autres noix ver-

tes de médiocre grosseur, qu'on a broyées, & on les distile une seconde fois. L'on reverse cette eau sur des noix vertes, quasi en maturité, qu'on a broyées, & l'on redistile cette eau. L'on tire le sel fixe des marcs qui sont restés, & on le mêle à l'eau; elle n'agit qu'en mettant le sang en mouvement: on en donne depuis deux onces jusqu'à huit.

Suc de raves. Le suc de raves agit aussi en mettant le sang en mouvement par ses sels volatils, particulierement si on le mêle au vin d'Espagne, ou à l'eau-de-vie. On a souvent vû de bons effets d'une cuillerée dans une demie verrée de ces liqueurs.

Suc de cerfeüil. Le suc de cerfeüil, ou seul, ou mêlé avec le vin blanc, est un bon diuretique; l'on en donne jusqu'à deux onces avec le vin blanc pour l'hydropisie: il pousse les sérosités par les urines.

Suc de bouleau. Le suc de bouleau, ou pour mieux dire l'eau qui tombe de ses branches coupées, pousse par les urines. Vanhelmont prétend qu'il est admirable contre la gravelle.

Préparations de tartre. Il semble que je ne dois pas quitter les végetaux diuretiques, sans parler du tartre, dans lequel leur principale ver-

tu consiste : Mais comme j'en ai déja parlé ailleurs fort au long, je me contenterai de rapporter ici les préparations qui sont diuretiques. L'on doit compter la crême de tartre, le sel fixe, le sel végetal ou tartre tartarisé, le tartre folié, le tartre chalibé, le tartre vitriolé, le tartre alumineux, l'esprit urineux de tartre, son sel volatil, sa teinture, &c. J'ajoûterai seulement, que si l'on calcine son sel fixe avec la chaux ou le fer, il devient caustique ; que si l'on distile son huile noire avec la corne de cerf brûlée, elle donne par la distilation une huile dorée, qui a perdu sa mauvaise odeur : & comme l'huile fœtide étoit extérieurement vulneraire, resolutive, propre à dissoudre les grumeaux, &c. de même cette huile dorée, lorsqu'on en prend quelques gouttes en une liqueur appropriée, est un diuretique & un sudorifique puissant, qui fait des merveilles dans toutes les coliques, dans les maladies hysteriques, dans les vapeurs, &c.

Huile de tartre rectifié.

Après les végetaux, nous devons parler des animaux & des mineraux, qui poussent par les urines.

Entre les mineraux, l'on doit com-

pter le nitre, le ſel marin, l'alun, les vitriols, le *natrum*, le ſuccin, &c.

Salpêtre. Le ſalpêtre eſt un ſel qu'on tire par lexive, des terres & des vieilles murailles; il contient un ſel volatil qui approche de la nature du ſel ammoniac; & ſouvent même le ſel ammoniac y peut être mêlé. Il contient auſſi un ſel fixe fort ſemblable au ſel marin, ou ſel gemme; c'eſt de ce ſel dont on le dépoüille en le purifiant.

Nitre purifié. Le ſalpêtre rafiné ou purifié ſe fait en le faiſant diſſoudre dans l'eau commune, le filtrant & évaporant la liqueur juſqu'à ce qu'il paroiſſe une petite pelicule; & portant le vaiſſeau dans un lieu frais, pour laiſſer former les criſtaux en longues aiguilles. Quand on a ôté ces criſtaux, qu'on pourſuit l'évaporation & la criſtaliſation, on trouve ſur la fin un ſel gemme, ou approchant du marin.

Le nitre rafiné eſt un bon diuretique; ſi l'on le met en infuſion dans un creuſet, entre les charbons, qu'on y ajoûte un peu de ſouphe pulveriſé, & qu'on verſe le tout dans une baſſine d'airain un peu chauffée, qu'on étende la matiere en remuant la baſſine, on aura

Criſtal mineral. le criſtal mineral, qui n'eſt different

du nitre que par la fixation de ses parties volatiles, par l'aigre du souphre; ainsi je préfere le nitre purifié. Il pousse doucement par les urines, en donnant de la liquidité au sang; ce qu'on prouve aisément en mettant de la solution de nitre avec le sang, car il en empêche la coagulation. On se sert de ces deux médicamens pour étancher la soif, parce qu'ils fixent les souphres trop exaltés du sang & de la bile, parce que par leurs parties irrégulieres ils empêchent leur mouvement; & il n'est pas étonnant que le nitre étant composé d'un aigre volatil, & d'un sel alkali fixe, tienne en dissolution les souphres grossiers de la masse du sang; & que d'un autre côté il fixe les souphres volatils, & empêche en partie les fermentations du sang : on s'en sert aussi pour calmer les ardeurs des fiévres continuës, pour amortir les sels âcres dans les gonorrhées, pour en pousser une partie par les urines. La façon commune de s'en servir, est d'en mettre un gros sur une pinte de ptisanne.

Sel policreste.

Si l'on prend parties égales de souphre & de nitre, qu'on les mettre par cuillerée dans un creuset enflâmé, qu'on calcine bien la matiere, qu'on verse le

tout dans la baſſine d'airain, qu'on pile la matiere lorſqu'elle ſera refroidie; qu'on la faſſe diſſoudre dans l'eau, qu'on filtrera & qu'on évaporera, on aura un ſel policreſte, qui ouvre le ventre & les urines; mais il agit par ſes parties groſſieres & fixes: il en faut donner une trop grande quantité.

Nitre antimonié.

Le nitre antimonié eſt un bon diuretique.

Nitre fixé par l'eau de chaux.

Si l'on met enſemble trois livres de ſalpêtre rafiné & ſix d'eau de chaux, qu'on faſſe évaporer le tout, qu'enſuite on le faſſe diſſoudre dans l'eau tiéde, qu'on filtre le tout & qu'on l'évapore, & qu'on le criſtaliſe, on aura un nitre fixé. Les premiers criſtaux ſont les meilleurs: il eſt febrifuge, aperitif ou diuretique, depuis un gros juſqu'à deux.

Nitre fixé en alkali.

Si ſur le ſalpêtre fondu vous faites des projections de poudre de charbon, juſqu'à ce que l'inflammation & la détonnation ne paroiſſent plus, que vous mettiez la poudre reſtante dans l'eau, qu'on filtrera & évaporera, on aura un nitre fixé en alkali, ſemblable en vertu au ſel de tartre, qui ſe réſout de même en huile, & qui de même pouſſe par les urines, abſorbe les aigres, &c.

Si ſur ce nitre on verſe du vinaigre diſtilé, & qu'on procede comme au tartre folié, on aura un nitre folié, qui aura les mêmes proprietés; qui ſert contre les vapeurs, obſtructions, & pouſſe par les urines en même doze. Nitre folié.

Si ſur ce même nitre alkali, on verſe l'eſprit de nitre, on aura un nitre regeneré, ſemblable au nitre purifié, mais plus ſubtile. Nitre regeneré.

Si ſur ce même nitre alkali, on verſe l'eſprit de vitriol, il ſe fera un nitre vitriolé, ſemblable au tartre vitriolé, & qui ſera comme lui diurétique, &c. Cette préparation eſt ſemblable à l'*arcanum duplicatum* d'Aminſic : mais j'aime mieux me ſervir du tartre vitriolé de Tachenius, que nous avons décrit, & qui ſe fait avec le magiſtere de vitriol. Nitre vitriolé.

Si l'on mêle exactement le ſalpêtre avec trois fois autant d'argile ſéchée, qu'on mette le tout dans la cornuë, qu'on diſtile à petit feu quelque phlegme, qu'on lute le récipient avec la cornuë, & qu'on pouſſe au feu de reverbere, on aura l'eſprit de nitre, qui eſt un acide puiſſant lorſqu'il eſt bien déphlegmé; il fume toujours : quelques Eſprit de nitre.

gouttes dans l'eau la rendent fort diurétique.

Eſprit de nitre dulcifié.

Si vous mêlez pareille quantité d'eſprit de nitre & d'eſprit de vin, il ſe fera une fort grande fermentation, qui adoucit l'eſprit de nitre; & en les diſtilant, ils donnent un eſprit de nitre dulcifié, dont on donne huit ou dix gouttes dans quelques liqueurs, comme un excellent diurétique, carminatif, & antihyſtérique, c'eſt pourquoi il eſt très-recommandé dans la colique &c.

Sel commun purifié.

Le ſel commun & le ſel gemme, ſont un peu diurétiques; quelques-uns diſent même que l'eau de la mer eſt bonne aux hydropiques: on les purifie comme le nitre; & de même que dans le nitre, les criſtaux qui ſe font dans les dernieres évaporations, approchent du ſel commun, & ſont très-différents des premiers; de même dans le ſel marin, les derniers criſtaux ſont plus acides & plus embarraſſés dans une terre ſulphureuſe; c'eſt pourquoi ils coagulent l'huile de tartre, & font un caillé blanc, qui ne ſe diſſout pas aiſément dans l'eau commune.

Sa diſtilation.

L'on fait diſtiler le ſel commun en le ſéchant, le mêlant au bol dont on

fait de petites boules, qu'on laiſſe ſécher & qu'on met enſuite dans la cornuë ; on tire par ce moyen un eſprit très-diurétique, très-bon pour appaiſer la ſoif, tuer les vers, &c. Il eſt différent de l'eſprit de nitre; car il précipite les métaux qui ont été diſſous dans l'eſprit de nitre; de plus il diſſout l'or, ce que l'eſprit de nitre ne fait point, enfin, il eſt beaucoup moins volatil : c'eſt pourquoi il reſte toujours du ſel avec le bol dans la cornuë, & jamais tout l'acide ne monte, comme dans le nitre par la diſtilation.

On adoucit l'eſprit de ſel, comme celui de nitre, en le faiſant diſtiler avec le double d'eſprit de vin : il eſt beaucoup meilleur pour les uſages intérieurs, il a les mêmes proprietés, & ſe peut donner en plus grande doze,

Son eſprit adouci.

Si l'on verſe l'eſprit de ſel ſur le ſel de tartre, il ſe fait un ſel commun regeneré, qui a les mêmes proprietés que le ſel commun; c'eſt-à-dire, qu'il demeure inalterable aux levains de notre corps; & qu'ainſi on le rend tel qu'on l'a pris avec les excrémens ou l'urine, ce qui montre que ces principes ſont beaucoup plus intimement unis que ceux du nitre, ou des autres ſels.

Action des acides.

Nous avons parlé ailleurs du vitriol & de ses préparations ; il suffit d'avertir que son esprit & son huile sont de puissans diurétiques ; tous ces esprits acides agissent les uns comme les autres, en coagulant la partie fibreuse, & laissant la partie séreuse du sang plus libre de s'échaper. A ceux-là on pourroit joindre l'esprit de souphre, d'alun, de miel, de sucre, le suc de limons, d'épinevinette, de verjus, &c.

Il seroit long & fort inutile d'entrer dans le détail de la différence de tous ces acides. Je me réserve d'en parler ailleurs ; je me contenterai seulement d'expliquer ici en passant pourquoi le sel & le nitre ne donnent point leur esprit, si ils ne sont mêlangés avec quelque terre pour les distiler ; & qu'au contraire le vitriol & l'alun, n'ont besoin que d'être calcinés, & le souphre que d'être enflammé.

La raison de ces operations est tout-à-fait facile ; le sel & le nitre ne peuvent point être distilés, si l'on n'en écarte les parties, parce qu'ils sont incontinent en infusion, & même ils pourroient rompre les vaisseaux. Le vitriol & l'alun contenant beaucoup de terres, n'ont besoin que d'une simple calcina-

tion

tion, tant pour évaporer quelques humidités qui rendroient les esprits beaucoup moins actifs, que pour commencer à les ouvrir. Mais le souphre dont l'esprit est envelopé de parties huileuses, n'en peut-être séparé qu'au moment qu'elles se dissipent.

Je ne parle point ici des préparations qu'on peut faire avec les cailloux, les cristaux, ou la pierre néfrétique; soit qu'on en tire des teintures ou des magisteres avec l'esprit de sel; soit qu'on les calcine avec le tartre de vin, & qu'on les fasse résoudre en liqueur à la cave; ou enfin, qu'on en empreigne l'esprit de vin, parce que toutes ces préparations ne font pas des effets fort surprenans. Nous aurons peut-être lieu d'en parler ailleurs.

Mais je ne puis m'empêcher de parler de la chaux, dont on estime plusieurs préparations diurétiques, & très-propres pour plusieurs maladies des reins; il semble qu'elle contient un sel acide & un puissant alkali.

Mayou prouve qu'elle contient un acide, parce que l'eau dans laquelle on a fait éteindre de la chaux, blanchit & fait un *coagulum*, lorsqu'on y ajoûte le sel de tartre, ou quelqu'autre sel fixe

Examen de la chaux vive.

alkali. Zwelfer, aſſure qu'elle fixe & coagule d'une maniere preſque indiſſoluble les ſels volatils : & l'eſprit volatil de ſel ammoniac la fait blanchir. Elle donne une teinture noirâtre à la ſolution de noix de galle, l'eſprit de vinaigre & les acides la rendent fort claire. D'un autre côté, il eſt aiſé de prouver qu'elle contient un alkali puiſſant; car elle rétablit la couleur naturelle au tourneſol, lorſqu'il l'a perduë par quelque acide; elle précipite la ſolution de ſublimé corroſif, comme l'huile de tartre; elle diſſout le ſouphre, comme les lexives alkalies, & fait une teinture qui donne un précipité lorſqu'on y verſe quelque acide; enfin l'eau de chaux mêlée à la ſolution de ſel ammoniac, lui donne une odeur urineuſe, comme ſi on y avoit mêlé l'huile de tartre; ce qui prouve qu'elle a abſorbé l'acide du ſel ammoniac, & laiſſé l'eſprit volatil en liberté.

Raiſon de la fermentation qui arrive lorſqu'on la jette dans de l'eau

Cette contrarieté des ſels de la chaux, fait que lorſqu'on y jette de l'eau, il ſe fait une grande fermentation; & l'eau qui a ſervi à diſſoudre ces ſels, laiſſe dans ſa ſuperficie une crême aſſez ſemblable à celle du tartre, qui contient, comme tout le monde ſçait, des

acides, des alkalis & de la terre : si au lieu d'eau l'on verse de l'esprit de vin déphlegmé, ou de l'huile claire de terebenthine sur la chaux vive, il ne se fait aucune fermentation, parce que ces liqueurs sulphureuses ne sont pas capables de dissoudre les acides de la chaux ; ce qui semble prouver que la fermentation qui arrive avec l'eau, vient des sels contraires qui sont dissous, & non pas des parties de feu.

L'on peut faire differentes préparations de la chaux.

Premierement, on éteint une pierre de chaux dans l'eau commune ; cette eau ou cette lexive est estimée intérieurement & extérieurement : l'on s'en sert au-dedans pour les crachemens de sang, les ulceres des parties internes ; elle pousse par les urines, empêche les concretions pierreuses. J'en ai fait user pendant long-tems, sans en avoir vû beaucoup d'effets ; elle ôte un peu l'appétit, détruit les raports aigres : l'on en doit faire prendre une assez grande quantité, & s'en servir quasi comme de ptisanne, si on en souhaite quelque effet considerable, parce que ses sels différens s'amortissent. Cependant extérieurement elle est d'un grand usage pour arrêter

Son eau lixiviale.

la gangrenne, mondifier, déterger, absorber les aigres : on en fait avec l'huile de lin un onguent admirable pour les brûlures, &c.

Sa crême. La crême qui vient au-dessus de cette eau, est très-propre pour adoucir l'âcreté des cancers ; principalement si on la mêle avec quelques préparations de plomb.

Son esprit. Si l'on arrose la chaux vive d'esprit de vin, & qu'ensuite on la distile, on en tire un esprit âcre, qu'on croit diurétique, dont on donne quelques gouttes en quelque liqueur appropriée ; il est mieux de verser dessus la chaux vive l'esprit de sel adouci, il dissout le sel de la chaux, & donne par la distilation un esprit urineux, qui est un bon diurétique, soit qu'il vienne de l'esprit de sel, ou de la chaux.

Sa teinture. Si l'on fait calciner la chaux & le tartre blanc ensemble, on en pourra tirer par l'esprit de vin une teinture, mais peu différente de la teinture de sel de tartre.

Liqueur de la chaux. Si l'on calcine la chaux avec autant de sel ammoniac, & qu'on pousse le feu jusqu'à ce qu'ils soient en fusion, qu'on dissoude le tout dans l'eau commune, qu'on filtre & qu'on fasse évaporer l'eau,

qu'enſuite l'on porte la matiere à la cave, enfermée dans des blancs d'œufs durs, elle ſe réſoudra en une liqueur qui retient beaucoup de l'eſprit de ſel, puiſqu'elle diſſout l'or & l'argent. Apparemment l'alkali de la chaux a abſorbé l'acide du ſel marin contenu dans le ſel ammoniac. On peut donner quelques gouttes de cette liqueur, comme un diurétique.

Animaux diurétiques.

Après les vegetaux & les mineraux, il faut parler des animaux qui nous donnent pluſieurs ſels volatils, qui ſont tous un peu diuretiques : mais comme leur principale vertu eſt diaphorétiqne, nous n'entrons point dans l'explication de chacun de ces ſels, non plus que dans l'analyſe du ſel ammoniac, & de l'urine.

Les animaux qui ſont par eux-mêmes diurétiques, ſont les cantharides, les eſcarbots, les cloportes, les fourmis, les limaçons, les écrevices, les crapaux, &c. auſquels on peut ajoûter différentes choſes tirées des animaux, comme ſont les yeux d'écreviſſes, les coquilles d'œufs, les fientes d'animaux, &c.

Cantharides.

Les cantharides ſéches donnent par la diſtilation un ſel volatil ſi âcre, qu'il corrode la langue lorſqu'on l'applique

deſſus, beaucoup d'huile fort âcre & d'une odeur preſque inſupportable, un phlegme chargé de ſels volatils, & très-peu de terre.

Il eſt rare qu'on ſe ſerve intérieurement des cantharides, parce qu'elles déchirent le ventricule; & en ſe mêlant avec l'urine, déchirent la veſſie, & produiſent des urines ſanglantes; on a même ſouvent vû des vieillards amoureux, & des filles qui avoient été engroſſées, mourir pour en avoir pris; les premiers, pour ſe rendre vigoureux dans les actes veneriens, & les autres pour ſe défaire de leur enfant.

Quoiqu'elles ſoient ſi dangereuſes lorſqu'elles ne ſont point préparées, cependant on s'en peut ſervir comme d'un fort puiſſant diurétique, en leur donnant les préparations neceſſaires.

Tout le monde ſçait qu'on les fait d'ordinaire mourir à la vapeur du vinaigre, & qu'on les séche au Soleil: mais il s'en faut beaucoup qu'elles n'ayent encore toutes les préparations qui leur ſont neceſſaires; quelques-uns leur ôtent les aîles & les pieds, ſans trop ſçavoir pourquoi: Ludovic en fait un magiſtere, en y verſant l'eſprit de nitre, & enſuite l'huile de tartre; mais

il eſt à craindre que ces medicamens actifs ne diſſoudent tout-à-fait la tiſſure des cantharides : l'on fait beaucoup mieux de les faire infuſer avec le vinaigre diſtilé, ou avec un vin qui contienne quelque acide, parce qu'il ſe fait un ſel ammoniac ſalé, qui peut avoir beaucoup de proportion avec les routes de l'urine.

Bartholin recommande de mettre les cantharides avec leurs pieds & leurs aîles en infuſion, parce qu'il croit, après Galien, que ces parties contiennent le correctif des ſels âcres, qui ſont dans le reſte de l'animal : pour lors il prétend que quelques cuillerées de cette infuſion eſt un remede admirable contre les gonorrhées, & contre les ſuppreſſions d'urine.

Si cependant il arrivoit, après avoir pris quelque remede ſemblable, des urines ſanglantes, il faudroit faire boire au malade du lait où l'on auroit mêlé de l'huile de tartre par défaillance; l'on peut encore faire prendre au malade deux ou trois grains de ſel volatil des cantharides, diſſous dans une verrée de liqueur ; il a moins d'action dans le vin blanc.

Leur huile diſtilée & mêlée avec par-

tie égale d'huile de girofle, & six fois autant d'huile de muscade, peut servir pour frotter les testicules dans l'impuissance venerienne. L'infusion des cantharides dans l'huile commune, peut servir aux mêmes effets.

L'on peut encore faire infuser la poudre de cantharides avec l'esprit de vin, & le sel de tartre : l'on en peut donner douze ou quinze gouttes dans le vin blanc contre la gravelle.

Lorsqu'on mêle la poudre de cantharides en emplâtre, pour en faire des vesicatoires, on en affoiblit la vertu par le levain & le vinaigre, ce qui n'est pas fort necéssaire, puisqu'elles donnent rarement des difficultés d'urine, & qu'en ôtant l'emplâtre tout cesse.

Je ne parlerai point davantage de leur application extérieure, nous en parlerons plus au long, en parlant des vesicatoires.

Clopor-tes. Les cloportes contiennent un sel nitreux, qui se subtilise & se volatilise dans leurs corps. Ce nitre vient en partie des vieux murs, où on les trouve ; aussi lorsqu'on les distile, elles rendent un sel volatil beaucoup moins âcre que celui des cantharides, une huile beaucoup plus supportable, & un phlegme moins

moins chargé de parties actives. Le peu de sel qu'on en peut tirer par calcination ne laisse pas d'être diuretique ; mais comme il est en petite quantité, on fait mal d'en ordonner la cendre, parce qu'elles ont été dépoüillées de leurs principes les plus actifs ; on en peut écraser une vingtaine dans un verre de vin blanc, ou dans l'eau d'alkekange, & ensuite passer le tout, pour pousser par les urines. On en peut faire une poudre en les laissant dégorger pendant deux jours entre deux terrines, les lavant avec le vin blanc, & les faisant sécher dans le four ; après que la grande chaleur en est passée, on en donne un ou deux scrupules en quelque liqueur pour les mêmes usages, & spécialement pour la gravelle dans la décoction de poix rouges. L'on peut encore se servir de leur poudre ou de leur infusion dans l'asthme, la goutte, & les autres maladies qui viennent de l'acide, comme sont les vieux ulceres : Car nous avons plusieurs observations de vieux ulceres, guéris par l'usage intérieur des cloportes : mais on fait mal de les fixer avec l'esprit de sel ou de vitriol.

Les écrevisses de riviere donnent par Ecrevisses.

la diſtilation un phlegme, des eſprits urineux, un peu de ſels volatils huileux, une huile puante & une tête morte, qui fermente comme la chaux vive, lorſqu'on verſe deſſus l'eau commune. Par-là on peut voir que leur principale vertu conſiſte dans un alkali doux & abſorbant, qui les rend vulneraires & diuretiques. L'on les peut préparer d'une infinité de manieres. Premierement on en fait une poudre abſorbante ſous le titre de *Pulvis è chelis canchrorum*; on en fait une eau diſtilée, en les diſtilant, après les avoir écraſées, par un alambic juſqu'à ſiccité, en reverſant l'eau diſtilée ſur le marc, & cohobant juſqu'à quatre fois l'eau diſtilée ſur le marc, en calcinant enſuite le marc, & en tirant le ſel fixe, qu'on mêle à l'eau. Cette eau eſt, dit-on, excellente contre la ptiſie, & le calcul depuis une cuillerée juſqu'à trois; ſon ſel fixe pris ſéparement depuis un ſcrupule juſqu'à demi-gros dans quelque liqueur, eſt fort diuretique.

Si l'on fait ſécher au four les écreviſſes vivantes dans un pot bien fermé, on aura une poudre fort diuretique en quelque liqueur appropriée, depuis demi-gros juſqu'à un. Elle ſera beaucoup

meilleure ſi on y ajoûte un quart de nitre purifié, & pour lors elle ſert beaucoup aux hydropiques. *Poterius* l'ordonne comme un ſpecifique contre l'avortement, en la mettant ſeule dans un boüillon.

Les écreviſſes broyées vivantes, & mêlées au vin blanc, ſont aperitives, diuretiques, & propres, dit-on, à procurer les mois, & à empêcher l'avortement, ce qui eſt étonnant; on en met quatre ſur une chopine, on paſſe le tout, & on en fait deux verres.

Si l'on fait boüillir cinq ou ſix écreviſſes avec quelques vulneraires, ou dans un boüillon à la viande, elles ſont propres contre la ptiſie & les atrophies, calment les mouvemens impetueux du ſang, & adouciſſent les ſels âcres.

La cendre d'écreviſſes eſt recommandée contre la rage & la dyſſenterie.

L'on ſe ſert extérieurement du ſuc des écreviſſes dans les inflammations internes, ou des écreviſſes mêmes broyées en forme de cataplaſme pour les brulures, & même pour les ulceres rongeans ou fiſtuleux.

Les yeux d'écreviſſes ſont des pierres qui viennent de cet animal; pour les préparer, l'on les broye avec de l'eau

Yeux ou pierres d'écreviſſes.

ſur le porphire, & on les reduit en petits trochiſques ; elles ont les mêmes vertus que les écreviſſes, cependant elles ſemblent plus abſorbantes, moins vulneraires & diuretiques, auſſi ont-elles moins de ſels & d'huile ; elles pouſſent cependant par les urines, rendent le ſang plus fluide, & doivent être très-recommandées dans les crachemens de ſang, dans la pleureſie, & dans toutes les maladies qui viennent d'un acide, comme dans les rapports aigres, fiévres d'accès, &c. Mais on les doit donner en grande quantité, & en faire uſer ſouvent ; il eſt bon auſſi de les faire prendre dans le vin chaud avec un peu d'huile de tartre par défaillance, parce que leur vertu eſt conſidérablement augmentée : on les recommande dans les décoctions vulneraires pour diſſoudre le ſang coagulé, & on les fait boüillir avec trois fois autant de vinaigre, pour pouſſer par les urines, parce qu'il ſe fait un ſalé amer & volatil, propre à pouſſer par ces endroits. La moindre doze doit être demi-gros ; mais quand on les donne en ſi petite quantité, on les doit ſouvent réiterer, ſi l'on en veut voir quelque effet.

Vers de terre. Les vers de terre ont à peu près

les mêmes proprietés que les cloportes, mais leur effet est moins sensible pour pousser par les urines ; ils ne font pas moins bien dans la jaunisse & dans la goutte ; leur poudre fermente avec l'esprit de sel : on en peut faire les mêmes préparations que des cloportes. On en fait aussi une huile par infusion, qu'on recommande pour frotter le pubis & les reins dans la suppression d'urine ; mais l'huile de scorpions, de Mathiole, est préferable ; elle peut aussi servir dans les ulceres.

Les scarabées, principalement les hanetons sont encore fort semblables aux cloportes. Il semble que les sels nitreux qui sont dans la terre, donnent la vertu diurétique à ces animaux, cependant ils participent de la nature des cantharides; leur poudre faite par exsiccation au Soleil, dans un bocal de verre bien bouché, est puissamment diurétique : on n'en doit pas donner plus de quinze ou vingt grains dans le vin ; elle sert contre la goutte & la gravelle : l'huile qu'on en tire par infusion est semblable à celle des scorpions dans la difficulté d'urine. Les scabarées pilulaires boüillies dans l'huile de lin jusqu'à leur consomption, donnent un remede propre Scarabées.

contre les hemorrhoïdes internes; & leur cendre répanduë sur le boyau *rectum*, quand il est tombé, empêche qu'il ne retombe quand il est remis.

Crapau. Le crapau abonde en sels alkalis volatils, en huile, & il a un sel fixe lixiviel qui n'est pas en fort grande quantité. Quelques Auteurs, & entre-autres Ludovic, ne veulent pas qu'on se serve de cet animal, & le laissent, disent-ils, à ceux qui étendent peut-être trop loin les expériences. Cependant l'expérience confirme que la poudre du crapau séchée, depuis dix grains jusqu'à demi-gros, est un fort bon diurétique, & même qu'il guérit l'hydropisie ascite, si l'on la donne trois ou quatre fois, en laissant quelques jours d'intervalle entre chaque prise. L'on peut donner cette poudre avec autant de sucre; ou bien en quelque liqueur, ou en opiate, &c. Morton recommande extrêmement les crapaux calcinés en noirceur, jusqu'à un scrupule ou demi-gros dans quelque opiate, dans les difficultés d'urine qui arrivent dans la petite verole, & dans les fiévres malignes. Outre que leur poudre est diurétique, elle est encore d'un grand usage dans la peste & dans les fiévres malignes. Vanhelmont

fait desſécher un crapeau en le ſuſpendant par la jambe, & en mêlant ce que le crapeau a vomi & ſa poudre avec de la cire vierge: il en fait ſon zènecton, qu'il prétend préſervatif dans les maladies contagieuſes. L'on tire du crapeau des ſels volatils très-actifs, & dont cinq ou ſix grains ſont très-diuretiques, peut-être parce que le crapeau ſe nourrit de ſcarabée; l'huile qu'on en tire par la diſtilation eſt fort reſolutive: ſon ſel fixe eſt diuretique, & doit être mêlé au volatil pour l'hydropiſie; l'huile dans laquelle on a fait boüillir des crapaux, eſt fort reſolutive, on s'en ſert contre les écroüelles. Il faut conſulter l'expérience, pour ſçavoir quantité d'autres merveilles qu'on attribuë au crapeau. On dit qu'étant appliqué ſur les reins, il eſt diuretique, & guérit l'hydropiſie; qu'étant deſſéché & tenu dans la main, ou ſous l'aiſſelle, ou pendu au col, il arrête le ſang du nez, & les pertes de ſang uterines; que l'os de la jambe de devant, Helmont dit la gauche, Hildan la droite appliquée contre la dent, en ôte la douleur. Tout cela a beſoin d'expériences rëiterées pour être aſſuré ſi cela eſt; il faut examiner ſi la peur ou l'horreur

que le malade a de cet animal, ne contribuënt point à ces ſurprenans effets.

Limaçon. Le limaçon donne par la diſtilation un phlegme chargé de ſels volatils vulneraires & diuretiques, à peu près ſemblable à l'eau diſtilée d'écreviſſes; ſi l'on prend des limaçons à coquille, & qu'après les avoir écraſés, on y verſe du vinaigre diſtilé à la hauteur d'un doigt, qu'enſuite on le retire par diſtilation, on aura un eſprit, dont une cuillerée dans l'eau de parietaire, eſt un remede excellent pour la ſuppreſſion d'urine. Les limaçons écraſés font beaucoup de bien aux hemorroïdes en calmant la douleur, & même les flétriſſant; ils font encore du bien appliqués ſur la douleur de la goutte.

Fiente de pigeon. La fiente de pigeon réduite en poudre eſt diuretique, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros; elle abonde fort en nitre, & on la donne dans le vin.

Sel ammoniac. Le ſel ammoniac eſt fort diuretique depuis un ſcrupule juſqu'à deux: J'en parlerai en parlant des febrifuges. L'eſprit volatil de ſel ammoniac eſt diuretique, auſſi-bien que celui d'urine: ils ſe donnent en quelque liqueur depuis dix grains juſqu'à trente. L'on peut dire la même choſe de l'eſprit de ſang

humain, &c. mais comme nous aurons lieu de parler de toutes ces choſes ailleurs, nous n'en dirons pas davantage.

La pierre qu'on tire de la veſſie, le bezouard Occidental & Oriental, les pierres qu'on trouve dans la veſſie du fiel des animaux, ſont toutes diuretiques & ſudorifiques, parce qu'elles participent de la nature du ſel ammoniac; mais l'huile & la terre qui s'y rencontrent, en diminuent beaucoup la vertu.

Pierre qu'on trouve dans les animaux.

Les maladies dans leſquelles on doit ſe ſervir des diuretiques, ſont auſſi differentes que leurs façons d'agir. En general on peut dire qu'ils ſont excellens quand la maſſe du ſang eſt remplie de ſeroſités, quand les eſprits ſont comme engourdis, quand il y a quelques obſtructions dans les reins; & qu'ainſi dans l'hydropiſie, l'aſthme, la pleureſie, les coliques nephretiques, on doit s'en ſervir. Dans l'inflammation des reins, les fiévres continuës, & les autres ſuppreſſions d'urine où les ſouphres ſont trop exaltés, ce qu'on connoît par la couleur rouge de l'urine & l'élevation du pouls, on peut ſe ſervir d'eſprits acides, de crême de tartre, de ſel de nitre, &c.

Difference entre les maladies où il faut ſe ſervir des diuretiques.

Dans les obstructions qui viennent de gravaux ou d'autres concrétions par l'approche des parties sulphureuses, comme il arrive souvent dans l'hydropisie, on doit se servir du sel vegetal, de l'esprit de terbenthine, de racines aperitives, & de toutes les choses qui abondent en alkali; mais on doit prendre garde de ne donner jamais les diurétiques sans avoir préparé le corps par des purgatifs, de crainte de pousser par les reins des matieres grossieres, qui les embarrassant, pourroient causer des suppressions.

Il me reste seulement à parler du bain d'eau chaude, qui dilatant les conduits de l'urine, & augmentant les sérositez, est diurétique. On en sent des effets admirables dans les coliqnes de gravelle.



TABLE.

DES DIURETIQUES.

VEGETAUX.

RACINES.

D'Eringe, *D'ache,* *D'arrête-bœuf,* *De chiendent,* *De persil,* *Pareira brava,* *Ecorce de racine de chausse-trape,*	*en ptisanne depuis demie once jusqu'à une sur chaque pinte.*

FEUILLES.

De guimauve, *Parietaire,* *Saxifrage,* *Lierre de terre.*	*par poignées en décoction, ou leur eau distilée depuis 2. jusqu'à 6 onces.*

FRUITS.

Zests de noix au nombre de douze dans le vin.

Alkekange au nombre de dix dans le vin.

Grateculs dix ou douze dans le vin.

BAYES.

De ſureau, D'hieble, De geniévre, } *dans le vin par poignée.*

SUCS.

De bouleau, De raves, De citron, } *par cuillerée en quelque eau.*

RESINES.

Terebenthine juſqu'à demie-once en bol.
Baume de Perou juſqu'à deux gros.
De cobaipa huit gouttes avec du ſucre.

ANIMAUX.

Cloportes, Crapau, Vers, Limaçons, Ecreviſſes, } *en poudre juſqu'à deux ſcrupules dans le vin.*
Cantharides juſqu'à 8 grains en infuſion.

MINERAUX.

Sel commun. *Sel nitre.*
Vitriol. *Chaux.*

CHIMIQUES.

Eſprits acides de ſel, de ſouphre, de

vitriol, d'alun, de sel ammoniac, de nitre, jusqu'à une agréable acidité en quelque liqueur.

EAUX DISTILE'ES.

De parietaire, d'alkekange, de noix, de raves, de fleurs de sureau, jusqu'à 4 onces.

Esprit de geniévre, de terebenthine, d'urine, jusqu'à trente gouttes.

SELS.

Nitre, cristal minéral, sel ammoniac; vegetal, de tartre, d'écorce de féves, de genest, tartre vitriolé, tartre martial, &c. jusqu'à un gros.

EXTRAIT.

De geniévre. *Rob de sureau.*	*Depuis un scrupule jusqu'à deux.*

EXTERNES.

Mauves, *Guimauve,* *Branche ursine,* *Parietaire,* *Graine de lin,* *Quatre farines,* *Huile de Scorpions,* *De Vers,* *De crapau, &c.* *Emplâtre de cantharides, &c.*	*en décoction, cataplasmes & fomentations.*

FORMULES DE DIURETIQUES.

Ptiſanne diurétique & rafraîchiſſante dans les fiévres, hemorragies, & autres fermentations du ſang.

Prenez racine de fraiſier, de chiendent, & d'oſeille, de chacune une once; faites boüillir en deux pintes d'eau, réduiſez à trois chopines, coulez & ajoutez de l'eſprit de vitriol juſqu'à une agréable acidité.

Ptiſanne apéritive pour les ſuppreſſions des mois & les obſtructions des viſceres.

Prenez racines de perſil, d'ache, d'éringe, de chacune une once, canelle, demie-once; faites boüillir pendant une heure en trois pintes & demie d'eau, ajoûtez demie-once de tartre martial ſoluble.

Vin diurétique pour la gravelle.

Prenez de la racine de bon-henry coupée par morceaux une once, des fruits d'alkekange une demi-once, de graine

de petit houx deux gros ; faites infuser le tout dans deux pintes de vin blanc, dont vous prendrez un verre pendant deux ou trois matins à jeun, ce qu'il faudra reïterer tous les mois.

Remede pour la colique nephretique.

Prenez une cuillerée de suc de raves que vous mêlerez avec un demi-verre de vin d'Espagne pour donner au malade.

Ptisanne diuretique pour les hydropiques.

Prenez racine d'éringe, d'arrête-bœuf de chacune un once, sommitez de frêne deux onces, feüilles de cerfeüil deux poignées ; faites boüillir le tout en quatre pintes d'eau, réduisez à trois, coulez & dissoudez deux gros de tartre martial soluble : le malade en prendra pour sa boisson ordinaire; mais il faut remarquer que presque toutes les ptisannes sont contraires aux hydropiques.

Vin pour les personnes sujettes aux coliques nephretiques.

Penez dix pintes de vin blanc doux,

& qui n'a point encore fermenté, dont l'on remplira un petit baril, de ſorte qu'il ne ſoit pas tout-à-fait plein; l'on y ajoûtera deux onces de ſemence de fenoüil, trois de ſemence d'anis, autant de ſemence de daucus, une de carvi, & quatre de milium ſolis, le tout bien pulveriſé; l'on laiſſera bien boüillir le vin: enſuite quand il aura fermenté, qu'il ſera clair, l'on en prendra une demie verrée le matin à jeun.

Emulſion pour les ſuppreſſions d'urine venant d'inflammation du col de la veſſie, dont l'on peut ſe ſervir dans le commencement des gonorrhées.

Prenez huit groſſes amandes qu'on aura miſes dans l'eau boüillante pour en ôter la peau, pilez-lesdans un mortier de marbre avec un pilon de bois; ajoutez demie-once des quatre ſemences froides majeures mondées, verſez par inclination trois bons grands verres d'eau, & pilez juſqu'à ce que tout paroiſſe lait; ajoutez un demi-gros de criſtal minéral, & une once de ſirop de *Althæa.*

Lexive

Lexive diurétique, propre dans les leugophlegmacies, ascites, cachexies, &c.

Prenez demie-once de cendre d'écorces de féves, une once de cendre de genêt; mettez le tout dans trois chopines de vin blanc; laissez le tout en digestion pendant vingt-quatre heures, filtrez & gardez ce vin. Un demi-verre ou un verre entier, pousse par les urines, & dissout les parties urineuses qui rendent la sérosité moins propre à être filtrée par les pores des reins.

Emulsion pour l'ardeur d'urine par l'âcreté des sels, contre la gonorrhée, les dysuries, &c.

Prenez deux gros de semence de melon mondée, un gros de semence de citroüille aussi mondée; battez dans un mortier, & versez peu à peu six onces d'eau de parietaire, & une once de sirop de guimauve.

Julep pour les ſuppreſſions d'urines qui arrivent dans les fiévres ardentes.

Dans quatre onces d'eau de guimauve ou de laituë, diſſoudez une once de ſirop de diacode, ou bien le ſirop de Nenuphar, avec dix gouttes de laudanum liquide.

Remede contre la gravelle.

Faites infuſer une dragme d'écorce de racine de chauſſe-trape dans un verre de vin blanc, qu'on prendra le lendemain matin; & le jour d'après, on prendra la décoction ſuivante.

Prenez une poignée de parietaire, une dragme de ſaſſafras, autant d'anis, & demi-gros de canelle fine; l'on fera boüillir le tout en demi-ſeptier d'eau; l'on retire le pot qu'on bouche de ſon couvercle, & on laiſſe infuſer pendant la nuit: le lendemain on fait un peu reboüillir, on diſſout deux onces de ſucre candy, on paſſe le tout, on exprime & on le donne au malade: ce remede ſe réïtere tous les mois; il a été publié à peu près de cette façon par

Monſieur de Baville Intendant de Languedoc, qui en a été guéri.

AUTRE.

Des obſervations de Riviere.

Prenez un cerveau de pie deſſéché & pulveriſé, que vous ferez avaller dans le vin blanc.

Poudre diurétique.

Prenez un crapau deſſéché & réduit en poudre, cent cloportes deſſéchées & réduites en poudre, mêlez le tout enſemble : cette poudre ſe donne depuis quinze grains juſqu'à trente; elle pouſſe puiſſamment par les urines dans l'hydropiſie, &c.

Syrop diurétique.

Prenez une poignée de lierre de terre, une poignée de bayes de geniévre, & vingt fruits d'alkekange, deux gros de ſel fixe de tartre; faites boüillir le tout en pinte d'eau qu'on réduira à moitié, paſſez par un linge, & ajoûtez une livre de ſucre pour réduire le tout en ſirop; on en peut donner une once avec quelque eau diurétique.

Pilulles diurétiques.

Prenez pareille quantité de terebenthine de Venise & de vitriol blanc pulverisé; mêlez le tout ensemble, & en faites des pilules qu'on peut donner depuis demi gros jusqu'à un gros.

Lavement diurétique.

Dans chopine de décoction de mauves, l'on fera dissoudre demie-once de terebenthine, qu'on aura mêlée avec demie-once de son huile, & deux onces d'huile de noix.

Eau distilée diurétique pour diminuer la pierre, &c.

Prenez des sucs de porreaux, d'oignons, de refort, de chacun deux livres, des limons, de la parietaire, & de l'oreille de rat de chacun demi-livre; laissez le tout en digestion & fermentation; ensuite on peut ajoûter le cristal calciné & la fiente de pigeon, pour en faire la distilation: cette eau se donne depuis une once jusqu'à deux. On en peut aussi faire des injections dans la vessie.

CHAPITRE VI.

Des anti-diurétiques.

Suite des diurétiques.

SOuvent il arrive que par l'uſage fréquent des diurétiques la maſſe du ſang eſt tellement fonduë, & que les pores des reins ſont tellement ouverts qu'il ne reſte pas aſſez de ſéroſité dans le ſang pour porter la nourriture dans toutes les parties ; la boiſſon qu'on prend paſſe incontinent , & même il arrive quelquefois qu'elle reſte ſi peu , qu'elle ne ſe charge que très peu des ſels & des ſouphres qui ſont dans le ſang ; c'eſt ce que les Medecins ont appellé *diabetes:* Il arrive auſſi quelquefois que les ſels & les ſouphres paſſent avec la ſéroſité ; mais comme ils n'ont pas eu le tems de s'y mêler par de longues digeſtions, ils ſe précipitent dans le fond , ayant une ſaveur douce à peu près comme le miel : car les ſouphres n'étant point diſſous embarraſſent tellement les parties ſalines , qu'elles ne peuvent plus cauſer de ſaveur ſalée , mais ſeulement une ſaveur douçâtre : au reſte il n'eſt pas beſoin d'expliquer pourquoi le

malade a ſoif, & même de la fiévre.

Cauſe du diabetes. Je penſe encore que cette maladie peut venir de ce que le ſang étant trop huileux, ne peut pas aiſément être mêlé à la boiſſon.

Pour guérir cette indiſpoſition, l'on doit tâcher de faire que la boiſſon ſe puiſſe mêler avec le ſang, quand particulierement elle vient de cette ſeconde cauſe : c'eſt pourquoi le ſel de tartre, le ſel lixivieux d'abſinthe, le ſel de nitre, le ſel vegetal, &c. peuvent être d'un grand ſecours, mais ſur tout l'on doit ſe ſervir de ceux qui abondent en parties volatiles, qui peuvent aiſément produire cet effet, ſi d'un autre côté ils ſont chargés de parties narcotiques, qui empêchent la trop grande diſſolution du ſang ; c'eſt pourquoi la theriaque qui paroît propre à augmenter tous les ſymptomes de ce mal, y eſt d'un grand ſecours.

Quand cette maladie vient de la diſſolution de la maſſe du ſang, l'on doit ſe ſervir de doux incraſſans, tels que ſont la gomme arabique, la gomme adragant, le lait, les narcotiques, &c. La racine de grande conſoude & d'althæa dans les ptiſannes; l'ambre jaune en poudre; le corail pulveriſé, &c.

L'on voit parce que nous venons de dire, que les diurétiques ſont tellement opposés les uns aux autres, & qu'ils agiſſent ſi différemment, qu'on peut ſe ſervir de quelques-uns pour remedier aux deſordres que d'autres peuvent avoir faits. Par exemple, les eſprits acides ſont diurétiques, cependant on s'en doit ſervir pour diminuer une fonte d'urine qui auroit été cauſée par les cantharides, &c.



TABLE

DES ANTI-DIURETIQUES.

SEl fixe, *D'abſinthe,* *De tamaris,* *De geneſt,* *De tartre,* *Nitre fixe,* *Huile de tartre par défaillance,* *Theriaque,*	*depuis quinze grains jusqu'à trente-ſix.*
Confections, *Alkermes,* *H acinthe,*	*depuis demi-gros juſqu'à un.*

Coraux, *Terre sigillée,* *Bol armen,* *Yeux d'écrevisses,* *Gomme arabique,* *Gomme adragant,* *Ambre jaune préparé.*	*depuis demi-gros jusqu'à deux scrupules.*
Racine de grande consoude. *Althæa,* *Feüilles de plantain,* *Renouée,* *L'esquisetum,* *Les fleurs de sumac,*	*en ptisannes.*
L'opium, *Le laudanum,*	*jusqu'à un grain.*

La gelée de coings jusqu'à demie-once.
Le lait jusqu'à pinte par jour.
Verjus, citron & acides.

FORMULES,

Opiate contre le trop grand flux d'urine.

Prenez deux onces de gelée de coings, incorporez deux gros de poudre de vipere,

pere, un gros de corail préparé, un gros de maſtic en larmes pulveriſé, un gros & demi de poudre de membranes intérieures de geſiers de poules ſéchés, un ſcrupule de laudanum préparé avec le caſtor; mêlez le tout enſemble, & en donnez depuis demi-gros juſqu'à un gros en bûvant par-deſſus un demi verre de vin rouge.

Poudre pour les diabetiques.

Prenez du ſuccin bien pulveriſé deux gros, de la gomme arabique pulveriſée demie-once, du corail & de l'os de cœur de cerf deſſéché & pulveriſé, de chacun un gros, du laudanum pulveriſé un demi-ſcrupule : l'on prendra depuis demi-gros juſqu'à un gros de cette poudre dans un verre de ptiſanne ou d'eau diſtilée convenable.

Eau diſtilée pour les diabetiques de Monſieur Willis.

Prenez huit poignées de ſommités de cyprès, deux livres de blancs d'œufs battus, demie-once de canelle : après avoir coupé le cyprès & la canelle bien menus, ajoûtez huit livres de lait nou-

veau ; ensuite distilez le tout, en prenant garde que la liqueur ne contracte point d'empireume : l'on donne six onces de cette eau distilée.

CHAPITRE VII.

Des sudorifiques & diaphoretiques.

Distinction des sudorifiques & diaphoretiques.

ON appelle un medicament sudorifique, quand il pousse par les sueurs, & diaphoretique, quand il agit par insensible transpiration. Les uns & les autres mettant la masse du sang en mouvement, en agitent les parties, & font que les glandes de la peau filtrent davantage de serosités de la masse du sang ; souvent les diuretiques font suer, & les sudorifiques uriner, parce que les uns & les autres agissent en poussant la serosité du sang ; & quand elle trouve lieu de s'échaper d'un côté, elle ne force point les obstacles qui se rencontrent de l'autre. C'est pourquoi quand on a des cours de ventre, ou qu'on urine beaucoup, on transpire peu, & quand on transpire beaucoup, on a le ventre resserré, & on urine peu.

La matiere qui sort par insensible

transpiration est differente de celle qui sort par les sueurs : car afin qu'elle sorte par insensible transpiration, il faut qu'elle soit extrêmement fine, déliée, & dans un mouvement assez grand pour qu'elle ne puisse s'arrêter aux pores de la peau. Au contraire, dans les sueurs, la matiere est plus sereuse & moins subtile : c'est pourquoi, quoique le sang soit fort agité, l'on ne suë pas toujours; car outre l'agitation du sang, il faut beaucoup de parties sereuses & grossieres dans le sang ; ou si les parties du sang sont fort subtiles, il ne faut pas qu'elles ayent tant d'agitation : c'est pour ces raisons, qu'on ne suë point ou rarement dans les fiévres ardentes ; car comme le sang est rempli de parties subtiles & dans un mouvement très-violent, le peu de serosité qui s'y trouve est tellement agité, qu'elle sort par la transpiration insensible : mais sur la fin des accès des fiévres intermittentes, l'on suë souvent, & non point dans la violence de l'accès, parce que les parties qui ne sont plus si agitées, s'attachent les unes aux autres, & font des gouttes sensibles, étant arrêtées par les pores de la peau.

Difference entre les matieres évacuées.

En general, pour augmenter ou les

Ce qui

peut produire ces évacuations.

ſueurs ou l'inſenſible tranſpiration, il faut mettre le ſang en un plus grand mouvement, rendre ſes particules plus aiſées à ſe ſéparer les unes des autres, & les pores de la peau plus ouverts. Si le mouvement du ſang eſt fort augmenté, il préſente plus ſouvent des parties qui peuvent s'engager dans les pores des glandes de la peau, à peu près de même que nous avons dit en parlant des diuretiques. Si les parties du ſang ne ſont point intimement mêlées les unes avec les autres, celles qui ſont propres à s'engager dans les pores des glandes de la peau s'y engageront plus aiſément; d'où il s'enſuit qu'il ſe fera des filtrations plus abondantes. Enfin, l'ouverture des pores eſt abſolument néceſſaire pour augmenter la filtration; mais cette ouverture ne dépend point des remedes internes, elle ne peut dépendre que des choſes qui nous environnent; comme être bien couvert dans ſon lit, dans une étuve, dans un bain chaud, &c.

Exception.

Quoique cette derniere qualité ſoit tout-à-fait requiſe pour procurer les ſueurs, il y a certains Païſans qui dans quelques fiévres procurent les ſueurs, en faiſant tremper le malade dans l'eau

froide, ou l'enveloppant d'une couverture de laine moüillée d'eau froide ; ensuite l'on remet le malade au lit après lui avoir ôté le drap, il suë, & quelquefois se trouve guéri. Willis rapporte la raison de ce phenomene, en disant que les pores étant bouchés, le sang fermente avec plus de violence, à peu près comme il arrive dans un vaisseau rempli de bierre nouvelle, qui fermente plus violemment quand il est bouché. Pour moi je crois que les pores de la peau étant fort resserrés par le froid, arrêtent les parties qui s'échappoient auparavant, & par conséquent leur donnent lieu de se mêler les unes aux autres, & de paroître en forme de gouttes.

L'operation des medicamens varie par rapport aux dispositions qu'ils trouvent.

Quoique la matiere de l'insensible transpiration ne differe ordinairement de celles des sueurs, que suivant le plus ou moins de subtilité & de mouvement ; cependant il y a quelques parties qui se dissipent par insensible transpiration, qui ne peuvent point, ou très-difficilement se changer en sueurs : ainsi l'huile en boüillant sur un grand feu, ne sçauroit produire des vapeurs ; de même il y a des parties dans notre sang, qui quelques agitées qu'elles puissent être,

ne ſçauroient produire de ſueurs : cela ne fait cependant que peu de difference entre les medicamens qui excitent les ſueurs, & ceux qui excitent l'inſenſible tranſpiration ; ils ſont à peu près de même nature, & s'il y avoit quelque difference, ce ſeroit en ce que ceux qui procurent l'inſenſible tranſpiration, doivent être des parties plus ſubtiles, & qui agitent plus violemment les molecules du ſang : cependant l'expérience montre que très-ſouvent les ſudorifiques font tranſpirer, & les diaphoretiques ſuer ; & ils n'agiſſent ainſi que par rapport aux diſpoſitions qu'ils rencontrent dans le ſang, & dans les pores de la peau.

Diſſipation de nos liquides, eſt conſidérable

Ce qui ſe diſſipe inſenſiblement de nos corps, ſoit par le paſſage de la matiere ſubtile, qui en détache continuellement quelques parties, ou par les filtrations des glandes de la peau, eſt bien conſidérable, puiſque *Sanctorius* prétend qu'il s'en diſſipe plus par-là en un jour, que par le fondement en quinze. On peut ajoûter qu'il eſt bien corroſif ; car les ſels les plus âcres qui ſe ſont détachés par les fermentations de nos humeurs, produiſent la ſueur, ou l'inſenſible tranſpiration.

C'eſt pourquoi la ſupreſſion de la ſueur, ou de l'inſenſible tranſpiration, produit une infinité de maladies, tant aiguës, que chroniques. Si la ſueur qui eſt ſupprimée eſt remplie de principes fermentatifs, on a des fiévres continuës: ſi elle eſt moins remplie, mais qu'il y ait beaucoup de matieres propres à en refournir dans les premieres voyes, on en a d'intermittentes: ſi elle eſt corroſive, elles ſont malignes, ou peſtilentielles; ſi elle eſt ſubtile & ſulphurée, on tombe en délire, ou bien on a quelque inflammation qui accompagne la fiévre continuë; quand elle eſt acide & groſſiere, on a des amaigriſſemens & des phtiſies; quand elle eſt amere, on a des diarrhées bilieuſes, ou des vomiſſemens; ſi elle eſt fort groſſiere & un peu acide corroſive, on a des atteintes de gouttes, ou de coliques. Voilà en general une idée que je propoſe pour mieux découvrir la nature des differentes maladies, où l'on doit ſe ſervir de differens diaphoretiques. Ils mettent, quoique differemment, nos humeurs en mouvement; les uns étant chargés de ſels volatils, font cet effet en remuant les principes qui les compoſent, & donnant peut-être lieu aux parties de la matiere

Maladies qui viennent de la ſupreſſion.

étherée d'avoir plus d'action. On ne doit pas se servir de ceux-ci dans les fiévres continuës ou malignes, que quand il y a disposition à la sueur, autrement ils remuent les humeurs qui sont trop intimement liées pour se séparer. C'est pourquoi on les ordonne au commencement & à la fin, rarement dans l'état.

Diaphoretiques du premier ordre.

On met dans ce nombre les sels volatils de vipere, de corne de cerf, de sang humain, d'urine, de crâne humain, de sel ammoniac, &c. ou les choses qui sont chargées de sels, comme les poudres de vipere, & le sel ammoniac, &c. Il faut seulement observer, que trois ou quatre grains de ces sels volatils font plus d'effet que quinze ou vingt des choses dont ils ont été tirés.

Diaphoretiques absorbans.

Il y a une infinité de matieres qui ne contiennent point de sels volatils, & qui sont cependant sudorifiques. On peut ranger dans ce nombre l'antimoine diaphoretique, le bezoüard mineral, les yeux décrevisses, les coraux, la terre sigillée, celle de lemnos, la corne de cerf brûlée, les coquillages calcinés : tout cela ne contenant point de sels volalatils, & ne mettant point le sang en mouvement, ne devroit point exciter

les ſueurs, ſi les ſudorifiques agiſſoient toujours, comme nous avons expliqué les précedens : mais il y a des tems où les ſueurs couleroient, ſi le ſang n'étoit point un peu coagulé par les acides groſſiers : pour lors ces matieres alkalies ſe chargeant de toutes celles qu'elles rencontrent dans les premieres voyes, rendent le ſang plus coulant : d'où il s'enſuit que la ſeroſité ſe ſépare mieux dans les glandes de la peau. Il ſe peut même faire que ces matieres alkalies fermentant avec les acides, donnent du mouvement aux liqueurs, & faſſent dégager vers la ſuperficie du corps la matiere des ſueurs. On ſe peut ſervir de ceux-ci dans l'état des fiévres continuës, & dans le chaud des paroxiſmes des intermittentes : mais on ne les doit pas donner dans le commencement, par les raiſons que nous avons dites en parlant des maladies aiguës.

Il y a d'autres ſudorifiques qui ne ſont pas chargés de beaucoup de ſels volatils, & qui ne peuvent pas être rangés au nombre des matieres alkalies, comme la racine d'eſquine, le gayac, la ſalſepareille, le ſaſſaphras, le buis, la bardane, le petaſite, le chardon-bénit, la ſcabieuſe, le geniévre, l'origan, le

Diaphorétiques ſulphureux & balſamiques.

pouliot, le thim, la ſauge, la marjolaine, les bayes de laurier, le pavot rouge, le theriaque, l'eau-de-vie. On peut dire que tous ces remedes mettent le ſang en mouvement par les ſouphres ſubtils qu'ils contiennent, & qui s'engagent dans les intervalles des parties du ſang, bouchent pour quelque tems le paſſage à la matiere ſubtile; d'où il s'enſuit que ſe faiſant jour avec effort, nos humeurs fermentent avec violence, & les ſueurs ſe ſéparent abondamment, ou du moins nous tranſpirons beaucoup inſenſiblement. On ajoûte quelquefois quelques acides à ces medicamens ſulphurés, afin que quand ils ſont mis en action par la matiere étherée, le ſang ſoit remué & diſſout avec plus de force: car ces parties maſſives étant une fois en mouvement, ont beaucoup plus de rapidité, & ſe conſervent plus long-tems en cet état, tout ainſi qu'un fer chaud brûle plus violemment qu'un charbon.

Sudorifiques qui agiſſent en diminuant le mouvement du ſang.

Il y a encore d'autres ſudorifiques qui agiſſent en mettant le ſang en repos; car ſouvent après avoir pris de l'*opium*, du ſirop de pavot blanc, &c. on ſuë: cela ne vient que de ce que la feroſité du ſang reſtant plus long-tems ſur la

ſurface des glandes de la peau, a le tems de s'y imbiber & de s'y filtrer. Car on peut dire que ſouvent l'on ne ſuë pas, parce que le ſang étant dans un mouvement trop rapide, ne demeure pas aſſez long-tems ſur la ſurface des glandes cutanées pour s'y filtrer. Voilà les façons generales, dont les ſudorifiques agiſſent; mais il les faut examiner plus en détail pour en avoir quelque connoiſſance. Je dirai ſeulement qu'on doit ſe ſervir des diaphoretiques remplis de ſels volatils, dans toutes les maladies où le cours du ſang & de la lymphe ſont empêchés, quand cette derniere eſt un peu aigrie ou coagulée, comme dans l'apolexie, paralyſie, létargie, épilepſie, ſuffocation de matrice, incube, convulſions, ſcorbut, &c. On doit cependant prendre garde de chaſſer ce qu'il y a de plus ſubtil, en laiſſant ce qui eſt de plus groſſier. C'eſt pourquoi on ne s'en doit que rarement ſervir dans les ſcirrhes du foye, ou d'autres viſceres, dans l'hydropiſie, la cachexie, &c.

Vertus des diaphoretiques abſorbans.

Les diaphoretiques du ſecond ordre ne mettant pas beancoup le ſang en mouvement, & diſſipant cependant les acidités, ſont excellens dans le ſcorbut,

la mélancolie hypocondriaque, la faim canine, le pica, dans les ſcirrhes du foye, & des autres viſceres, dans les ſuppreſſions des ordinaires qui viennent d'obſtructions par des acides. On s'en peut même ſervir dans les hemorragies, parce qu'ils rendent le ſang plus coulant, & que les hemorragies viennent ſouvent de ce que le ſang ne circule pas aiſément par ſa groſſiereté ou ſa coagulation; enfin, ſouvent un acide volatil, que ces medicamens peuvent abſorber, eſt la cauſe des écoulemens de ſang. C'eſt encore pourquoi on les ordonne ſouvent avec ſuccès dans les amaigriſſemens, & même dans les cours de ventre.

Vertus des diaphoretiques ſulphureux.

Ceux du troiſiéme ordre ſont excellens dans toutes les maladies où la maſſe des humeurs eſt chargée de quantité d'acides groſſiers, parce qu'en mettant le ſang en mouvement ils les chaſſent, & par leurs ſouphres ils les embarraſſent, & les empêchent de déchirer les parties par où ils paſſent; c'eſt pourquoi on s'en ſert avec ſuccès dans la verole, la goutte, la lepre, les galles inveterées, les ulceres malins, dans les maladies écroüelleuſes, &c. On peut même ſe ſervir de ces diaphoretiques, quand ils par-

ticipent de la nature de ſels volatils, dans la peſte & les autres maladies qui viennent des parties corroſives, comme du theriaque, des eaux de petaſites, de chardon-bénit, &c. qui y ſont, avec raiſon, fort recommandés. On ſe ſert encore de ceux qui participent des ſouphres & des ſels volatils dans la pleureſie, & les autres inflammations : car les ſels volatils diſſoudent les ſouphres qui font l'embarras. On ajoûte quelques acides aux diaphoretiques, quand par la ſuppreſſion des ſueurs il ſe fait des dégorgemens de bile dans les inteſtins ; car ces acides calment les mouvemens qui s'y font, dans le tems que les alkalis volatils & les ſouphres remuent les humeurs, du centre à la circonference. On n'a guere de coûtume de ſe ſervir des narcotiques pour faire ſuer : on le peut cependant faire dans des coliques fort grandes, ou dans des douleurs extraordinaires : on peut les mêler avec quelques ſels volatils ou des diaphoretiques ſulphureux, afin que ces derniers, en remuant le ſang & les eſprits, n'augmentent pas les douleurs. Les ſudorifiques & les diaphoretiques n'agiſſent ſouvent que comme alterans ; & ils commençent preſque toujours à

changer la diſpoſition de nos humeurs avant de produire quelque évacuation ; c'eſt pourquoi on n'en doit attendre aucun effet ſenſible, qu'en continuant leur uſage ; ainſi un ſudorifique qui ne produit point de ſueur à une premiere priſe, en produit à la ſeconde, troiſiéme, ou quatriéme ; & il eſt mieux de commencer par les petites dozes, principalement lorſque les ſudorifiques ſont fort actifs, afin de ne pas agiter beaucoup les humeurs.

Dozes generales des diaphoretiques.

J'ajoûterai ſeulement que tous les ſels volatils ſe donnent depuis ſix grains juſqu'à ſeize ; les eſprits, depuis ſix gouttes juſqu'à vingt ; la poudre de vipere, depuis dix grains juſqu'à trente ; l'antimoine diaphoretique, & le bezoüard mineral, depuis dix grains juſqu'à trente ; les yeux d'écreviſſes, depuis dix grains juſqu'à trente ; les terres, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros.

Maniere de tirer les ſels volatils.

Les ſels volatils du ſang humain, de vipere, de corne de cerf, de crâne humain, &c. ſe font en les mettant, quand ils ſont deſſéchés dans une cornuë, où l'on adapte un recipient. L'on pouſſe le feu par dégrés ; l'on tire une liqueur phlegmatique, de l'huile & un ſel volatil, quand les vaiſſeaux ſont refroidis ;

l'on met ce qui eſt dans le recipient dans un matras à long cou, qu'on couvre de ſon chapiteau, & qu'on place au feu de ſable ; & en peu l'on voit que le ſel volatil ſe ſublime vers le cou & le chapiteau, dans une matiere blanche & criſtaline. Ces ſortes de ſels ſe fondent aiſément à l'air ; & pour lors on les peut appeller eſprits volatils. Pour empêcher que l'air ne les fonde, on les peut conſerver dans l'eſprit de vin.

Dozes des parties des plantes ſudorifiques.

Les racines s'ordonnent par onces dans les ptiſannes ; les feüilles par poignées ; les eaux diſtilées, par onces dans les juleps ; l'extrait de geniévre ſe donne dans quelque eau diſtilée, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros.

Les narcotiques, comme le *laudanum* & *l'opium*, s'ordonnent depuis un grain juſqu'à deux & trois grains ; le ſirop de pavot, depuis demie-once juſqu'à une & demie.

Sudorifiques exterieurs.

Les ſudorifiques extérieurs ſont ou en forme d'étuve, de bains chauds, ou de bouteilles remplies d'eau chaude : tous ces remedes dilatant les pores de la peau, font que les ſueurs ſortent aiſément : ils ſont admirables dans toutes les maladies où les ſueurs ſont interceptées par l'obſtruction des glandes de la

peau, comme dans la lepre, les galles veroliques, la teigne, & une infinité d'autres maladies cutanées : on s'en ſert auſſi avec ſuccès pour la goutte ; & on peut ajoûter qu'ils agiſſent plus certainement que les intérieurs.

Précaution dans l'uſage des volatils.

Je finirai ces remarques generales ſur les ſudorifiques, en avertiſſant les jeunes Medecins, de ne donner jamais de ſudorifiques puiſſans, comme de ceux qui abondent en ſels volatils & en ſouphres, à ceux qui tombent ſouvent en foibleſſe par des grumeaux de ſang qui paſſent par le cœur. Car ces ſortes de remedes remuant le ſang avant de l'avoir diſſout, font tomber les malades en des ſincopes qui peuvent quelquefois être mortelles. On doit auſſi prendre garde que quelque vaiſſeau ne ſe rompe ; ainſi il ne les faut point ordonner dans le crachement de ſang, les vomiſſemens ſanguins, les dyſſenteries, & les autres hemorragies : on doit même rarement s'en ſervir dans les inflammations, & dans les maladies où le ſang eſt trop diſſout, ou fermente avec trop de violence ; ce qu'on connoît par la fluidité des liqueurs & la foibleſſe. Quand on a ſoif en ſuant, on peut boire quelque choſe de chaud pour aider la ſueur ; mais

mais ſi les forces manquent, il faut uſer de vin froid, quelquefois même de quelques acides, mais avec précaution : entr'autres de ſirop de limons, de berberis, &c.

Les plus puiſſans ſudorifiques qui agiſſent ſans cauſer beaucoup de mouvement au ſang, ſont l'antihectique de *Poterius*, l'antimoine diaphorétique & le bezoüard mineral. C'eſt pourquoi il ne ſera pas hors de propos d'en donner ici les deſcriptions ſudorifiques, que nous avons oubliées en parlant des préparations de l'antimoine; & même cela nous pourra ſervir à voir comment ces remedes agiſſent : car comme ces ſortes de remedes ſont l'antimoine déguiſé, nous verrons comment ce minéral peut perdre ſa vertu émetique & purgative, & pouſſer ſeulement par les ſueurs.

Les plus puiſſans abſorbans ſont les antimoniaux.

Mais afin de ne pas changer l'ordre que nous avons gardé juſqu'à preſent, entrons dans le détail des ſudorifiques par l'examen des vegetaux.

Les principaux vegetaux ſudoriques ſont le gayac, l'eſquine, la ſalſepareille le ſaſſaphras, le buis, la bardanne, le geniévre, l'aſclepias, la germandrée, la ſcabieuſe, la valeriane, l'angelique,

Vegetaux ſudorifiques.

l'imperatoire, la zedoüaire, la reine des prés, le chardon benit, la veronique, le laurier, le pouliot, l'origan, la majolaine, la tanaisie, le coquelicot, le pavot cornu, le daucus, le fœnoüil, l'anis, le melilot, le fœnugrec, l'*adiantum aureum majus*, &c. Mais comme nous avons déja parlé des principes & des vertus de plusieurs de ces plantes, & que nous parlerons de plusieurs autres, en parlant des carminatifs, des apéritifs, des cephaliques, des stomachiques, &c. nous nous contenterons de parler de quelques-unes des principales, & qui n'ont point d'autres lieux où elles puissent être mieux rangées.

Gayac. Le gayac donne par l'analyse du phlegme, des esprits acides, beaucoup d'huile & peu de sel lixivieux : cet arbre donne un bois, une écorce & une resine ; l'on se sert ordinairement du bois ou de l'écorce : le bois contient moins d'esprit & d'huile, & plus de phlegme & de terre ; ainsi il faut moins mettre d'écorce que de bois dans les décoctions ; l'un & l'autre y peuvent être employés contre les maladies veneriennes, la goutte, les catharres & la pthisie. En effet, par leurs parties huileuses & balsami-

ques, ils ſont très-propres pour adoucir les ſels déchirans qui peuvent cauſer ces maladies : l'eſprit qu'on en tire par la diſtilation, après qu'il eſt rectifié, eſt un bon diurétique, depuis demi-gros juſqu'à deux gros dans une liqueur appropriée. On prétend qu'il purifie la maſſe du ſang, & qu'il peut ſervir à tirer la teinture des coraux, en les diſſoudant. L'huile noire qu'on a ſéparée d'avec l'eſprit, peut ſervir pour appaiſer la douleur de dents; mais ſa puanteur empêche bien des gens de s'en ſervir, parce qu'il le faut appliquer avec un coton dans le creux de la dent : on s'en ſert auſſi extérieurement pour réſoudre contre la carie des os; lorſqu'on l'a malexée avec quelque emplâtre contre les tumeurs veneriennes ou ſcrophuleuſes; on la peut rectifier en la diſtilant avec le ſable, & pour lors elle perd ſa noirceur, & beaucoup de ſa puanteur ; ſi on la diſſout par le moyen du ſucre ou du jaune d'œuf dans une liqueur convenable, c'eſt un bon remede contre les vapeurs & les maladies convulſives & veneriennes : on en donne depuis quatre gouttes juſqu'à douze. La reſine de cet arbre, qu'on appelle gomme de gayac, diſſoute dans

l'esprit de vin tartarisé jusqu'à six ou sept grains, est un remede admirable pour la gonorrhée, qui ne cede pas aux autres remedes : sur chopine d'eau l'on met ordinairement une once de bois coupé, ou demie-once d'écorce, & l'on fait réduire le tout à petit feu au tiers ou à la moitié. L'on peut aussi tirer de l'écorce une teinture avec le vin, en les laissant digerer ; cette teinture a à peu près les mêmes vertus que la décoction, & son extrait que sa resine ; excepté qu'on donne l'extrait en plus grande quantité à cause des parties qui y restent mêlées. Quelques-uns prétendent que l'huile de gayac est l'huile heracline de *Rulandus*, mais cette huile est celle de noisetier ; on dit qu'elle a des vertus admirables contre l'épilepsie ; & pour pousser le fœtus mort.

Buis. Le buis a les mêmes vertus que le gayac, il est cependant un peu plus anodin ; il est aussi composé des mêmes principes : on en tire par la distilation un esprit acide, une huile noire & fœtide, qu'on peut rectifier comme celle de gayac, & donner en même doze pour les mêmes indispositions ; elle est cependant plus narcotique & ano-

dine ; elle guérit la douleur de dents, l'orſqu'on l'aplique avec du cotton ſur la dent : elle mortifie les hemorrhoïdes, & en appaiſe la douleur ſi on l'applique deſſus. L'on tire auſſi un ſel fixe du bois de buis, par la lixiviation de ſes cendres ; il a les mêmes proprietés que celui de gayac : l'extrait qu'on tire du buis, depuis dix grains juſqu'à demi-gros, eſt un puiſſant ſudorifique & un bon anti-épileptique : ſon eſprit acide ſert à diſſoudre les coraux, & en fait, dit-on, une teinture anti-épileptique. Lorſqu'on en fait une décoction, on doit mettre autant de buis qu'on met de gayac, ſur pareille quantité d'eau ; cette décoction eſt ſudorifique, contraire à la goute, aux maladies veneriennes, &c.

Le ſaſſaphras eſt un bois qui a une odeur fort agréable, approchante du fœnoüil ; il donne par la diſtilation, comme les autres bois, des eſprits acides, & & beaucoup d'huile, qui contient beaucoup d'alkalis. Monſieur Tournefort a fait voir à l'Académie des Sciences que mêlée avec l'eſprit de nitre bien déphelgmé, elle produiſoit ſur le champ une flamme très-claire. Ce bois contient moins de principes actifs, que les pré- Saſſaphras.

cedens. C'eſt pourquoi on doit toujours prendre garde qu'il ſoit revêtu de ſon écorce, qui abonde beaucoup plus en parties volatiles & huileuſes que le bois. En décoction, c'eſt un remede ſouverain contre les catharres; quelques-uns en tirent une teinture avec l'eſprit de ſerpolet, & cette teinture eſt encore meilleure, ſi on y ajoûte le ſuccin; quelques autres font boüillir le ſaſſaphras avec un peu de ſel ammoniac, pour rétablir la digeſtion. Ce bois peut être mis dans les décoctions ſudorifiques contre la verole, la goute, l'hydropiſie, &c. Il eſt un peu diurétique, quelques-uns le recommandent contre la ſtérilité, & font uſer de ſon infuſion, &c.

Geniévre. Le geniévre a differentes parties, dont on ſe peut ſervir, comme ſont le bois, les bayes, &c. Son bois eſt fort approchant du ſaſſaphras, en principes. Nous avons déja parlé de cette plante, en parlant des diuretiques.

Salſepareille. La ſalſepareille eſt une racine un peu moins chargée de parties actives que le gayac, elle approche cependant de ſa vertu; l'on s'en ſert dans les décoctions ſudorifiques pour les mêmes maladies, & principalement pour les

tumeurs ſcrophuleuſes, l'hydropiſie, la verole, la goute, les cathares, &c. quelques autres étendent davantage ſon uſage, & s'en ſervent dans les fiévres ardentes ; principalement en celles qui ſont accompagnées de quelque inflammation interne, comme dans la pleuréſie, peripneumonie ; fondés apparemment ſur ce que les ſudorifiques font ſouvent beaucoup de bien dans ces rencontres : mais l'on doit prendre garde de n'en pas faire prendre dans le commencement de la maladie, ni même dans les commencemens des redoublemens, parce que dans ces tems-là l'évacuation par les ſueurs eſt inutile, la ſéroſité n'étant point chargée des parties heterogenes.

La bardane a une racine ſudorifique qu'on peut employer comme la ſalſepareille : Mais comme nous en avons parlé en parlant des diurétiques, nous n'en dirons pas davantage : on peut donner un demi-gros ou un gros de la poudre de ſa racine dans l'eau de chardon-benit, pour faire ſuer dans la pleuréſie. Bardane.

L'eſquine eſt une racine aſſez reſineuſe & un peu gommeuſe, qui abonde extrêmement en parties ſulphurées ; Eſquine.

on s'en ſert comme des bois & des racines ſudorifiques, en décoction & en extrait, contre la verole, les catharres, la pthiſie, les cachexies icteriques où l'on ſoupçonne des ſchirres & des obſtructions, & dans la goute vague ; on la met avec differens remedes, ſuivant les indications qu'on a. Lorſqu'on la fait prendre dans des maladies ſcrophuleuſes où elle eſt admirable, il eſt mieux de la faire prendre en ſubſtance, depuis un gros juſqu'à demi-once à chaque fois ; l'on peut, pour en faciliter la priſe, l'avoir fait infuſer dans un boüillon au bain-marie pendant la nuit, pour faire avaller le boüillon & la poudre le lendemain matin.

Cariophyllata. La racine de cariophyllata ou benoîte a à peu près les mêmes vertus de l'eſquine & de la ſalſepareille : elle abonde en acide & en huile aromatique ; elle eſt même plus recommandée pour les fluxions, catharres & rhumatiſmes. Paracelſe la loüe beaucoup, en la mêlant avec celle d'*Acorus* : d'autres la font infuſer dans un vaiſſeau bien bouché avec le bois de ſaſſaphras & les feüilles de romarin, dans le vin blanc au bain-marie, pendant ſept ou huit heures, & en font prendre une verrée quelques

quelques heures avant le repas contre les catharres ; on s'en ſert auſſi contre les obſtructions, l'ictericie, & les dépravations du levain de l'eſtomac.

Le chardon-bénit eſt une plante ſans odeur, amere, remplie de ſel eſſentiel & de parties ſulphureuſes peu volatiles ; ainſi ſon eau diſtilée a peu de vertu, à moins qu'on n'y ajoûte ſon ſel eſſentiel, parce qu'elle n'emporte dans la diſtilation, ni ſels volatils, ni huile odorante. Cependant ſi l'on avoit fait fermenter la plante dans ſon ſuc avec un peu de levûre de bierre, on en retireroit une eau ſpiritueuſe chargée d'huile & de ſels volatiliſés par la fermentation. L'extrait & le ſel eſſentiel de cette plante, depuis demi-gros juſqu'à un gros, ſont ſudorifiques, & très-propres dans la pleureſie, dans ſon eau propre, ou dans ſa décoction. L'on doit fort obſerver que le ſuc de chardon-bénit rend les urines plus épaiſſes, ſoit en précipitant les fermens, ou en pouſſant par ſon tartre, ou peut-être en fermentant avec l'urine : car il les rend fœtides, à ce que rapporte Baillou. Sa poudre ſe peut donner comme ſon extrait ; elle peut ſervir

Chardon bénit.

dans toutes les inflammations internes, parce qu'elle rend le ſang plus diſſout. Son ſel lixiviel abſorbe les aigres, mais pouſſe moins par les ſueurs que l'eſſentiel.

Vincetoxicum. Le *vincetoxicum* ou dompte-venin, eſt ſudorifique, alekipharmaque, aperitif, reſolutif; il eſt à peu près ſemblable dans le mêlange de ſes principes au chardon-bénit. On met infuſer une once de ſa racine dans chopine d'eau boüillante, & cette infuſion eſt meilleure dans les fiévres malignes, que les ptiſannes avec la ſcorſonere, qui d'ordinaire ſont un peu pâteuſes, & de peu d'effet; ſon extrait juſqu'à un gros eſt un bon ſudorifique : elle eſt plus aperitive dans le vin, & peut ſervir contre l'hydropiſie. Appliquée extérieurement en forme de cataplaſme, elle reſout les tumeurs des mammelles. Elſnerus recommande fort ſa décoction contre les écroüelles, mais ſur de foibles conjectures; cette plante peut ſervir extérieurement pour des décoctions vulneraires.

Tanacetum. Le *tanacetum* ou tanaiſie, eſt une plante chargée d'eſprits urineux, d'huiles aromatique & fœtide, & de terre; ſon ſuc pris juſqu'à demie-once ou une

once, provoque les ordinaires, guérit les fiévres malignes & intermittentes; il pouſſe par les ſueurs : on le donne avec autant de vin ou de quelque eau appropriée. Si on le fait infuſer dans le vin, il fait à peu près les mêmes effets, on le doit mettre avec ſes fleurs; ce même vin eſt extérieurement reſolutif. Dans la cachexie, l'hydropiſie, l'ictericie, on peut faire prendre quatre ou cinq onces du ſuc de cette plante avec un tiers de vin blanc, la décoction de ſes feüilles peut ſervir beaucoup dans les fiévres malignes, ſi l'on en fait prendre de grandes verrées : ſi on la fait diſtiler pluſieurs fois avec l'eſprit de vin, elle donne un remede, qui pris par cuillerée intérieurement, eſt un antiépileptique; extérieurement, il eſt bon contre la paralyſie & les rhumatiſmes : la ſemence de la tanaiſie eſt admirable contre les vers.

La reine des prez ou *ulmaria*, donne quelques eſprits acides, quelques eſprits urineux, du ſel volatil concret, beaucoup d'huile; elle eſt ſudorifique & vulneraire : l'on doit préferer ſon eau diſtilée à celle de chardon-bénit, & la décoction de ſa racine à celle de ſcorſonere. L'infuſion de la racine d'ul- *Ulmaria*

maire dans le vin eſt bonne contre les crachemens de ſang, la dyſſenterie, les cours de ventre & les mois trop abondans : mais il en faut continuer l'uſage. Son extrait juſqu'à un gros, pluſieurs fois rëiteré, eſt bon dans les fiévres malignes.

Scordium. Le *ſcordium* contient à peu près les mêmes principes que la tanaiſie ; ſa décoction eſt ſudorifique, ſtomachique, vulneraire, propre contre les fiévres malignes, les petites veroles, rougeoles, &c. Dans toutes ces maladies il eſt fort vanté, auſſi-bien que contre les vers ; on en peut mettre dans les boüillons, on le peut faire infuſer dans le vin, ou faire prendre un gros de ſon extrait ou de ſa poudre : il entre dans la theriaque, le *diaſcordium*, le vinaigre theriacal, & en d'autres confections alekipharmaques.

Autres ſudorifiques. Je ne parlerai point ici de l'angelique, de l'imperatoire, de la zedoire, du contrajerva, de la ſcabieuſe, de la ſcorſonere, de la valeriane, parce que la plûpart ſont plus alekipharmaques que ſudorifiques ; ainſi nous en parlerons, en examinant les cardiaques.

Nous ne parlerons point auſſi du chamœdris, chamœpitis, ſtœcas, ſauge,

marjolaine, ſafran, canelle, abſinthe, muſcade, &c. parce qu'elles ſont plus ſtomachiques ou cephaliques que ſudorifiques : Nous laiſſons auſſi la veronique, la bugle, le lierre de terre, le coquelicot, parce que nous en parlerons dans les pectoraux ou vulneraires. Et parce que le pouliot, l'hyſope, la ſariete, le melilot, le calament, l'origan, &c. diſſipent les vents ou la lymphe épaiſſie, nous en parlerons en examinant les pectoraux ou les carminatifs ; quoique toutes ces plantes ſoient diaphoretiques ou ſudorifiques. Par la même raiſon, nous laiſſerons le camphre, la myrrhe, la ſuye luiſante de cheminée, & les autres antihyſteriques.

Les diaphoretiques ou ſudorifiques qu'on tire des animaux, ſont en grand nombre : car les uns ſont ſimplement abſorbans, comme les yeux décreviſſes, la dent de ſanglier, les os de la tête de brochet, l'yvoire, la corne de cerf, l'os du cœur de cerf, la corne de licorne. Les autres ſont chargés de ſels volatils & d'huile, outre les parties alkalines fixes qu'ils contiennent, comme le bezoüard animal, la poudre de vipere, le priape de cerf ou de taureau, le ſang de bouc ou de lievre. Sudorifiques tirés des animaux.

Les autres ſont huileux & volatils, comme la fiante de mulet ou de cheval infuſée dans le vin, celle de pigeon ou de poule infuſée de même ; l'eſprit volatil huileux, le caſtor, &c. Les autres ſont ſimplement volatils, comme l'eſprit de ſel ammoniac, l'eſprit d'urine, & les ſels volatils des animaux.

Nous avons déja parlé des yeux d'écreviſſes ; il ſuffit de dire ici que la dent de ſanglier, la machoire de brochet, les écailles d'huitres pulveriſées & préparées, ſe donnent en même doze, de la même maniere, & ont à peu près les mêmes vertus ; on ſe ſert peu de la corne de licorne, & elle a plus de réputation que de vertu, ainſi je n'en parle point.

Corne de cerf. La corne de cerf eſt eſtimée cardiaque & ſudorifique ; on en met quelques poignées boüillir dans l'eau, pour en faire des ptiſannes dans les diarrhées, dyſſenteries, &c. On la prépare diverſement pour la faire prendre intérieurement en ſubſtance ; quelques-uns la calcinent en noirceur, afin de ſéparer ſes parties : on la peut donner depuis demi-gros juſqu'à un dans quelque eau. Lorſqu'on la calcine juſqu'à ce qu'elle ſoit blanchie, on la dépoüille

de tous ſes ſels volatils, & de tous ſes ſouphres, ainſi elle a peu de vertu; elle peut ſeulement ſervir comme une terre alkalie. La meilleure maniere de la préparer eſt de la calciner à la vapeur des plantes qu'on diſtile : on s'en peut ſervir juſqu'à un gros, comme de celle qui eſt calcinée en noirceur, & elle a plus d'effet. On en tire par la cornuë un ſel volatil ſudorifique, qui n'eſt point different des autres ſels volatils; & une huile noire, dont on ſe peut ſervir dans les vapeurs, & dans les ulceres extérieurement. On tire auſſi de toute la tête du cerf une eau par la diſtilation, qu'on eſtime ſudorifique & alekipharmaque; l'os du cœur du cerf réduit en poudre, peut ſervir comme la corne de cerf préparée à la vapeur des plantes aromatiques qu'on diſtile. La poudre de priape de cerf, depuis demi-gros juſqu'à un, dans une eau appropriée, eſt eſtimée contre la pleureſie & la dyſſenterie. On fait de la corne de cerf une gelée, qu'on peut aromatiſer, &c.

L'yvoire a à peu près les mêmes vertus que la râpure de corne de cerf; on s'en ſert dans les ptiſannes contre les fiévres malignes, petites veroles, diar- L'yvoire.

rhées & les vers : l'yvoire brûlée s'appelle *spodium*.

Pierre de bezoüard.

Le bezoüard animal ou la pierre bezoüard, est une pierre qu'on trouve dans le premier ventricule, qu'on appelle panse d'un animal ruminant, qui tient de la chevre & du cerf; cette pierre s'y forme de l'humeur gluante qui distile des glandes salivaires & stomacales, & des parties volatiles de leurs alimens. Plusieurs Auteurs attribuent de grandes vertus à ces pierres ; ils prétendent qu'elles poussent par les sueurs, résistent aux venins, &c. Cependant on s'en sert assez rarement, tant parce que plusieurs Auteurs celebres, disent qu'ils n'en ont jamais vû de grands effets, après en avoir donné plusieurs fois, que parce que cette pierre est souvent sophistiquée à cause de son prix. Comme cette pierre ne peut agir qu'en absorbant, ou par ses sels volatils, on peut assurer qu'en l'ordonnant comme on fait, seulement jusqu'à dix ou douze grains, elle ne peut avoir que très-peu d'effet : J'aimerois mieux me servir de calcul humain, ou des pierres qu'on trouve dans la vesicule du fiel, dans quelque eau appropriée, depuis quinze grains jusqu'à

trente, parce que ces pierres abondent en ſels volatils & en huile; auſſi a-t-on remarqué qu'elles pouſſoient par les ſueurs, & qu'elles étoient très-propres dans la peſte & dans les fiévres malignes. *Rulandus* préfere la corne de cerf au bezoüard.

La vipere eſt un des meilleurs remedes qu'on puiſſe employer, à cauſe de ſes ſels volatils & de ſon huile pénétrante : l'on en peut faire des boüillons, des décoctions, des poudres & des trochiſques; on les peut auſſi faire infuſer dans le vin; on recommande d'ôter la tête & la queuë. L'on fait fort bien d'ôter la tête, à cauſe du ſuc jaune, dont les mâchoires de cet animal ſont remplies, que Monſieur Redi a prouvé par pluſieurs expériences, être remplies d'un venin très-puiſſant. Cet animal pris en décoction ou en ſubſtance, n'eſt pas ſeulement propre contre les fiévres malignes ou peſtilentielles, & les morſures d'animaux veneneux, en pouſſant par les ſueurs; on s'en ſert auſſi avec ſuccès dans la dyſſenterie, la pleureſie, & même dans la verole, la lepre, les galles inveterées, &c. L'on met d'ordinaire une vipere ou deux dans chaque boüillon, ou infuſer Vipere.

dans une chopine de vin ; on donne la poudre juſqu'à un gros, lorſqu'on la fait avaller. Si l'on réduit en poudre le cœur & le foye de la vipere, quelques-uns appellent cette poudre bézoüard animal : elle n'eſt pas fort differente de la poudre ordinaire. Sa graiſſe fonduë eſt fort réſolutive extérieurement ; quelques-uns en font avaller cinq ou ſix gouttes dans un boüillon pour la petite verole : l'on tire par la diſtilation un ſel volatil, qui ſe donne juſqu'à quinze grains aux perſonnes robuſtes, pour les maladies dont nous venons de parler : l'eſprit volatil a le même uſage juſqu'à trente gouttes : l'huile qu'on en tire eſt puante, propre contre les vapeurs & réſolutive. Si l'on fait diſtiler les viperes vivantes au bain-marie, on en retire une eau ſudorifique, qui ſe donne depuis deux gros juſqu'à ſix en quelque potion. Ceux qui verſent quelque acide pour fixer le ſel volatil de vipere, ont un ſel ammoniac purifié, qui leur coûte cher, & qui n'a pas plus de vertu. Si l'on prend la teinture des viperes ſéchées avec l'eſprit de vin, & qu'on y ajoûte le ſel volatil de vipere, une once ſur une livre de teinture, & qu'on uniſſe bien le tout

par la diſtilation, on aura un remede admirable, qui eſt un eſprit volatil huileux; on pourroit les unir en les faiſant digerer & circuler.

Le ſang de bouc eſt un grand remede, ſoit qu'il ſoit préparé à la maniere de Vànhelmont, en liant les jambes antérieures aux cornes de l'animal, & lui coupant les teſticules; ou à celle de Ludovic, qui eſt la plus facile, & dont tout l'artifice conſiſte à remaſſer le ſang qu'on en tire en l'égorgeant, à le faire lentement deſſécher au bain vaporeux avec la ſéroſité, ce qui le rend rempli de ſa lymphe, & luiſant comme le verre; ce ſang ainſi préparé eſt un puiſſant diaphorétique, depuis demi-gros jufqu'à un gros: l'on s'en peut ſervir dans la pleureſie, dans la dyſſenterie; il diſſout par ſes parties volatiles le ſang grumuleux: on s'en ſert auſſi, mais ſans beaucoup de ſuccès, contre la gravelle. Sang de bouc préparé.

Le ſel ammoniac artificiel ſe fait avec cinq parties d'urine, une de ſel marin & demie partie de ſuye; l'on fait cuire le tout enſemble, & enſuite on le ſublime. Pendant la coction & la ſublimation, l'acide du ſel marin s'unit aux ſels volatils, & il ſe fait un ſa- Sel ammoniac.

lé volatil d'une vertu ſinguliére contre les fiévres intermittentes, un ſtomachique & un ſudorifique admirable; il agit encore mieux dans les fiévres, ſi on le mêle à quelque abſorbant, comme aux yeux d'écreviſſe, & qu'on le donne avant l'accès, parce que l'alkali diminuant la force de ſon acide, laiſſe ſon ſel volatil plus libre pour agir; & tout le monde ſçait que les acides fixes quittent aiſément les ſels volatils pour s'unir aux alkalis fixes: avant de l'employer, on le doit purifier en le diſſoudant dans l'eau, filtrant ſa ſolution, & l'évaporant doucement; ſa doze eſt depuis quinze grains juſqu'à deux ſcrupules.

Sa purification.

Il ſera encore mieux préparé, ſi on le mêle avec parties égales de ſel de tartre, qu'on arroſe le tout d'un peu d'eau dans une cucurbite placée au feu de ſable, où on adaptera un chapiteau & un recipient; on retirera l'eſprit volatil de ſel ammoniac, qui contient le ſel volatil fondu dans le phlegme, après on ôtera le recipient, & on pouſſera le feu, pour en faire ſublimer ſes fleurs, qui s'attacheront au chapiteau. L'eſprit depuis ſix gouttes juſqu'à vingt, ſuivant qu'il eſt plus ou moins fort dans une liqueur convenable, eſt un antihy-

ſterique & antihypocondriaque, propre contre les affections ſoporeuſes : de plus il eſt bien febrifuge & ſudorifique. Ses fleurs ont preſque les mêmes vertus, juſqu'à demi-gros ou deux ſcrupules.

Diſtilation avec la Pierre hematite.

Si l'on fait diſtiler le ſel ammoniac avec une pareille quantité de pierre hematite, on aura un eſprit urineux qu'on eſtime antiépileptique, & des fleurs jaunes qui ſont un peu aromatiques : on en prend la ſolution & la teinture dans l'eſprit de vin, qu'on filtre & qu'on fait évaporer ; on a un ſel jaune d'odeur aromatique, qui donne en ſe réſoudant une liqueur dorée & odorante, qui ſe donne juſqu'à vingt gouttes, comme un cordial excellent, qui eſt un fort bon remede contre toutes les maladies de vapeurs.

Son ſel fixe aromatique.

Diſtilation avec la chaux.

L'on peut encore faire un eſprit volatil de ſel ammoniac, en mêlant ſa ſolution avec la chaux ; il eſt à peu près ſemblable aux premiers, cependant il ne fait point de coagulum quand on le mêle avec l'eſprit de vin, comme celui qui eſt fait avec le ſel de tartre, ce qui montre que la chaux a fourni quelque acide, on n'a pas détruit tous ceux du ſel marin ; c'eſt pourquoi les acides de l'eſprit de vin ne trouvant

Preuves de l'acide de la chaux & de l'eſprit de vin.

pas un eſprit ſi alkali, ne peuvent pas agir deſſus avec la même facilité.

Fleurs de ſel ammoniac avec le mars.

Si l'on fait ſublimer le ſel ammoniac avec le mars, on aura des fleurs de ſel ammoniac chalibées, mais de peu d'uſage, parce que l'acide du ſel marin a fait un vitriol avec le fer : elles ſont cependant aperitives ; mais elles ont moins de volatilité, parce que l'acide du ſel marin étant abſorbé, la partie volatile ſe dégage & laiſſe les fleurs moins volatiles qu'elles ne doivent être pour l'*ens veneris* : il ſemble que le vitriol peut moins abſorber que le mars ; ainſi elles retiennent plus de l'eſprit volatil.

Sel fixe febrifuge.

Si l'on fait diſſoudre dans l'eau le réſidu de la diſtilation du ſel ammoniac avec le tartre, qu'on filtre la ſolution, on en retirera par évaporation un ſel fixe, composé du ſel de tartre & du ſel marin, qui eſt un bon diurétique & febrifuge, depuis dix grains juſqu'à trente.

Eſprit acide du ſel ammoniac.

Si l'on ſe ſert du réſidu de la pierre hematite, & qu'on le diſtile par la cornuë, l'on aura un eſprit jaunâtre, plus doux que l'eſprit de ſel marin, qui peut ſervir intérieurement de diurétique, & qui eſt capable de diſſoudre l'or en feüille.

Si l'on met ſeize onces d'eſprit de nitre ſur quatre de ſel ammoniac, il ſe fait une eau regale qui diſſout l'or : l'orſque le ſel ammoniac eſt diſſout par le moyen d'une chaleur lente, & les eſprits volatils s'évaporant, il ne reſte du tout que dix-ſept onces. Eau regale.

Si l'on mêle trois gros d'eſprit volatil de ſel ammoniac avec demie-once de tartre folié, ils s'uniront, & il ſe fera un mêlange admirable pour les maladies hypocondriaques, dont on peut faire un élixir de proprieté. Mêlange.

Les mineraux ſudorifiques ſont ſimplement abſorbans, comme les terres ſigillées, la craye, la terre de Malthe, &c. ou huileux & volatils, comme le ſuccin, le jayet, l'unicorne mineral; ou enfin ils contiennent des parties métalliques, comme quelques préparations d'antimoine, de mercure d'or & de mars. Mineraux ſudorifiques.

Les terres ſigillées ſont de nature très-differentes; car, comme remarque Monſieur Grew, les eſprits acides ne font point fermenter le bol d'Armenie, ni certaines eſpeces de terres ſigillées; mais ils font fermenter ſenſiblement celle qu'on nous vend ſous le nom de terre de lemnos; d'où l'on peut con- Terres ſigillées.

clure qu'elle eſt plus abſorbante. Ludovic eſtime beaucoup la terre ſigillée de Sileſie, & ne croit pas qu'on s'en doive ſervir d'autres, parce qu'elle eſt impregnée de parties métalliques d'or ou de mars.

La craie. La craye blanche a à peu près les mêmes vertus, elle eſt abſorbante, & peut auſſi en détruiſant les acides, procurer une inſenſible tranſpiration plus abondante : on donne toutes ces terres depuis un ſcrupule juſqu'à deux, quelquefois juſqu'à un gros : preſque toutes leurs préparations ſont inutiles ; car la lotion n'en peut que ſéparer les parties les plus actives : les irrorations leur donnent des vertus étrangeres ; & ſi elles ſe font avec des acides, il ſe fait des aluns ou des vitriols. La diſtilation en retire peu de choſe : cependant on prétend retirer un eſprit de la terre de Sileſie, que quelques-uns eſtiment juſqu'à quelques gouttes, dans les ſiévres malignes. Schroder, en laiſſant cette terre en infuſion dans l'eau de pluye, en retire une huile jaune, en faiſant écouler l'eau & diſtilant ce qui reſte d'huileux avec l'eſprit de vin : il dit que l'huile nage ſur l'eſprit ; on la ſépare, & on en donne ſix ou ſept gouttes

Huile de terre de Sileſie.

tes dans une liqueur appropriée, dans la petite verole & fiévres malignes.

Les émeraudes, depuis six grains jusqu'à demi-gros, étant bien broyées sur le porphire, sont estimées contre l'épilepsie, la dysenterie, les flux de ventre & les fiévres malignes. Emeraudes.

Les hyacintes & le cristal préparé ont des vettus absorbantes, sudorifiques, cardiaques : on s'en sert dans le cholera morbus, &c. à peu près en même doze. On donne le cristal pour faire venir le lait aux Nourices. Hyacintes.

L'unicorne ou l'yvoire fossile, est un bon absorbant ; il diminuë l'ardeur des fiévres malignes : on en peut donner dans les fleurs blanches, dans les hemorrhoïdes, & dans presque toutes les maladies où l'on soupçonne de l'acide, à cause de ses parties absorbantes & huileuses, la doze est jusqu'à un gros. L'yvoire fossile.

Le jayet se donne peu intérieurement ; c'est une pierre chargée de bitume. Elle est noire, croûteuse, & brûle comme la poix ; quelques-uns font prendre un gros de sa poudre contre la colique ; & Aëtius la fait éteindre en quelque liqueur après l'avoir allumée, pour s'en servir comme d'un cordial : son huile peut servir extérieurement Jayet.

comme un anti-hyſterique, ſi on la rectifie avec l'eau commune : on en peut donner ſix ou ſept gouttes contre l'épilepſie, la goutte, les maladies convulſives, les ſuffocations de matrice, après les avoir fait diſſoudre dans quelque liqueur, avec un peu de ſucre.

Succin & ſouphre. Nous ne parlerons point du ſuccin, ni du ſouphre, nous réſervant de parler du premier en traitant des hyſtériques, & du ſecond en parlant des bechiques; l'un & l'autre ſe peuvent donner en ſubſtance juſqu'à un gros, après avoir été bien broyés. L'on donne auſſi l'huile rectifiée de ſuccin, juſqu'à quinze gouttes, & ſon ſel volatil juſqu'à vingt grains.

Nous avons parlé de pluſieurs préparations d'antimoine, qui ſont ſudorifiques, & qu'il n'eſt pas beſoin de repeter: j'en ajouterai ſeulement quelques-unes que je n'ai pas décrites : il faut ſeulement ſe ſouvenir, que d'autant plus qu'on mêle de ſalpêtre avec l'antimoine crud, d'autant moins il eſt émetique, & d'autant plus il eſt diaphorétique.

Autres fleurs fixes antimoniales. L'on fait des fleurs fixes d'antimoine, qui ſont diaphorétiques, en faiſant bouillir dans l'eau l'antimoine diapho-

rétique, en filtrant la décoction, & jettant dessus un peu de vinaigre distilé pour faire précipiter des parties d'antimoine qui sont diaphorétiques, & qui agissent avec beaucoup de succès jusqu'à quinze grains.

Précipité diaphorétique d'antimoine.

Le précipité diaphorétique d'antimoine se fait en prenant deux onces de *crocus metallorum*, sur lequel on verse douze onces d'esprit de nitre; l'on en fait la dissolution pendant un très-long-tems, le vaisseau étant bien bouché au bain-marie, ensuite l'on retire l'esprit de nitre, l'on lave la poudre qui reste, & qui se donne depuis quatre grains jusqu'à douze, pour exciter les sueurs.

Jusqu'ici nous avons vû que l'antimoine, par le nitre & l'esprit de nitre, devient d'émetique qu'il étoit, diaphorétique.

Autre souphre d'antimoine & sa teinture par distilation.

Si l'on prend huit onces d'antimoine pulverisé, qu'on le laisse six semaines digerer avec douze onces d'huile de vitriol, & qu'on distile cette masse par la cornuë, on trouvera dans le recipient & au tour du col, une once de beau souphre, presque semblable au commun, mais qui est plus diaphorétique jusqu'à demi-gros. Si on le mêle avec autant de sel ammoniac & de

chaux vive, qu'on diſtile le tout par la cornuë au feu de ſable, on aura une teinture rouge, qu'on peut diſſoudre en quelque liqueur juſqu'à un ſcrupule pour faire ſuer; la même choſe ſe peut faire avec le ſouphre commun.

Antihectique de Poterius. L'antihectique de *Poterius* ſe fait en prenant parties égales d'antimoine & d'étain, qu'on fait réduire en ſcories & qu'on mêle avec le triple de nitre; l'on leur fait ſouffrir la détonnation dans le creuſet; il agit à peu près comme l'antimoine diaphorétique.

Mars diaphorétique. Si l'on fait diſſoudre les fleurs de ſel ammoniac chalibées dans l'eau, qu'on filtre la ſolution, qu'on y ajoute l'huile de tartre, il ſe fera un précipité qu'on prétend ſudorifique, depuis quatre grains juſqu'à quinze; on l'appelle mars diaphorétique.

Quant aux préparations ſudorifiques du mercure, je crois que le cinabre naturel ou artificiel, & celui d'antimoine, doivent tenir lieu de toutes les autres préparations.

TABLE DES SUDORIFIQUES.

RACINES.

De bardane, De salsepareille, D'esquine, De gentiane, De zedoaire, De valeriane, D'angelique, D'imperatoire, De cariophilata, De vincetoxicum, &c. De scorsonere, De reine des prez,	*Se donnent depuis une once jusqu'à une once & demie sur chaque pinte de ptisanne, & depuis un gros jusqu'à deux pour chaque prise en substance, soit qu'on les réduise en opiate ou en liqueur.*

BOIS.

De gayac, De buis, De Sassafras, De geniévre,	*Depuis une once jusqu'à deux sur chaque pinte de décoction.*

ECORCES.

De gayæc,
De canelle,

Depuis demi-gros jusqu'à un en substance, jusqu'à six gros pour une pinte de décoction, à prendre par verrées.

FEUILLES.

De chardon benit,
De melisse,
De scabieuse,
De reine des prez,
De politricum aureum majus,
De veronique.
De lierre de terre,
De tanaisie,
De scordium,
De germandrée,
D'ivette,
D'origan,
De pouliot.

S'ordonnent par poignées dans les ptisannes.

FLEURS.

De ſtæcas,
De coquelicot,
De pavo cornu,
De romarin,
D'œillets,

par pincées dans les ptiſannes ou décoctions.

Safran juſqu'à 2 ſcrupules en ſubſtance.

BAYES.

De laurier juſqu'à deux dragmes, infuſées dans le vin.

De geniévre juſqu'à trois en décoction, dans l'eau ou infuſée dans le vin.

SEMENCES.

D'acholie,
De fœnoüil,
De daucus,
D'anis,
De carvi,
De ſeſeli,
D'ammi,
De chardon-benit,

Depuis demi-gros juſqu'à un en poudre, juſqu'à deux gros en infuſion, par pincées dans les ptiſannes.

GOMMES ET RESINES.

Camphre en opiat ou diſſous juſqu'à quinze grains.

Mirrhe juſqu'à deux ſcrupules.

Opium depuis demi-grain juſqu'à deux.

L'encens jusqu'à un gros, avallé en substance.

Le storax en larmes jusqu'à un scrupule.

Benjoin en larmes depuis trois grains jusquà demi-scrupule.

ANIMAUX.

Yeux d'écrevisses préparés, *Dents de sanglier broyées,* *Machoire de brochet pulverisée,* *Corne de cerf préparée,* *Yvoire préparée,*	*Depuis demi-gros jusqu'à un, en quelque liqueur.*

Fiente de mulet, une crotte dans une verrée d'eau sudorifique ou mêlée avec le vin.

Fiente de pigeon pulverisée, jusqu'à un gros dans le vin.

Castor pulverisé, depuis un scrupule jusqu'à deux.

Poudre de vipere, depuis demi-gros jusqu'à un.

Pierre de bezouard, jusqu'à demi-gros.

Calcul humain, depuis 15 grains jusqu'à 40.

Sel ammoniac, depuis 10 grains jusqu'à deux scrupules.

MINERAUX.

MINERAUX.

Terre de Silesie,
De lemnos,
Bol armen,
Cristal préparé,
Craye,
Emeraude,
Hyacinthe,
} *depuis demi-gros jusqu'à un dans les potions.*

Unicorne fossile, depuis quinze grains jusqu'à demi-gros.

Succin préparé, depuis un scrupule jusqu'à un gros.

Jayet jusqu'à un gros.

Cinabre naturel, depuis quinze grains jusqu'à demi-gros.

CHIMIQUES.

Sels volatils,
De corne de cerf,
De sang humain,
De vipere,
De succin,
De tartre,
} *Depuis quatre grains jusqu'à quinze.*

Esprit volatil de sel ammoniac, & tous les autres qu'on tire des animaux, depuis huit gouttes jusqu'à trente.

HUILES DISTILE'ES.

De canelle, *De girofle,* *De thim,* *De romarin,*	*Depuis deux gouttes jusqu'à six, dissoutes en quelque liqueur.*

De succin jusqu'à douze gouttes.

EXTRAITS.

De gayac, *De chardon-bénit,* *De geniévre,* *D'angelique, &c.*	*Depuis un scrupule juusqu'à un gros.*

ESPRITS.

De vin camphré, *De geniévre,* *De cresson,* *D'adiantum aureum.*	*Depuis deux gros jusqu'à six dans les potions.*

EAUX.

De chardon-bénit, *D'ulmaire,* *De scabieuse,* *D'imperatoire,* *De melisse,* *De noix, &c.*	*Depuis deux onces jusqu'à six.*

Eau de canelle,
Eau theriacale, } *depuis deux gros jusqu'à une once en quelque potion.*

Eau sudorifique de vipere, depuis deux gros jusqu'à six.

Bezoüard mineral, depuis dix grains jusqu'à un demi-gros.

Diaphorétique mineral, depuis dix grains jusqu'à un demi-gros.

Fleurs d'antimoine fixées, depuis cinq grains jusqu'à douze.

Antihectique de Poterius, depuis dix grains jusqu'à trente.

Fleurs de souphre, jusqu'à demi-gros.

Teinture d'antimoine, depuis six gouttes jusqu'à quinze.

Mars diaphoretique, depuis quatre grains jusqu'à quinze.

Or fulminant, depuis deux grains jusqu'à huit.

Cinabre d'antimoine, depuis dix grains jusqu'à un scrupule.

Cinabre naturel, jusqu'à 30. *grains.*

Cinabre ordinaire, jusqu'à quinze grains.

Fleurs de benjoin, depuis deux grains jusqu'à dix.

Sa teinture, jusqu'à quinze gouttes.

Son magistere, jusqu'à dix grains.

FORMULES SUDORIFIQUES.

Elixir de geniévre pour les coliques, la cardialagie, le scorbut, la gravelle, &c.

Prenez autant que vous voudrez de bayes de geniévre qu'on pilera grossiérement. L'on versera dessus de l'eau qu'on aura tirée par la distilation d'autres bayes de geniévre. L'on exprimera bien le tout par un linge, & l'on l'épaissira en consistance de miel. L'on en prendra une douzaine de cuillerées, qu'on mêlera avec de l'eau-de-vie qui aura déja servi à faire macerer d'autres bayes de geniévre. L'on les entretiendra quelque tems à une chaleur très-douce. L'on fait ainsi une teinture ou un élixir dont la doze est d'une cuillerée.

L'extrait de geniévre pour la peste, les fiévres malignes, &c.

Prenez des bayes de geniévre grossiérement pilées, mettez dessus de l'esprit ardent tiré par fermentation & distilation d'autres bayes; laissez le tout quelque tems en digestion, pressez forte-

ment par un linge, & évaporez le tout doucement; ſa doze eſt depuis quinze grains juſqu'à demi-gros.

Teinture ſudorifique.

Prenez la myrrhe & du ſel fixe de tartre de chacun un gros, du ſuccin pulveriſé trois gros, du camphre deux ſcrupules; verſez deſſus huit onces d'eſprit de vin, & tenez le tout en digeſtion dans un matras bien bouché au feu de ſable, juſqu'à ce que votre eſprit ait pris une couleur aſſez foncée; ce qui ſe fait en cinq ou ſix heures, en agitant de tems en tems la matiere: on en donne depuis demi-gros juſqu'à un en quelque liqueur.

Neige d'antimoine ſudorifique.

Si l'on fait fondre le regule martial d'antimoine dans un creuſet couvert d'un autre, & qu'on le tienne longtems en infuſion, il ſe ſublimera des fleurs blanches qu'on ſéparera de quelques jaunes qui ſe trouvent auſſi ſublimées. Les fleurs blanches ſe donnent juſqu'à vingt grains; elles pouſſent par les ſueurs, & n'excitent point le vomiſ-

ſement, à moins qu'elles ne trouvent quelque acide dans l'eſtomac : on les nomme neige d'antimoine ; elles ont à peu près la même vertu que l'antimoine diaphorétique.

Sudorifiques dans les maladies peſtilentielles.

Prenez eau de petaſites cinq onces, theriaque un gros, poudre de vipere dix grains, donnez à boire au malade & le couvrez.

Sudorifique pour la petite verole.

Prenez eau de chardon-bénit & de meliſſe de chacune deux onces, poudre de vipere vingt grains, ſirop de pavot rouge & d'œillets de chacun demie-once : faites une potion, & couvrez le malade dans le tems que le remede agira.

Sudorifique dans les longs cours du ventre.

Prenez eau-de-vie une once, bon vin deux onces, theriaque nouvelle demi-gros, râpure de corne de cerf, & terre ſigillée, de chacun un ſcrupule : fai-

tes une potion que le malade prendra.

Elixir de proprieté par diſtilation pour ouvrir & déboucher, propre contre les vapeurs.

Prenez demie-once de tartre folié; qu'on arroſera avec trois gros d'eſprit volatil de ſel ammoniac, on ajoûtera du ſafran, de la myrrhe & de l'aloës pulveriſés de chacun deux gros; verſez deſſus dix onces d'eſprit de vin, laiſſez digerer à froid pendant vingt-quatre heures en un vaiſſeau bien bouché, diſtilez & cohobez par l'alembic : on en donne depuis un gros juſqu'à deux dans quelque liqueur.

Ptiſanne ſudorifique pour les maladies veneriennes.

Prenez bois de gayac, de ſaſſaphras, de la ſalſepareille, de chacun une once, mercure crud demie-once, antimoine crud pulveriſé une once : faites boüillir le tout dans un pot de terre non verniſſé, avec ſix pintes d'eau qu'on reduira à quatre : l'on en prendra chopine, chaque matin avant que de ſe lever,

à trois differentes fois, une demie-heure d'intervale entre, & l'on se tiendra chaudement.

Sudorifique dans la pleuresie.

Prenez la fiente de cheval ou de mulet, faites-la tremper dans une verrée de bon vin; coulez & avallez le matin à jeun, ou du moins qu'il y ait deux heures qu'on n'ait rien pris, & qu'on ne prenne rien de deux heures après.

Sudorifiques pour la morsure d'animaux veneneux.

Prenez sel volatil de vipere quinze grains, theriaque demi-gros, eau de chardon-bénit & de petasites, de chacune deux onces, sirop royal de canelle, demie-once.

Lavement sudorifique.

Prenez un gros de camphre qu'on fera dissoudre avec demie-once d'huile distilée de geniévre, mêlez le tout avec une once de sirop de stœcas, & suffisante quantité de décoction de sauge, de marjolaine, &c.

Emulſion.

Prenez deux gros de ſemence d'anolie, demi-gros de celle de chardon-benit, & deux ſcrupules de bezoüard mineral diſſouts avec une once de ſirop d'œillets, demie-once de celui de canelle, quatre onces d'eau d'ulmaire, & autant de celle de meliſſe pour faire une émulſion en deux fois.

Opiate.

Prenez un gros d'extrait de geniévre; autant de celui de meliſſe, deux gros d'yeux d'écreviſſes, un gros & demi de ſuccin préparé, deux ſcrupules de myrrhe pulveriſée, demi-gros de ſel volatil de corne de cerf, & quatre ſcrupules de tartre folié; incorporez le tout enſemble avec un peu de ſirop d'œillets, pour donner depuis deux ſcrupules juſqu'à un gros & demi.

Autre Opiate.

Prenez des racines d'angelique, de contrajerva, d'imperatoire, de chacune un gros, du ſafran, du macis, de cha-

cun demi-gros, de l'extrait de chardon-bénit, deux gros dissous avec demie-once d'esprit ardent de geniévre, du camphre un scrupule, uni avec un gros d'huile claire de succin, mêlez le tout ensemble, en ajoûtant ce qu'il faut de sirop de coquelicot : cette opiate se donne depuis un scrupule jusqu'à deux.

Sirop diaphoretique.

Prenez une once de racine d'angelique, autant de celle d'imperatoire, une poignée de feüilles de lierre de terre, demie-poignée de graine de geniévre concassée, faites boüillir le tout en trois chopines d'eau, qu'on réduira à trois demi-septiers ; l'on passera, l'on ajoûtera une livre & demie de sucre qu'on cuira en consistance de sirop, en ajoûtant sur la fin un gros de teinture de safran, & autant de celle de succin ; il se donne en des potions depuis une once jusqu'à deux.

Sels.

Faites dissoudre quinze grains de sel ammoniac, & autant de sel de tartre, chacun séparément en trois cuillerées d'eau, pour prendre l'un après l'autre.

Julep.

Prenez quatre onces d'eau de reine de prez, demi-gros de poudre de vipere, demie-once d'esprit ardent de geniévre, & une once de sirop d'œillet pour faire un julep sudorifique.

Poudre diaphoretique de Minderus pour les fiévres malignes.

Prenez trois gros de sucre candit, deux de gingembre blanc, & un de camphre; l'on mêlera le tout & l'on en fera une poudre, dont la doze est un gros dans trois onces de quelque eau sudorifique.

Autre, de Riviere.

Prenez trois gros de bezoüard mineral, deux de cristal mineral, un de camphre; la doze est un gros dans l'eau de chardon-bénit. Cette poudre cause moins de douleurs de tête, & agite moins le sang que la précedente.

Esprit ardent de geniévre.

Prenez demi-livre de graine de geniévre concassée, qu'on arrosera de chopine d'eau tiéde, avec une demie-once

de levûre de bierre ; l'on laiſſera le tout en digeſtion dans un vaiſſeau bien clos, en lieu chaud, & enſuite on diſtilera : il ſe donne depuis demie-once juſqu'à deux en quelque liqueur.

Sudorifique dans les vomiſſemens, les peripneumonies, pleureſies.

Prenez demi-gros d'extrait de geniévre, autant d'antimoine diaphorétique, dix grains de ſel volatil de corne de cerf, une once de ſirop de pavot rouge, & ſix onces de ſon eau ; l'on fera du tout mêlé enſemble une potion pour prendre à deux ou trois fois.

CHAPITRE VIII.

Des anti-diaphoretiques.

Difference des ſudorifiques & des diuretiques.

QUoique les remedes qui font uriner, & ceux qui font ſuer ayent beaucoup de rapport, ceux qui empêchent l'une de ces évacuations n'empêchent pas toujours l'autre ; ainſi les acides qui font uriner empêchent ſouvent les ſueurs.

Les purgatifs & les émétiques empêchent auſſi très-ſouvent les ſueurs, en détournant la matiere par d'autres voyes, car la ſéroſité du ſang s'échappant d'un autre côté, ne peut pas ſe filtrer ſi abondamment dans les glandes de la peau.

L'on tranſpire trop après des fiévres où les parties du ſang ont été fort diviſées les unes des autres par de grandes fermentations dans les ptiſies, ou après qu'on a pris trop de remedes attenuans. Maladies dans leſquelles on tranſpire trop.

Tous les remedes qui doivent remedier à ce déſordre, doivent donner davantage de conſiſtance au ſang; c'eſt pourquoi l'on ſe ſert avec ſuccès du lait; de gomme adragant, de tortuë, d'écreviſſes, d'eau de ſperme de grenoüilles, des quatre ſemences froides, de lait, d'amandes, d'eau d'orge, d'eau de gruau, & generalement de tout ce que nous appellons incraſſans; mais comme nous en parlerons en un autre lieu, nous ne les examinerons pas dans un plus grand détail.

L'on ſe ſert auſſi quelquefois de remedes nitreux, qui peuvent ſervir à unir les huiles & les ſéroſités qui ſont trop ſéparées dans la maſſe du ſang.

C'eſt à cette intention qu'on ſe ſert avec ſuccès de ſel nitre, de criſtal mineral, &c.

Enfin, les abſorbans détruiſent quelquefois les levains qui font continuellement fermenter le ſang ; & c'eſt à cette intention qu'on ſe ſert d'yeux d'écreviſſes, de coraux, d'yvoire, de crocus de mars, &c.

Il ſeroit difficile d'entrer dans un plus grand détail de la maniere dont ces remedes agiſſent, parce que nous en avons examiné quelques-uns, & nous examinerons les autres ailleurs.

TABLE

DES ANTI-DIAPHORETIQUES.

Emetiques, *voyez la page* 265.
Purgatifs, *voyez la page* 340.

PRECIPITANS.

Yeux d'écreviſſes, *Coraux,* *Terre ſigillée,* *Craye,*	*Depuis un ſcrupule juſqu'à deux.*

HUILEUX.

Semences mondées.

De melon,	*Depuis un gros*
De citroüille,	*juſqu'à deux*
De concombre,	*en émulſion.*
De courge,	
De laituë,	
De pourpié,	
D'amandes douces,	*Juſqu'à demie-*
De noyaux de ceri-ſes.	*once.*

INCRASSANS.

Ecreviſſes dans les boüillons.
Tortuë en ſirop ou décoction.
Boüillons au veau.
Gomme adragan juſqu'à deux ſcrupules.
Gomme arabique juſqu'à un gros.

Orge,	*Par poignées en*
Gruau,	*décoction.*

SELS.

Nitre,	*Juſqu'à un gros*
Criſtal mineral,	*en ptiſanne.*
Crême de tartre,	

ACIDES.

Jus de citron,	*Juſqu'à une a-*
Eſprits de nitre,	*gréable acidité.*

De vitriol, } *dans les ptisanes.*
De sel,

NARCOTICS.

Coques de pavot, demi poignée dans la décoction.

Laudanum, un grain.

FORMULES.

Emulsion.

Prenez demie-once des quatre semonces froides mondées, verſez deſſus demi-ſeptier d'eau de laituë, en diſſoudant les graines ; ajoûtez une once de ſirop de limons.

Poudre.

Prenez un gros de nitre rafiné, un gros de tartre vitriolé ; mêlez le tout enſemble, & en donnez demi-gros à chaque priſe.

Julep.

Prenez quatre onces d'eau de fray de grenoüille, diſſoudez demi-gros de terre ſigillée, & une once de ſirop violat.

CHAPITRE

CHAPITRE IX.

Des medicamens qui donnent le flux de bouche.

ON répand plus de salive que de coutume quand on se sert de masticatoires ; car outre qu'en mâchant on fait agir les muscles voisins des glandes salivaires, qui en expriment la salive, ces sortes de remedes abondent en sels volatils, qui ouvrent & irritent les vaisseaux qui contiennent cette liqueur, ils peuvent même par leurs parties subtiles la rarefier & la rendre plus coulante. On compte entre ces remedes le pirethre, le gingembre, la graine de moutarde, le poivre long, la terre de Japon ; appellée cathécu, les semences d'anis, de fenoüil, & sur tout le tabac. Les masticatoires font saliver.

Il y a encore d'autres masticatoires qui ne fournissent rien d'âcre, & qui n'agissent qu'en faisant agir les mâchoires, tels que peuvent être un petit globe de cristal, un morceau de cire d'Espagne, un peu de mastic, &c. qu'on peut mâcher pour faire venir de la salive dans la bouche. Différence des masticatoires.

On fait encore ſaliver avec des apophlegmatiſmes, c'eſt-à-dire, avec des remedes âcres en forme liquide, ils ouvrent l'orifice des vaiſſeaux ſalivaires : tous ces remedes étoient autrefois fort en vogue pour toutes les maladies du cerveau, parce qu'on s'imaginoit qu'il ſe déchargeoit de ſes ſéroſités par les trous de ſa ſcelle du ſphenolde dans le palais : mais preſentement qu'on eſt revenu de cette erreur, on n'en fait pas tant d'eſtime, & les Medecins en condamnent l'uſage fréquent, parce que quand on jette beaucoup de ſalive, on ne cuit pas ſi bien les alimens, puiſqu'on jette dehors leur diſſolvant. C'eſt pourquoi ceux qui ſe ſervent de maſticatoires deviennent ſecs & maigres.

Il y a cependant des maladies où l'uſage des maſticatoires eſt d'un grand ſecours : je connois pluſieurs perſonnes qui ont été délivrées de douleurs de tête inſupportables, de rheumatiſmes, d'autres de maladies ſchrophuleuſes, &c. par la maſtication du tabac ; mais ce remede eſt ſi déſagréable & ſi incommode, qu'il en faut chercher d'autres.

Tabac en fumée.

On ne doit point ſe ſervir de tabac en fumée lorſqu'on ſe porte bien, parce qu'il fait répandre beaucoup de ſali-

ve ; mais dans les maladies qui viennent par l'acidité de la lymphe, c'eſt un puiſſant correctif, à cauſe des ſels âcres que cette plante contient ; mais c'eſt un remede & non un aliment dont l'uſage fréquent ne peut être ſain : à cela ajoutez que le tabac contient quelque choſe de corroſif, c'eſt pourquoi ſon huile miſe dans une playe, donne des convulſions mortelles ; & j'ai vû qu'ayant mis un morceau de tabac dans une playe faite à la cuiſſe d'un chien, il fut purgé par haut & par bas avec de forts grandes convulſions.

Il y a des maladies qui peuvent être guéries par une ſalivation abondante ; mais ce n'eſt pas proprement une ſalive qui ſort, c'eſt une fonte univerſelle des humeurs qu'on détermine par là, & qu'on pourroit déterminer par les ſueurs, les ſelles ou les urines. Ce grand fondant eſt le mercure, dont on ſe ſert avec tant de ſuccès dans la verole, l'épilepſie, les galles malignes, les dartres, la lepre, quelques gouttes, quelques ulceres veroliques les exoſtoſes, nodus, &c. Salivation, ce que c'eſt.

La façon de s'en ſervir eſt fort différente : quelques-uns le donnent en emplâtre, d'autres en onguent, d'autres Manieres de procurer la ſalivation par le mercure.

en pilules, enfin quelques autres en fumigatoires : on ne se sert plus presentement des emplâtres, parce que le mercure y est trop embarrassé : on s'en peut cependant servir dans les nodus, mais non pas pour donner le flux de bouche. On se sert ordinairement d'un onguent fait avec une once de terebenthine, demi-livre de mercure, & trois de graisse de porc, où l'on incorpore du mercure.

On peut diminuer ou augmenter la quantité du mercure, selon qu'on le juge à propos ; le premier jour on frotte jusqu'à mi-jambe, le second jusqu'au genoüil & jusqu'à la moitié de la cuisse, en suivant la route des vaisseaux ; c'est-à dire, le dedans de la cuisse ; & si l'on ne voit pas des dispositions à la salivation dans les deux premieres frictions, l'on frotte le long de l'épine du dos ; l'on ne doit d'abord employer que deux onces d'onguent dans la premiere friction, ensuite on peut employer trois onces, & même jusqu'à un quarteron quand il n'est pas fort chargé de mercure, c'est-à-dire, qu'on ne doit pas employer plus de demie-once de mercure à chaque friction, qui se donne auprès du feu en un lieu chaud en fai-

Maniere de faire ces frictions.

ſant chauffer le malade avec des bas de toile & un calçon, & enſuite on fait tenir le malade au lit.

Préparations avant les frictions.

Avant de venir aux frictions on prépare le malade en le nourriſſant avec de bons boüillons faits avec le veau, les volailles & des herbes rafraîchiſſantes : on lui donne des lavemens, on le purge avec la caſſe & le petit-lait, où l'on ajoute quelquefois le ſiropt de pommes composé, & quelques gros de ſené dans la décoction de la caſſe avec le petit-lait ; on lui fait uſer de ptiſannes avec la racine de chicorée & le chiendent ; on le ſaigne une ou pluſieurs fois, ſuivant qu'il en a beſoin ; on lui fait prendre les bains pendant huit jours, deux par jour, & on le fait tenir dans le bain au moins deux heures chaque fois ; en un mot, on l'humecte, on ramolit les pores, on détrempe les ſels qui peuvent être dans la maſſe du ſang, & enſuite on introduit le mercure par les frictions. Les purgations, en vuidant ce qui ſe trouve dans les boyaux, empêchent que le mercure ne faſſe du deſordre dans les glandes inteſtinales ; car ſouvent lorſqu'on commence de frotter, les malades ont quelques petites tranchées, & le

ventre aſſez lâche, parce que le mercure produit une ſéparation de la lymphe dans les glandes des inteſtins. La ſaignée deſempliſſant les vaiſſeaux, fait que le mercure peut cauſer une rarefaction dans les liqueurs, ſans que les parties ſolides ſouffrent beaucoup d'efforts.

L'on doit de tems en tems regarder à la bouche du malade, afin de voir ſi elle ſent mauvais, ſi elle devient blanche, ſi la langue groſſit, ſi la bouche & les gencives s'ulcerent; car pour lors il faut diſcontinuer les frictions, principalement ſi le malade commence à cracher: & ſur tout prendre garde que la tête & la gorge ne s'enflent pas beaucoup.

Nombre des frictions. L'on peut donner deux frictions dans le même jour lorſque rien ne paroît; cependant s'il venoit un flux de ventre abondant, ou des urines copieuſes, il ne faudroit point s'obſtiner à vouloir donner le flux de bouche, car ces évacuations peuvent auſſi-bien emporter les levains veneriens que la ſalivation; à la verité le malade eſt d'ordinaire plus foible & plus abbatu que ſi la ſalivation étoit arrivée, parce que la lymphe du ſang

doit être plus fonduë pour se séparer par ses glandes des reins ou des intestins, leurs pores étant plus serrez que ceux des glandes salivales, qui fournissent continuellement une liqueur glaireuse dans la bouche.

L'on ne doit pas passer demi-douzaine de frictions; mais l'on peut aider le flux ou les autres évacuations, en donnant intérieurement de la panacée, en commençant par dix grains & montant jusqu'à trente par dégrés : on en donne le premier jour dix, le deuxiéme quinze, le troisiéme vingt, &c. jusqu'à ce qu'il se fasse une évacuation suffisante; mais on doit avoir beaucoup d'égard à la force du malade.

Quelquefois le mercure n'entre pas, parce qu'on chauffe trop le malade, & que la graisse se fondant, le mercure tombe : quelquefois aussi, quoique tout soit bien disposé, on ne salive pas, à cause qu'il y a quelque embarras dans les glandes de la salive : pour lors on peut ordonner des masticatoires, comme la cire & le mastic; parce qu'en mâchant on peut déterminer le cours des humeurs vers ces endroits; si la salive étoit trop gluante, on peut se servir de drogues remplies de sels volatils, si on

s'en ſert en maſticatoire, on les met da[ns]
un linge ſerré, & on en fait un noüe[t]
ou bien on en fait des apophlegmatiſm[es]
en les faiſant infuſer en quelque lique[ur]
convenable.

Précautions dans le tems des frictions & du flux.

Pendant le tems des frictions & d[u]
flux, on nourrira le malade d'œufs, d[e]
boüillons; on lui fera prendre des pti[-]
ſannes rafraîchiſſantes, ſouvent nettoy[er]
la bouche avec quelque ſirop battu ave[c]
ſa ptiſanne, pour faciliter la ſortie de l[a]
ſalive; il ſe tiendra dans ſon lit chaude[-]
ment, on nettoyera ſa bouche en la la[-]
vant avec quelque décoction vulneraire
& un peu de miel.

Remedes à la ſalivation trop abondante.

Si la ſalivation étoit trop abondante
on la détourneroit en partie par quel[-]
ques lavemens; on peut faire quelques
ſaignées, donner quelques potions cor[-]
diales, ſi le malade eſt foible, & faire
prendre quelques grains d'or fulminant
dans quelque opiate ou dans un peu de
conſerve d'alkernies.

Pendant un jour le malade rend pour
l'ordinaire deux livres de ſalive, quel-
quefois plus, quelquefois moins.

Terme ordinaire de la ſalivation.

Au bout de vingt jours, qui eſt le
terme ordinaire de la ſalivation, la ſa-
live n'eſt plus ſi puante, à cauſe que
pendant ce tems-là le mercure s'eſt

preſque

presque tout dissipé, si dans ce tems-là le flux ne s'arrête pas, on purge le malade.

On lui fait des gargarismes avec les roses rouges, un peu d'alun & le miel rosat pour lui laver la bouche : on lui fait manger de la soupe, prendre un peu l'air, & enfin on le conduit peu à peu à son train de vivre ordinaire. Maniere d'arrêter le flux.

Il peut arriver plusieurs accidens pendant le tems du flux de bouche, sur lesquels les Chirurgiens, qui se mêlent de procurer cette évacuation, devroient consulter plus qu'ils ne font, les Medecins ; on ne verroit pas tant de désordres qui arrivent, ou parce qu'il a été donné mal-à-propos, ou parce qu'il a été mal conduit, ou parce qu'on n'a pas remedié à tems aux accidens.

Le flux de bouche peut guérir la verole, parce que le mercure écartant la partie fibreuse du sang, laisse la partie sereuse & lymphatique en état de se séparer, & les parties liquides qui se remêlent de nouveau au sang, étant fort peu chargées de sels, se peuvent aisément charger de ceux qui sont dans la partie fibreuse, & les portent dehors ; nous expliquerons tous ces phe- Comment le mercure emporte les levains veneriens.

nomenes en parlant des maladies veneriennes.

Autres manieres de procurer la salivation.

On se sert aussi du précipité blanc, du mercure doux, ou de la panacée pour donner le flux de bouche sans frictions ; la panacée le donne plus sûrement & avec moins d'incommodité : vous en donnez le premier jour quinze grains, la seconde fois vingt, la troisiéme vingt-cinq, & vous continuerez jusqu'à ce que le flux vienne.

On peut donner le flux par des fumigatoires qu'on reçoit par la bouche & le fondement : on met quelques trochisques faites avec le cinabre & le benjoin qu'on jette sur les charbons ardens, & dont on fait recevoir la fumée avec un entonnoir ; mais cette maniere est moins sûre.

Salivation interrompue.

Quelquefois les malades n'ont pas la commodité de garder le lit pendant 25 ou 30 jours : on peut les faire saliver deux heures par jour, en leur mettant une pilule de précipité blanc qu'on leur fait fondre sous la langue, ou bien en leur faisant recevoir la fumée des trochisques de cinabre dans la bouche : mais toutes ces manieres ne sont pas si sûres que la panacée, le mercure doux, le précipité blanc, ou les frictions. On

ne doit pas se servir de précipité rouge comme font quelques-uns, parce qu'il est trop chargé de corrosifs. Je ne parlerai point des autres précautions qu'on doit tenir avant de donner le flux, parce que cela se diversifie suivant les tems, les âges & les maladies.

Il est, ce me semble, plus à propos d'expliquer la maniere dont le mercure agit pour produire cet effet. Il est sûr que le mercure rarefie le sang & lui donne du mouvement, comme à toutes les autres humeurs de notre corps; premierement, à cause de la facilité qu'il a de se mouvoir; secondement, parce que se chargeant des acides qu'il rencontre, les souphres du sang sont moins raprochés: cela se peut prouver, parce qu'il ramolit les tumeurs les plus dures, & parce que ceux à qui l'on donne le flux de bouche ont le poux plus élevé. Effets du mercure.

Puisque le mercure rarefie le sang & se charge des acides, il ne faut pas s'étonner si la tête & la gorge enflent à ceux qui en ont pris; car le sang étant rarefié se porte plus aisément vers les parties supérieures, où ne trouvant point de lieu considérable pour s'échapper que les glandes salivales, il s'y

filtre abondamment ; & en paſſant, s'étant chargé des acides veneriens ou de ceux qu'il trouve toujours dans le ſang, il ulcere la bouche, d'où il s'enſuit que les humeurs prennent leur cours parlà : cela n'empêche pas qu'il ne ſe filtre quelque choſe par les inteſtins ; mais leurs glandes n'étant pas ſi conſidérables que les ſalivaires, & le principal effort ſe faiſant ſur les parties ſupérieures, les malades en ſont quittes pour quelques tranchées. Cependant ſi les glandes inteſtinales étoient groſſes, & les ſalivaires petites, le malade n'auroit qu'un flux de ventre qui le guériroit, comme on a ſouvent vû arriver. C'eſt pourquoi quand on veut éviter le flux de bouche on donne des purgatifs après le mercure, & l'on précipite les humeurs par les ſelles.

La quantité des humeurs que le malade doit rendre par la bouche ne peut abſolument être déterminée ; elle doit preſque toujours approcher de deux livres ; on peut hâter ou retarder le flux, ſuivant qu'on le juge à propos. La durée du flux ne peut être déterminée ; il eſt bon de le continuer juſqu'à ce que la ſalive ait perdu ſon odeur forte.

Le flux de bouche venant après les frictions qu'on a faites à un homme sain, comme il vient après les frictions qu'on a faites à un verolé, il s'ensuit que les mauvaises humeurs qui s'évacuent par-là, peuvent être les sucs nourriciers de notre corps qui sont corrompus par le mercure. C'est pourquoi souvent après avoir eu deux & trois fois le flux, un verolé peut n'être point guéri, quand les levains verolifiques ne sont pas d'une nature propre à se mêler avec des liqueurs aqueuses, en un mot quand la lymphe du sang ne s'en peut pas charger. Nous donnerons ailleurs des marques pour connoître les veroles qui se peuvent guérir par le flux, d'avec celles qui se doivent guérir d'une autre façon.

C'est quelque chose d'étonnant de voir l'entêtement de certaines gens qui traitent de ces sortes de maladies, & qui les mettent dans ce cruel remede pour un chancre avec quelque dureté, pour quelques pustules, &c. sans qu'il y ait ni nodus ni exostoses, & après les avoir bien fait souffrir, le plus souvent ils se trouvent aussi malades qu'ils étoient auparavant.

Si au contraire ces sortes de gens

avoient traité leurs malades par des remedes plus aisés, tels que sont quelques préparations de mercure prises intérieurement & entremêlées avec quelques purgatifs & sudorifiques, ils auroient guéri leurs malades sans beaucoup d'incommodité ; mais nous examinerons davantage cette matiere en parlant des anti-veneriens.

TABLE
DES MEDICAMENS qui procurent la salivation.

MASTICATOIRES.

Cire, Cristal en morceaux, Mastic, &c. Pirestre, Gingembre,	*Machez.*
Graine de moutarde, De fœnoüil, D'anis, Reglisse, Tabac,	*Tenus en la bouche.*

Tablettes de panacée pour maſchoter pendant les frictions.

EXTERIEUREMENT.

Mercure en onguent & frictions.

En emplâtres.

Cinabre en fumigation qu'on reçoit par la bouche ou ſur une chaiſe percée.

INTERIEUREMENT.

Mercure doux, depuis quinze grains juſqu'à trente, rëiteré pluſieurs fois.

Panacée, depuis dix grains juſqu'à quarante.

Précipité blanc, depuis quatre grains juſqu'à dix.

FORMULES.

Trochiſques pour la fumigation.

Prenez une once de cinabre commun bien broyé, mêlé avec deux gros de ſtirax liquide, & demie-once de maſtic diſſout avec de l'eſprit de vin, mêlez le tout enſemble, & en faites une maſſe pour ſéparer en quatre portions qu'on ſera ſécher ; chaque portion ſe peut

mettre ſur les charbons en faiſant recevoir la vapeur au malade dans une chaiſe percée.

Trochiſques de panacée.

L'on prendra une once de panacée bien broyée & bien lavée avec l'eſprit de vin, qu'on incorporera avec le moins qu'on pourra de gomme adragant, diſſoute ou plûtôt gonflée par l'eau roſe.

CHAPITRE X

Des remedes contraires à la ſalivation.

Déſordres de la ſalivation.

LEs remedes qui cauſent le flux de bouche, particulierement les onctions mercuriales, peuvent cauſer une infinité de déſordres ; pluſieurs meurent dans l'enflure de la tête & de la gorge qui leur arrivent ; d'autres deviennent paralitiques, & le moindre mal eſt de perdre les dents. En general l'on peut conſidérer les remedes qui reparent ces déſordres, ou dans le tems que la ſalivation dure encore, ou pour les mar-

ques & les veſtiges qu'elle laiſſe après qu'elle eſt paſſée.

Pour arrêter la ſalivation, l'on doit lâcher le ventre, déſemplir les vaiſſeaux, détourner l'humeur par des purgatifs, faire mettre quelque morceau d'or dans la bouche du malade, afin que le mercure s'y amalgame : & enfin faire faire des gargariſmes aſtringens avec des décoctions de roſes, de balauſtes, l'alun de roche, le ſirop de meures, &c. Pour arrêter la ſalivation.

Mais il eſt beaucoup plus difficile de remedier aux maladies qu'il nous laiſſe quand il eſt excité par les onctions mercuriales. Le mercure crud ayant pénetré tout le corps, a ſouvent demeuré dans les nerfs, dans les chairs, & dans les os; il en peut détruire le tiſſu, empêcher les ſucs nourriciers d'y circuler : c'eſt ce que mille exemples nous confirment. Tout ce qu'on peut faire eſt, en mettant un mouvement dans le ſang, de faire tranſpirer les parties de mercure qui y ſont attachées, enſuite la nature travaille d'elle-même au rétabliſſement des parties qui ſont affoiblies.

Tous les ſudorifiques peuvent faire tranſpirer le mercure; mais il y en a quelques-uns dont les parties ſont plus Uſage des ſudorifiques.

analogues à celles de ce remede, & qui sont plus propres à s'en charger : entre-autres l'on compte l'or fulminant qui se fait en faisant dissoudre l'or dans l'eau regale, versant de l'eau commune dessus, & ensuite de l'huile de tartre par défaillance. La poudre d'or qui se précipite au fond étant lavée & séchée est ce qu'on appelle or fulminant : il excite les sueurs depuis deux grains jusqu'à six dans quelque conserve. L'or s'amalgamant aisément au mercure est plus propre à l'entraîner que les autres medicamens, particulierement quand il est rendu diaphoretique par les sels qu'on y mêle.

Or fulminant.

Après l'or fulminant, l'esprit volatil de sel ammoniac ou d'urine depuis demi scrupule jusqu'à deux dans quelque eau sudorifique, est d'un grand secours pour faire sortir par les pores de la peau les parties du mercure qui peuvent être attachées aux parties solides de notre corps.

Esprit d'urine.

L'esprit volatil d'urine se fait en faisant évaporer l'urine en consistance de miel dans une cucurbite au feu de sable ; on y adaptera ensuite un chapiteau & un recipient, le tout bien luté ; on retirera du sel volatil d'urine

un eſprit volatil, & ſi la cucurbite n'eſt pas fort haute, une huile noire ; on met toutes les matieres dans un matras, où on adapte un chapiteau, & l'on retire l'eſprit & le ſel volatil rectifiés qu'on garde ſéparément.

L'on donne le ſel depuis cinq grains juſqu'à quinze, en quelque liqueur, & l'eſprit depuis dix grains juſqu'à trente dans quelque liqueur, dans les maladies hyſteriques & hypocondriaques pour pouſſer par les ſueurs pour faire tranſpirer les humeurs acides qui ſéjournent, & enfin pour faciliter la tranſpiration du mercure.

L'on remarque qu'en Hyver on tire aiſément le ſel volatil concret ; mais qu'en Eſté il eſt difficile de le tirer en grande quantité, parce que l'urine fermente d'abord ; auſſi l'eſprit d'urine, qui a fermenté eſt bien different de l'autre, puiſque quand il eſt bien déphlegmé, il fait un coagulum fort blanc, quand on le mêle avec l'eſprit de vin rectifié, ce que l'autre ne fait pas.

L'élixir de geniévre, le ſel volatil de corne de cerf, l'extrait de geniévre, le ſel volatil de ſang humain & preſque tous les diaphoretiques, ſont encore d'un très-grand ſecours.

L'on doit faire uſer de ptiſannes ſudorifiques avec le gayac, l'eſquine, le ſaſſaphras, la racine de cariophillata, &c. principalement le matin dans le lit, on en fera prendre deux ou trois verrées; l'on peut auſſi rendre ces ſortes de ptiſannes purgatives, en y ajoûtant le ſené, le turbit gommeux, les hermodactes, &c.

Quand malgré tous les ſudorifiques, un flux de bouche tire en longueur, qu'on a employé les purgatifs ſouvent réïterés pour le faire ceſſer, qu'on a employé tous les aſtringens en gargariſmes, on peut ſoupçonner avec raiſon que les mâchoires ſont cariées, & l'on doit faciliter la ſéparation de la partie cariée d'avec celle qui eſt ſaine par toutes ſortes de moyens; nous en parlerons ailleurs.

Si le malade ſe ſentoit fort foible, on lui feroit prendre de la teinture ſuivante, deux gros dans un petit verre de bon vin.

Teinture Prenez demie-once de ſaſſaphras en poudre, une once de racine de cariophillata & trois gros de ſuccin broyé, verſez deſſus ſix onces d'eſprit de vin, & laiſſez le tout pendant huit jours en remuant de tems en tems la bouteille,

Cette teinture eſt encore admirable lorſque les malades ſe reſſentent de douleurs vagues après le flux, on en met depuis demie-once juſqu'à une once dans un verre de ptiſanne.

Si tous ces remedes ont peine à faciliter des tranſpirations ſuffiſantes, il faut faire ſuer les malades par des remedes extérieurs, tels que peuvent être les bouteilles d'eau chaude dans le lit, les étuves, la lanterne où l'on allume l'eſprit de vin, &c.

L'on peut même mêler quelques préparations de mercure à quelques purgatifs, afin que l'un ſe joignant à l'autre, le tout ſoit entraîné.

L'on peut encore faire des opiates ou des conſerves, où il entre de l'or en poudre ou en feüille.

TABLE

DES REMEDES qui arrêtent le flux de bouche.

Décoctions astringentes.
Teinture de roses.
Eau alumineuse.
Purgatifs.
Or en feüille, depuis quinze grains jusqu'à vingt-cinq.
Or fulminant, depuis deux grains jusqu'à huit.
Esprit volatil de sel ammoniac, depuis dix gouttes jusqu'à quarante, en quelque eau sudorifique.

Sels volatils. *Esprits volatils,* *Eau de canelle,* *Essence de canelle,* *Sirop de canelle,* *Bayes de geniévre,* *Extrait de geniévre,* *Elixir de geniévre,* *Eau de chardon-bénit, de melisse, &c.* *Antimoine diaphoretique,* *Bezoüard mineral,* *Antihectique de Poterius,*	Voyez les diaphoretiques.

FORMULES.

Opiate.

Prenez demie-once de theriaque, deux

gros d'extrait de geniévre, un gros d'esprit volatil de sel ammoniac, demi-gros d'or fulminant, faites du tout un mêlange avec quelques goutes de sirop de canelle, dont on prendra demi-gros à chaque fois, en bûvant par-dessus quatre onces d'eau de chardon-bénit.

Gargarisme pour arrêter le flux de bouche.

Prenez des feüilles de plantain une poignée, de feüilles de roses rouges trois pincées, faites boüillir le tout en une chopine d'eau commune, ajoûtez demie-once d'alun de roche & une once & demie de miel rosat, faites boüillir le tout en un ou deux boüillons, passez le tout par un linge blanc, & vous en servez.

Autre gargarisme pour déterger les ulceres.

Faites boüillir une once de bois de lentisque dans chopine d'eau avec deux gros de sel ammoniac, passez par un linge, & ajoûtez une once de sirop de roses séches.

L'on doit observer qu'avant d'user

d'aſtringens, l'on doit lâcher le ventre par des lavemens, & donner quelques purgatifs afin de précipiter par les ſelles le mercure & les parties de la ſalive, qui pourroient entretenir le flux par la bouche.

CHAPITRE XI.

Des ſternutatoires & des errhines.

Erreur de quelques Medecins.

QUelques Medecins ont regardé le cerveau comme le ſiége de la pituite, qui tombant de cette partie ſur les autres, pouvoit cauſer de grands déſordres; ſi elle ſe fourroit dans les nerfs, elle devenoit dans leur ſiſtême la cauſe des paraliſies; ſi elle ſe répandoit ſur les membranes, des gouttes ou des rheumatiſmes; en un mot il y avoit peu de maladies qui ne fuſſent produites ou accompagnées de quelques déſordres de cette humeur: ils avoient, ſuivant ce ſiſtême, tâché de trouver des remedes pour vuider les humeurs contenuës dans le cerveau, qu'ils appelloient *caput purgia*; & comme ils croyoient que le nez & la bouche étoient les principaux émonctoires de cette partie, ils ſe

ſe ſervoient ſouvent de ſternutatoires, d'errhines, d'apophlegmatiſmes, de maſticatoires, &c.

Les nouvelles découvertes anatomiques, ayant montré que le cerveau n'étoit point le ſiege de la pituite, & qu'il n'y avoit aucune communication entre ſes cavités & les narrines ou la bouche, quelques Medecins ont tout-à-fait laiſſé l'uſage des ſternutatoires; mais ils ſe ſont trompés, parce que ces medicamens peuvent faire beaucoup de bien, quoiqu'ils ne tirent rien du cerveau; ils peuvent, premierement produire une filtration plus abondante d'une lymphe mucilagineuſe dans les glandes de la membrane pituitaire, qui occupe les ſinus qui répondent dans le nez, ſecondement ils peuvent fournir des ſels âcres qui la peuvent corriger & diſſoudre, en ſe mêlant dans les routes de la circulation; troiſiémement ils peuvent changer & déterminer le cours des eſprits par les ſecouſſes & l'ébranlement qui arrive à tout le corps; il faut donc avoüer que quoique le cerveau ne ſe décharge pas par les nerfs olfactoires dans la cavité du nez, les remedes qui ſervent à faire éternuer ne laiſſent pas d'être d'un grand ſecours,

quoi que le cerveau ne s'y vuide en aucune façon.

Usage des errhines. Les errhines ſont des remedes qui évacuent les mucoſités du nez ſans faire beaucoup éternuer; on les fait d'ordinaire avec les ſucs ou les décoctions des plantes qui abondent en ſels âcres & volatils : par exemple, de racine de cyclamen, de concombre ſauvage, de ſuc de feüilles de bette, de mouron, de ſauge, de marjolaine, de pouliot, d'euphorbe, &c. On s'en ſervoit autrefos dans l'apoplexie, l'*incubus*, *le catalepſis*, & dans toutes les maladies que les anciens attribuoient à une intemperie froide du cerveau ; mais preſentement qu'on ſcait que le cerveau ne ſe décharge point dans les narrines, on ne s'en ſert plus pour toutes ces ſortes de maladies ; on s'en ſert ſeulement dans l'enchifrenement, & quand il y a des obſtructions dans les glandes de la membrane pituaire, & dans les conduits du nez, principalement quand on ne veut pas ſe ſervir des ſternutatoires, à cauſe de l'ébranlement qui les ſuit. Les errhines ſoulagent donc preſque toutes les douleurs de tête avec peſanteur dans la partie anterieure de la tête, c'eſt-à-dire toutes celles qui viennent par le

défaut des filtrations du nez.

On peut faire des errhines vulneraires dan l'*Ozenna* & les autres ulceres du nez. Mais on ne doit pas se servir de remedes âcres comme de ceux que nous avons ci-dessus nommez ; on se sert seulement d'aristoloche, d'eupatoire, de bugle, &c. dont on fait des décoctions, & ensuite des injections dans le nez.

Il faut se souvenir de ce que nous avons dit en parlant des errhines dans les formules des medicamens, & des manieres différentes de les appliquer ; car on imbibe quelquesois des tentes ou des plumaceaux pour fourrer dans les narrines, on peut aussi se servir d'extraits ou de sucs épaissis pour leur donner une consistance solide, capable de les contenir dans les narrines, en leur donnant la figure necessaire.

Nous avons mis entre les plantes, dont on se sert pour faire des évacuations de pituite le cyclamen, le concombre sauvage, l'anagallis, la bette, la sauge, la marjolaine, l'euphorbe, &c. Cyclamen.

Le cyclamen ou pain de pourceau est très-âcre ; il contient des sels volatils, des esprits urineux, & une huile assez âcre ; aussi ne s'en sert-on que rarement

par la bouche : exterieurement, dans les emplâtres il eſt fort réſolutif, & on s'en ſert avec ſuccès pour les ſchirres, les tumeurs ſcrophuleuſes & les loupes, l'on fait de ſon ſuc des errhines qui font beaucoup vuider des matieres mucilagineuſes par l'irritation que ſes ſels cauſent ; c'eſt auſſi par la même raiſon qu'on s'en ſert en peſſaire pour faire venir les mois ; on peut ſe ſervir de la poudre de ſa racine, au lieu du ſuc de la plante.

Bette. La bette eſt une plante qui abonde en un ſel nitreux, on s'en ſert en exprimant ſon ſuc pour en faire des errhines, en l'introduiſant ſeul dans le nez, ou le mêlant au ſuc d'anagallis à fleur bleuë ; ces ſortes d'errhines conviennent dans les douleurs qui occupent le devant de la tête pour détacher une humeur gluante qui s'arrête dans les conduits ; on peut auſſi ſe ſervir de la décoction de ſes feüilles dans les lavemens.

Anagallis. L'anagallis ou le mouron, ſoit qu'il ſoit à fleur bleuë ou à fleur rouge, donne par la diſtilation des eſprits acides, des eſprits urineux, de l'huile, de la terre & peu de ſel fixe ; le ſel eſſentiel de cette plante approche du ſel ammoniac, c'eſt peut-être pourquoi pluſieurs Auteurs recommandent ſa décoction dans

le vin ou dans l'eau contre les fiévres malignes. Dolée dit qu'un de ses amis lui a donné pour un grand secret, de mettre une once de suc de jeunes hirondelles dans l'eau d'anagallis, & d'en faire prendre deux ou trois fois dans la manie, & prétend en avoir guéri plusieurs. Le Docteur Michaël fait une essence avec les fleurs d'ipericum, d'anagallis à fleurs rouges & le sang d'âne, digerez dans l'esprit de vin, qu'il prétend un grand spécifique contre la manie & la mélancolie hypocondriaque. Hartmant après avoir donné l'émétique, fait user aux maniaques de seule décoction d'anagallis a fleur rouge; & Poterius prétend que la décoction de cette plante est un grand vulneraire, qu'elle soulage les douleurs & plusieurs autres accidens : le suc de cette plante peut servir pour les errhines, non-seulement comme vulneraire, mais aussi comme purgatif.

Concombre sauvage.

Le concombre sauvage a été examiné en parlant de l'élaterium, qui est son suc épaissi; je dirai seulement qu'on en peut faire des errhines, mais qu'on le doit mêler à d'autres, parce que son suc est trop âcre.

Euphorbe.

L'euphorbe est une gomme exotique

qui contient des ſels volatils très-âcres, & une huile qui en eſt très-remplie, auſſi cette gomme fermente-t'elle avec l'eau forte ſenſiblement ; elle ſurpaſſe les ellebores en âcreté, ainſi on ne la doit preſque jamais employer intérieurement, quoique quelques Auteurs en ordonnent à des païſans robuſtes cinq ou ſix grains, pour vuider l'eau des hidropiques, après l'avoir corrigée avec des acides qui en diminuent la vertu en fixant les ſels volatils âcres ; l'on ſe ſert de ſa poudre avec ſuccès contre la carie des os, parce que ſes ſels âcres détruiſent l'acide corroſif qui a produit cette maladie : l'on peut auſſi la faire diſſoudre dans l'eſprit de vin, & y tremper des plumaceaux pour appliquer ſur l'os carrié : ſi l'on la mêle avec l'huile de lin & qu'on l'applique, c'eſt un bon remede pour les ſciatiques inveterées ; mais il eſt un peu douloureux ſi on en croit Tachenius.

L'on en peut faire un puiſſant ſternutatoire;mais l'on ne la doit point mettre en poudre ni en forme ſolide dans le nez,à cauſe des hemoragies qui peuvent être cauſées par ſa corroſion ; mais on en peut faire une legere décoction dans l'eau commune qu'on peut attirer dans

le nez, ou mettre avec de petites tentes; elle fait moucher & éternuer.

La ſauge abonde en eſprit volatil urineux, en ſel volatil, en huile étherée & en ſel fixe lixivieux, elle a un phlegme legerement chargé d'acide & peu de terre; par là on peut connoître que la principale vertu de cette plante eſt d'abſorber les aigres; c'eſt pourquoi elle précipite la ſolution de vitriol, de plus elle émouſſe par ſes parties aromatiques & pénétrantes les acides qu'elle n'a pas abſorbés; c'eſt apparemment pourquoi elle eſt ſi propre dans toutes les affections nervalles, & en celles qui dépendent de l'acidité de la lymphe. L'on en fait une décoction ou une infuſion dans l'eau commune, qui eſt propre à ouvrir, débaraſſer, pouſſer par les urines, & par les ſueurs; on en doit uſer dans la paraliſie, les maladies uterines & convulſives, & ſur-tout dans le ſcorbut. Rulandus louë beaucoup le vin dans lequel on a fait infuſer la ſauge, & il prétend avoir avec ce ſeul remede guéri des épileptiques; cette plante boyée avec de l'eau, donne un ſuc qui eſt une errhine vulneraire fortifiante, & qui ne laiſſe pas de tirer quelques ſeroſités. Sauge.

Marjolaine. La marjolaine a à peu près les mêmes proprietés.

Vitriol. Le vitriol blanc dissout au poids d'un gros dans une livre d'eau, donne une errhine liquide qu'on peut introduire avec un linge en forme de tente dans le nez; ce remede fait moucher, legerement éternuer, mondifie les ulceres du nez quand il y en a: on peut aussi faire des injections avec la liqueur: j'ai parlé ailleurs de la nature du vitriol.

Usage des sternutatoires. Les sternutatoires font aussi évacuer les excrémens du nez; pour bien entendre comment ils agissent, il faut sçavoir comment se fait l'éternuement.

Quelques Medecins ont crû que la membrane du nez venant de la duremere, devoit lui communiquer les irritations qui s'y faisoient, & que celle-ci communiquant avec toutes les membranes de notre corps, elle y faisoit ressentir une petite corrugation: mais tout cela n'explique point l'éternuement, car il ne consiste pas seulement dans un tressaillement.

Un nouvel Anatomiste a prétendu l'expliquer ainsi: *Par les loix de l'union de l'ame avec le corps, quand une partie est affligée, toutes celles qui la peuvent secourir, sont mises en action; ainsi comme*

il

il n'y a point de muſcle pour chaſſer les corps étrangers qui irritent la membrane interieure du nez, la nature le fait par le moyen de l'air, en faiſant une grande inſpiration, afin qu'en une forte expiration, l'air puiſſe entraîner les matieres qui picotent la membrane pituitaire.

Cette explication me paroît peu méchanique, & elle n'explique pas tous les accidens qui accompagnent l'éternuëment : premierement, pourquoi toutes les parties demeurent immobiles. Secondement, elle donne ſes cauſes finales du mouvement des muſcles de la reſpiration, ſans en découvrir les cauſes efficientes ; car quand ce même Anatomiſte dit, que *les nerfs olfactoires ayant leur extremité d'enhaut proche ceux de la reſpiration, quand il ſe fait une irritation dans ceux-là, il doit ſe faire un reflux d'eſprits dans ceux-ci*; il ne prend pas garde que les nerfs olfactoires vont aboutir aux corps canelés ſans en ſortir.

Diſons plûtôt que l'irritation ſe communiquant de la membrane interieure à la dure-mere, par le moyen des nerfs olfactoires, fait qu'elle ſe contracte par le reflux des eſprits dans ſes fibres charnuës ; d'où il s'enſuit que les eſprits ſont pour quelque temps empêchez de cou-

ler dans presque tout le corps : car une partie de la substance corticale étant comprimée, le cours des esprits doit être interrompu en certaines parties : mais cette même compression qui arrête les esprits, fait qu'ils coulent plus abondamment dans les tuyaux qui sont plus ouverts, c'est-à-dire, en ceux qui se distribuent aux muscles de la respiration. Et c'est là une raison méchanique, pourquoi dans l'éternuëment après l'extase où l'on est, il se fait une grande inspiration, & une expiration violente.

L'action principale des sternutatoires consistant dans l'irritation, on s'en peut servir avec succès dans toutes les obstructions de la substance du cerveau : car la dure-mere en pressant les esprits, peut leur donner assez de mouvement pour se faire passage, outre qu'en toutes les irritations nous voyons que l'ame est plus attentive à ce qui se passe dans notre corps : ainsi on peut se servir de ces sortes de remedes dans l'apoplexie, catalepsie, paralysie incube, *carus*, létargie, *coma*, & en une infinité d'autres.

Tous les sternutatoires abondent en sels âcres, volatils, comme le muguet, la betoine, le gingembre, le pirethre,

l'ellebore blanc, l'ellebore noir, la picotiane, la ſauge, la marjolaine, l'euphorbe, le caſtor, l'eſprit de ſel ammoniac, &c. qui tous abondent en un ſel extrêmement âcre, capable d'irriter & de picoter avec violence la membrane intérieure du nez.

Quoique les ſternutatoires ſoient bons en quelques occaſions, on peut cependant dire que leur frequent uſage ne peut être bon; puiſqu'outre qu'ils détruiſent l'organe de l'odorat, la duremere en ſe contractant fait de petits troubles dans les eſprits, qui ne laiſſent pas de détruire inſenſiblement la tiſſure du cerveau & des nerfs. C'eſt pourquoi ceux qui prennent beaucoup de tabac en poudre, deviennent ſouvent hebêtez : ce qui a fait dire à quelques Medecins ignorans dans l'Anatomie, que le tabac leur montoit au cerveau, parce qu'ils croyoient qu'il pouvoit paſſer au travers des trous de l'os cribreux.

On ne doit pas donner de ſternutatoires aux perſonnes ſujettes à l'épilepſie, aux convulſions, aux paſſions hyſteriques, parce que ces maladies ne conſiſtant qu'en un déſordre des eſprits, ces remedes ne peuvent que l'augmen-

ter ou l'avancer ; ainſi dans ces maladies on en évite l'uſage.

Lilium conval- lium.

Le lilium convallium, ou muguet, donne lorſqu'on analyſe ſes fleurs après qu'elles ont été macerées, des phlegmes acides, du ſel volatil, & de l'huile. Si on mêle ſes fleurs avec le vin ou avec l'eau-de-vie, on en tire un eſprit de vin cephalique, très-propre dans l'épilepſie, & preſque dans toutes les maladies qui occupent le genre nerveux : l'eſprit qu'on tire des fleurs fermentées eſt encore plus excellent pour les mêmes maladies. Si on verſe l'eſprit qu'on a tiré de cette matiere ſur de nouvelles fleurs pour en tirer quelque teinture, on aura une eſſence de fleurs de muguet, qui ſera encore d'une plus grande vertu que l'eſprit ; on y peut ajoûter l'ambre gris, qui s'y diſſout aiſément, & cette eſſence en eſt encore plus active : on la donne pour lors à proportion de l'ambre gris qu'on a fait diſſoudre : il faut prendre garde de la faire ſentir aux femmes hyſteriques. Elle excite à l'amour. La racine & les fleurs de muguet miſes en poudre, font moucher & éternuer ; la racine eſt plus violente que les fleurs, & on la fait entrer dans preſque toutes les compoſitions de poudres ſternutatoires.

La betoine donne quelques eſprits urineux, beaucoup d'huile, un peu de ſel fixe de terre : elle eſt propre par ſon huile pénétrante pour les maladies de tête, & elle pouſſe par les urines. L'infuſion ou la décoction de ſes feüilles, eſt propre pour la jauniſſe, les pâles couleurs, la cachexie & la ſciatique : elles peuvent auſſi ſervir pour faire cracher, & pour les ulceres intérieurs. Ses feüilles vertes étant fourrées dans les narrines, font éternuer ; étant ſéchées & miſes en poudre, elles font une poudre ſternutatoire : l'on ſe ſert de ſon emplâtre, de la plante pilée & de ſa décoction dans les playes & douleurs de tête. Thomas Bartholin rapporte dans ſes Hiſtoires Anatomiques, que les racines de cette plante montent à la tête & enyvrent, ce qu'il prouve par l'Hiſtoire des Jardiniers, qui arrachoient cette plante dans le jardin d'un Apoticaire, qui furent tous enyvrez ; car étant querellez de ce qu'ils étoient allé boire, ils aſſurerent qu'ils n'avoient point bû, mais qu'en arrachant la racine, ils s'étoient trouvez entêtez. Monſieur Tournefort dit que les racines de cette plante purgent par haut & par bas : Je ſouhaiterois qu'il nous Betoine.

eût dit la doze, n'ayant point vû ailleurs cette obſervation.

Poivre. Le poivre eſt rond ou long, blanc ou noir ; ils ne different point en vertu : le blanc eſt, dit-on, le noir dont on a ôté la premiere écorce ; il contient beaucoup de ſels volatils âcres, & peu d'huile, c'eſt pourquoi les ſels volatils ſe diſſipent aiſément ; & n'étant point retenus par beaucoup de parties huileuſes, ils font ſentir toute leur âcreté ; lorſqu'on le réduit en poudre il fait éternuer par les parties volatiles qui ſe diſſipent : l'on en prend trois ou quatre grains entiers ou concaſſez pour la colique : on les peut concaſſer & les mettre dans le vin ou dans l'eau-de-vie, non-ſeulement pour la colique, mais pour prendre dans le froid des fiévres intermittentes après les évacuations generales ; mais il eſt mieux de mêler quatre ou cinq gouttes de ſon huile diſtilée avec un gros d'extrait de gentiane, pour faire prendre avant l'accès des intermittentes, principalement des quartes ; on peut auſſi mêler cette huile avec celle de muſcade pour en frotter la region de l'eſtomac, &c. Le poivre en poudre reſſerre la luette lorſqu'elle eſt trop alongée.

La racine de pirethre eſt d'un goût âcre & brûlant ; elle fait avec l'eau-forte un boüillonnement conſidérable ; d'où l'on peut, ce ſemble, conclure qu'elle abonde en alkalis aſſez dévelopés : étant miſe dans la bouche, elle y laiſſe une impreſſion brûlante qui dure aſſez long-tems, fait couler beaucoup de ſalive, & ſoulage la douleur de dents ; on la fait entrer dans les poudres ſternutatoires. En décoction, elle pouſſe par les urines, & en corrige l'acidité on prétend qu'elle eſt ſtômacale. Pirethre.

Le gingembre, quoique plus âcre au goût que le pirethre, ne fermente preſque pas avec l'eau forte : cette racine contient des ſels âcres & de l'huile ; elle eſt fort ſtomacale, aide la digeſtion, diſſout les mucilages acides qui ſe trouvent dans le ventricule, diſſipe les vents ; c'eſt pourquoi quelques-uns la mêlent au ſené : elle pouſſe par les ſueurs, & eſt propre pour les toux inveterées ; on l'applique avec le poivre dans les cataplaſmes contre la douleur de côté : on la fait ſouvent entrer dans les poudres ſternutatoires. Gingembre.

L'ellebore blanc a des eſprits & des ſels volatils très-âcres ; il fait éternuer avec une violence terrible, il en arri- Ellebore blanc.

ve quelquefois des hemorrargies & d'autres accidens ; c'eſt pourquoi on le doit mettre en petite quantité dans les poudres ſternutatoires.

Ellebore noir.

L'ellebore noir a été expliqué ; je dirai ſeulement que Vanhelmont en fait un bon ſternutatoire, en mêlant la poudre de ſa racine avec autant de ſucre, ajoûtant au mêlange quelques gouttes d'huile de gerofle ou de marjolaine.

Le tabac ou nicotianne eſt auſſi un bon ſternutatoire, il ne fait point éternuer ceux qui y ſont accoûtumés, quoiqu'il tire des ſeroſités.

Le caſtor peut être mêlé aux poudres ſternutatoires, comme fortifiant ; l'on y mêlera l'iris de Florence pour l'odeur, & comme un fortifiant chargé de quelques parties âcres.

Les autres plantes ſternutatoires ont déja été ſuffiſamment expliquées, ou ne ſont pas aſſez ordinaires pour en faire ici une deſcription particuliere.





TABLE
DES REMEDES
qui servent pour faire des errhines & des sternutatoires.

Tabac.
Betoine.
Ellebore noir.
Ellebore blanc.
Précipités de mercure.
L'euphorbe.
Le castor.
L'esprit de sel ammoniac.
La sauge.
La marjolaine.
Le muguet, &c.
Le pouliot.
Le poivre.
Le pirethre.
Le gingembre.
Le vitriol blanc.
La racine de concombre sauvage.
Son suc ou élaterium.
Le suc de bette.
Le suc de mouron.
Le suc de cyclamen.

Semence de nielle.
Moutarde, &c.

FORMULES.

Poudre pour les ulceres du dedans du nez.

Prenez des feüilles de betoine & de ſauge en poudre, qu'on paſſera par un tamis, de chacune deux gros ; du précipité blanc, deux gros ; d'iris de Florence pulveriſé, & de ſucre candi pulveriſé, de chacun un gros & demi ; mêlez le tout enſemble & en faites une poudre, dont on prendra par le nez, demi-gros à chaque fois ; elle fait un peu éternuer, détache une pituite qui eſt attachée dans les *ſinus*, qui aboutiſſent dans la cavité du nez : elle eſt admirable dans les ulceres veroliques, l'*ozenna*, &c.

Poudre ſternutatoire pour les maladies ſoporeuſes.

Prenez une demi-once de nicotiane en poudre, un gros d'ellebore blanc en poudre, quinze grains d'eſprit volatil de ſel ammoniac ; mêlez le tout enſem-

ble. Ce ſternutatoire excite puiſſamment, il détache beaucoup de muccoſités du nez.

Errhine dont on ſe peut ſervir dans les douleurs de tête.

Prenez des feüilles de pouliot & d'origan, de chacun une poignée, pilez dans un mortier, en verſant goutte à goutte deux onces d'eau de betoine : l'on exprimera enſuite les plantes, & le ſuc qu'on en retirera, ſervira pour prendre par le nez, ou ſeul, ou par le moyen d'une petite éponge qu'on foürre dans une narrine ; l'on peut en mettre des deux côtés.

Errhine qui fait moucher & qui mondifie les ulceres.

Prenez quatre onces d'eau diſtilée de fleurs de muguet, huit d'eau de pluye filtrée, mettez dedans un gros de ſucre candi & deux ſcrupules de vitriol blanc, filtrez le tout, & vous en ſervez en injections ou avec des tentes.

Poudre ſternutatoire fort douce.

Prenez demie-once des racines d'elle-

bore noir, deux gros d'iris de Florence, deux gros de ſucre, mêlez le tout enſemble, & en faites une poudre.

Poudre ſternutatoire de Rulandus, dont on ſe peut ſervir dans les affections ſoporeuſes.

Prenez de la ſemence de nielle romaine, & de la racine d'ellebore blanc, de chacun un ſcrupule, de la marjolaine, du romarin, de la ſauge, de chacun demi-gros, mêlez le tout avec deux grains de muſc.

Si l'on veut cette poudre plus douce, on y peut ajoûter l'iris de Florence & les fleurs de muguet.

Si on la veut plus forte, on y peut ajoûter l'élaterium, le pirhetre, &c. mais il faut prendre garde de ne pas mêler une grande quantité de l'euphorbe, à moins que le ſommeil ne ſoit très-profond, à cauſe des rudes ſecouſſes que ce medicament donne.

Fin du premier Tome.

TABLE
DES MATIERES
contenuës dans le premier Volume.

A

B

D

F

Fleurs

G

H

I

L

M

N

O

P

S

T

V

Y

Fin de la Table des Matieres.





